LE MONDE diplomatique

JUIN 1978 — N° 291 - 25e année

Prix : 6 F

Algérie : 6,00 DA — Maroc : 6,00 dir.
Canada : 1,50 $c. — Roy.-Uni : 50 p.
Espagne : 100 p. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 900 lires — Tunisie : 600 mil.

Abonnements : voir tarif page 22.

Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

LE CHILI DES CONTRADICTIONS

(Pages 7 à 10.)

Jouer avec le feu

Par CLAUDE JULIEN

C'ETAIT hier. Sur des kilomètres, entre l'aéroport et le centre de Pékin, une foule immense acclamait M. Pham Van Dong, premier ministre du Vietnam en guerre. Enfants et miliciens, ouvriers et troupes d'acteurs, groupes de femmes et soldats, musiciens et danseurs, de chaque côté de la route, en masses compactes, avec des bouquets, des rubans, des banderoles. Sur des kilomètres. Hier : fin 1971.

Le lendemain, à l'issue du banquet, quatre mille officiels chinois lèvent leur verre lorsque M. Pham Van Dong porte un toast à l'amitié soviéto-vietnamienne, alors que depuis plus de dix ans le torchon brûle entre Moscou et Pékin. Puis, avec la même sérénité, les mêmes officiels chinois lèvent leur verre lorsque leur hôte porte un toast à l'amitié sino-vietnamienne...

C'était hier. Depuis, les armes se sont tues au Vietnam, et le pays réunifié se heurte à d'énormes difficultés économiques. Depuis, une chape de plomb et de sang s'est abattue sur le Cambodge soutenu par Pékin. Depuis, la Chine a cessé ses livraisons de riz au Vietnam, qui reçoit une aide soviétique. Depuis — c'était hier, mai 1978 — M. Zbigniew Brzezinski, en visite officielle à Pékin, informe ses interlocuteurs que les Etats-Unis maintiendront en Asie une forte présence militaire pour contrebalancer la puissance soviétique et que le président Carter est « déterminé » à parvenir à une « complète normalisation » des relations sino-américaines. La Pravda relève que les Chinois applaudissent aux interventions occidentales au Zaïre, et les Cubains dénoncent le « sale mariage entre Pékin et Washington ».

LES accrochages qui se produisent en décembre dernier entre forces cambodgiennes et vietnamiennes sont vite suivis d'une tension à la frontière du Vietnam et de la Chine, puis d'incidents sur l'Oussouri, entre Chinois et Soviétiques. Mais, entre les Deux Grands du communisme comme entre tous les Grands, la prudence est de règle : de part et d'autre, on s'efforce d'éviter les affrontements directs et le calme revient sur les rives incertaines de l'Oussouri. Quelle que soit l'idéologie invoquée, les Grands, s'ils doivent se mesurer, préfèrent agir par petits pays interposés.

Pékin soupçonne le Vietnam de vouloir, à l'instigation de Moscou, établir une fédération qui engloberait le Laos et le Cambodge, ce qui constituerait à ses yeux une menace sérieuse à la fois pour la Chine et pour les protégés des Etats-Unis en Asie du Sud-Est. Aussi les Chinois ont-ils pressé M. Brzezinski de renforcer le soutien que les Etats-Unis accordent à leurs alliés dans la région. Loin de ramener le calme, le jeu triangulaire fait monter la fièvre dans une zône que, depuis des décennies, n'épargne aucun drame.

POURQUOI les Vietnamiens ont-ils choisi, à ce stade, de franchir une nouvelle étape dans la « construction du socialisme » ? Les ruines de la guerre sont encore là, avec les pénuries alimentaires, les résistances à la socialisation du Sud (1), la fatigue d'une population aspirant à une vie « normale » qu'elle n'a jamais connue. La fuite en avant sera-t-elle une solution ? A Hanoï, les responsables les plus expérimentés et les plus ouverts n'avaient pas caché qu'il faudrait beaucoup de temps pour, progressivement, réunifier le pays et instaurer le socialisme au Sud. Des esprits moins souples ont pourtant tout fait pour presser le mouvement.

En mars, afin d' « éliminer les activités capitalistes », une opération est lancée contre les commerçants, à Cholon et ailleurs. Moscou voit dans cette initiative une simple phase de la socialisation de l'économie. Il semble qu'elle ne se soit pas déroulée sans excès, voire sans violences selon certains témoignages difficiles à contrôler. Mais ces commerçants sont Chinois : Pékin proteste contre la « persécution » dont ils sont victimes.

De même que Moscou avait retiré ses techniciens de Chine, dix-huit ans plus tard Pékin rappelle ses propres techniciens du Vietnam, envoie des bateaux pour rapatrier les Chinois — communistes ou non — qui veulent fuir le Vietnam et diffuse les photos des Chinois qui, par milliers, franchissent la frontière.

La propagande joue en cette affaire un rôle déterminant dont on n'a pas fini de mesurer les effets dans toute l'Asie du Sud-Est. Quand, s'amplifiant mutuellement, les passions nationales et idéologiques atteignent une telle vivacité, elles annoncent des crises dont on sait bien qu'elles débouchent sur des affrontements sanglants qui ne règlent jamais rien. Les Grands croient toujours rester maîtres du jeu dont les ravages ne les atteindraient pas. N'ont-ils pas déjà perdu le contrôle de la situation ?

(1) cf. le reportage de Nayan Chanda dans *le Monde diplomatique* d'avril 1978.

LE ZAÏRE, PARI PERDU ?

De sursis en sursis, pendant combien de temps le régime du président Mobutu et l'unité nationale du Zaïre pourront-ils être maintenus ? Bien qu'à l'époque elle ait été présentée comme un succès, l'intervention franco-marocaine de 1977 ne pouvait évidemment pas résoudre les problèmes de fond : corruption qui sape les bases de l'économie et du pouvoir politique (voir le Monde diplomatique *de mai 1977), déliquescence d'une armée soumise au « pouvoir absolu d'un militaire d'occasion » (voir* le Monde diplomatique *de décembre 1975). Le mal s'est au contraire aggravé, renforçant, comme le montre l'article ci-dessous, la dépendance d'un pays dont on dit vouloir, par les armes, protéger la souveraineté. L'intervention belge et française de mai 1978 accorde aux nations intéressées un nouveau délai qui, cette fois-ci, semble devoir être plus habilement exploité que le précédent, et ceci dans trois domaines.*

Sur le plan militaire, le conseil de l'OTAN, réuni le 30 mai à Washington, s'est préoccupé de la « stabilité » et de la « sécurité » des Etats africains ; tout développement en ce sens marquera la disparition progressive des fameuses « zones grises » laissées sans protection particulière entre les zones couvertes à l'Ouest par l'OTAN et à l'Est par le pacte de Varsovie. Sur le plan économique, les principaux pays créanciers du Zaïre (France, Belgique, Etats-Unis, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne) se sont réunis à Paris le 5 juin et se retrouveront à Bruxelles les 13 et 14 juin pour envisager notamment des mesures de sauvetage dont l'article ci-dessous fait bien ressortir l'urgence. Mais c'est sur le plan politique qu'apparaissent clairement les difficultés sous-jacentes à la concertation militaire et économique.

Car le Zaïre, comme d'ailleurs l'ensemble de l'Afrique, est l'enjeu non seulement de la rivalité entre l'Est et l'Ouest, mais aussi de la compétition entre pays capitalistes. C'est un domaine dans lequel la France, face aux capacités d'investissement des Etats-Unis, ne fait pas le poids. Elle tente de compenser cette infériorité par l'appui militaire (interventions en Mauritanie, au Tchad, au Zaïre) qu'elle offre aux régimes en place et dont elle espère en retour quelques avantages concrets.

Cependant, dans l'hypothèse où le président Mobutu serait abandonné par certains pays occidentaux, la confiance que les autres pays africains peuvent faire à la France pour assurer leur « stabilité » serait gravement atteinte. D'autre part, dans l'hypothèse où des expédients économiques inciteraient certains pays à miser sur les tendances sécessionnistes du Shaba, les promesses françaises de maintenir l' « intégrité territoriale » des pays africains seraient à leur tour accueillies avec un scepticisme compréhensible.

Il en serait ainsi non pas parce que la conception même de la politique française aurait reposé sur des bases théoriques fragiles, mais parce que son principal point d'application — le Zaïre — aurait été mal choisi. Mais s'agissait-il d'un choix libre ? Les événements l'imposaient. Et l'échec retentirait en d'autres pays où prévalent pourtant des conditions plus favorables qu'à Kinshasa.

La dépendance et la fragilité

Par DANIEL BONEHILL

DANS les premières années qui suivent l'accession du Congo belge à l'indépendance, en juin 1960, l'économie de la jeune République reste sous l'emprise totale du capital belge. Ce n'est qu'en 1965, à la suite des négociations avec la Belgique, que l'Etat congolais prendra effectivement possession d'une partie des participations auxquelles il avait droit. Une série de nationalisations auront lieu — le cas le plus célèbre est celui de l'Union minière, — et la loi Bakajika permettra à l'Etat congolais de recouvrer la plénitude de ses droits de propriété sur son domaine et sa souveraineté dans la concession des droits miniers, forestiers et fonciers.

Après de nouvelles péripéties que furent notamment la « zaïrianisation » de l'économie, sa « radicalisation », puis la « rétrocession », l'emprise de l'Etat sur l'économie s'est renforcée, du moins formellement. Le capital belge perd sa position hégémonique au profit des grandes puissances économiques : Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, République fédérale d'Allemagne, Japon... En même temps que le capital s'internationalise, les grandes entreprises renforcent également leur position par rapport aux petites et moyennes, davantage affectées par l'instabilité politique et sociale et qui avaient été les premières cibles de la zaïrianisation.

De 1960 à 1965, les investissements étrangers au Zaïre sont extrêmement réduits, alimentés essentiellement par l'autofinancement des entreprises visant tout au plus le maintien de l'outil, quand elles ne désinvestissent pas. Cette prudence s'explique surtout par l'instabilité politique et sociale qui caractérise les premières années de l'indépendance. La prise de pouvoir par le général Mobutu à la fin de l'année 1965 favorisera une relance économique par le rétablissement de l'ordre et de la sécurité dans la majeure partie du territoire et par l'application de mesures monétaires en 1967 (dévaluation et alignement de la monnaie zaïroise sur le dollar américain).

Mais les investissements, tant étrangers que nationaux, vont surtout prendre un essor considérable à partir de 1969, année de la promulgation du nouveau code des investissements, extrêmement libéral, en particulier par les avantages financiers qu'il procure aux investisseurs.

Le plus fort endettement par habitant

DANS les investissements agréés de 1969 à 1974 (1), la part du Zaïre, qui est en grande partie le fait de l'Etat, représente la moitié, selon les estimations ; elle est moindre, en réalité, parce que les données furent recueillies sur des listes publiées par le département de l'économie nationale en mars 1975 et qui ne reprennent pas certains investissements pourtant extrêmement importants et où l'étranger intervient à concurrence de 80 %. Tel est notamment le cas de la SODOMIZA (Japon) et de la Société minière de Tenke-Fungurume (multinationale). La plupart du temps, l'Etat zaïrois s'associe à des intérêts étrangers, selon la pratique des « *joint ventures* ». De cette façon, il s'assure le concours des techniciens et gestionnaires étrangers.

La Belgique se trouve encore en tête, parmi les investisseurs étrangers, car elle continue à recourir davantage que les autres pays à l'autofinancement, mais elle a perdu son hégémonie : les nationalisations et les mesures de « zaïrianisation »-« radicalisation » touchèrent principalement ses intérêts. Après l'échec retentissant de ces mesures et la rétrocession qui s'ensuivit, le retour à une politique économique libérale est net et affirmé solennellement par le président-fondateur lors du dernier congrès du Mouvement populaire de la révolution (M.P.R.), le 25 novembre 1977.

(Lire la suite page 5.)

(1) Pour les investissements agréés dans le cadre du code de 1969 à 1974, la part des diverses sources de financement est ainsi estimée : Zaïre : 50 % ; Belgique : 13 % ; Grande-Bretagne : 10 % ; République fédérale d'Allemagne : 9 % ; Etats-Unis : 7 % ; France : 5 % ; autres : 6 % (d'après Lukusa Diabonda : *Financement extérieur d'origine publique au Zaïre : le rôle de l'aide liée*, thèse de doctorat en sciences économiques, UNAZA, Kinshasa, 1975, p. 200.

Lire pages 14 et 15 :

Une nouvelle d'Hélène Parmelin :

Le mendiant au transistor

Comment la résistance palestinienne a perdu du terrain

Que la résistance palestinienne ait perdu du terrain, nul n'en disconviendrait. Mais des divergences surgissent nécessairement dans l'analyse des causes de ces reculs successifs. Tous deux membres de l'Union générale des écrivains et journalistes palestiniens, dont le siège est à Beyrouth, Ghassan El Aly et Leila Harb présentent ici une analyse qui peut surprendre et paraître sévère mais qui ne manque pas de cohérence et rejoint au fond les discussions qui se poursuivent entre militants palestiniens.

Par GHASSAN EL ALY et LEILA HARB

DIX années se sont écoulées depuis la bataille de Karamé (1) qui a véritablement révélé la résistance palestinienne. Venant après la défaite de juin 1967, cette bataille offrait aux Palestiniens une nouvelle perspective pour libérer la Palestine, tandis qu'aux yeux de la population arabe elle devait combler le vide laissé par la débâcle des armées arabes. Sur le plan mondial, elle faisait apparaître qu'un nouvel élément entrait en jeu dans le « conflit israélo-arabe ».

Aujourd'hui, la direction de la résistance semble totalement mise à l'écart du règlement international de ce qu'on appelle maintenant le « problème du Proche-Orient », malgré toutes les concessions qu'elle a dû faire pour y être associée. La résistance palestinienne a subi une série de défaites. Pourtant celles-ci ne furent pas le résultat d'une confrontation ouverte avec son adversaire direct, le sionisme. Alors, pourquoi tant de revers ?

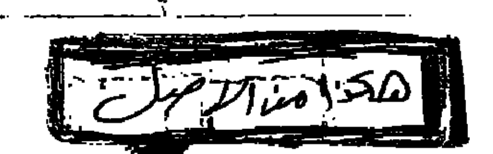
On considère trop souvent que la lutte armée palestinienne a pris naissance en 1965 avec la première action armée du Fath. En fait, dès 1935, un mouvement de guérilla (2) regroupant essentiellement des ouvriers et des paysans s'était développé, avec, pour objectif, la lutte contre le colonialisme britannique et les premières installations de colons sionistes en Palestine. Ses premières structures remontaient à 1926, mais son défaut majeur était de se considérer comme une organisation purement militaire. Il manquait totalement d'éléments représentatifs de l'intelligentsia révolutionnaire (aujourd'hui, en revanche, la résistance palestinienne est encombrée de pseudo-intellectuels révolutionnaires). Dépourvu de stratégie politique, ce mouvement eut recours au leadership de dignitaires traditionnels, semi-féodaux, semi-bourgeois. Ceux-ci adoptèrent une ligne de capitulation, soutenant la nécessité de déposer les armes en attendant que la commission d'enquête britannique (la commission Peel) ait publié ses conclusions en 1939. Ce fut la première fois qu'un compromis politique contraignait le peuple palestinien à déposer les armes.

A la fin des années 40, alors que l'Etat d'Israël était sur le point de se constituer, la lutte connut un nouvel essor. La mort d'Abdel-Kader Al-Husseini, qui en avait pris la tête, provoqua la première vague de désillusion chez les Palestiniens. Parallèlement, l'inaction, pour ne pas dire la complicité, des régimes arabes face à la création d'Israël produisit une semblable désillusion dans les masses arabes.

(Lire la suite page 16.)

(1) Le 21 mars 1968 eut lieu un affrontement entre l'armée israélienne et la première formation militaire du Fath, basée en Jordanie.

(2) Voir l'article d'Eric Rouleau, *le Monde diplomatique*, janvier 1975.



Tensions internes, conflits aux frontières

LES CONTRADICTIONS DE LA

LES frontières de l'Ethiopie étant pratiquement fermées aux journalistes étrangers, les rares informations qui parviennent de ce pays ne favorisent guère la compréhension des événements qui bouleversent la société éthiopienne depuis février 1974. A Addis-Abeba, toutes les forces politiques (officielles ou semi-clandestines) se réclament de l'idéologie socialiste : leurs rivalités ont pourtant engendré une véritable guerre civile.

L'armée d'un régime qui s'affirme « révolutionnaire » s'affronte en Erythrée aux combattants d'un mouvement de libération qui pendant des années a été considéré comme le fer de lance de l'opposition au régime impérial, et dans l'Ogaden aux troupes d'un Etat, la Somalie, qui était le seul, dans la corne de l'Afrique, à se réclamer du marxisme-léninisme. Ces faits paraissent si déroutants et baignent dans un tel climat de violence que, pour beaucoup d'observateurs, ils n'obéiraient plus à la moindre logique politique et se réduiraient à des rivalités de personnalités ou de clans dans la lutte pour le pouvoir. Pourtant un retour en arrière sur les conditions dans lesquelles a commencé la révolution éthiopienne et un recensement des forces libérées par la chute du Négus permettent peut-être de mieux cerner l'évolution récente.

A proprement parler, le régime du Négus n'a pas été abattu : une fronde strictement corporatiste au sein de l'armée, une recrudescence de la révolte étudiante, endémique depuis quinze ans, et la grogne des chauffeurs de taxi protestant contre un doublement du prix de l'essence ont suffi pour que le régime impérial s'effondre de lui-même, victime de son incurie et de sa corruption, révélées par l'effroyable famine des années 1973-1974. Il se décomposait surtout en raison de son parasitisme : alors qu'il tirait l'essentiel de ses revenus de l'imposition des campagnes, sa disparition n'a en rien affecté la production agricole.

La révolution a hérité d'un empire. A l'intérieur des frontières actuelles coexistaient — de plus en plus difficilement — un foyer national, « abyssin », et des nations périphériques dont l'intégration à l'Ethiopie était d'autant plus lâche, ou même conflictuelle, qu'elles étaient géographiquement éloignées et leur soumission historiquement récente. L'Ethiopie restait figée sous une double hiérarchie : sociale et ethnique. Le groupe dominant était à la fois une caste — la noblesse amhara — et une nation — les amharas — à laquelle il était possible de s'intégrer pour peu qu'on assimile la langue, la culture, la religion. Le régime féodal écrasait une paysannerie réduite à la servitude, et le système impérial assurait sa domination des nations conquises à travers des liens de vassalité imposés à la noblesse locale. Etre amhara donnait le droit, en échange de services rendus, de devenir colon sur les marches de l'empire et ouvrait plus largement les portes de l'administration, très embryonnaire, ou de l'armée, bras séculier de la noblesse (contre les jacqueries) et de l'empire (contre les mouvements nationalistes). L'unité de l'Ethiopie était donc fondée sur une structure féodale et une pyramide de nationalités cimentée par l' « amharitude ». L'administration la garantissait moins que l'armée, qui en 1974 occupait des zones entières comme l'Ogaden, et surtout moins que le pouvoir autocratique de l'empereur Hailé Selassié, personnage autour duquel gravitaient toutes les institutions : empire, appareil d'Etat, armée, noblesse.

Les rivalités entre grandes puissances ont naturellement joué sur les oppositions nationales qui divisaient les trente millions de sujets du Négus vivant dans un pays surplombant la corne de l'Afrique et bordant la mer Rouge, zone de plus en plus convoitée. Décidés à faire de l'Ethiopie leur bastion en Afrique, les Etats-Unis n'ont jamais lésiné pour soutenir le régime impérial. L'Ethiopie recevait ainsi près de la moitié de l'aide militaire et le cinquième de l'aide civile américaine à l'Afrique (pour la première, 221 millions de dollars entre 1953 et 1975 ; pour la seconde, 309 millions de dollars entre 1951 et 1974). En 1952, Washington prit la tête de la campagne qui aboutit, contre l'avis des pays socialistes, à la décision des Nations unies de fédérer de façon très souple l'Erythrée, ancienne colonie italienne, à l'Ethiopie. Washington s'employa, dix ans plus tard, à étouffer les protestations que suscita, en 1962, l'annexion pure et simple de l'Erythrée par l'Ethiopie en violation de cette résolution de l'ONU.

Par RENE LEFORT

A l'inverse, les nationalistes érythréens, notamment leur aile progressiste, trouvaient leur plus sûr soutien auprès des pays socialistes : pendant des années, Cuba a armé et entraîné les combattants du F.L.E., puis du F.P.L.E. De même, l'U.R.S.S. et ses alliés européens n'ont pas mesuré leur aide, en particulier militaire, à la Somalie après l'accession au pouvoir des officiers radicaux. Or cette armée devait nécessairement envisager la reconquête de l'Ogaden, dont la population est incontestablement somalienne : cet objectif a toujours été considéré à Mogadiscio comme une mission sacrée.

Un double défi

LA chute puis la rapide élimination de la noblesse amhara ouvrait un vide vertigineux. Le régime déchu était tellement autocratique et rétrograde qu'il interdisait à toute organisation politique — même si elle avait l'intention de le soutenir — de se constituer officiellement. Les oppositions clandestines restaient régionales ou extérieures au pays (les mouvements d'étudiants à l'étranger). Aucune force politique, aucune institution ne pouvait légitimement revendiquer le pouvoir laissé vacant. La noblesse amhara stérilisait l'essentiel des richesses qu'elle accaparait : comment les nouveaux surplus seraient-ils prélevés et réinjectés dans l'économie, dans quelle voie de développement s'engagerait l'Ethiopie ?

L'élimination de la noblesse amhara, sur qui reposait tant bien que mal l'unité de l'Ethiopie, libérait de formidables forces centrifuges : la révolution ne pouvait être qu'antiféodale et anti-impériale. L'intégrité du pays pouvait-elle ou devait-elle être préservée et, si oui, sur quelles bases ? Cette chute, enfin, brouillait complètement les cartes des grandes puissances dans la corne de l'Afrique : les Etats-Unis perdaient un vieil allié ; l'Union soviétique soutenait des forces défendant des objectifs contraires aux principes qu'elle affirme défendre (intangibilité des frontières héritées de la colonisation) ou combattant un régime aux côtés duquel elle ne pouvait que se ranger au nom de « l'internationalisme prolétarien ». Quelles nouvelles positions adopteraient les grandes puissances, comment influeraient-elles sur le cours de la révolution éthiopienne ?

Avec le recul du temps, il devient évident que l'Ethiopie ne pouvait trouver un nouvel équilibre dans un cadre libéral classique. L'essentiel des moyens de production et d'échanges appartenaient à l'ancienne noblesse ou à des sociétés et commerçants étrangers. Sur l'autre bord, la faiblesse numérique de la classe ouvrière — environ soixante mille travailleurs pour une population de trente millions d'habitants, — sa faiblesse politique et organisationnelle (le syndicat unique avait été organisé avec l'aide américaine et campait sur des positions très corporatistes), excluaient le passage immédiat à un socialisme « orthodoxe » auquel aurait manqué, en plus, une pièce essentielle : le parti capable d'en revendiquer et d'en assumer la direction. Et comme toutes les forces politiques avaient retenu la leçon de leurs échecs antérieurs (l'appui populaire est indispensable pour abattre la noblesse), elles furent unanimes à choisir le « socialisme » pour objectif général de la révolution. Restait l'essentiel : en définir la nature et les voies qui permettraient de l'atteindre. Ainsi fut adopté le 20 avril 1976 le programme de la « révolution nationale démocratique ».

Son objet était de « *créer les conditions qui permettront d'assurer la transition de la société éthiopienne vers le socialisme* ». La direction du pays devait passer du gouvernement militaire provisoire — l'armée n'avait pu que remplir en partie le vide ouvert par la chute du Négus — à un large front d'organisations antiféodales, anti-impérialistes et « anticapitalisme-bureaucratique » qui recevraient immédiatement les moyens de se former, de s'organiser et de s'armer. L'une des composantes de ce front, dont il devait progressivement prendre la direction, était le parti prolétarien, à créer de toutes pièces. D'autre part, les contradictions entre les différentes nationalités étaient reconnues mais minimisées : leur solution passerait par la reconnaissance du droit à l'autodétermination, qui s'exercerait dans l'auto-administration sans qu'il soit besoin d'aller jusqu'à l'indépendance : la communauté d'intérêts des « *larges masses éthiopiennes* » devait l'emporter sur les divisions nationales.

Mais quelques mois après sa publication deux faits rendaient ce programme caduc :

— d'une part, le Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (P.R.P.E.), la plus puissante organisation se réclamant du marxisme-léninisme, la mieux organisée, la seule à être largement implantée en milieu urbain où elle rassemblait la très grande majorité des citadins politisés, refusait que cette étape frontiste se déroule sous le contrôle officiel du gouvernement militaire provisoire. Le P.R.P.E. dénonçait le « *Derg fasciste* », accusé de vouloir fourvoyer la révolution dans une impasse « *petite-bourgeoise* » sous la forme d'une dictature militaire, et exigeait la formation immédiate d'un « *gouvernement des forces populaires* » dans lequel il aurait nécessairement joué un rôle déterminant. Quittant le terrain de la seule confrontation politique, le P.R.P.E. déclenchait en septembre 1976 une guérilla urbaine, la « *terreur blanche* ». La majorité de l'intelligentsia éthiopienne passait alors dans le camp de la « *contre-révolution* ». De plus, le P.R.P.E. recrutait le gros de ses forces parmi les lycéens et les étudiants issus de la petite bourgeoisie. Celle-ci avait été privée d'une part substantielle de ses revenus par la nationalisation des logements loués, décrétée en août 1975. Frustrée d'une revanche tant attendue sur la noblesse, effrayée par la violence de la répression qui frappait ses enfants, la petite bourgeoisie basculait dans le camp de l'opposition, amputant le futur front d'un groupe social qui aurait pu jouer un rôle déterminant dans sa formation, comme la réticence de l'intelligentsia le privait d'un corps dirigeant ;

— d'autre part, les deux mouvements nationalistes les plus vigoureux rejetaient l'autonomie interne qui leur était proposée : les Erythréens exigeaient l'indépendance totale, les habitants de l'Ogaden le rattachement pur et simple à la Somalie.

La preuve était ainsi fournie que le programme de la révolution nationale démocratique n'apportait pas de réponse acceptable au double défi que lançaient le P.R.P.E. à Addis-Abeba et les mouvements nationalistes sur les marches de l'empire.

Organisations de masse et pouvoir central

AU cœur du problème : l'articulation entre la formation, le rôle, les pouvoirs des organisations de masse, considérées comme les structures primordiales « à la base », et la transformation, les fonctions et les pouvoirs des institutions centrales (armée, police, justice, administration). Fût-ce de façon détournée, la guérilla du P.R.P.E. traduisait le doute que les institutions centrales qui avaient parfaitement servi le régime impérial pourraient, après avoir été épurées de leurs éléments « réactionnaires » (armée) ou soumises à l'autorité d'officiers « progressistes » (l'Etat), fournir la force incontestée qui conduirait le pays vers le socialisme. En outre, l'intensification de la guerre en Erythrée et en Ogaden conduisait à se demander dans quelle mesure les communautés locales pourraient prendre en main leur propre destinée, puisque la revendication principale de certaines d'entre elles — l'indépendance — était fermement combattue par le pouvoir central.

Il était d'autant plus difficile de trouver une réponse adéquate à ces questions que les aspirations sociales et nationales s'exprimaient simultanément et que le pays était totalement dépourvu de traditions démocratiques. Or l'enchaînement des interventions étrangères, de quelque bord qu'elles viennent, n'ont pu que rendre plus complexe encore la recherche d'une solution négociée en Erythrée et dans l'Ogaden puisqu'elles ont abouti à donner à chaque camp les moyens d'espérer atteindre son but en écrasant militairement l'adversaire.

Les alliances se sont nouées de façon exactement symétrique par rapport à celles qui avaient été conclues avant 1974. Elles obéissent rigoureusement à la même problématique : soutenir (pour l'Est) ou affaiblir (pour l'Ouest) le régime en place à Addis-Abeba en jouant de la question nationale. L'échec — prévisible — de la tentative de créer une fédération Ethiopie - Somalie - Erythrée obligea le bloc socialiste à choisir : il abandonna ses alliés d'hier (Somalie et Erythrée) pour se ranger résolument derrière le Derg, auquel il fournit non seulement des armes mais aussi des hommes pour réoccuper l'Ogaden et passer à l'offensive en Erythrée. A l'opposé, les pays occidentaux, directement ou par l'intermédiaire de leurs alliés locaux, ont essayé d'abattre le régime d'Addis-Abeba en donnant à la Somalie le feu vert pour envoyer des troupes dans l'Ogaden et aux Erythréens les moyens de résister aux offensives de l'armée centrale.

Dans ces conditions, les contradictions relevées plus haut n'ont pu que s'aiguiser car chacun des deux termes qui les composent — institutions centrales et organisations de base — a été renforcé au point d'étendre le champ et l'intensité des luttes armées.

Prudence à l'égard des milices

LA position actuelle d'Addis-Abeba est sans équivoque : l'intégrité territoriale de l'Ethiopie n'est pas négociable. Puisque la révolution éthiopienne incarne les « *véritables aspirations* » des « *larges masses* », puisque l'indépendance des nations périphériques les ferait tomber sous la coupe de régimes « *réactionnaires* », cette indépendance est inacceptable. D'où le choix exclusif d'une riposte militaire qui, à l'évidence, ne suffit pas à apporter une réponse satisfaisante à la question nationale.

Dans le cas de l'Ogaden, ce choix ne s'est pas heurté à une opposition vigoureuse : le vieux réflexe antisomalien de la majorité des Ethiopiens et le principe de l'intangibilité des frontières ont escamoté le vrai problème. Le débat a seulement porté sur le type de réponse militaire qu'il convenait d'apporter : guerre conventionnelle ou guerre « révolutionnaire » ? Or on peut se demander si le Derg aurait survécu à la chute de Harrar. De plus, les choix de l'U.R.S.S., qui jouait sur le plan militaire un rôle déterminant, ont pesé. Enfin, l'armée régulière s'opposa énergiquement, comme le souhaitaient certains, à ce que les milices puissent devenir le noyau de la future « armée rouge » : elles sont moins bien équipées, moins bien entraînées, moins bien traitées — nourriture et salaire — que l'armée régulière, dont elles ont cependant copié l'organisation et dans laquelle leurs meilleures unités s'intègrent peu à peu ; elles sont confinées dans les tâches les plus subalternes mais souvent les plus exposées. Etait-il de toute façon tolérable, pour les institutions centrales, de donner aux organisations de base — qui accueilleront les miliciens à leur retour — une puissance militaire considérable ? Ce décalage entre ce que les miliciens attendaient de leur mission et la situation réelle qui leur fut faite est à l'origine d'affron-

SUR UN LIVRE D'ALBERT TÉVOÉDJRÉ

L'Afrique de l'espérance

VOICI un livre de combat, puissant, paradoxal (1). L'auteur vient de loin : Albert Tévoédjrè, né dans le sud du Dahomey, enfant d'une famille modeste, était étudiant à Toulouse quand apparurent les premières fissures dans l'édifice colonial. Dirigeant de la F.E.A.N.F. (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France), il se lance dans le combat. Il connaît de constants ennuis avec la police. En 1957, il écrit un livre : l'Afrique révoltée (Ed. Présence africaine), qui marquera une génération entière de colonisés.

Puis c'est l'indépendance, octroyée par de Gaulle. Dans l'Etat satellite du Dahomey, le colonisateur avait créé et savamment entretenu, au cours des décennies, le conflit entre les peuples du Nord et ceux du Sud. La France confie alors le pouvoir à un ancien instituteur du Nord : Hubert Maga. Le Sud boude. Tévoédjrè, dirigeant né à Porto-Novo (Sud), est pratiquement le seul qui, parmi les hommes de la côte, accepte le défi, dénonce ce conflit artificiel et débilitant et accepte de collaborer avec Maga. Il devient ministre de l'information, puis secrétaire général de l'Union africaine et malgache. Mais il ne s'accommode pas de la politique néocoloniale que pratiquent bon nombre de chefs d'Etat africains. Il quitte ses fonctions et s'expatrie.

C'est alors l'exil à Genève, un exil pauvre et harassant. Avec sa femme et ses trois fils, il passe quelques années difficiles, vivant dans des meubles prêtés. A l'université de Fribourg, il obtient un doctorat de sciences économiques. En 1969, il est nommé sous-directeur général de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Il dirige aujourd'hui l'Institut international d'études sociales rattaché à cette organisation.

LA Pauvreté, richesse des peuples, part d'un constat simple et effrayant : douze mille personnes meurent de faim tous les jours dans le monde. Le chômage structurel, la sous-alimentation chronique, la maladie, transforment en un calvaire sans fin l'existence de plus de deux milliards d'êtres de la périphérie du monde capitaliste. Dans cette immense aire tricontinentale, véritable réserve humaine, minière et agricole, que les oligarchies impérialistes multinationales du centre exploitent à volonté, l'Afrique occupe une place bien particulière.

L'Afrique contemporaine vit une situation contradictoire : cinquante-cinq Etats possèdent des richesses minières et agricoles qui sont parmi les plus fabuleuses de la planète. Or, la plupart de ces Etats sont d'une effrayante faiblesse. Dirigés par des hommes mis en place, dominés, manipulés par les sociétés multinationales, ils obéissent à une rationalité qui leur est dictée par le capital financier étranger. Ils sont incapables de résister à ce diktat et d'opposer à l'exploitation impérialiste une volonté d'Etat autonome, indépendante. Voici l'image qui ressort des statistiques publiées par Tévoédjrè.

Par JEAN ZIEGLER *

Les Africains ont le revenu annuel par tête d'habitant le plus faible du monde : 365 dollars. Entre les différents pays du continent (et à l'intérieur de chaque pays) la distribution du revenu est très inégale : 43 des 147 milliards du produit national africain reviennent aux pays producteurs de pétrole. Autre inégalité : l'Afrique du Sud réalise, à elle seule, un produit national brut de 30 milliards de dollars. Trente-neuf pays d'Afrique, par contre, ont un P.N.B. inférieur à 3 milliards, vingt-sept pays un P.N.B. qui est de moins de 1 milliard de dollars.

EN 1954, à Toulouse, Tévoédjrè organise, avec ses camarades de la F.E.A.N.F., les retentissantes journées « anticolonialistes ». Le problème, alors, paraissait simple. Il fallait que la France se retire, que le régime colonial prenne fin. Le problème, aujourd'hui, est infiniment plus complexe. L'ennemi est multiforme, ses stratégies d'asservissement plus intransparentes, plus violentes que jamais.

Tévoédjrè prépare patiemment la riposte. Elle tient en un programme de quatre points qui, dans le monde douillet des Nations unies où Tévoédjrè se meut depuis dix ans, va lui attirer des inimitiés implacables :

1. Il faut que cesse l'octroi, le transfert mimétique des technologies du centre à la périphérie ; il faut que soient respectés les modes de production non capitalistes. En bref : la transformation non capitaliste des sociétés africaines est une exigence de la raison ;

2. Les sociétés africaines, qui, par bien des aspects de leurs structures, sont en fait des sociétés socialistes précapitalistes (au sens où Véra Zassoulitch employait ce terme), doivent liquider les bureaucraties imitatives, étouffantes et corrompues que le colonisateur a installées et qui survivent à l'indépendance (toute fictive). Des « républiques coopératives » autogestionnaires, égalitaires, libres, qui allient la « discipline sociale » au « libre épanouissement de chacun », doivent prendre leur place ;

3. Utopie ? Non. Tévoédjrè décèle, dans les systèmes symboliques des sociétés africaines, des significations, des motivations collectives qui permettront aux hommes agressés par l'idéologie impérialiste, la rationalité marchande, de résister et également de reconquérir progressivement, par la théorie et la pratique, une autre identité, autonome ;

4. Mais l'impérialisme est un fléau planétaire. Tévoédjrè met en question la possibilité d'une véritable libération nationale. Seul un front anti-impérialiste structuré pourra détruire l'actuel système meurtrier de la division internationale du travail. Par une stratégie coordonnée des pays et des continents asservis, il aura comme tâche première d'instaurer un dialogue « offensif » avec les Etats du centre, afin d'obtenir la signature d'un « contrat de solidarité ».

Le livre de Tévoédjrè ouvre la voie à un débat passionnant : celui qui explore les possibilités d'une libération négociée des pays dominés et de la transformation non capitaliste des sociétés autochtones africaines.

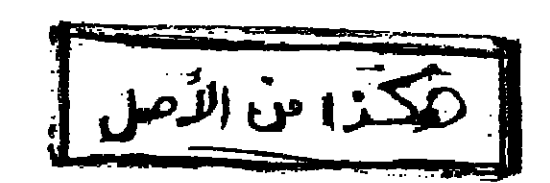
* Député socialiste de Genève au Conseil national suisse, professeur de sociologie à l'université et à l'Institut d'études du développement de Genève.

(1) A. Tévoédjrè, *la Pauvreté, richesse des peuples*, Ed. Economie et humanisme, Paris, 1978, 207 pages, 40 F. Préfaces de J. Tinbergen et Dom Helder Camara.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438



RÉVOLUTION ÉTHIOPIENNE

tements sanglants avec des soldats de l'armée régulière. La même problématique, aggravée par l'impitoyable *enchaînement* des faits, a précipité au cœur de l'empire un conflit qui n'embrassait que sa périphérie, *enfonçant* la *capitale dans* une guerre civile meurtrière.

A Addis-Abeba, *le mécontentement* populaire s'accentuait. Les produits alimentaires devenaient de plus en plus rares et chers — *officiellement leur prix* avait augmenté de 78 % entre le 1er janvier 1974 et le 1er octobre 1977 — alors que les *salaires plafonnaient. Des* centaines de milliers d'ouvriers agricoles refluaient vers les villes parce que l'application *de la réforme agraire les privait* de travail. Outre leurs appuis traditionnels, les commandos du P.R.P.E. bénéficiaient *donc du soutien* ou de la neutralité de la majorité de la population. L'impuissance des autorités à contrer la « *terreur blanche* » faisait taire la minorité restante. De telle sorte que, même si les membres du Derg *n'étaient* pas encore directement atteints, le vide qui se créait autour d'eux les condamnait à terme. C'est en désespoir de cause qu'ils acceptèrent finalement ce qu'ils avaient refusé jusque-là : armer les milices. Du coup, la contre-terreur *échappait à leur* contrôle : ces miliciens relevaient — théoriquement — de l'autorité des associations de quartier dont les dirigeants *n'accordaient* au Derg qu'un soutien mesuré. De gré ou de force, les milices obtinrent *une impunité totale pour passer à la* contre-attaque avec d'autant plus de violence et de brutalité qu'elles avaient été *recrutées sans* grand *discernement,* qu'elles étaient peu ou mal encadrées et que leurs membres avaient vécu pendant des mois dans la hantise d'être assassinés. Pour tous ceux qui se pliaient à la loi du plus fort, l'ordre des frayeurs s'inversa : les attentats du P.R.P.E. cessèrent dès le début de l'année 1978, mais ce succès sur les « *contre-révolutionnaires* » — là où le Derg avait échoué — ne conférait-il pas aux milices, *de plus en plus autonomes*, et, *derrière* elles, aux organisations de quartier, une puissance et une légitimité qui leur *permettraient de se rapprocher du* pouvoir à Addis-Abeba ?

Le Derg avait senti le danger : contraint de lâcher les armes, il tentait immédiatement de prendre le contrôle des organisations de base. Insensiblement, la « terreur rouge » glissait de son objet initial (l'élimination du P.R.P.E.) vers un *conflit* entre les organisations de quartier et les pouvoirs centraux, *le* premier *enjeu* étant l'autonomie organisée et armée de la population de la capitale ou sa soumission aux autorités gouvernementales.

A cela vint se superposer la volonté du Derg d'éliminer, *ou au moins de neutraliser*, les militants du deuxième grand mouvement politique se réclamant du *marxisme-léninisme : le* MEISON (*Mouvement* socialiste panéthiopien). Ce parti avait accordé son « *soutien critique* » au Derg *auprès duquel il jouait un rôle politique* fondamental. Il était à l'origine des grandes réformes promulguées par la révolution *et avait animé* la *création des organisations* de masse, où il disposait de très fortes positions. Mais, dénonçant le *risque imminent d'un* « *coup d'Etat de droite* », il passait à la clandestinité au mois d'août 1977. Ainsi les alliés d'hier contre la « *terreur blanche* » — *organisations de* quartier, Derg, MEISON — devenaient des adversaires qui ne s'affrontent pas encore officiellement mais se livrent *secrètement* une guerre acharnée. Cependant les organisations de quartier sont si fragiles, chaque groupe politique *si* soucieux de devenir le futur grand *parti prolétarien*, le discours politique officiel si irréel que, dans cette guerre de l'ombre, la plupart des protagonistes s'efforcent beaucoup *moins de mobiliser par la conviction que d'enrôler par la terreur.*

La forme prise par la guerre en Ogaden et en Erythrée s'ajoute aux « terreurs » successives à Addis-Abeba pour clarifier la situation dans les institutions centrales. L'autorité du lieutenant-colonel Menglstu Hailé Mariam semble peu contestée au sein du Derg après les épurations successives qui l'ont amputé de près de la moitié de ses membres. Il a affirmé son autorité sur une armée renforcée, épurée, et sur l'administration. Le vide à la tête de l'Etat *provoqué par* la chute de l'aristocratie paraît être comblé. D'autre part, après les coups très durs qui ont frappé le MEISON et surtout le P.R.P.E., les mouvements politiques « civils » sont très affaiblis. En leur lieu et place émerge avec de plus en plus de vigueur le Seddeth, un parti créé par le président du Derg, placé sous son autorité directe, *et qui se livre à un recrutement accéléré* parmi les officiers et les cadres de l'administration.

Mais les conflits que posait la naissance d'un pouvoir central unique, cristallisés à Addis-Abeba et sur les frontières de l'empire, *laissaient* entre les deux un espace libre dans lequel les campagnes ont érigé une autonomie organisée qu'elles considèrent comme l'acquis politique essentiel de leur révolution.

Paysans et communautés locales

LES paysans éthiopiens — 90 % de la population — forment en effet la seule classe sociale organisée « à la base ». Cette structuration avait des fondements solides : les associations d'entraide traditionnelles. Elle fut lancée par Addis-Abeba lorsque le Derg promulgua les deux grandes lois de la réforme agraire et envoya les étudiants « réveiller » les campagnes. Elle avait un objectif bien précis et tangible : éliminer les grands propriétaires, abolir la servitude, en finir avec les relations séculaires d'exploitation et d'oppression qui *prévalaient* entre l'Etat amharique, fédéral, colonial, et la paysannerie. Le moteur de la révolution *rurale fut la combinaison de l'égalitarisme* et de l'autonomie.

Sous la pression des paysans les plus pauvres, la *redistribution égalitaire des* droits de culture sur des terres qui sont désormais propriété publique est en cours ou s'amorce. L'application de la réforme agraire, avancée dans le Sud, plus en retard dans le Nord, est loin d'être terminée et continue de provoquer d'âpres luttes dans le champ clos de chaque *communauté rurale que l'élimination des* landlords a rendue presque homogène. Car l'association de paysans a toute autorité en matière foncière. *De fait,* sa compétence s'exerce pratiquement dans tous les domaines : politique, économique, administratif, judiciaire, de police. Elle encadre une communauté qui se gouverne elle-même et tend à se donner progressivement les moyens de son propre développement économique et social. C'est ainsi que de nombreuses associations ont construit leur école, leur centre sanitaire, leur moulin, leur magasin de *stockage,* et *créé leur coopérative de* services, le plus souvent avec une aide tout à fait minime de l'Etat.

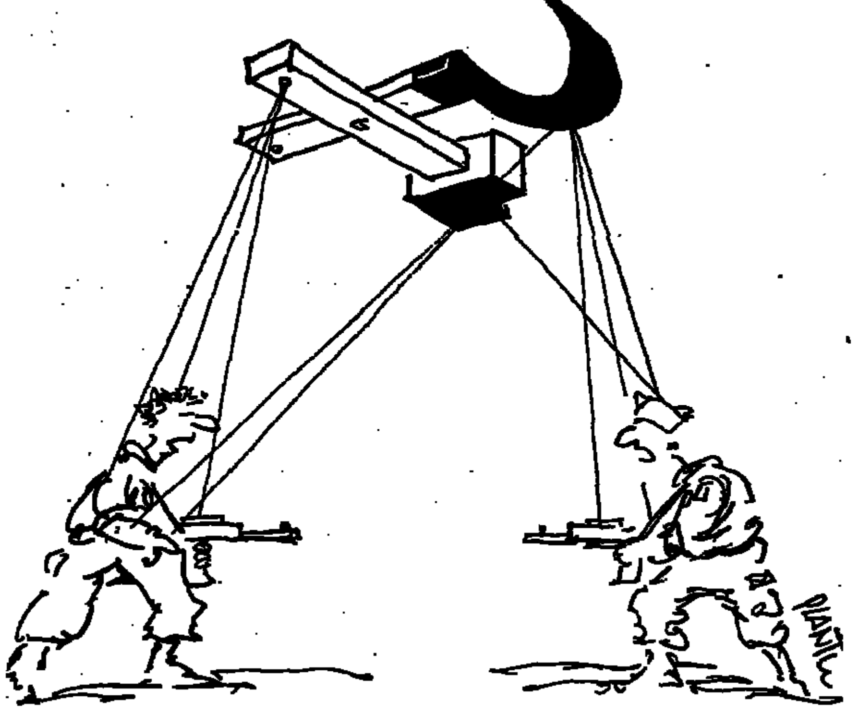
En quatre ans de révolution, les campagnes se sont radicalement transformées. Le revenu de la paysannerie a augmenté, d'après des estimations sérieuses, de 40 % en moyenne : dans la plupart des cas, un paysan ne paye plus que de 15 à 20 F d'impôts par an. Il est passé du servage et du colonialisme le plus rétrogrades à une maîtrise réelle de sa vie quotidienne. Les campagnes veulent accroître leurs revenus et renforcer leur statut actuel. Mais la puissance de l'égalitarisme aboutit à réduire les surfaces exploitées à des lots de petite dimension. *Cette agriculture parcellisée,* ce communalisme rural pourraient-ils évoluer vers des structures et des méthodes plus *modernes, qui supposent l'exploitation en* commun sur des terres remembrées ?

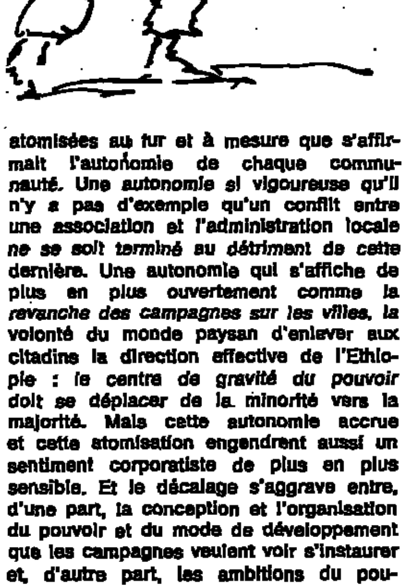
Le désir de devenir enfin maître chez soi est si fort que chaque association de paysans s'est repliée sur elle-même pour s'organiser. Les campagnes se sont atomisées au fur et à mesure que s'affirmait l'autonomie de chaque *communauté.* Une *autonomie si vigoureuse qu'il* n'y a pas d'exemple qu'un conflit entre une *association* et l'administration locale *ne se soit terminé au détriment de cette* dernière. Une autonomie qui s'affiche de plus en plus ouvertement comme la *revanche des campagnes sur les villes,* la volonté du monde paysan d'enlever aux citadins la direction effective de l'Ethiopie : *le centre de gravité du pouvoir* doit *se déplacer* de la minorité vers la majorité. Mais cette autonomie accrue et cette atomisation engendrent aussi un sentiment corporatiste de plus en plus sensible. Et le décalage s'aggrave entre, d'une part, la conception et l'organisation du pouvoir et du mode de développement que les campagnes veulent voir s'instaurer et, d'autre part, les ambitions du pouvoir central qui s'affirme à Addis-Abeba. La *révolution éthiopienne* va ainsi se trouver au pied du mur que lui cachait la parenthèse ouverte par l'« invasion *somalienne* ».

Les autorités gouvernementales répètent que la naissance du grand parti révolutionnaire à qui reviendra la direction de la société éthiopienne est imminente : le Seddeth va être officialisé. Mais il n'est qu'un appendice des institutions centrales. Quelle place sera dévolue, dans ce futur centre de tous les pouvoirs, aux dirigeants des organisations « de base », dont l'autorité et la représentativité sont *incontestables car elles émanent de la* quasi-totalité de la population ? Comment concilier un développement centralisé et planifié, contrôlé par les structures nationales, obligeant l'Etat à prélever sur les *campagnes des surplus qu'il répartirait* sous sa seule autorité, quand les associations de paysans veulent au contraire assurer, chacune et directement, *le développement de la communauté qu'elles* encadrent ? Un compromis *peut-il s'établir entre un pouvoir central qui s'affirme au* moins aussi jacobin que son prédécesseur et des forces centrifuges de mieux en *mieux armées et organisées ? Les* pays du bloc socialiste iront-ils jusqu'à fournir au Derg les moyens de régler la « question érythréenne » comme *celui-ci semble* l'entendre, c'est-à-dire en exterminant les militants des mouvements de libération, avec toutes les conséquences qu'inévitablement subirait toute la population ? Et, dans ce cas, de quelle latitude disposerait encore le pouvoir central pour conduire comme il l'entend les affaires du *pays* ?

Seule l'invention d'institutions tout à fait originales pourrait permettre de surmonter *ces contradictions qui, en s'aggravant,* rendent de plus en plus périlleux l'avenir révolutionnaire de l'Ethiopie. Depuis le *début de la « terreur rouge », tout débat* idéologique est, en fait, interdit ou impossible. Le discours politique officiel devient un non-sens parce qu'il se situe en dehors des problèmes que doit affronter la révolution éthiopienne. Dans ces conditions, comment celle-ci pourrait-elle seulement entendre et laisser s'exprimer tous ceux au nom desquels elle est censée se faire ?

RENE LEFORT.





BIBLIOGRAPHIE

- *BLACK FIRE !* par *Michael Raeburn* avec une analyse d'Anthony Wilkinson : la lutte armée que mènent en Rhodésie les diverses composantes du Front patriotique (ZANU et ZAPU) est présentée ici sous une forme vivante et romancée par un journaliste rhodésien opposé au régime raciste. En cinq « histoires », il en retrace l'évolution et les péripéties de ses débuts, en 1964, à nos jours. L'analyse historique et politique de M. Wilkinson complète heureusement ces récits et éclaire les rapports souvent complexes entre les différentes organisations de guérilla. *(Julian Friedmann, Londres, 1978,* 243 pages, 6,95 livres.)
- LE PARI INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE, par *Jean-Paul Gardinier : l'Afrique* noire est bien partie, pour peu qu'elle s'inspire du modèle économique ouest-européen, de son libéralisme et de ses conseils... L'Europe, de son côté, doit prendre conscience des immenses possibilités de développement industriel que lui offre l'Afrique. Telle est l'interprétation résolument optimiste que l'auteur présente des accords de Lomé associant les pays A.C.P. à ceux de la C.E.E. (*Ed. France-Empire,* Paris, 1977, 343 pages, 38 F.)
- UN CULTE DE POSSESSION A MADAGASCAR : *LE TROMBA,* par *Jean-Marie Estrade* : missionnaire sur la côte malgache, l'auteur y a beaucoup fréquenté les adeptes d'un culte de possession ancien et toujours *bien* vivant : à l'exception d'une petite poignée de charlatans, les maîtres-possédés qu'il a rencontrés sont admirables d'humanisme et de sagesse. Des tableaux, un lexique et des photos complètent cette étude établie en sympathie avec ceux qui en sont l'objet. (Ed. Anthropos, Paris, 1977, 390 pages, 65 F.)
- MANDAT D'ARRET POUR CAUSE D'ELECTIONS, par Abel Eyinga : pour s'être présenté de Paris aux élections présidentielles de 1970, l'auteur, militant d'opposition camerounais, s'est vu condamner à cinq ans de prison dans son pays et expulser de France. Dans ce dossier, il rappelle son histoire, présente le Programme et les Lettres aux Camerounais, véritable samizdat africain qui constitua l'essentiel de sa campagne, et dresse le bilan, en forme de réquisitoire, du régime du président Ahidjo. (Ed. L'Harmattan, Paris, 1978, 250 pages, 42 F.)

Intérêts financiers et lutte contre l'apartheid

LE POIDS DES INVESTISSEMENTS AMÉRICAINS EN AFRIQUE DU SUD

Par TAMI HULTMAN et REED KRAMER *

POUR la première fois cette année, le « voyage d'information » qu'organise régulièrement depuis 1963 la société Time Inc. — éditrice du magazine américain *Time* — incluait l'Afrique dans son programme. Une trentaine de hauts responsables appartenant aux plus grandes sociétés américaines précédèrent ainsi, fin mars, M. James Carter sur le continent noir. Mais M. Carter était aussi le premier président des Etats-Unis en exercice à se rendre au sud du Sahara. Cette double innovation illustre l'intérêt croissant qui se manifeste outre-Atlantique pour les affaires africaines, en particulier celles des pays sous domination blanche où, par comparaison avec ce qui se passe dans des pays comme le Zaïre, la situation politique paraîtra tout de même moins critique à court terme pour les intérêts de l'Occident. Malgré l'apartheid en Afrique du Sud ; malgré la difficulté des négociations sur l'avenir de la Rhodésie et de la Namibie.

Durant leur voyage d'étude, les hommes d'affaires envoyés par Time Inc. en Afrique australe étaient conviés à s'intéresser spécialement aux *« problèmes politiques et sociaux dominants et sujets à controverse »*. Bon nombre des sociétés qu'ils représentaient ont, en effet, investi des capitaux en Afrique du Sud.

Les Américains doivent-ils maintenant retirer leurs investissements de ce pays ou bien, au contraire, se servir de l'influence qu'ils en tirent sur place pour favoriser un changement ? Voilà près d'une décennie qu'on débat de la question dans les milieux hostiles à l'apartheid, et il semble que les partisans de la première solution gagnent du terrain. Ainsi, à la fin du mois de février, le conseil exécutif de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. a invité les sociétés américaines à se dissocier immédiatement de leurs filiales sud-africaines et à rompre tout lien avec les firmes sud-africaines. Le même mois, l'Assemblée de l'Etat du Michigan avait voté sans opposition une résolution demandant au Congrès et au président d'imposer des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Autre indice, l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur (N.A.A.C.P.) s'est prononcée pour la première fois cette année en faveur d'un retrait total de tous les intérêts américains d'Afrique du Sud, et avec elle un certain nombre de leaders noirs qui ne s'étaient guère manifestés jusqu'ici — tel l'historien John Hope Franklin, de l'université de Chicago. Pour sa part, le sénateur Dick Clark (démocrate, élu dans l'Iowa) qui, en tant que président de la sous-commission des affaires étrangères du Sénat, avait déjà demandé aux sociétés américaines d'abroger les pratiques de discrimination raciale dans le travail, a maintenant invité le président Carter à modifier la politique américaine de manière à *« décourager activement les investissements étrangers américains en Afrique du Sud »*. Dans les églises, les universités et les syndicats, un vaste mouvement de protestation a pris naissance et porte déjà ses fruits.

Outre les campagnes menées auprès des actionnaires, le climat de troubles qui règne en Afrique du Sud contribue à peser sur les plans à long terme des sociétés américaines. Pour l'investisseur américain, l'Afrique du Sud n'est déjà plus *« l'un de ces rares havres où les profits sont élevés et les problèmes peu importants »* dont parlait *Fortune* en 1972 et où, faut-il ajouter, les profits annuels atteignaient le taux de 22 % durant la précédente décennie, soit plus du double de la moyenne mondiale à la même période. En 1975 et 1976, le taux des profits tirés des activités en Afrique du Sud est descendu à 10,5 %, tandis que la moyenne mondiale restait à peu près la même. Et plutôt que de réinvestir 60 % de leurs revenus sur place comme naguère, les sociétés américaines préfèrent maintenant en rapatrier 65 %. En 1976, les investissements américains en Afrique du Sud n'ont augmenté que de 5,5 %, alors que les trois années précédentes ils avaient crû en moyenne de 24 %.

Le gouvernement sud-africain est évidemment très sensible aux initiatives américaines, même de portée réduite, car leurs répercussions dans le monde des affaires est à la mesure de la position dominante des Etats-Unis dans l'économie mondiale. Quand la société britannique de construction Neil Wates décida de ne plus investir en Afrique du Sud en 1970, cette décision de haute portée morale eut peu d'effets économiques en réalité, bien que les Noirs sud-africains l'aient saluée comme un signe d'encouragement. Mais quand la firme Polaroïd annonça, en novembre dernier, qu'elle ne fournirait plus son distributeur de Johannesburg en produits photographiques destinés à la vente, le *Financial Mail* déplora cette *« décision dramatique »* de la firme de Boston, jugée de *« mauvais augure pour la confiance placée outre-mer dans ce pays »*. Et cela en dépit du fait que Polaroïd n'avait ni investissement direct ni personnel employé là-bas.

Les pressions publiques et le déclin du taux de profit affectent aussi les investissements des autres partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud : Grande-Bretagne, France, Canada, Allemagne de l'Ouest et Japon. Ces derniers mois, l'Allemagne de l'Ouest et le Canada ont limité les garanties accordées par le gouvernement aux crédits à l'exportation et, de son côté, la France a annulé ses contrats de vente d'armes. A l'intention des sociétés qui ont des activités en Afrique du Sud, la Communauté économique européenne a adopté un « code de conduite » sensiblement plus rigoureux qu'une mesure similaire prise six mois plus tôt en Amérique à l'initiative de M. Leon Sullivan, pasteur noir et membre du conseil d'administration de la société General Motors : le « manifeste Sullivan », auquel cinquante-quatre firmes ont souscrit jusqu'à présent, oblige les signataires à cesser toute pratique discriminatoire mais il ne fait aucune mention des droits syndicaux. On dit parfois, et non sans raison, que ces mesures sont davantage destinées à produire des effets de propagande qu'elles n'ont de portée politique réelle ; de fait, les signataires du « manifeste Sullivan » n'ont pas encore fait grand-chose pour honorer leurs engagements tandis que les restrictions décrétées par les Canadiens, d'autre part, ont beaucoup moins d'ampleur que prévu.

Il reste que l'inquiétude a pénétré les milieux d'affaires alors que l'Afrique du Sud est de plus en plus dépendante de l'étranger pour couvrir ses besoins en capitaux. Son endettement a triplé de 1974 à 1976 et, dans le même temps, la part de la dette extérieure est passée de 15 % à 32 % du total de l'investissement étranger (1). Un fait sans précédent s'est produit l'an dernier : l'économie a subi une perte nette de 1,2 milliard de dollars de capitaux étrangers (2). On imagine les conséquences désastreuses qui pourraient en résulter si cette tendance devait se prolonger.

Une économie construite avec l'aide de l'étranger

CAR sans l'aide reçue de l'étranger au cours des trente dernières années, l'Afrique du Sud ne serait jamais devenue ce géant économique et militaire qu'elle représente aujourd'hui à l'échelle du continent africain, fournissant à elle seule 30 % de la production industrielle de toute l'Afrique alors qu'elle ne comprend guère plus de 5 à 6 % de sa superficie et de sa population. Tandis que l'économie croissait de 4,9 % l'an en termes réels (pourcentage corrigé pour tenir compte de l'inflation) — seul le Japon a connu un essor plus rapide depuis la guerre, — les investissements étrangers, eux, progressaient de 10 % l'an.

Durant cette période, le flux net de capitaux étrangers a été suffisant pour contrebalancer d'importants déséquilibres commerciaux tout en permettant aux réserves de change d'augmenter de 370 millions de dollars. Si l'on préfère d'autres éléments de comparaison, on dira que le flux net des capitaux a été suffisant, durant la décennie précédant l'année 1977, pour couvrir au moins 80 % des achats de pétrole et d'équipements militaires, pourtant en augmentation constante (3).

Les investissements directs des Etats-Unis se sont accrus encore plus rapidement, passant de 105 millions de dollars en 1947 à 1,7 milliard aujourd'hui. Plus de trois cents sociétés américaines, employant cent mille personnes, représentent 17 % du capital étranger et une proportion bien plus considérable encore de la technologie importée. Leurs activités sont fortement concentrées dans les secteurs stratégiques du pétrole, de l'automobile, des calculateurs, de l'électronique, du caoutchouc et des équipements lourds. En outre, les banques américaines ont octroyé 2,2 milliards de dollars de prêts à l'Afrique du Sud ; les Etats-Unis sont maintenant son premier fournisseur et il existe entre les deux pays toute une gamme de liens officiels, tels que les 200 millions de dollars de garanties octroyées par l'Export-Import Bank, les 472 millions de dollars accordés par l'Amérique au Fonds monétaire à titre de soutien pour l'aide à l'Afrique du Sud ou encore un important programme de coopération nucléaire.

Tout ce flot d'argent et de connaissances a contribué à transformer l'économie sud-africaine, autrefois fondée sur l'exportation de ses produits miniers et agricoles, aujourd'hui dotée d'une industrie diversifiée. Mais bien qu'elle domine puissamment ses voisins africains, la nation sud-africaine continue à dépendre des finances et de la technologie occidentales pour assurer la poursuite de sa croissance économique.

La technologie offre peut-être la meilleure illustration de cette dépendance persistante à l'égard de l'étranger, malgré l'essor de l'économie. Précisément, d'ailleurs, parce que l'expansion fut en grande partie alimentée de l'étranger. Selon une étude effectuée l'an dernier par l'université du Natal et portant sur 282 sociétés locales ou appartenant à des étrangers, la plupart de ces entreprises utilisent surtout des techniques de production importées. Une enquête menée d'autre part par l'économiste britannique John Suckling sur la période de 1957 à 1972 montre que la technologie étrangère a contribué dans la proportion étonnante de 60 % à la croissance économique du pays. *« Nous dépendons totalement des Etats-Unis*, déclarait en 1971 M. C. Cotton, le directeur général de Burroughs pour l'Afrique du Sud ; *et si nous n'avions plus accès à la technologie occidentale des calculateurs, l'économie risquerait d'être paralysée. »*

Cette association entre Pretoria et l'Occident industrialisé a pour effet d'obliger les gouvernements noirs des pays voisins à se tourner vers Pretoria pour trouver les capitaux et les produits d'importation dont ils ont besoin. Entre l'Afrique du Sud et les autres pays africains, le commerce atteint quelque 500 millions de dollars. Un demi-million de citoyens du Botswana, du Lesotho, du Swaziland, du Malawi et du Mozambique — tous trop pauvres pour nourrir leurs populations — vont s'employer dans les mines sud-africaines où ils doivent subir la législation raciste. Tout aussi faibles sur le plan militaire, les nations de l'Afrique australe savent que les forces sud-africaines peuvent à tout moment envahir leurs territoires, comme cela s'est déjà produit en Angola en 1975.

Les sociétés ayant des intérêts en Afrique du Sud laissent entendre que leur rôle est, en fin de compte, bénéfique : *« Nous pensons que la meilleure façon de procéder et d'essayer d'aider les gens à trouver un emploi »*, dit M. William Morris, de Control Data, reprenant à cette occasion un argument répandu dans les milieux d'affaires et selon lequel les investissements américains fournissent du travail — et par conséquent les moyens de progresser dans la vie — aux Noirs sud-africains qui, autrement, resteraient rivés dans leur pauvreté. Pourtant, l'histoire de l'après-guerre montre que la réalité n'est pas aussi simple.

Car en Afrique du Sud — comme en bien d'autres pays — les capitaux étrangers s'investissent pour la plupart dans des secteurs qui demandent

LES RICHESSES MINERALES DE L'AFRIQUE DU SUD

	% des réserves mond.	% des réserves du monde non comm.
Manganèse	48	85
Or	49	60
Vanadium	64	95
Chrome	83	85
Platine	83	89

beaucoup plus d'équipements que de main-d'œuvre humaine. Le pays a ainsi réalisé sa croissance économique tout en maintenant une vaste réserve de main-d'œuvre africaine hors des circuits du travail et de la formation. On a calculé qu'entre 1970 et 1974, donc en période d'expansion économique rapide et d'afflux des capitaux étrangers, le nombre des chômeurs s'est élevé d'au moins 475 000 (4). La première enquête gouvernementale sur le chômage des Noirs a été publiée à la fin du mois de janvier : d'après elle, 12,4 % de la population noire active sont actuellement sans emploi. Mais des études menées dans les milieux universitaires, comme celle qui vient d'être réalisée par l'université du Natal, concluent à un pourcentage de chômeurs deux fois plus fort.

Dans ces conditions, le gouvernement peut mettre en œuvre ses plans visant à expédier les Africains « en surnombre » dans les bantoustans, conformément au grand dessein de l'apartheid voulant que ces réserves rurales soient censées accéder un jour à l'indépendance. Les programmes de réinstallation se poursuivent sans répit depuis plus de dix ans, au point qu'aujourd'hui presque la moitié des Africains — qui représentent 70 % de la population totale — résident déjà dans les zones allouées aux bantoustans et qui ne représentent pas plus de 13 % de la superficie totale de l'Afrique du Sud. Déjà, la densité démographique est presque trois fois et demie plus forte dans ces régions déshéritées que dans les zones réservées aux Blancs. Le *Financial Mail* est ainsi conduit à s'inquiéter : *« Si l'on continue d'envoyer les gens sans emploi dans les bantoustans, ceux-ci risquent de se transformer rapidement en taudis ruraux »*. D'autres diront que c'est déjà chose faite depuis longtemps. Car rien ne prouve, au contraire, que les investissements et la croissance ont tant soit peu freiné la détérioration continuelle des conditions de vie des Noirs sud-africains.

Par exemple, les statistiques médicales disponibles révèlent l'existence d'une véritable calamité sociale sur le plan de la santé. La tuberculose, dont la fréquence varie, on le sait, avec le niveau de vie, progresse par vagues d'épidémies depuis vingt ans. Chaque année, des dizaines de milliers de nouveaux cas sont déclarés, et les médecins estiment qu'elle est de cinq à dix fois plus répandue que ne l'indiquent les chiffres officiels. Des maladies dues à la malnutrition, telle que la pellagre et le kwashiorkor, pratiquement inconnues autrefois, avant l'industrialisation rapide du pays, sont elles aussi en augmentation. *« Pour nous, médecins des régions urbaines blanches, c'est un fait frappant et qui nous ouvre les yeux*, déclare un docteur au *Star* de Johannesburg tout en demandant qu'on ne cite pas son nom. *Dans les villes, nous n'avons vraiment aucune idée de ce qui se passe derrière le « mur blanc »... Notre héritage socio-économique nous tient à l'abri de ces réalités. »*

Une enquête sur le niveau de vie des Africains, publiée par John Sackur dans le *Times* de Londres en 1971, montrait que, par suite de l'accroissement de la pauvreté dans les campagnes, le revenu réel par tête des Noirs avait baissé de 1958 à 1970, et cela bien que la proportion des Africains employés dans l'industrie ait constamment augmenté. Durant les années d'expansion rapide, de 1966 à 1971, qui virent les investissements étrangers croître annuellement de 12 %, l'écart entre les salaires des mineurs blancs et noirs s'est creusé, le rapport passant de 17,5 pour 1 à 20,3 pour 1. Dans l'industrie manufacturière, le rapport a également augmenté, de 5,1 pour 1 à 5,7 pour 1.

La signification qu'il convient d'attribuer à ces chiffres est matière à discussion, car les spécialistes de l'économie sud-africaine sont loin d'avoir tous la même opinion quant aux avantages de la croissance économique pour les Africains. Le professeur Merle Lipton, de l'université du Sussex, admet que l'écart entre les salaires des Blancs et ceux des Noirs s'est creusé jusqu'en 1970, mais il estime néanmoins que *« les Noirs ont profité de la croissance, à la fois en termes absolus et, depuis 1970, même en termes relatifs »* (5). De la même manière, M. Aubrey Dickman, économiste de l'Anglo-American Corporation, déclare que le rapport des salaires, compte tenu de l'inflation et des impôts, s'est réduit de 9 % de 1972 à 1976 (6).

En revanche, ceux qui ne partagent pas ce point de vue sur les effets positifs de la croissance pour les Noirs font valoir que ces gains apparents sont érodés de différentes manières. Par exemple, le coût de la vie pour les Africains vivant à Soweto s'est élevé plus rapidement en 1977 — de 16 %, selon une étude de la chambre de commerce de Johannesburg — que l'indice officiel des prix à la consommation — qui a crû de 11 %. En outre, il est probable, selon eux, que les chiffres concernant le revenu par tête sont erronés du fait d'une sous-évaluation de l'augmentation de la population africaine.

A qui profite la croissance ?

D'UNE manière plus significative, ces critiques font remarquer que l'écart des salaires, après s'être creusé durant une longue période d'industrialisation rapide, ne commença à se combler qu'après que les travailleurs africains eurent entrepris une série de grèves en 1973 ; l'amélioration se serait ensuite poursuivie, même pendant les récentes années de récession qui virent les investissements étrangers se ralentir. Ce qui, selon eux, prouverait que la croissance économique n'a pas grand-chose à voir avec l'amélioration des conditions de vie des Noirs : la légère augmentation des salaires serait bien davantage due aux revendications militantes des travailleurs et aux initiatives de ceux qui, à l'étranger, firent pression sur les investisseurs.

Il n'est pas sûr, d'autre part, que les mesures à long terme que les sociétés américaines se proposent de prendre pour améliorer le statut de leurs travailleurs noirs, aient beaucoup d'effets pratiques. Les cinquante-quatre firmes qui ont souscrit au « manifeste Sullivan » n'emploient que trente mille Africains, ce qui est une proportion minime si l'on songe à l'immense pauvreté de la population africaine dans son ensemble. Plaidant en faveur de l'accroissement des investissements étrangers, le *Financial Mail* signale que, même avec un taux de croissance de 4 % (le taux n'a été que de 1,6 % l'an dernier en Afrique du Sud), il faudrait plus d'un siècle pour que le niveau de vie sud-africain rattrape celui de la Grande-Bretagne aujourd'hui. Et sans doute les Africains se trouveraient-ils encore au-dessous de la moyenne globale.

En général, on prétend qu'un retrait des sociétés occidentales établies en Afrique du Sud affecterait en priorité la population noire. Mais en réalité, il semble bien que ce seraient d'abord les Blancs qui subiraient les conséquences d'une défection importante des capitaux étrangers. En effet, privé de ces capitaux et de la technologie occidentale, le gouvernement serait obligé d'encourager l'épargne domestique, au moyen de la fiscalité et d'une réduction des dépenses de consommation, pour être en mesure de financer les besoins de la défense, les importations et les investissements. Il lui faudrait aussi rationaliser l'économie, ce qui pourrait l'obliger à former davantage de travailleurs noirs et à leur accorder davantage d'emplois hautement qualifiés. Sans doute le chômage s'étendrait-il quelque peu parmi les Noirs, mais ce seraient les Blancs qui seraient affectés par la baisse spectaculaire du niveau de vie puisque eux seuls, parmi les différents groupes raciaux, sont assez riches pour être en mesure de réduire leur consommation.

Leur intransigeance s'en trouverait-elle renforcée, ou bien en viendraient-ils à admettre la nécessité de réformes en matière de politique raciale ? Ceux qui rangent tous les Blancs d'Afrique du Sud — et en particulier les Afrikaaners — dans un même bloc uni et fanatique, prêt à lutter jusqu'à la mort pour défendre l'idée de la suprématie blanche, pensent naturellement que les pressions de l'extérieur ne pourraient que renforcer leur détermination. D'autres estiment que cette intransigeance des Blancs n'a pas été provoquée par un excès de pressions mais, au contraire, par une insuffisante fermeté à leur égard.

Dans cette affaire, le gouvernement sud-africain et les militants de l'opposition noire sont au moins d'accord sur un point : le rôle que joue le capital étranger en faveur de la domination blanche. A tort ou à raison, la plupart des Noirs, après un siècle de protestations, sont convaincus que le changement ne pourra pas se faire sans violence, spécialement quand le gouvernement peut compter sur le soutien de l'étranger pour résister aux pressions internes. La conviction la plus répandue, et dont les groupes de la Conscience noire (7) et les mouvements de libération interdits se font les interprètes, c'est que seule une mise à l'écart économique, politique et culturelle pourrait ouvrir des perspectives de changement substantiel tout en permettant de faire l'économie d'une guerre longue et sanglante : *« Si cette méthode doit abréger le bain de sang, les souffrances qui en résulteront pour nous sont un prix que nous sommes prêts à payer »*, a dit Albert Luthuli, prix Nobel de la paix, en lançant son appel au boycottage de l'Afrique du Sud.

En revanche, pour le gouvernement et tous ceux qui le soutiennent, le moindre signe indiquant que les sociétés américaines continueront à tenir leur rôle dans l'économie est un encouragement moral décisif, une incitation à poursuivre dans la même voie. *« Nous devrions bien apprendre à traiter le bruit et la fureur des activistes avec le mépris qu'ils méritent, tout comme le firent les hommes d'affaires d'Amérique »*, déclarait un commentateur de la Société sud-africaine de radiodiffusion au moment où M. Henry Ford II, de passage en Afrique du Sud en janvier, annonçait que la société Ford resterait en Afrique du Sud. *« Merci, M. Ford ! »*, titra alors, sur toute la largeur de sa première page, le journal progouvernemental, *The Citizen*...

LES PRINCIPALES SOCIETES AMERICAINES OPERANT EN AFRIQUE DU SUD — 1977

	AVOIRS	VENTES
Mobil	350	500
Ford	250	280
General Motors	220	250
Caltex (Texaco et Standard Oil California)	200	500
Newmont Mining	100	88
International Harvester	100	55
I.B.M.	85	163
General Electric	60	79
Goodyear	58	44
Union Carbide	55 *	25
Firestone	30 *	n.d.
Deere	30	50
Chrysler	29	47
Phelps Dodge	25	—
Dresser	25	35
Kimberly Clark	20	22
Colgate Palmolive	18	48
Johnson and Johnson	15-20	35
Exxon	16	110
Caterpillar	15	120
Ingersoll Rand	15	30
International Telephone and Telegraph	10-20 *	n.d.
Kennecott	75 **	—
TOTAL	1 726	2 481

Le montant des avoirs, soit 1 726 millions de dollars, détenus par ces vingt-trois sociétés représente une estimation de 66 % du total des investissements directs des Etats-Unis en Afrique du Sud au prix du marché. La valeur comptable des investissements directs américains en 1976 était de 1 665 millions de dollars. Le total des ventes (2 481 millions de dollars) représente probablement de 60 à 70 % de l'ensemble des ventes effectuées par des filiales américaines.

* Estimation. ** Projet en cours. n.d. : chiffre non disponible.

Source : La plupart des chiffres proviennent de données fournies par les sociétés à l'Investor Responsibility Research Center de Washington D.C. Estimations et corrections faites par les soins des auteurs de cet article, sur la base de recherches effectuées en Afrique du Sud et aux Etats-Unis.

* Journalistes à *Africa News Service*.

(1) Une étude détaillée du « Crédit international et l'Afrique du Sud *(International Credit and South Africa)*, préparée par William Raidford, analyste de la bibliothèque du Congrès, a été publiée en janvier 1978 par la sous-commission des relations étrangères du Sénat dans un rapport intitulé *U.S. Corporate Interests in South Africa*. On y lit notamment que « *la tendance à recourir aux liquidités semble témoigner du sentiment des investisseurs qu'à long terme l'Afrique du Sud est devenue moins sûre pour l'investissement en 1976 qu'elle ne l'était en 1974* »

(2) L'ampleur de ce phénomène s'explique surtout par la sortie des fonds à court terme et par l'importance des paiements au titre du service de la dette. Aucun crédit en euromonnaie n'a été enregistré en 1977, mais l'Afrique du Sud s'est arrangée pour emprunter l'argent dont elle avait besoin d'urgence en émettant des obligations et en contractant des prêts dans le secteur privé — surtout des prêts à court terme, qui représentent une formule plus coûteuse et obligent l'emprunteur à solliciter plus fréquemment le marché du crédit.

(3) L'Afrique du Sud dépense environ les deux tiers de son budget de défense outre-mer. Sa facture pétrolière annuelle se monte actuellement à 1 500 millions de dollars environ, contre 1 000 millions de dollars en 1975, 250 millions au début des années 70 et 200 millions à la fin des années 60.

(4) Source : *South African Labour Bulletin*, octobre 1976, tableau B, page 5.

(5) Merle Lipton, « L'investissement britannique en Afrique du Sud : un « engagement constructif » est-il possible ? », in *South African Labour Bulletin*, octobre 1976

(6) *Optima*, janvier 1978

(7) Sur la conscience noire, voir l'article de René Lefort, dans *le Monde diplomatique*, novembre 1977.

Source : Département des mines du gouvernement sud-africain, cité par *Newsweek* du 10 avril 1978.

LE ZAÏRE, PARI PERDU ?

La dépendance et la fragilité

(Suite de la première page)

Bien que la moitié des investisseurs soient étrangers, il est fait largement appel à l'autofinancement et à des sources de financement locales. Selon le Fonds *monétaire international* (F.M.I.), 82 % des investissements bénéficiant des dispositions prévues au code entre 1969 et 1972 étaient financés par des sources locales. Une part importante de ce financement est assurée par l'Etat zaïrois, mais celui-ci *n'a pu jouer* ce rôle qu'en s'endettant considérablement à l'étranger, ce qui renforce la dépendance du pays à l'égard des groupes financiers étrangers privés *qui interviennent en 1974 pour les trois* quarts du montant de la dette, alors qu'ils ne représentaient même *pas* 10 % en 1970.

Cette dépendance financière n'est pas équilibrée, fût-ce partiellement, par la mise en place d'un appareil de production *plus* autocentré : l'absence totale de planification en ce sens et la corruption permettent, au contraire, aux partenaires étrangers *de vendre ou d'installer* n'importe quel équipement. Certains de ces biens accroissent la dépendance par les fournitures d'approvisionnements et de pièces de rechange ou par l'envoi de techniciens étrangers (Maluku importe de la ferraille, Sotexki importe du textile synthétique *de France...*) ; d'autres sont des équipements de prestige sophistiqués qui utilisent une technologie extrêmement *complexe* (cas *de la station de radio*-télévision la Voix du Zaïre, construite par la France, ou du World Trade Center) ; d'autres encore ne peuvent rentabiliser leur production alors que tout le profit est réalisé par la firme étrangère qui a fourni l'équipement (2). Dans ces derniers *cas, les investissements réalisés* ne permettent même pas le remboursement de l'emprunt.

Cette *structure économique, qui se renforce* sans cesse, implique une forte *dépendance commerciale*. Certains secteurs, tels que l'extraction minière et la transformation de produits non agricoles, importent les deux tiers de leurs approvisionnements (3). Le Zaïre se procure aussi *à l'étranger de façon massive des biens* de consommation alimentaire (23 % des dépenses d'importation sont consacrées *aux produits alimentaires en 1976), conséquence* de la crise agricole que connaît le pays depuis l'indépendance. En 1974, la balance commerciale des produits agricoles est déficitaire. Il faut y ajouter encore les biens de consommation de luxe qui sont demandés par la classe *dirigeante* locale enrichie et les techniciens étrangers.

Les importations massives de ces dernières années ont accentué l'endettement de l'Etat *en raison du développement de* l'utilisation des crédits-fournisseurs que les firmes étrangères accordent afin d'écouler leurs produits. Ces crédits représentent, *en 1974*, 18,6 % de l'endettement total qui s'élève à la fin de 1976 à 2 705 millions de zaïres, soit plus de *3 milliards de dollars (voir tableau I)*. Il est le plus élevé d'Afrique et même du monde si on le calcule par habitant. En 1975, c'est le quart des recettes d'exportation que le pays a dû consacrer au service de la dette.

Cette énorme dette qui, pratiquement, *ne peut être remboursable — elle corres*pond au montant des recettes de quatre années d'exportation — jointe à la nécessité d'importer dans le seul but de maintenir la production actuelle, enchaîne le pays pour longtemps encore à son secteur d'exportation. Ce qui sert à la fois les intérêts des groupes financiers, qui s'assurent ainsi de leur approvisionnement en *matières premières* et de la possibilité d'écouler une partie de leur production, et ceux de la classe dirigeante locale.

Cette bourgeoisie « *compradore* » tire ses revenus de sa position dans l'appareil de l'Etat, de sa fonction d'intermédiaire au service de la bourgeoisie étrangère et des possibilités de corruption que *recèlent les échanges extérieurs. Il y eut*, certes, des tentatives de la part de cette classe dirigeantes de contrôler effectivement la production nationale, mais tout au plus réussit-elle à établir son influence sur les secteurs faibles (comme le commerce) et à accroître les capacités de négociation de l'Etat face aux groupes financiers. Si le budget de l'Etat s'est renforcé depuis la venue au pouvoir du *président Mobutu, grâce à une fiscalité* accrue et à une bonne tenue des cours du cuivre, l'équilibre des finances publiques s'est cependant extrêmement détérioré ces dernières années. Les mauvais cours du cuivre depuis 1975 n'en sont pas l'unique explication : le déficit existait *déjà*, bien que moins important, au moment où ces cours étaient très favorables *(voir tableau II)*. Car, en réalité, la mauvaise gestion des finances publiques n'est pas seulement d'ordre technique ; elle est fondamentalement liée au régime actuel, dans lequel la classe dirigeante ne tire pas le principal de ses revenus de l'activité productive.

TABLEAU I. — **EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR**
Encours global des engagements (en *millions de zaïres*)
au 31 décembre, et au 30 juin pour les années 1969 à 1973

1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
101	128	160	158	228	242	291	485	938	1 457	2 705

Le mythe du transfert de technologie

COMME pour bien des pays du tiers-monde, un aspect déterminant de la *dépendance du Zaïre à l'égard de l'étran*ger tient au manque de maîtrise tech*nique et de capacité de gestion*. Les derniers événements ont montré l'importance des techniciens belges au service de la Gécamines au Shaba, mais le rôle de la Société générale des minerais (filiale de la Société générale, qui contrôle aussi l'Union minière) est bien plus important : la S.G.M. commercialise le minerai extrait par la Gécamines, collabore à la gestion de l'entreprise et en assure le *financement. La maîtrise technologique* est aujourd'hui (et tout particulièrement dans le cas du Zaïre) une source de profits *élevés et garantis*. On vend de la technologie sous toutes ses formes : équipements, usines « clef sur porte », approvisionnements, contrats de gestion, technicien, *services d'études*, etc., *mais* en veillant à ne pas transmettre les clefs de son élaboration (4). En ce sens, le transfert de technologie est un mythe.

Dans ces conditions de dépendance, on comprend mieux la nature et l'ampleur particulière de la crise qui secoue le Zaïre lorsque survient *la* récession mondiale. Baisse du PIB à partir de 1975 (— 6,8 %), en 1976 (— 4,7 %) et en 1977 *(taux encore non précisé)*. Baisse importante de la production dans les activités d'extraction minière, l'industrie manufacturière, la construction et les transports, et stagnation pour la plupart des autres secteurs. Baisse des investissements. Déséquilibre de la balance des biens et *services (275 millions de zaïres en 1976* ; 385 millions de zaïres en 1975 et 184 millions de zaïres en 1974), qui ne sera comblé que par l'endettement extérieur. Déséquilibre des finances publiques. Enfin, baisse continuelle du pouvoir d'achat de la population : l'indice du niveau de vie *des travailleurs passe de 100 en 1960 à* 26 en 1976 (5) et 15 en 1977.

Dépendance extérieure croissante de l'appareil de production, investissements qui ne répondent souvent même pas aux exigences de la rentabilité capitaliste, crise des paiements extérieurs et des finances publiques, déplorable état des voies de communication : autant de facteurs qui, lorsqu'ils se trouvent réunis, provoquent inévitablement l'effondrement de la production et de l'économie en général. Le rééquilibrage de la balance commerciale qui survient en 1976 ne fut réalisé qu'au *moyen* d'une *réduction* drastique des importations qui toucha le plus fortement les biens d'équipement de telle sorte que le niveau de la production devait s'en ressentir.

En mars 1977, la perte de crédibilité du régime aux yeux de l'opinion interna*tionale est totale (6). Il apparaît que la* crise économique n'est qu'un aspect de la crise zaïroise : celle-ci est aussi politique, sociale et militaire. L'intervention franco-marocaine d'avril 1977 ne sauve pas pour autant le régime zaïrois, il doit, pour redresser sa situation, faire de nou*veau et largement appel à l'aide étran*gère, et lance le « plan Mobutu » (initialement dénommé « plan Marshall »...).

Premier volet de ce plan, la stabilisation financière a pour objectif de réorganiser les finances publiques, en particulier la gestion de la Banque du Zaïre et *le département des finances. L'échec des* deux plans de stabilisation qui avaient été patronnés par le Fonds monétaire international en 1976 et en 1977 avait suscité du côté zaïrois des réticences à l'égard d'une nouvelle intervention du F.M.I. La Belgique, investie du rôle de coordinatrice de *l'aide internationale, exigeait* la réforme *profonde* de l'appareil de l'Etat comme préalable à toute assistance. Cette opération, *aux allures d'une véritable recolonisation*, risquait de rencontrer l'opposition de la classe *dirigeante* zaïroise, aussi la Belgique, pour éviter de porter à elle seule toute la responsabilité, tint-elle à y impliquer le F.M.I. Le Zaïre demandait une aide immédiate avant même que ne *soient remplies les conditions préalables* mais il fut contraint d'accepter les conditions imposées. Outre les pressions belges, le F.M.I. disposait lui aussi de puissants moyens de persuasion puisque son accord était nécessaire pour le tirage de tranches supplémentaires auxquelles le Zaïre n'avait plus droit en raison de l'échec des précédents efforts de stabilisation.

Second volet du plan, le redressement *économique suppose que l'on concentre* les efforts sur quelques secteurs prioritaires sélectionnés : assainissement de la situation financière, réorganisation des transports, développement agricole, optimisation de l'industrie minière, décentralisation économique régionale, gestion administrative et contrôle. Les projets d'investissements seront sélectionnés en fonction de ces objectifs. L'investissement *devrait atteindre 25 % du PIB commer*cialisé en 1980 (au lieu de 10 %) et le taux de croissance annuel du PIB 3 %.

Quelles sont les chances de démarrage de ce plan ?

Après la première guerre du Shaba, une série de *réformes* politiques furent *entreprises dont* la plus spectaculaire aura sans doute été l'organisation, en octobre 1977, d'élections à tous les *niveaux. Il s'agissait alors de rétablir la* crédibilité du régime face aux gouvernements et bailleurs de fonds étrangers. L'image démocratique produite par ces *réformes* fut cependant battue en brèche au début de 1978 lorsque fut révélée, avec l'aide du Comité Zaïre de Bruxelles, la *sanglante répression qui avait fait des cen*taines de victimes parmi les paysans de la région d'Idiofa (Bandundu). Peu après, la découverte d'un complot militaire, où deux Belges se seraient trouvés impliqués, donna lieu à de sévères condamnations (treize exécutions eurent lieu au lendemain du jugement), surtout *parmi* les militaires mis en cause. Ces événements sont autant d'indices des difficultés rencontrées par le régime pour assurer sa survie. Mais, pour les groupes financiers et les gouvernements qui s'intéressent au Zaïre, la question de fond est de savoir quelles garanties de saine gestion économique et financière cet Etat peut bien *leur offrir* pour les convaincre qu'il y aura véritablement relance de la production.

En fait, toute perspective de remise en ordre économique se heurte aux réti*cences de la classe dirigeante* zaïroise, qui trouve dans la désorganisation économique et financière des occasions d'enrichissement rapide. La réussite du plan de relance n'impliquerait-elle pas, dès lors, un remplacement du régime actuel ? A cet égard, il faut distinguer, de la part *des milieux capitalistes* étrangers, *différentes* attitudes correspondant à des intérêts divergents.

Le *maintien d'une politique économique* et financière dominée par la corruption et la désorganisation qui en découle fait *problème pour les intérêts industriels* et miniers, dont l'activité économique est étroitement liée aux autres secteurs et qui ont des perspectives de profit à long terme. Par contre, une telle situation est mise à profit par les entrepreneurs étrangers attirés par un bénéfice immédiat réalisé lors de la vente d'équipements parfois totalement inutiles, ou par des entrepreneurs qui investissent en s'associant au maximum à des capitaux locaux avec de toutes autres perspectives que de rentabiliser la production locale.

Ainsi pourraient *s'expliquer* en partie *les différences d'attitude qui se manifes*tèrent entre les gouvernements français et belge lors des négociations relatives à la mise en œuvre du plan Mobutu et lors des récents événements du Shaba. Les milieux d'affaires français intéressés au Zaïre, s'apparentant davantage au second *type* d'intérêts *décrit* ci-dessus, auraient incité leur gouvernement à adopter une attitude plus réservée à l'égard *du plan de relance et à soutenir de façon* inconditionnelle le régime actuel. Ils sont bien plus directement liés, par la nature des relations qu'ils entretiennent avec le Zaïre, au personnel politique en place. Le plan de *relance* risquerait de toute façon de mettre fin à des échanges qui n'auraient plus de *justification dans le cadre* d'une planification *rigoureuse* du développement.

*Les intérêts représentés par le gouver*nement belge, correspondant davantage au premier *type décrit*, expliquent à la fois le rôle important joué par la Belgique lors de la mise en place du plan de relance et ses réticences à passer d'une opération « humanitaire » à une intervention contre le F.L.N.C. A coup sûr, les intérêts belges bénéficieraient d'une meilleure gestion économique et financière, *mais le remplacement du régime n'est-il* pas un préalable à la mise en œuvre effective d'un véritable plan de relance ?

*Un tel bouleversement politique pose*rait cependant d'autres problèmes aux intérêts capitalistes. Par exemple, le risque de voir un nouveau gouvernement adopter une ligne plus affirmée quant à l'indépendance économique, bien que l'ampleur de la dépendance du pays à l'égard des pays capitalistes *limite* de toute façon les possibilités d'action de n'importe quel régime. Certains gouvernements ont-ils saisi l'occasion des événements du Shaba pour *tenter de modifier le régime ? Il* faut alors poser la question de la nature et des potentialités du F.L.N.C. Dans la mesure où les conditions actuelles ne sont pas jugées favorables à un tel changement, le régime Mobutu bénéficierait d'un nouveau sursis. La véritable relance économique serait encore *renvoyée à plus tard et* l'aide extérieure pourrait se borner à ajourner la faillite *totale de l'économie zaïroise*.

DANIEL BONEHILL.

TABLEAU II. — **COMPTES DE L'ETAT**
(en millions de zaïres)

Années	1973	1974	1975	1976	1977 (9 *mois*)	1977 (12 mois prévis.)
Recettes	382,5	534,5	404,8	458	521,8	
Dépenses	445,3	739,7	596,1	761,2	706,9	
Déficit budgétaire	— 62,8	— 205,2	— 191,3	— 303,2	— 185,1	
Déficit total (+ opérations extra-budgétaires)	— 76,5	— 208	— 165,8	— 349	— 154,4	240,0
Cours moyen du cuivre (en francs belges le kilogramme)	69	80	45	54	-	

(2) Cette problématique est développée plus longuement par le professeur B. Verhaegen, notamment dans « Zaïre, les *chaînons de la dépendance* », *la Revue nouvelle*, Bruxelles, 1978, n° 2.

(3) République du Zaïre, département de l'économie nationale, *l'Enquête sur les entreprises*, 1971-1972.

(4) Les effectifs de la coopération technique bilatérale au 30 juin 1974 se répartissaient ainsi entre les principaux pays d'origine : Belgique : 1 513 ; France : *370* ; *Chine* : 150 ; Etats-Unis : 55 ; Italie : 51 ; République fédérale d'Allemagne : 31 (source : Département de l'économie nationale, *Conjoncture économique*, 1974, p. 313).

(5) UNTZa, *Position concernant les salaires*, Kinshasa, 1976.

(6) A propos des premiers événements du Shaba, cf. les articles parus dans le numéro de mai 1977 du *Monde diplomatique* sous le titre : « *la Fiction zaïroise* ».

Produire pour l'étranger

Le cercle vicieux

Par CHRISTOPHE BATSCH

LE contrôle effectif de leur économie a échappé aux Zaïrois. Les orientations et *les décisions sont prises en fonction* d'intérêts étrangers : ceux des groupes économiques et financiers des pays industrialisés avec lesquels le Zaïre effectue l'essentiel de ses échanges *extérieurs* (1). Telle *est* la *thèse* que, dans une étude parue l'an dernier, Daniel Van Der Steen s'attache à démontrer (2). Il conclut à la mainmise des intérêts étrangers *sur tous les secteurs-clefs de l'économie, et* singulièrement dans l'industrie minière, la classe dirigeante locale se satisfaisant d'un rôle de relais largement rémunéré.

Dans ce pays qui a connu une *croissance* démographique importante (de quatorze à vingt-quatre millions d'habitants entre 1960 et 1978) une crise agricole grave et chronique a *suivi l'indépendance. A l'époque coloniale*, le travail forcé, les cultures obligatoires et l'impôt en argent maintenaient la production agricole à un certain niveau. La faiblesse des prix payés aux paysans et le *désintérêt de* l'Etat pour le secteur agricole (malgré les slogans qui en font « la priorité des priorités ») l'ont mené à l'effondrement. L'obligation d'importer des produits alimentaires amorce un cercle vicieux car pour payer ces importations il faut exporter des quantités importantes de minerais : Belgique, France, Italie et Japon, dépourvus de cuivre, achètent la presque totalité de la production zaïroise. Cherchant à développer sa production minière, le Zaïre doit faire appel aux investisseurs étrangers. Le rythme et l'orientation des apports étrangers vont déterminer les choix de l'économie zaïroise. Négligeant l'agriculture et le secteur des biens de consommation, ils privilégient le secteur minier, les projets s'y rattachant telle la ligne à haute tension Inga-Shaba (1 800 kilomètres) d'un coût de 250 millions de dollars, ou des projets à fort contenu technologique comme l'aciérie de Maluku (240 millions de dollars) pour laquelle il faut *importer fer et charbon. Ces réalisations* entraînent de nouvelles importations de technologie, de biens d'équipement et même de semi-produits et biens d'approvisionnement *nécessaires, dans des proportions souvent* élevées, à l'activité des entreprises (3).

La participation quasi-systématique de l'Etat zaïrois aux projets d'investissement n'infirme pas ce jugement : elle est financée en effet par l'endettement auprès d'organismes publics ou privés *des pays industriels. Cette dette* d'un montant de trois à quatre milliards de dollars et dont le remboursement absorbe le quart des ressources d'exportation, pèse d'un tel poids que le gouvernement zaïrois a été contraint en 1976 d'ouvrir des négociations en vue d'obtenir un moratoire de ses créanciers.

La *dépendance de l'économie* zaïroise se manifeste essentiellement, selon D. Van Der Steen, dans trois domaines : échanges commerciaux, flux financiers et transferts de *technologie. La structure des échanges donne* la mesure de la dépendance à l'égard du marché mondial : 80 à 90 % des exportations zaïroises concernent les produits miniers, principalement le cuivre, le cobalt et les diamants industriels ; 5 à 20 % sont constitués de produits agricoles d'exportation, arachides, café ou cacao. L'incidence des variations de cours de ces produits est donc considérable pour les ressources du pays. Les importations consistent pour 40 % en biens de consommation dont une *moitié de* produits alimentaires et une large part de l'autre *moitié* en produits *de luxe* destiné à la fraction dirigeante de la population et aux « coopérants » européens. *Les biens d'équipement représentent* un tiers environ des importations et l'approvisionnement des entreprises (matières premières et semi-produits) 15 à 20 %. La faiblesse de l'agriculture zaïroise, le train de vie de ses dirigeants et le choix d'investissements sophistiqués pèsent ainsi d'un poids très lourd.

L'analyse des sources de l'endettement montre que les organismes privés fournissent une part croissante de l'ordre de *60 %* : il s'agit principalement de banques américaines, françaises et britanniques. Les Etats-Unis prédominent aussi dans l'octroi des prêts publics bilatéraux. Quant à l'*origine* des investissements étrangers, six pays fournissent 90 % des capitaux : la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Allemagne occidentale, les Etats-Unis, la France *et* le Japon *qui* intervient de façon croissante dans le secteur minier.

La situation financière du Zaïre est aussi caractérisée par un *financement* extérieur considérable et un endettement extrême. La dépendance technologique, enfin, est massive. Elle se traduit par le choix d'investissements pas toujours rentables pour le pays ; par le recours à une main-d'œuvre étrangère abondante dans la mesure où la maîtrise technologique n'est pas assurée ; par la contrainte de recourir pour de longues années à des approvisionnements étrangers ; par l'inadaptation de réalisations peu créatrices d'emplois dans un pays où la main-d'œuvre demeure disponible.

(1) L'ensemble C.E.E., Etats-Unis, Canada, Japon, fournit près de 90 % des importations zaïroises et reçoit 85 % des exportations.

(2) Daniel Van Der Steen : *Echanges économiques extérieurs du Zaïre, dépendance et développement*, les cahiers du CEDAF, n[os] 4-5, 1977, *Bruxelles*.

(3) Pour 50 % l'approvisionnement utilisé par l'industrie alimentaire est importé. La proportion s'élève à 65 % dans l'industrie minière et les autres industries de transformation.

Dix ans après la déclaration d'Arusha

LE SOCIALISME TANZANIEN, DE LA CRITIQUE A L'ACTION

Par DENIS MARTIN *

LE cheminement de la Tanzanie depuis l'indépendance est jalonné de textes publiés par son président, M. Julius K. Nyerere : exposés théoriques, interventions conjoncturelles, discours récrits ; comme une chaîne de témoignages favorisant la confrontation de l'idéologie, des projets et de la réalité économico-sociale dans sa transformation. D'autant plus que le président tanzanien cède rarement à l'autosatisfaction : il construit, énonce, exhorte, critique et parfois fustige ; s'il laisse percer le contentement, c'est toujours pour affirmer qu'il reste encore beaucoup à faire. Attitude singulière en Afrique, et peut-être pas là uniquement...

De ces textes, un tout petit nombre seulement ont été publiés en français (1) ; c'est pourquoi on ne saurait trop se féliciter de l'édition d'une brochure intitulée *la Déclaration d'Arusha dix ans après* (2), tout en regrettant que, comme à l'accoutumée, la traduction en ait été faite à partir de l'anglais et non de l'original swahili (3).

Arusha, 1967 : l'état major de la TANU (Tanganyika African National Union, parti unique en Tanzanie continentale) adopte une « Déclaration » qui pose les principes d'une politique socialiste de développement autonome, affirme l'idée que les Tanzaniens doivent d'abord compter sur eux-mêmes et énonce un code limitant les possibilités d'enrichissement individuel des dirigeants. Dix ans plus tard, M. Julius K. Nyerere fait le bilan. Mais 1977, en Tanzanie, ce n'est pas simplement un anniversaire ; c'est une année aussi cruciale que 1967, au moment d'un tournant qui pourrait être aussi décisif pour l'avenir du pays. La brochure du président n'est donc pas uniquement une borne destinée à marquer la distance parcourue ; elle est présentée, de manière tout à fait officielle, comme un guide de travail pour les années à venir.

En 1977, la Tanzanie s'est dotée d'un nouveau parti, le Chama cha mapinduzi (Parti de la révolution, véritablement unique, cette fois, puisqu'il s'étend aussi bien sur les îles que sur le continent), d'une nouvelle Constitution, et le troisième plan a enfin vu le jour (4). Le pays sort en outre d'une crise économique particulièrement grave, qui avait, certes, été déclenchée par la sécheresse et l'augmentation des prix du pétrole, mais qui a révélé des faiblesses structurelles préoccupantes. Dans ce contexte, deux thèmes dominent la brochure présidentielle : l'extension de la démocratie et la réorganisation de l'économie.

Les réalités économiques

M. NYERERE part de l'idée que, si la Déclaration d'Arusha n'avait pas été adoptée et mise en œuvre, la situation eût été pire : il recense d'abord les réalisations et les succès (notamment dans les domaines du renforcement de l'indépendance économique, de la santé, de l'éducation et de l'égalité des individus) avant de s'attarder sur les erreurs et les échecs (faible progression du revenu national, bureaucratie, autoritarisme) pour conclure en affirmant que *« les problèmes peuvent être résolus »* par l'implication du peuple dans l'élaboration des lignes d'action, la réalisation d'une nouvelle stratégie industrielle, la réduction de la dépendance à l'égard de l'aide extérieure, et surtout par la discipline et la volonté d'efficacité de tous.

On retrouve dans ce texte des idées chères au président tanzanien : le principe *« compter sur ses propres forces »*, le souhait d'une définition consensuelle des politiques (il faut *« parler jusqu'à ce qu'on se mette d'accord »)*, mais aussi le sentiment que le développement, la modernisation, la diffusion des pratiques socialistes sont freinés par des *« blocages mentaux »* et des *« attitudes de l'esprit »* (5). On constate toutefois une certaine évolution par rapport aux écrits doctrinaux des lendemains de l'indépendance ; par exemple, le socialisme est vu aujourd'hui plus sous l'angle de la production que sous celui de la distribution, ce qui n'est pas sans importance, compte tenu de la situation présente du pays (6).

Cette prise en considération du poids des réalités économiques a marqué les mesures adoptées depuis le début de l'année 1977. En fonction d'un rapport établi sous la direction de l'ancien ministre des finances, M. Amir Jamal, et remis au président en décembre 1976, le gouvernement entend poursuivre la réforme des entreprises nationales en vue de les rendre plus « performantes » : leur gestion devra être rationalisée et leurs opérations financières seront plus étroitement contrôlées par le gouvernement, de telle sorte qu'il ne puisse plus leur être possible de fonctionner à perte comme cela a trop fréquemment été le cas par le passé. Première « victime » de cette nouvelle rigueur, la compagnie de transports routiers (National Road Hauling Corporation) a ainsi été dissoute en avril 1977 parce qu'elle n'avait pu rembourser ses dettes aux banques et autres institutions nationales. Cette remise en ordre des sociétés nationales, qui vient à la suite de la réorganisation du système coopératif de commercialisation agricole décidée en mai 1976, se double d'un appel lancé par M. Julius K. Nyerere au renforcement des petites entreprises privées (7). De fait, certains commerces qui avaient été nationalisés lors de l'opération *maduka* (boutiques) sont rendus au secteur privé, en particulier plusieurs boucheries de Dar-es-Salaam, où l'on connaissait de graves pénuries de viande. Dans l'esprit des dirigeants tanzaniens, il ne s'agit pas d'un retour au capitalisme, comme on l'a parfois écrit, mais d'une clarification du rôle du secteur privé tel qu'il est prévu par la Déclaration d'Arusha et les textes qui la complètent (8). Ces mesures visent à « dégraisser » des sociétés nationales atteintes de gigantisme, artificiellement gonflées à la suite de diverses « opérations » plus ou moins bien coordonnées, et surtout fonctionnant d'autant plus mal qu'elles étaient devenues des nids de corruption. Progressivement rogné depuis sept ans, le secteur privé devrait ainsi retrouver la place que lui assignaient les cadres définis en 1967 ; mais le rôle moteur du secteur national ne s'en trouve pas pour autant mis en cause.

Car c'est bien autour de ce dernier que s'articule la nouvelle politique industrielle prévue par le troisième plan. Définissant l'industrie comme l'axe de développement qui permettra à la Tanzanie de sortir du groupe des vingt-cinq pays les plus pauvres du monde, il tranche, de ce point de vue, sur la Déclaration d'Arusha, où l'on lisait : *« Nous avons accordé trop d'importance aux industries »*. L'agriculture ne sera pas délaissée, elle reste l'un des piliers de l'*ujamaa*, mais elle ne sera plus la seule priorité de la politique économique. Le plan prévoit l'édification d'une industrie de base utilisant les ressources locales (charbon et fer de la région de Mbeya, récemment mis en exploitation, ammoniaque, phosphates) et dont la production sera orientée vers les besoins du pays en biens d'équipement (pour une large part, ceux de l'agriculture). A côté de ce secteur lourd, les industries légères destinées à la fourniture de produits de consommation courante devront se renforcer, tandis que se poursuit le projet de multiplication des ateliers ruraux dans le cadre de la SIDO (Small Industries Development Organisation). Cette stratégie industrialisante comme le plus grand souci de rigueur apporté à la planification semblent porter la marque d'un ancien universitaire tanzanien passé depuis au département du développement et de la planification, M. Justinian Rweyemamu, dont la thèse traçait, dès 1973, les grandes lignes des projets lancés aujourd'hui (9).

Classes et dépendance

LES propositions formulées par M. Rweyemamu pour une *« stratégie socialiste d'industrialisation* (10) *»* sous-tendent les conceptions du troisième plan, mais on peut se demander si les analyses sur lesquelles elles s'appuyaient ont été appréciées dans toutes leurs implications. L'économiste tanzanien posait en effet le problème de la formation des classes en Tanzanie, liée à la dépendance structurelle de l'économie du pays construite pendant la période coloniale et jamais vraiment démantelée ; à l'autre pôle de son raisonnement, il montrait qu'un projet de développement socialiste ne peut être réalisé sans la construction d'une industrie nationale apte à répondre aux nécessités de la production agricole, mais que ce projet n'acquerrait une dimension authentiquement socialiste que pour autant que s'édifieraient des relations de production socialistes adaptées à la phase de transition (11).

Dans *la Déclaration d'Arusha dix ans après*, M. Julius K. Nyerere touche bien à ces questions, mais de façon un peu détournée. Le président tanzanien ne parle pas de classes, encore moins de « bourgeoisie bureaucratique » ; il attaque les pratiques autoritaires et bureaucratiques, et surtout il dénonce le risque de mise en coupe réglée de l'Etat par ses propres agents (12). Il stigmatise *« l'arrogance, l'incompétence et la paresse chez les dirigeants* (13) *»* et montre que la démocratie est encore loin d'être réalisée en Tanzanie : *« La vérité, c'est que, en dépit de notre politique officielle et en dépit de toutes nos institutions démocratiques, certains dirigeants n'ECOUTENT toujours pas les gens. Ils trouvent beaucoup plus facile de DIRE aux gens ce qu'il faut faire. Trop souvent, les réunions sont des monologues, avec peu de temps, quand il y en a, consacré à la discussion ; et même alors, le discours est habituellement plutôt une exhortation à travailler dur qu'une explication de la manière dont on pourrait améliorer les choses.* (14) *»* Mais, comme pour faire contrepoids, il reprend les critiques (qu'émettait également M. Justinian Rweyemamu) contre le manque de conscience professionnelle et de discipline chez les ouvriers...

De même, M. Julius K. Nyerere évoque bien la dépendance, mais uniquement en termes de dépendance à l'égard de l'aide extérieure, jugée beaucoup trop élevée. Cette approche partielle évite de lier dépendance et stratification sociale, comme le faisaient M. Justinian Rweyemamu et, de façon plus radicale sinon toujours plus convaincante, un autre universitaire tanzanien, M. Issa Shivji (15).

Ce décalage entre les critiques réalistes formulées par le président tanzanien sur l'état de son pays et l'isolement où il les maintient, aussi bien par rapport les unes aux autres que par rapport à l'environnement international, incite à s'interroger sur la portée réelle des mesures adoptées pour remédier à la situation présente.

Mais, pour les apprécier vraiment, il faut d'abord tenir compte des particularités de la période que vit actuellement la Tanzanie. D'une part, comme tous les pays à l'écart du marché capitaliste mondial, la Tanzanie, quelle que soit la volonté politique de ses dirigeants, dispose d'une marge de manœuvre très limitée ; les thèses soutenant que la seule solution à la dépendance serait la rupture totale d'avec le marché international paraissent ici bien illusoires, d'autant plus que les problèmes auxquels est confrontée la Tanzanie ne relèvent pas seulement de l'organisation interne. Et, cette fois, il s'agit bien d'un choix délibéré : une grande partie de la politique tanzanienne est aujourd'hui subordonnée à l'impératif de libération de l'Afrique australe et à l'évolution des négociations en cours ; les conséquences en sont évidentes en ce qui concerne et la mobilisation des ressources internes, et les contraintes de la diplomatie. A cela sont venus s'ajouter les problèmes découlant de l'effondrement de la Communauté est-africaine et le tissage de nouvelles alliances régionales (resserrement des liens avec le Mozambique) (16). La situation doit donc être saisie dans toute sa complexité.

D'autre part, *la Déclaration d'Arusha dix ans après* n'est pas un exposé théorique ; c'est un guide pour l'action, remis en tant que tel aux membres du nouveau gouvernement. Il n'exclut pas que le débat sur l'état de la société tanzanienne et sur la nature (nature de classe tout spécialement) de la politique définie par le C.C.M. se poursuive ailleurs, à l'Université (avec des limites, au moins pour ce qui est des étudiants ; on en a eu plusieurs exemples tout récemment encore) ou au sein du parti. L'influence des travaux de M. Justinian Rweyemamu, la discussion suscitée par les analyses de M. Issa Shivji, le va-et-vient permanent des hommes entre l'Université, le parti et l'appareil d'Etat en fournissent des indices.

Cela dit, le texte présidentiel condamne l'autoritarisme et la bureaucratie, et insiste sur l'extension de la démocratie. Effectivement, des sanctions ont été prises dans des cas d'abus de pouvoir ou de corruption flagrants ; des mesures ont été promulguées pour favoriser une plus grande participation des travailleurs sur les lieux de production (entreprises et villages) ; Zanzibar s'ouvre à la démocratie formelle : élections au sein du parti, et, pour la première fois depuis l'indépendance, élections parlementaires ; implantation dans les îles du nouveau syndicat (elles n'en connaissaient auparavant aucun). Cela n'est pas rien. Mais l'appareil du parti tend à se confondre avec l'administration, et le nouveau gouvernement (février 1977) dirigé par l'ancien ministre de la défense, M. Edward Sokoine (associé de très près au président pour tout ce qui concerne l'Afrique australe), comme la direction du parti issue des élections internes qui se sont déroulées pendant le premier semestre de 1977 ont été accueillis par tous les observateurs comme des équipes de technocrates.

Luttes d'influence ou division du travail ?

D'AUTRE part, M. Julius K. Neyrere affirme dans son texte que l'aide extérieure doit être conçue comme un palliatif temporaire auquel il a fallu faire abondamment appel dans la dernière période par suite d'une crise exceptionnelle. Toutefois, le plan prévoit encore un important financement externe des investissements de développement (43,8 %), ce qui n'exclut pas que d'autres aides ou dons viennent s'y ajouter. Enfin, il ne semble pas que, dans l'immédiat, l'intervention en Tanzanie de sociétés étrangères (par leurs filiales, dans des sociétés mixtes ou sous forme de cabinets d'experts) soit mise en question, comme le demandaient MM. Justinian Rweyemamu et Issa Shivji.

A partir de ces constatations, deux interprétations des événements survenus en 1977 paraissent possibles : on aurait assisté à un renforcement du caractère bureaucratique et technocratique du système, à l'extension des pouvoirs de la « bourgeoisie bureaucratique » liée à l'impérialisme, de moins en moins camouflée par sa phraséologie socialisante ; ou alors, vision moins manichéiste des choses, dans la lutte au sein des couches gouvernantes pour imposer une ligne authentiquement socialiste, M. Nyerere et ses proches garderaient la direction politique et entendraient par là s'attaquer aux problèmes sur le front politique (notamment à la faveur de la mise en place de l'appareil du nouveau parti, le C.C.M.) pendant qu'un gouvernement de techniciens « sûrs » expédierait les affaires courantes, M. Julius K. Nyerere consacrant au surplus une partie de son temps aux affaires d'Afrique australe.

Ce qui est à peu près sûr, par contre, c'est que la société tanzanienne est parcourue de contradictions et que, malgré les apparences, sa classe gouvernante n'est pas monolithique ; le caractère contradictoire de la brochure présidentielle et les changements politiques de 1977 en sont bien le reflet.

(*) Chercheur au Centre d'études et de recherches internationales, Fondation nationale des sciences politiques, Paris.

(1) J.K. Nyerere, *Indépendance et éducation*, Clé, Yaoundé, 1972, 104 pages ; *Liberté et socialisme*, Clé, Yaoundé, 1972, 151 pages ; *Socialisme, démocratie et unité africaine*. Suivi de *la Déclaration d'Arusha*, Présence africaine, Paris, 1970, 112 pages.

(2) J.K. Nyerere, *la Déclaration d'Arusha dix ans après, bilan et perspectives*, L'Harmattan, Paris, 1978, 59 pages, 16 F.

(3) Si le sens général n'en est probablement pas altéré, de légers glissements peuvent s'opérer : ainsi l'un des concepts-clés de l'idéologie tanzanienne, *kujitegemea*, littéralement : compter sur ses propres forces, s'appuyer sur soi-même, devient-il en anglais *self-reliance* et, dans la présente traduction, « autosuffisance ».

(4) Voir *le Monde diplomatique*, mai 1977.

(5) Dans un exposé théorique de 1962, M. Nyerere écrivait : « *Le socialisme — comme la démocratie — est une attitude de l'esprit.* » « Ujamaa, the basis of African socialism », *Ujamaa, Essays on socialism*, Oxford University Press, Dar-es-Salaam, 1970, page 1.

(6) On lisait, dans le même document : « *La différence fondamentale entre une société socialiste et une société capitaliste ne réside pas dans les méthodes de production de la richesse, mais dans la façon dont la richesse est distribuée. (...) Le socialisme est essentiellement distributif.* » *Ibid.* pages 2 et 4.

(7) Devant l'Institut de gestion financière *(Institute of finance management)* en octobre 1977.

(8) « Public ownership in Tanzania », *The Arusha Declaration and Tanu's policy on socialism and self-reliance*, Tanu, Publicity Section, Dar-es-Salaam, 1967, pages 21-25.

(9) Justinian Rweyemamu, *Underdevelopment and Industrialization in Tanzania, A Study of Perverse Capitalist Industrial Development*, Nairobi, Oxford University Press, 1973.

(10) *Ibid.*, chapitre VI.

(11) *Ibid.*, pages 193-198.

(12) *La Déclaration d'Arusha dix ans après*, op. cit., pages 26-29.

(13) *Ibid.*, page 50.

(14) *Ibid.*, page 49. Capitales dans l'original.

(15) Voir la contribution de Issa Shivji et la discussion de ses thèses dans *The silent class struggle*, Tanzania Publishing House, Dar-es-Salaam, 1974, et Issa G Shivji, *Class struggles in Tanzania*, Heinemann, Londres, 1976.

(16) Cf. voir l'article de Reginald Major : « L'effondrement de la Communauté de l'Afrique orientale », dans *le Monde diplomatique* du mois d'octobre 1977.

Calendrier des fêtes nationales

15-30 JUIN

17 ISLANDE	Fête nationale
23 LUXEMBOURG	Fête nationale
26 REPUBLIQUE MALGACHE	Fête nationale
30 SAINT-SIEGE	Couronnement de Paul VI

1er-15 JUILLET

1 BURUNDI	Fête nationale
1 CANADA	Anniv. de la Conf.
1 RWANDA	Fête de l'indépendance
4 ETATS-UNIS D'AMERIQUE	Fête de l'indépendance
5 ALGERIE	Fête nationale
5 VENEZUELA	Fête nationale
6 MALAWI	Fête nationale
11 MONGOLIE	Fête nationale
14 FRANCE	Fête nationale
14 IRAK	Anniv. de la procl. de la République

LE CHILI DES CONTRADICTIONS

(Photo Sygma.)

Un édifice fissuré

La junte chilienne présente un impressionnant bilan de ses réalisations, dont rend bien compte le dernier numéro du bulletin publié par son ambassade à Paris. D'après ces documents, le taux d'inflation (375,9 % en 1974) a été ramené à 63,5 % en 1977 et ne serait plus que de 30 % pour l'année en cours. Autres performances : le chômage aurait diminué de 12 % à la fin de 1977, la balance des paiements a présenté l'an dernier un excédent de 18 millions de dollars, la production a augmenté de 9,2 % et les exportations de 5,2 %. Le bulletin insiste aussi sur la progression des investissements étrangers (la moyenne mensuelle est passée de 2 à 6,5 millions de dollars en 1977) et sur la mission, dirigée par le général Buchalet, que le C.N.P.F. a envoyée au Chili.

Les autorités chiliennes doivent pourtant affronter toute une série de difficultés qui n'ont été nullement atténuées par le succès remporté par le général Pinochet lors du référendum du 4 janvier dernier. La politique économique de la junte, en favorisant les secteurs liés au capital étranger, a en effet dressé contre la dictature une fraction de la bourgeoisie dont les intérêts sont fondés sur le marché intérieur. D'autre part, l'image défavorable du Chili sur la scène internationale n'a été modifiée ni par la levée de l'état de siège (9 mars 1978), ni par la prétendue amnistie du 5 avril, ni par le remaniement ministériel. Bien au contraire, l'enquête menée par la justice américaine sur l'assassinat d'Orlando Letelier à Washington en 1976 a mis les dirigeants chiliens — et le général Pinochet personnellement — en fâcheuse posture, les parades improvisées à Santiago n'ayant pas eu à cet égard l'effet que la junte en attendait.

Après d'innombrables meurtres restés sans punition

L'assassinat d'Orlando Letelier à Washington compromet Pinochet

Par JOHN T. ALVES *

LE 21 septembre 1976, à Washington, Orlando Letelier était assassiné (1) en même temps qu'un citoyen américain, Ronni Karpen Moffitt. La DINA ignorait encore que ce double meurtre allait, plus qu'aucun autre, la forcer à lever le voile sur ses activités.

Pendant les dix-sept mois qui suivirent, l'enquête (dont le coût dépassa 4 millions de dollars) aboutit à la mise en prison pour outrage à magistrat d'un exilé cubain, et à la comparution d'une vingtaine d'autres Cubains devant le « grand jury » de Washington, sans inculpation et sans aucune allusion publique au rôle joué par la junte.

Tout changea le 17 février 1978, quand l'enquête, que beaucoup croyaient enlisée, repartit. N'ayant pas réussi à obtenir des témoignages sur le crime aux Etats-Unis mêmes, les enquêteurs eurent recours à une « *demande d'assistance judiciaire internationale* » (rarement utilisée), ou « commission rogatoire », afin de pouvoir, par l'intermédiaire de la justice chilienne, interroger deux hommes dont on savait seulement qu'ils appartenaient aux forces militaires de ce pays. Ce jour-là, M. Warren Christopher, l'adjoint du secrétaire d'Etat, remit à l'ambassadeur chilien à Washington, M. Jorge Cauas, un avant-projet de document qui stipulait que les Etats-Unis croyaient que les deux hommes — Juan Williams Rose et Alejandro Romeral Jara — « *étaient au courant du meurtre et possédaient des informations à son sujet* » ; ce document ajoutait qu'au moins l'un des deux avait « *rencontré l'une des personnes tenues pour responsables du crime* ».

Ces deux individus, soupçonnés d'être des agents de la DINA, avaient obtenu des visas pour les Etats-Unis au début de l'été 1976 à l'aide de faux papiers ; si cet élément n'avait pas été découvert par la suite et les visas annulés le 9 août de la même année, l'enquête en serait peut-être restée au point mort. Mais, cette fois, la DINA commit des bavures ; comme elle l'avait déjà fait lorsqu'il s'était agi d'implanter ses agents dans des ambassades à l'étranger, elle s'arrangera pour que le ministère des affaires étrangères remette aux deux hommes des passeports de service et une demande officielle de visa. Moyennant quoi on leur délivra, le 17 août, des visas américains valables six mois. Mais quand on découvrit que noms et photographies étaient faux, la duplicité du régime chilien commença à transparaître, ce qui suscita une certaine méfiance à Washington et déclencha la procédure de commission rogatoire.

La diplomatie chilienne ayant été avertie de ce qui allait suivre, le juge William B. Bryant, président du tribunal de première instance du district de Columbia (Washington), signa, le 21 février, la demande de commission rogatoire officiellement formulée par le procureur américain Earl J. Silbert, et pria les tribunaux chiliens de conduire les interrogatoires « *de façon aussi expéditive que possible* ». La presse chilienne s'empara de l'affaire et, deux mois plus tard, *El Mercurio*, le plus grand quotidien du Chili, totalement dévoué à la junte, révéla que les adresses données comme étant celles de Juan Williams Rose et Alejandro Romeral Jara étaient fausses. Comme on avait accusé les deux hommes d'être des militaires, la junte demanda à tous les responsables des corps d'armée de nier la chose ; le lieutenant-colonel Eterio Pavez dit que Williams et Romeral « *n'avaient jamais existé et n'existaient pas* » ; le capitaine de frégate Roberto Garnham ajouta qu' « *ils n'avaient jamais été sur la liste des officiers de la marine* », et une dénégation tout aussi vigoureuse fut faite par le colonel Alberto Echazu Collao, de l'armée de l'air. Le conseiller de l'ambassade du Chili à Washington, M. Tomas Amenabar, renchérit : « *Dans nos dossiers, nous n'avons aucune trace du passage de Williams et Romeral dans cette ville.* »

M. Patricio Carjaval, ministre des affaires étrangères, fit ouvrir une enquête pour savoir qui avait délivré les passeports officiels aux deux hommes, mais il apparut clairement aux enquêteurs américains que ce serait désormais à eux de faire les démarches nécessaires pour que les recherches dépassent les limites étroites de la bureaucratie chilienne. Aussi, le 3 mars 1978, le *Washington Star* laissait filtrer que, dans les hautes sphères gouvernementales, on était prêt à rappeler l'ambassadeur américain, ou même à suspendre les relations diplomatiques, si les autorités chiliennes continuaient à se montrer récalcitrantes. *Une photo* des deux « militaires » accompagnait l'article.

Le mensonge du dictateur

L'ENQUETE rebondit aussitôt et fut suivie d'une série de manœuvres politiques à Santiago. La presse, muselée depuis plus de quatre ans, créa cependant les plus graves ennuis à Pinochet. Elle avait, en effet, parié que, étant donnée l'importance de l'enquête et vu l'apparente détermination des Américains, Pinochet ne serait plus en mesure d'étouffer les recherches des journalistes. Après tout, la commission rogatoire constituait la première procédure jamais entamée contre le système *légal chilien* ainsi *que* la première demande de poursuite criminelle formulée par une puissance étrangère. De plus, les Etats-Unis exigèrent que les deux hommes soient interrogés en présence du procureur adjoint *Eugene M. Propper* ; c'était la première fois qu'un gouvernement étranger cherchait à envoyer quelqu'un *sur les lieux pour surveiller* la marche de la justice chilienne.

Fort de tout cela, *El Mercurio* demanda, le 4 mars, au gouvernement de rendre publics les résultats de l'enquête sur la provenance des faux passeports officiels, arguant du fait que le silence des autorités sur ce point serait beaucoup plus grave que la reconnaissance d'une faute, aussi *grossière fût-elle, commise* par des « *fonctionnaires ayant abusé de la bonne foi d'un consul étranger* ». Le même jour, il reproduisait les photos de Williams et Romeral parues dans le *Washington Star*, et, le lendemain, *El Mercurio*, qui pendant longtemps avait soutenu que Letelier avait été victime de groupes d'extrême gauche voulant détruire la junte, jetait un pavé dans la mare, révélant que « Williams » n'était autre que Michael V. Townley, électronicien américain vivant au Chili depuis 1957.

On avait découvert l'identité de Townley en comparant la photo de « Williams » à une photo parue, le 9 juin 1973, dans une édition de *Puro Chile*, organe procommuniste. L'article qu'illustrait cette photo l'appelait l' « *homme de la C.I.A.* », soulignait le rôle de Townley dans une opération de Patrie et Liberté qui avait coûté la vie à un veilleur de nuit en mars 1973. On pouvait lire, dans *El Mercurio* du 5 mars 1978, une interview de Maria Ines Callejas (ex-membre de *Patrie et* Liberté et lauréate d'un prix littéraire récemment offert par le journal), qui *disait avoir connu Townley* avant qu'il ne fuie le Chili par un « *passage des Andes* » en 1973 ; elle *donnait aussi des informations sur* sa taille, la couleur de ses cheveux, etc., informations toutes fausses — *chose surprenante pour une femme* qui était son épouse depuis 1961. Le 9 mars, *El Mercurio* révélait que le *capitaine d'infanterie* Armando Romeral et Fernandez Larios n'étaient qu'un seul et même homme. Un *communiqué de l'armée confirmait* cette information.

A partir de ce moment-là, tous les organes de presse chiliens s'emparent de « l'affaire Letelier ». Les domiciles de Townley et F. Larios sont assiégés jour et nuit par les journalistes ; on reproduit toutes les dépêches des agences étrangères, y compris des *communiqués* émanant du parti socialiste chilien en exil, et, chose plus importante peut-être, on ose envisager une complicité possible de Pinochet en personne.

Celui-ci, pendant ce temps-là, *était tranquillement resté* à l'arrière-plan, préparant sans aucun doute la contre-offensive qui permettrait *de détourner l'attention* de l'affaire. Jusqu'alors, les seules initiatives qu'il avait prises afin d'avoir l'air *de coopérer* avec la justice américaine furent les ordres donnés au ministère des affaires étrangères de trouver ceux *qui* avaient délivré les deux passeports officiels, ou encore de nommer un procureur *spécial* « ad hoc » *qui superviserait* cette enquête et interrogerait les deux hommes. La Cour suprême chilienne avait *approuvé* et *validé* la demande de commission rogatoire et donné instruction aux tribunaux criminels de trouver et d'interroger les deux sujets « *dans les plus brefs délais* ».

(Lire la suite page 8.)

(1) Voir dans le *Monde diplomatique* d'octobre 1976 le dernier article publié par Orlando Letelier avant son assassinat.

* Institute for Policy Studies, Washington D.C.

Lire pages 8 à 10

(Suite de la page 7.)

Avec tout cette appareillage légal, Pinochet fit, le 10 mars, sa première déclaration publique sur l'enquête. Insistant sur le fait qu'un maximum d'aide avait été fourni aux Américains chargés de l'enquête, Pinochet ajouta que son gouvernement n'avait *« rien à voir avec le crime... »* et qu'il avait l'impression qu'il s'agissait d'une *« campagne bien orchestrée par les communistes pour discréditer le gouvernement »* ; quand on lui demanda ce qu'il pensait de la comparaison entre la photo de F. Larios et celle de « Romeral », il affirma qu'il ne savait pas s'il s'agissait *« de la même personne »*, mais que certains détails donnaient à penser que non.

El Mercurio élucidait cependant la question : F. Larios était bien Romeral, diplômé en 1969 de l'Académie militaire, ayant participé à la prise de La Moneda lors du putsch de septembre 1973, et fils d'un général de l'armée de l'air à la retraite, autrefois en poste à Washington en tant qu'attaché militaire. Des détails furent également donnés sur le passé de Townley, arrivé au Chili à l'âge de quatorze ans alors que son père était directeur général de l'usine Ford-Chili. Il avait épousé Maria Callejas sept ans plus tard, travaillé à Santiago comme *« spécialiste hautement qualifié en allumages électroniques »* et avait aidé l'organisation Patrie et Liberté à mettre en place un émetteur clandestin ; de plus, les deux étages supérieurs de sa maison étaient, selon une description des lieux, bourrés de matériel électronique ultra-sophistiqué. Dans une interview accordée à *La Tercera de la Hora*, la femme de Townley admit qu'il était en rapport avec le gouvernement de Pinochet et même qu'il *« travaillait »* pour le gouvernement, *« faisait des voyages à l'étranger afin d'acheter du matériel électronique pour la protection du président — et non seulement* pour *cela mais pour d'autres choses également »*. Les compétences de Townley en électronique se révélèrent utiles quand il s'agit de poser le mécanisme d'hologerie commandant une charge de plastic de type C4 qui explosa sous la voiture de Letelier et Moffitt... Pinochet n'avait plus qu'à espérer que Townley, une fois interrogé, serait incapable de dire quel rôle le président avait lui-même joué dans cette opération.

Les trois enquêtes parallèles — celle du tribunal criminel, celle du procureur spécial « ad hoc » et celle du ministère des affaires étrangères — suivirent fort tranquillement leur cours. Le problème principal pour le tribunal résidait dans l'incapacité du système judiciaire à faire comparaître, pour les interroger, les deux hommes recherchés. Le procureur « ad hoc » chargé d'enquêter sur l'émission des passeports officiels annonça le 12 mars que, comme le voulait la tradition, les fameux passeports avaient sans doute été brûlés ; il fut seulement capable de confirmer que les deux hommes s'étaient rendus aux Etast-Unis le 22 août 1976 pour en revenir le 2 septembre.

L'enquête révéla cependant que l'officier consulaire responsable de la délivrance des passeports, un certain Guillermo Osorio, était mort dans des circonstances mystérieuses le 22 octobre 1976 : il aurait succombé à une crise cardiaque ; mais, un mois après, l'autopsie révélait une plaie béante au front ; le juge Manuel Silva en concluait à *« un cas évident de suicide par balle »*. En dépit des rumeurs concernant le rôle du gouvernement dans l'affaire Osorio et des allégations de sa veuve sur la présence du général Juan Manuel Contreras Sepulveda aux côtés de son mari le jour de sa mort, le procureur « ad hoc » refusa de pousser les recherches plus loin, arguant du fait que cela ne faisait pas partie de sa mission. Peu après, il abandonnait totalement l'affaire, prétextant qu'il s'était avancé dans des domaines relevant de la seule compétence de la justice militaire.

Les Américains chargés de l'enquête en conclurent que le Chili bloquait l'affaire et que, afin d'obtenir une plus grande coopération de Pinochet, il faudrait exercer des pressions beaucoup plus importants dans les coulisses. Les Etats-Unis rappelèrent donc à une délégation chilienne, conduite par le colonel Enrique Montero, sous-secrétaire à l'Intérieur, que les relations diplomatiques seraient suspendues si, par la mauvaise volonté du Chili, on n'arrivait pas à faire comparaître Townley et Fernandez Larios devant les tribunaux.

Le 19 mars, Propper, le procureur adjoint américain, arriva à Santiago pour discuter de questions de procédure concernant la commission rogatoire, les Etats-Unis étant représentés au tribunal par un procureur chilien. Trois jours plus tard, la junte faisait comparaître deux officiers chiliens — mais ce n'étaient pas Townley ou F. Larios... Par ce procédé incroyable, la junte visait apparemment à prendre connaissance des questions qui seraient posées aux deux hommes ; par la suite, le gouvernement s'excusa de ce qu'il appela une *« méprise »*. John Dinge, du *Washington Post*, raconte l'entrevue orageuse qui suivit l'incident. Le procureur Propper et l'ambassadeur américain George Landau, qui étaient présents à l'audience, furieux d'avoir été dupés, exigèrent de M. Carjaval, ministre des affaires étrangères, et du général Odlanier Mena, chef du C.N.I. — Conseil national d'intelligence, successeur de la DINA — qu'ils fassent tout leur possible pour que l'on retrouve Townley. Fernandez, lui, était prêt à comparaître devant les tribunaux mais, à l'évidence, le témoignage de Townley était celui qui comptait le plus, donc on ne souhaitait pas révéler prématurément les questions qui seraient posées.

La chute du fidèle Contreras

TANDIS que l'étau se resserrait ainsi sur Townley, Pinochet comprit que les recherches s'orientaient progressivement vers lui. Cherchant à sauvegarder les apparences, il se retourna contre l'homme directement responsable des activités de Townley à l'intérieur de la DINA, son ex-directeur, le général Contreras Sepulveda. C'est ainsi que l'officier le plus fidèle au président annonce, le 21 mars, à la stupéfaction de tous et sans explication aucune, sa démission de l'armée. Quatre mois auparavant, Pinochet avait pourtant forcé la main de la junte pour faire nommer Contreras général de brigade. Deux mois plus tard, le général était envoyé en Argentine comme émissaire personnel du président afin d'apaiser le général Videla, qui avait pratiquement mis l'Argentine sur pied de guerre à propos du différend avec le Chili concernant le détroit de Beagle.

La chute brutale de Contreras provoqua la confusion et même un certain malaise parmi les militaires. Juan de Onis, du *New York Times*, cite un général depuis peu à la retraite qui se demande pourquoi *« Contreras, qui prenait quotidiennement son petit déjeuner avec le président Pinochet lorsqu'il était à la tête de la DINA, est maintenant expulsé de l'armée par son protecteur »*. Les doutes émis par le général au sujet de cette version officielle furent grossis par des rumeurs qui se soldèrent par son assignation à domicile. L'armée, à son tour, se vit contrainte de démentir formellement tous les bruits qui circulaient à ce sujet, mais cela ne suffit pas à apaiser la méfiance du public. L'hebdomadaire *Que Pasa*, après avoir scrupuleusement publié le communiqué de l'armée, ajouta que, *« cependant, Contreras ne semblait pas se trouver à son domicile, ou disposé à accorder des interviews »*.

Juan de Onis ajoutait, dans le *New York Times*, que *« beaucoup de Chiliens, y compris parmi ceux qui avaient vigoureusement soutenu le régime militaire, pensaient qu'il y avait là quelque chose de pourri »*.

Cet état d'esprit se propagea à vue d'œil dans les rangs des forces armées et jusqu'aux proches de Pinochet. Ce fut le général de l'armée de l'air, Gustavo Leigh Guzman, qui, comme il l'avait fait plusieurs fois dans le passé, notamment au moment du référendum de janvier qu'il avait qualifié de *« stupide »*, sembla le plus prendre ses distances à l'égard du chef de la junte. Pour la Journée de l'aviation militaire, cérémonie à laquelle Pinochet avait été invité, le général Leigh demanda que *« soient restaurées les institutions politiques fondées sur un ordre juridique non arbitraire afin que le peuple puisse participer aux prises de décisions déterminant l'avenir politique du pays »*. Le lendemain, dans un discours au Rotary-Club, il ajoutait que les *« militaires »* ne resteraient pas *« au pouvoir indéfiniment »*. Mais le *New York Times* rapporte ensuite que *« Leigh, solidement appuyé par ses généraux de l'armée de l'air, avait sévèrement critiqué la tendance qu'avait Pinochet à concentrer tous les pouvoirs dans ses mains »* et, plus loin, que *« le général Leigh avait, en privé, suggéré que les quatre membres de la junte démissionnent, remettent le pouvoir à quatre nouveaux chefs et désignent un civil comme président afin de préparer les élections de 1980 »*.

On a tout lieu de croire que le gouvernement américain, satisfait des estocades de Leigh, l'accueillit chaleureusement lors de sa visite secrète au Pentagone, le 31 mars 1978. Il est probable que les Etats-Unis exprimèrent un vif intérêt quand il fit allusion à un retour au pouvoir des démocrates-chrétiens, que les Etats-Unis avaient soutenus pendant vingt ans ; bien que sa source soit peu sûre, cette information est étayée par des renseignements donnés par le leader de Patrie et Liberté, Pablo Rodriguez. Selon lui, des diplomates de l'ambassade américaine ne cessaient d'informer directement les démocrates-chrétiens de toutes les *« solutions de rechange »* qui apparaissaient au fur et à mesure que se déroulait l'enquête. Pinochet, sentant le vent tourner dangereusement, réagit sans plus tarder par une série de mesures visant à désamorcer l'affaire.

Feinte libéralisation

AYANT déjà remplacé l'état de siège (qui durait depuis quatre ans) par un état d'urgence moins sévère, Pinochet leva complètement le couvre-feu pour les piétons et le limita pour les véhicules. Il fit un geste envers le parti démocrate-chrétien, qui avait beaucoup souffert des attaques de la junte l'année précédente, en permettant à M. Jaime Castillo Velasco, l'homme en exil le plus en vue de la D.C., de regagner le Chili, en même temps qu'un avocat célèbre, Mᵉ Eugenio Velasco. Cette démarche révélait clairement le désir de Pinochet de faire croire à une libéralisation du régime, d'autant plus que les deux exilés l'avaient particulièrement gêné en soumettant à une conférence des ministres des affaires étrangères de l'O.E.A. à Santiago (juin 1976) un rapport détaillé sur les violations des droits de l'homme par la DINA. Le 3 avril, il annonçait la libération de *« quatre cents personnes condamnées par des tribunaux militaires »*, dont la peine se voyait commuée si elles choisissaient l'exil. Parmi elles, se trouvaient deux officiers de l'armée de l'air (condamnés à trente ans de prison pour avoir divulgué des *« secrets »* à Carlos Lazo, un membre éminent du parti socialiste encore en prison), qui choisirent rapidement de s'exiler à Paris.

Pinochet expliqua que ces libérations avaient été effectuées pour des raisons humanitaires, en *« témoignage d'apaisement et non de faiblesse »*, ajoutant que, *« désormais, personne ne pourrait dire qu'il existait au Chili des prisonniers politiques »*. Ensuite, il annonça la mise en place d'un prétendu « conseil du travail » qui aurait pour but de faciliter les négociations de conventions collectives, jusqu'alors proscrites. Le 5 avril, il utilisa le canal de la radio et de la télévision nationale pour faire part de son projet de réforme le plus important, qui fit l'effet d'une bombe : l'homme qui, après le référendum de janvier, avait annoncé qu'il n'y aurait *« plus d'élections pendant dix ans »*, renversa complètement la vapeur ; voulant montrer *« les capacités d'adaptation du gouvernement »*, il annonça à la nation qu'une nouvelle Constitution, en cours d'élaboration, et qui serait terminée pour le 31 décembre, serait soumise à un référendum en 1979. Cela marquerait le début d'une phase que les théoriciens de la junte appelaient par euphémisme *« phase de transition »*. Un Parlement serait nommé par le gouvernement avant d'être, dans une étape ultérieure dite d'*« institutionnalisation définitive »*, choisi directement par le peuple. Cette avalanche de réformes, témoignant de l'habileté acquise par Pinochet, produisirent l'effet voulu : les premières pages des journaux leur furent consacrées, l'affaire Letelier oubliée, au moins provisoirement, et les militaires resserrèrent leurs rangs.

Vers la fin de la première semaine d'avril, Pinochet tira sur les rênes : il exigea et obtint de tous les généraux une déclaration publique de solidarité avec sa conduite passée et à venir. Ensuite, il coupa adroitement l'herbe sous les pieds du général Leigh et de ses amis en proposant ses projets de réforme ; cependant, Leigh, tout aussi habilement, déclara à la presse qu'il était *« infâme d'accuser le gouvernement ou l'un des corps de l'armée d'avoir pris part à des crimes »*. Pinochet renchérissait peu après en dénonçant la campagne *« orchestrée de l'étranger avec l'aide de nos adversaires politiques dans le pays »* en vue de nuire à son gouvernement et de *« créer un climat d'instabilité artificiel et imaginaire »*. Il ajouta, dans des termes presque identiques à ceux de Leigh, que ses adversaires avaient, *« dans leur infâmie, essayé d'engager la responsabilité du gouvernement dans le condamnable assassinat d'Orlando Letelier »*. Après avoir insisté sur le fait que son gouvernement avait largement collaboré avec les autorités américaines chargées de l'enquête et qu'il continuerait de le faire jusqu'à ce que les assassins soient retrouvés, il conclut par ces mots émouvants : *« C'est ainsi qu'agit un dirigeant à la conscience pure. »*

Pendant la première semaine d'avril, Pinochet avait également décidé du sort de M. Townley, devenu gênant pour lui. Alors que F. Larios s'était montré coopératif,

Un récit d'Ana Vasquez

«Les Bisons, les Bonzes et le Dépotoir»

APRES le putsch de septembre 1973, quelques dizaines, puis plus d'une centaine, de membres de la gauche chilienne sont réfugiés dans une petite ambassade de Santiago. Depuis les espoirs partagés sous la présidence d'Allende jusqu'à la haine meurtrière dont les poursuivent les nouveaux maîtres du pays, tout semble devoir les unir. En fait, non pas tout mais presque tout les sépare.

D'une part, leurs choix politiques, mais cela est banal ; une fois traqués, le communiste, le socialiste, le chrétien de gauche, le « miriste », etc., ne font pas meilleur ménage qu'à l'époque de l'Unité populaire. Non moins marquées sont les différences sociales, les petites habitudes de la vie quotidienne qui prennent une énorme importance lorsque hommes, femmes et enfants sont parqués dans un espace restreint : la manière de manger ou d'utiliser une salle de bains... Et puis, bien entendu, les différences culturelles : les idées qui s'expriment différemment, les mots dont l'ouvrière ne comprend pas le sens.

Alors ces représentants d'un régime abattu se répartissent spontanément en trois groupes qui communiquent plus ou moins mal : les militants de la base, les anciens responsables, et puis... le reste. Ce sont les Bisons, les Bonzes et le Dépotoir, *attentivement observés avec une lucidité pleine d'exigeante tendresse, par l'une de ces réfugiés, Ana Vasquez* (1).

Le *Huis clos* de Sartre était infernal par le petit nombre de protagonistes. Celui-ci devient diabolique par l'entassement des reclus, contre lesquels la police de la junte multiplie les provocations. Dans cet espace confiné où la promiscuité exacerbe les pulsions plus ou moins contrôlées dans la vie normale, la gauche prend un autre visage, qui est sans doute son vrai visage. Le récit d'Ana Vasquez devient ainsi un remarquable instrument de réflexion politique. Car, loin des abstractions où se complaisent les philosophes — anciens — *ou nouveaux*, — nous sommes ici, dans cette ambassade, en pleine pâte humaine, alors que peu à peu tombent les masques du monde civilisé, dans le frémissement des idées incarnées, dans la politique charnelle où tout n'obéit pas aux seules analyses rationnelles et aux choix idéologiques.

Contrairement aux apparences, ce livre ne concerne pas vraiment l'histoire d'après le putsch. Ce qu'il éclaire, c'est le Chili de l'Unité populaire, dépouillé des atours de la représentation. Le récit d'Ana Vasquez n'a pas encore trouvé le public qu'il mérite. Il faut le lire et le faire lire. Qui donc, en 1973, a eu la sottise de dire que la France n'est pas le Chili ? Enfermez dans une ambassade, à Paris, des gens (citez leurs noms !) appartenant aux diverses formations de la gauche française, dans leur diversité non seulement politique mais aussi culturelle et sociale : vous verrez comme les débats en cours prendront une dimension qui ne laisse place à aucun romantisme...

C. J.

(1) Ana Vasquez, *les Bisons, les Bonzes et le Dépotoir*, traduction de Danièle Kaiser et Jean-Paul Cortada, Ed. Fédérop, Paris, 1977, 486 pages, 75 F.

Quatre siècles de résistance

LES MAPUCHES, LA TERRE VOLÉE ET LA PERSÉCUTION

Par JACQUES CHONCHOL *

DANS une paroisse populaire de Londres, dans un local destiné à accueillir des Latino-Américains, et des Anglais qui se solidarisent avec leurs luttes, s'est tenue, à la fin de janvier, la première conférence de Mapuches exilés en Europe. Près d'une trentaine de dirigeants, représentant une centaine de communautés mapuches aujourd'hui dispersées en Grande-Bretagne, en France, en Belgique, en République fédérale d'Allemagne, en Suède, etc., se sont réunis pour analyser la situation de leur peuple. La plupart d'entre eux, avant de partir pour l'exil, avaient passé plusieurs années dans les prisons que la dictature de Pinochet a installées sur le territoire chilien. Quelques-uns n'étaient sortis que depuis deux mois de la prison de Temuco, la ville la plus importante de l'ancienne Araucanie.

Pendant une semaine, ils ont échangé leurs expériences réciproques et analysé la situation des communautés mapuches, dépossédées de leurs terres par les propriétaires blancs voisins, privées de tous les avantages éducatifs qu'elles avaient obtenus sous les gouvernements précédents, particulièrement sous celui d'Allende ; ils ont aussi évoqué l'assassinat et la persécution d'un grand nombre de leurs dirigeants et envisagé ce qu'ils pouvaient faire pour soulager la situation de misère et d'oppression dans laquelle la plupart des communautés indigènes mapuches se trouvent aujourd'hui.

Cette conférence est profondément symbolique de la situation actuelle des Araucans dans le Chili de Pinochet, car c'est la première fois en plus de quatre siècles de leur longue histoire que des dirigeants de ce peuple sont contraints de se réunir hors du territoire chilien pour discuter de leurs problèmes. Elle s'est terminée par une déclaration publique et par la création d'un Comité de coordination des Mapuches exilés en Europe (1).

Pendant plus de quatre siècles, la lutte des Mapuches pour leur terre, pour leur liberté et pour leur dignité a été l'une des plus héroïques et peut-être aussi des plus méconnues de l'histoire universelle. Au moment de l'arrivée des conquérants espagnols, en 1536, les Araucans ou Mapuches (hommes de la terre) occupaient le centre sud du territoire chilien, principalement les actuelles provinces de Bio-Bio, Arauca, Malleco et Cautin. Leur population était de l'ordre de trois cent cinquante mille personnes et ils vivaient de l'agriculture, de l'élevage et de la chasse. Leur esprit guerrier était très développé et, pour la défense de leur territoire, ils avaient tenu en échec l'extension de l'empire inca vers le sud. La guerre recommença avec les Espagnols qui voulaient coloniser leur territoire, et elle se prolongea, pendant trois siècles et demi, contre les conquérants hispaniques d'abord, depuis le milieu du seizième siècle, puis contre la république chilienne à la suite de l'indépendance de 1810, pour ne se terminer qu'à la fin du dix-neuvième siècle par ce que les historiens chiliens appellent la « pacification de l'Araucania ». De la période initiale de cette guerre et des exploits des Araucans provient l'un des plus beaux poèmes épiques de la langue espagnole : « La Araucana », de Alonso de Encilla, qui retrace les actes de courage et la stratégie militaire des grands chefs (toquis) de guerre mapuches ; Caupalican, Galvarino, Lautaro.

Le territoire des Mapuches, connu sous le nom d'Araucania, fut donc une frontière militaire jamais conquise par les Espagnols entre le seizième et le dix-huitième siècle. On l'appelait « la Frontera », et, après l'indépendance du Chili, elle demeura une frontière militaire, désormais entre les Chiliens d'un côté et les Araucans de l'autre. Le fleuve Bio-Bio symbolisait cette ligne de partage. La colonisation de la région ne fut possible qu'à la fin du dix-neuvième siècle par des colons chiliens ou européens récemment émigrés une fois que les Mapuches furent militairement vaincus et cantonnés dans des « réductions ».

Cette colonisation, à laquelle participèrent, entre 1883 et 1895, quelque trente mille colons étrangers (espagnols, français, italiens, allemands, anglais, suisses), fut accompagnée par la fondation de plusieurs villes dans la région. Les meilleures terres des Indiens furent prises par les colons chiliens ou étrangers tandis que les Mapuches se voyaient limités aux terres qu'on leur laissait dans les « réductions ». De plus de 10 millions d'hectares qu'ils possédaient, ils furent restreints à un peu plus de 500 000 hectares, ce qui, étant donnée la population araucane de l'époque, réduite à un peu plus de quatre-vingt mille personnes, donne une moyenne de l'ordre de 6 hectares par Mapuche. A la même époque, l'Etat chilien distribuait aux nouveaux colons plus de 9 millions d'hectares, en lots de 500 hectares et plus.

Plusieurs lois définirent la situation juridique des Mapuches pendant la fin du dix-neuvième et la première moitié du vingtième siècle. La plupart d'entre eux, obligés de vivre dans des réserves, furent transformés en « comuneros » : membres d'une « communauté » organisée autour d'un domaine collectif reçu par la communauté en tant que telle. Mais aucune de ces lois ne put empêcher l'empiétement constant des colons blancs voisins sur les terres que la République leur avait laissées. Ainsi plusieurs dizaines de milliers d'hectares leur furent encore pris au cours du vingtième siècle, par usurpation pure et simple au profit des classes rurales dominantes au niveau régional.

D'autre part, le nombre des indigènes augmentant, les autorités administratives responsables estimaient en 1960 qu'en moyenne un peu plus de 2 hectares étaient disponibles par Mapuche. A la fin des années 60, la population mapuche du Chili était évaluée à quelque quatre cent mille personnes (un peu plus de 4 % de la population totale du pays), ce chiffre englobant la majorité indigène vivant du travail agricole dans les communautés, ceux qui, faute de terre, avaient dû se transformer en salariés agricoles permanents et ceux qui, pour la même raison, avaient émigré vers les villes pour chercher du travail qu'ils ne trouvaient pas chez eux.

Mais ce dernier groupe représentait à peine 10 % de la population mapuche, de telle sorte que l'immense majorité de celle-ci restait attachée à la terre et au travail agricole, même si la pénurie de terres et de capitaux l'obligeait à se prolétariser ou semi-prolétariser

* Ancien ministre chilien.

(1) Pour le texte complet de la déclaration, voir le bulletin *Dial*, n° 422 du 9 février 1978 (Publications Dial, 170, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris). La conférence et le Comité de coordination ont eu l'appui de nombreuses organisations internationales parmi lesquelles le Conseil mondial des Eglises (Genève), Christian Aid (Angleterre), l'Association pour la défense des peuples menacés (République fédérale d'Allemagne), etc.

répondant aux cinquante-trois questions que la procédure des commissions rogatoires avait permis de lui poser, Townley était resté muet, sauf dans une lettre à *El Mercurio* où il niait être « Juan Williams Rose », et avoir jamais possédé de passeport chilien. Puisqu'il avait refusé de répondre aux questions du tribunal criminel, on le força à comparaître, le 29 mars, devant le procureur militaire « ad hoc », remplaçant du procureur civil Libedensky. Le procureur, dont l'identité avait d'abord été tenue secrète, était le général Hector Orozco, ancien membre de la justice militaire. Orozco interrogea Townley pendant dix heures, paraît-il, et c'est vraisemblablement après qu'il eût fait part à Pinochet du résultat de l'interrogatoire que le sort de Townley fut fixé. Le même jour, le procureur Propper était revenu au Chili pour participer en observateur à l'interrogatoire de Townley et F. Larios devant le tribunal criminel. Le 4 avril, le juge J. Gonzalez, qui supervisait la procédure de commission rogatoire, entendit les dépositions des deux hommes, mais à nouveau sans la présence de Propper. Selon le *New York Times*, ils avouèrent appartenir à la DINA, être allés aux Etats-Unis avant l'assassinat de Letelier, mais nièrent tout lien avec le crime. Cependant, Townley refusa encore de répondre aux questions concernant ses éventuels contacts avec des anticastristes réfugiés aux Etats-Unis. Le 6 avril, Propper retourna à Washington, feignant d'être déçu du peu de résultats de l'enquête, mais ayant, en réalité, obtenu de Pinochet le transfert de Townley aux Etats-Unis.

Un prisonnier bien gardé

Le 7 avril, Townley, visiblement abasourdi, fut arrêté. Et, comme si elle avait voulu utiliser la plus petite source de propagande allant dans le sens de sa « *coopération avec la justice* », la junte envoya le secrétaire général du gouvernement, le général R. Vidal, donner une conférence de presse annonçant l'expulsion de l'Américain, ceci en violation directe de l'accord avec les autorités *américaines qui avaient demandé* que les démarches soient tenues secrètes jusqu'à l'arrivée de Townley aux *Etats-Unis*.

Le 8 avril, Townley fut prestement mis dans un avion régulier des *lignes équatoriennes en direction* des Etats-Unis ; en fait, tout s'était passé si vite que Townley et les deux *agents* du *F.B.I.* qui l'accompagnaient (Carter Cornick et Robert Scherrer) n'eurent pas le temps d'emporter le moindre bagage. Le vol à destination de New-York fut dérouté à mi-chemin par les deux agents du F.B.I., et l'avion atterrit à l'aéroport international de Baltimore-Washington.

Le 9 avril, Townley fut traduit en justice comme témoin principal de l'assassinat de Letelier et de Moffitt, *se vit refuser sa libération sous caution*, et, pour des raisons de sécurité, envoyé au camp militaire de Fort *Mead, dans le Maryland*, mesure tout à fait inhabituelle.

Il est encore trop tôt pour prévoir ce que Townley, s'il le voulait, pourrait révéler sur les prises de décision qui aboutirent au meurtre *de Letelier et Moffitt*. Il paraît toutefois évident qu'il peut identifier les vrais auteurs du crime, et au moins le ou les agents de la DINA auxquels il rendait des comptes. Ses révélations pourraient très bien secouer le Chili au point où Pinochet, personnellement compromis, serait évincé, laissant ainsi la place à un groupe d'officiers opportunément « réformistes », voire à des civils. Le tout est, maintenant (comme ce fut le cas juste après l'assassinat) d'amasser suffisamment de preuves — étant donné qu'on ne détient pas encore les preuves « décisives » — pour mettre en mouvement les forces qui seraient capables de chasser Pinochet. Il faut reconnaître qu'il y a peu de chances qu'une telle chose arrive, car on doit supposer que c'est la lettre du général Orozco à Pinochet concernant l'interrogatoire de Townley qui a finalement convaincu le dictateur de livrer l'Américain. Cela voudrait dire ou bien que d'éventuelles révélations dévastatrices ne font pas peur à Pinochet ou bien qu'il pourrait faire valoir que la DINA est en effet impliquée dans l'affaire, mais que c'est le général Contreras, et lui seul, qui en avait pris l'initiative.

Un pas dans cette direction a déjà été franchi : le *New York Times* du 8 avril rapporte que « *des responsables chiliens ont confié à des diplomates américains que la démission de Contreras avait été obtenue afin de fournir la preuve de la bonne volonté chilienne dans cette affaire* ». Si cette tactique est poursuivie, il est inconcevable, sauf « *disparition* » de Contreras (des rumeurs ont déjà circulé à ce sujet...), que celui-ci, malgré toute sa loyauté, ne réagisse pas à ces accusations. Si telle était la carte que Pinochet a choisi de jouer, tout indiquerait qu'il s'agirait de la dernière, car la DINA, comme il l'a rappelé à un journaliste chilien en septembre 1977, ne pouvait jamais agir que sur ses ordres.

Le 14 avril, deux membres d'un groupe d'exilés cubains du New-Jersey, Guillermo Novo et Alvin Ross Diaz, soupçonnés d'avoir exécuté le meurtre, furent arrêtés à Miami. Les pièces qu'ils peuvent peut-être, avec Townley, apporter au puzzle du meurtre de Letelier mettent encore davantage Pinochet en mauvaise posture. L'assassinat du général Carlos Prats en Argentine et l'attentat contre M. Bernardo Leighton en Italie avaient soulevé l'indignation sans porter atteinte à l'impunité de la DINA et de Pinochet. Il peut en aller tout autrement pour le double meurtre commis le 21 septembre 1976 sur le territoire des Etats-Unis.

JOHN T. ALVES.

Conflits d'intérêts entre bénéficiaires de la dictature

Des déchirures profondes au sein de la junte

Par RODRIGO GONZALEZ TORRES *

Le 30 mars 1978, le général Leigh déclarait qu'il soumettrait « *prochainement* » à la junte des propositions pour une rapide normalisation institutionnelle. Le même jour, le général Pinochet affirmait : « *Maintenant, ils se sont mis à vouloir hâter le processus que j'avais annoncé. Ce processus va se poursuivre tel qu'il a été conçu, tel qu'il a été planifié... Il y a des politiciens qui (...) veulent accélérer le processus parce qu'avec le temps ils risquent, paraît-il, d'être dépassés ; mais il faut ici en finir avec les ambitions, une fois pour toutes...* ». De son côté, l'amiral Merino réitérait ce 30 mars : « *Ils se trompent, ceux qui prétendent voir parmi les membres de la junte de gouvernement autre chose que de l'unité et de la détermination pour persévérer sur la voie que l'on a choisie.* »

Dans le journal *la Tercera* daté du 31 mars, qui publie ces déclarations, le général Leigh admet pourtant qu'il a des « *différences d'appréciation* » avec le général Pinochet : « *Je suis plus pressé ; je veux que l'on commence plus tôt* » ; « *moins de mots et davantage de faits* », précise-t-il, à propos de la politique d'institutionnalisation de Pinochet. *Il reprend ainsi les critiques* qu'il avait émises les 21 et 22 mars : « *les gouvernements forts dirigés par des leaders tout-puissants (...) peuvent obtenir des succès partiels dans des périodes critiques, mais jamais assurer la stabilité et la continuité indispensables au développement normal de la vie politique d'un peuple* » ; il existe un besoin urgent de « *nouvelles institutions* », parmi lesquelles doivent figurer l'« *indépendance du pouvoir judiciaire, le droit des Chiliens à participer aux décisions concernant leur avenir politique, la séparation entre les pouvoirs traditionnels de l'Etat (...), le droit des Chiliens à informer et à être informés et la consécration, dans l'ordre constitutionnel, de bases solides de protection sociale* (revue *Hoy*, n° 44) ». En outre, le général Leigh exige le 30 mars « *une plus large participation des civils au gouvernement* » et émet des réserves sur les « *succès obtenus jusqu'à présent par le gouvernement : nous avons beaucoup de chômage, beaucoup de pauvreté, des salaires très bas* », affirme-t-il.

En réponse, Pinochet se fait accorder « *à l'unanimité* » par le conseil des généraux de l'armée de terre « *leur plus ample soutien aux décisions qu'il a prises et qu'il prendra dans l'exercice de sa haute charge. Et en accordant ce soutien à leur commandant en chef*, (les généraux) *ne permettront pas que l'on prétende soulever des problèmes ou des obstacles sur la voie qui a été tracée afin de parvenir à un nouvel ordre institutionnel dans notre patrie* (*El Mercurio* du 31 janvier) ».

Comme on le voit, les fortes contradictions qui se faisaient jour en 1977 entre divers secteurs de la bourgeoisie apparaissent en 1978 au niveau des forces armées. Elles découlent de quatre faits fondamentaux :

a) Le modèle économique suivi par le *régime n'a pas donné les fruits escomptés* dans les délais souhaités ; malgré certains résultats (sur les plans de la politique de lutte contre l'inflation, de la balance des paiements, du contrôle *du déficit et des dépenses de l'Etat*, etc.), les transformations de la structure économique ont aggravé la crise du pays — avec un coût social extrêmement élevé — et ont produit un rétrécissement *et une détérioration croissante* des bases sur lesquelles le régime s'appuyait à ses débuts ;

b) L'« ennemi » que l'on cherche à anéantir pendant les trois premières années de dictature dans une guerre totale a prouvé sa capacité de résistance et a regroupé et réorganisé ses forces. Il développe une opposition croissante qui s'est manifestée en 1977 par des pétitions publiques et par des actions illégales telles que *la grève*, la propagande, des représailles contre des indicateurs, etc. En même temps, un noyau illégal de direction de la résistance est en train de prendre forme, composé de nombreux comités de base qui regroupent, sous des dénominations diverses, les secteurs les plus avancés et des militants de différents partis au sein des « poblaciones » (bidonvilles), des usines, des écoles, des universités et des organisations de services ;

c) Les contrecoups de la politique économique et répressive sont très importants, aussi bien au niveau intérieur que sur le plan international. Le régime est de plus en plus isolé, ce qui fait planer une menace — au point de vue de la dictature — sur les « fruits » récoltés au cours des premières années et sur le régime lui-même ;

d) Le bloc dictatorial se rend compte qu'il faut gagner du temps et créer des conditions adéquates pour aboutir à *une restauration bourgeoise et au nouveau* système de domination qu'il avait cru pouvoir imposer à courte échéance, avec une précipitation et une brutalité excessives. Pour atteindre ce but, il *faudrait consolider le terrain déjà* gagné. L'afflux de capitaux étrangers permettrait de relâcher les tensions politiques intérieures et de surmonter l'isolement international.

La nouvelle opposition bourgeoise

Depuis la fin 1976 se dessine nettement *une opposition bourgeoise* qui prend conscience de ces faits avec lucidité. Elle représente, à l'intérieur du bloc dictatorial, les intérêts de la couche sociale qui détient le monopole de la *production pour le marché intérieur* ; ces intérêts sont contradictoires avec ceux de la bourgeoisie financière-exportatrice, hégémonique au sein du gouvernement et bénéficiaire, jusqu'à cette *date*, des excédents accumulés sur la base de la surexploitation du peuple et des secteurs « moyens ». Cette nouvelle opposition bourgeoise réclame une *rapide institutionnalisation du régime*, une plus large « légalisation » de la répression, une politique économique plus pragmatique permettant le partage des excédents entre les deux fractions de la bourgeoisie, une politique internationale plus souple et plus ouverte, la fin de l'auto-censure des médias, bref, une plus large « libéralisation » dans les limites imposées par le maintien du *régime militaire*.

El Mercurio est, depuis fin 1976 et surtout *en 1977*, à la tête de ceux qui demandent à Pinochet des ajustements et des changements. *Qué Pasa*, porte-*parole des intellectuels de la grande* bourgeoisie chilienne, prend la même attitude. Derrière eux se trouvent des secteurs des puissantes associations patronales, ainsi que des officiers de *haut rang*, *surtout* dans la marine et l'aviation.

En ce qui concerne la répression, ce courant ne demande certes pas de la faire disparaître mais de la « légaliser » ; il s'agit de la soumettre à l'empire d'un « *état de droit qui s'impose de la même façon aux gouvernants et aux gouvernés* », en contrôlant ses excès, en supprimant la « *sauvagerie* » des premières années et en la rendant plus intelligente et plus « *politisée* ». Ces propositions visent à mettre en œuvre une transition graduelle d'un régime de force à un *régime* d'hégémonie fondé sur la capacité de la grande bourgeoisie d'accumuler des excédents et de s'adjoindre, en les satellisant, les secteurs « intermédiaires » de la petite et moyenne bourgeoisie et une aristocratie *ouvrière séparée du peuple*, dans une structure productive moderne.

En 1977, quelques-uns seulement des changements exigés par la nouvelle opposition bourgeoise sont partiellement acceptés. D'emblée, Pinochet essaie de maintenir l'équilibre et de se mettre *au-dessus des fractions* ; *puis, obligé de* se prononcer, il opte pour des changements apparents. Son programme d'institutionnalisation est vague et dilatoire ; dans le domaine économique, les ajustements sont de *moindre* importance ; l'appareil répressif se renforce et développe de nouvelles techniques, malgré la réduction de ses effectifs.

Tout cela porte la tension à son *comble vers la fin de l'année*. La *réprobation* de l'ONU gêne Pinochet tout en lui fournissant un prétexte pour mesurer ses forces : le référendum de janvier 1978 doit lui permettre — selon ses calculs — de consolider son pouvoir et celui des secteurs financiers-exportateurs.

Pourtant, loin de résoudre les contradictions, le référendum ne fait que les aggraver, tout en ajoutant au discrédit *du régime aux yeux de l'étranger*. C'est alors qu'une nouvelle phase de la crise commence, dans laquelle les forces armées elles-mêmes descendent dans l'arène politique, exprimant les *positions des différents secteurs*.

La politique répressive, qui traduit d'une manière globale les orientations du régime, comporta trois étapes successives. Pendant la première, l'action policière est massive et indiscriminée, et le bilan en est très lourd (d'après les estimations, plus de trente mille morts et plus de cent mille citoyens détenus dans les prisons ou des camps de concentration) ; les agents de la répression sont les forces armées dans leur ensemble, sans distinction d'armes. Une fois le pays occupé et « pacifié », les services de renseignements des différentes forces (*SIM*, *SIFA*, *SICAR*, *SINA*) et de la police civile (« *Investigaciones* ») mettent sur pied un dispositif de coordination, afin de centraliser l'information et d'agir de concert et *de manière plus sélective*.

C'est alors que la deuxième phase *commence : la répression vise les* échelons supérieurs et moyens de la direction des organisations sociales et des partis populaires. Progressivement, l'appareil de coordination des services *de sécurité devient un organisme à part*, dirigé par la junte militaire elle-même et plus particulièrement par Pinochet. C'est ainsi que naît la DINA. Le décret 521 qui marque sa « création » *en juin 1974 ne fait que consacrer* officiellement l'existence d'un appareil déjà en plein fonctionnement.

La DINA se voit attribuer un pouvoir hiérarchique sur les autres services. Son niveau de spécialisation et de technicité s'élève grâce à la collaboration des services homologues brésiliens, argentins et uruguayens et à l'assistance de la C.I.A. D'anciens nazis collaborent à son organisation. La lutte antisubversive en Algérie, en Afrique du Sud et dans les pays latino-américains et asiatiques, ainsi que leurs dispositifs et leurs méthodes, font l'objet d'études *approfondies*.

(*Lire la suite page 10.*)

* Docteur en philosophie de l'université de Paris, ancien professeur de philosophie aux universités catholiques de Santiago et de Valparaiso, membre de la direction du MAPU, libéré de prison en septembre 1977, grâce à la médiation des Nations unies.

riser dans les domaines de la région. En effet, beaucoup de membres de communautés, n'arrivant pas à survivre sur les terres trop exiguës dont ils disposaient, *devaient, après avoir travaillé* leurs propres terrain, *s'employer comme salariés à temps* partiel dans les grands et moyens domaines voisins. Mais, même avec ce travail complémentaire, le niveau global de *leur revenu était si bas qu'ils arrivaient* à peine à assurer leur subsistance.

La réforme agraire et l'Unité populaire

Vers *la fin des années 60*, le début de la réforme agraire et la nouvelle loi sur le syndicalisme paysan, promulguée sous le gouvernement *démocrate-chrétien, contribuèrent à* renforcer les vieilles *aspirations* des Mapuches *à récupérer* les terres qu'ils avaient reçues au moment de la « pacification » de l'Araucanie et qui furent usurpées plus tard par les colons voisins. *Cette lutte déjà ancienne avait* conduit beaucoup de communautés à entamer devant les tribunaux spécialement créés pour les Indiens des procédures qui se prolongeaient quelquefois des dizaines d'années sans résultats positifs.

A cet éveil contribua aussi la non-application *de la loi de* réforme agraire dans les provinces du sud, sous la présidence de Frei, ainsi que le travail politique des activistes du MIR (Mouvement *de la gauche révolutionnaire*) dans la région à la fin des années 60 et la *campagne électorale pour la présidence* de la République en 1970.

Quand Salvador Allende devint président du Chili en novembre 1970, le climat politique dans l'Araucanie *était* très tendu et les occupations par les Mapuches *de* terres qui leur avaient été usurpées devenaient de plus en plus fréquentes.

Un bon nombre de « comuneros » *étaient* organisés dans des associations de paysans indiens, connues sous *le nom d'* « *Associationes mapuches* », *qui leur servaient* de lieu de rencontre pour la discussion de leurs problèmes. Ces associations avaient déjà *tenu un premier* congrès en *1968 et en préparaient un deuxième* qui devait avoir lieu dans la ville de Temuco en *décembre* 1970. A ce congrès, ils invitèrent le nouveau président, qui vint accompagné de ses ministres de l'agriculture, des terres et de *la colonisation ; ils présentèrent alors au gouvernement* de l'Unité populaire l'ensemble de leurs revendications.

Le président Allende s'engagea devant les dirigeants mapuches, *réunis* à Temuco, à *déplacer pendant deux mois, à partir du début* 1971, le ministère de l'agriculture de Santiago à Temuco pour étudier avec eux, sur place, leurs problèmes ; ainsi s'amorça une nouvelle politique indigène.

Les aspects essentiels de cette politique furent, d'une part, l'accélération de l'application de la loi de réforme agraire dans les provinces du sud du Chili pour restituer aux Mapuches le plus grand nombre possible de *terres usurpées*, tout en étendant leurs terres de culture par l'expropriation des grands *domaines*. Dans la seule année 1971, quelque 70 000 *hectares de terres usurpées furent récupérées* par les communautés mapuches en *application* de la loi de réforme agraire.

D'autre part, la nouvelle politique impliquait d'inciter l'ensemble des institutions de l'Etat dans la région (*ministères de la santé, de l'éducation*, etc.) à développer des actions *spéciales pour améliorer* les conditions sociales et culturelles des paysans mapuches.

Un troisième élément essentiel de cette politique fut la décision du gouvernement d'Unité populaire d'adopter le projet d'une nouvelle loi indigène, projet élaboré par les *représentants des communautés*, et de l'envoyer *au Parlement. Cette nouvelle* loi cherchait, par l'organisation d'institutions appropriées, comme l'Institut de développement indigène, à promouvoir de façon permanente une *politique générale d'amélioration* des *conditions* de vie des Mapuches. Quoique vidée de certaines de ses dispositions au cours de *la discussion parlementaire (l'opposition était majoritaire), la nouvelle loi* fut finalement promulguée le 15 septembre 1972 : *c'était* la première fois qu'une loi de ce genre voyait le jour, grâce à l'*initiative*, et à la lutte des organisations de base.

Ainsi, sous le gouvernement d'Unité populaire, *les Mapuches virent s'ouvrir devant eux* un meilleur avenir tandis qu'une plus grande considération était accordée à leurs dirigeants, même si bon nombre *de leurs problèmes sociaux et économiques étaient* encore loin d'être résolus. *Mais le putsch militaire de septembre 1973* interrompit le nouveau cours.

La brutalité de la contre-révolution

La contre-révolution de septembre 1973 frappa les populations mapuches *plus fort encore* que la plupart des autres secteurs des classes populaires chiliennes. La haine accu*mulée par l'oligarchie terrienne et la bourgeoisie* locale en raison des atteintes que l'Unité populaire avait portée à leur pouvoir traditionnel, *accentuée* par le mépris racial qu'elles avaient toujours eu pour les Indiens, *se donna libre cours, avec l'aide des militaires* et des carabiniers. A la réunion de Londres, des centaines de témoignages ont été apportés à ce sujet par les *dirigeants* mapuches. Voici quelques exemples :

— *De la fin de septembre au début d'octobre* 1973, des effectifs de la force aérienne chilienne s'installèrent dans les communautés indigènes près de Llaima. Ils *torturèrent* des communautés entières sans que puissent *s'échapper ni les femmes ni les enfants*. Quelques Mapuches furent accrochés à des hélicoptères en vol sous les yeux de leur famille. La plus brutalement torturée fut la communauté allondo.

— Le 25 septembre 1973, le dirigeant mapuche Antonio Aninao est fait prisonnier par les carabiniers. Il est sauvagement torturé, *puis relâché. Le même soir, il est emmené de chez lui* par les carabiniers de Melipeuco. Son cadavre, avec ceux d'autres dirigeants, sera retrouvé *deux jours plus tard par les membres de sa communauté*.

— *Dans les premiers mois qui suivirent* le putsch, selon les dirigeants présents à la conférence de Londres (et *qui* avaient passé plusieurs années *dans la prison de Temuco*), 80 % de leurs co-éditeurs étaient des 80 % de leurs codétenus *étaient* des Mapuches. Il y avait des communautés dont tous les dirigeants étaient en prison, beaucoup d'entre eux *constamment torturés et maltraités. Souvent* arrivaient à la prison des civils du mouvement fasciste « Patrie et Liberté » qui emmenaient avec eux certains dirigeants que l'on n'a jamais retrouvés.

Des centaines d'exemples pourraient être cités pour montrer la cruauté du comportement des Blancs de la région, petits et grands, ainsi que des forces militaires au service de leurs privilèges et de leur domination. Tout *cela, bien entendu, au nom des plus hautes valeurs* de la civilisation chrétienne.

Sous le *régime* de Pinochet, des terres attribuées à des milliers de familles mapuches en vertu de la réforme agraire ont été récupérées par leurs anciens usurpateurs, les Mapuches étant condamnés à retomber dans la misère : tout rentre dans l'ordre de la domination et de l'exploitation.

Mais le peuple mapuche, selon ses dirigeants, n'a pas perdu l'espoir et garde intacte sa volonté de lutte. Il a une expérience historique, vieille de quatre siècles, de lutte pour ses droits et pour ses terres. Et il se *prépare, dans la misère et la souffrance* d'aujourd'hui, à reprendre sa lutte, avec la conviction que, tôt ou tard, justice sera faite.

JACQUES CHONCHOL.

(Suite de la page 9)

Les effectifs de la DINA vont alors augmenter jusqu'à atteindre en 1975 — selon les renseignements publiés dans des revues gouvernementales par des journalistes partisans de la junte (1) — les chiffres suivants : *deux mille militaires, deux mille civils et un réseau de plus de seize mille indicateurs.* En 1976, le nombre de militaires avait triplé, et celui des civils doublé ; le réseau d'indicateurs comprenait quarante mille personnes. Depuis, l'organisation *n'a cessé de croître.* Son personnel est recruté presque exclusivement dans l'armée de terre ; les rares officiers recrutés ailleurs proviennent presque tous du corps des carabiniers. Le personnel civil a une origine double : les groupes d'élite proviennent des organisations Patria y Libertad et Fiducia et des Jeunesses du parti national ; pour les échelons les plus bas, le recrutement se fait dans le milieu « lumpen » ou parmi les sous-officiers et les soldats qui se sont distingués par leur cruauté et leur dureté au cours de la première phase de la répression.

Dans son effort pour s'assurer progressivement le monopole de la répression, la DINA se heurte aux autres services, aussi bien à cause de la jalousie qu'ils en ressentent sur le plan professionnel que par le contrôle qu'elle commence à exercer au sein des forces armées. Ces contradictions expliquent *bien des insuffisances*, le manque de coordination et les aberrations de l'appareil répressif (2). Ses procédés finissent par être désavoués par les services de renseignements des autres forces, plus strictement professionnels et de plus en plus sensibles aux problèmes soulevés par l'étranger.

Pendant cette phase, la répression ne connaît pas de limites ; son but est d'anéantir la gauche et d'éliminer toute opposition : il *faut détruire* l'ennemi, mais aussi ses collaborateurs et même ses protecteurs ; de là proviennent les fréquentes actions contre l'Eglise.

En 1977, les pressions de l'intérieur et de l'étranger imposent une rectification. Pinochet décide de céder du terrain, mais, là où il ne veut rien céder d'essentiel, il fera des concessions apparentes. C'est ainsi qu'il refuse alors de « *légaliser* » la répression et de lever l'état de siège, tout en reconnaissant le besoin de donner à l'action policière un visage moins hideux. Afin de contrôler et de décourager l'activité croissante des masses, il faut perfectionner les méthodes de détection et d'investigation, recourir aux techniques modernes pour *dissimuler les aspects les plus sanglants* de l'action répressive, et surtout transformer la DINA en ce que Pinochet et Manuel Contreras — son bâtisseur et l'un des principaux conseillers du général jusqu'au début de 1978 — avaient rêvé d'en faire : *un appareil* politico-militaire de direction et de *conduite*, présent dans tous les domaines d'activité de la vie du pays et assurant la perpétuation et la stabilité du régime.

Les transformations de l'appareil policier

L'EVOLUTION et l'épuration de la DINA commencent avant qu'elle ne se transforme en C.N.I. (Centre national d'information). Le départ de sept généraux — *figurant parmi les derniers* officiers de ce grade qui restaient de la première vague putschiste — et de soixante colonels — fait vraiment insolite — *en novembre 1977*, ainsi que celui de trois amiraux en septembre de la même année, sont en partie le résultat des affrontements au sujet des nouvelles orientations de la DINA-C.N.I. Les vaincus dans cette épreuve de force sont aussi bien les plus fascistes que les plus « légalistes. Se plaçant au-dessus des uns et des autres, et s'appuyant sur l'appareil répressif lui-même, sur l'armée de terre et sur la bourgeoisie financière-exportatrice, Pinochet tranche en faveur de la solution qui consiste à réduire le volume et le coût de la répression, à suivre une politique de dissimulation et à accélérer la transformation de la DINA en un dispositif politico-militaire permanent, efficace, homogène et indépendant à l'égard des forces armées en tant que telles.

La victoire de Pinochet s'exprime dans les nouveaux statuts qui confèrent à la C.N.I. les larges attributions qu'avait la DINA, tout en l'élevant à un niveau supérieur. En résumé, le décret-loi 1878 portant création de la C.N.I. ajoute de nouvelles caractéristiques à cette organisation répressive : 1) il en fait une nouvelle institution de la défense nationale, égale aux autres composantes des forces armées, en la définissant comme un « *organisme militaire spécialisé* », indépendant des autres corps et de la junte militaire, mais relevant du ministère de l'intérieur et, par son truchement, de Pinochet ; 2) il lui assigne un « *personnel propre* » et lui accorde un budget propre, en conférant à son directeur la faculté de disposer de celui-ci conformément à une « *réglementation secrète* » établie par lui-même ; 3) il dispense son directeur de l'obligation de comparaître devant les tribunaux, l'autorisant à leur répondre par écrit ; 4) il l'affecte au ministère de l'intérieur ; la liaison étroite entre ce ministère et le secrétariat général du gouvernement, d'où l'on tire les ficelles de la direction des syndicats et des organisations de masse fantoches contrôlées par la dictature, ainsi que des mass-media, offre à la C.N.I. les meilleurs instruments pour sa nouvelle politique (en fait, elle place de nombreux fonctionnaires dans toute l'administration) ; 5) il lui accorde d'une manière explicite des pouvoirs — qu'auparavant elle n'exerçait que *de facto* — pour placer sous son autorité les autres services de renseignements.

Bref, le renforcement de la C.N.I. permet à Pinochet d'en faire l'appareil politico-militaire dont il a besoin, à défaut d'un parti de masses que l'Etat néo-fasciste de « sécurité nationale » ne pourrait jamais créer. La présence de la C.N.I. dans tous les domaines de l'activité civile, son infiltration à tous les échelons de l'appareil de l'Etat, sa pénétration de plus en plus profonde dans les forces armées, sa qualité virtuelle d'institution de la défense nationale et ses liens étroits avec la droite organisée et armée assurent au dictateur un précieux instrument de suprématie. Cela permet de comprendre le fait que Pinochet — malgré ses erreurs, malgré la détérioration de son image à l'intérieur du pays et à l'étranger — ait réussi à garder intact son pouvoir au sein de l'armée, de sorte que ni ses puissants contradicteurs de l'intérieur ni les Etats-Unis n'ont pu lui opposer un rival de taille.

A travers cet appareil, Pinochet a formé une élite politico-militaire destinée à assurer les fonctions-clés de l'Etat. En même temps, cette élite le conditionne d'une manière décisive. Ce sont l'appareil et les secteurs civils liés à celui-ci qui ont conçu le référendum de janvier et surveillé son déroulement. Son état-major politique se charge d'enseigner à ses cadres la doctrine de ses « ennemis » et d'infiltrer les structures où se forment les futurs chefs du régime (écoles militaires, Académie nationale de sécurité nationale, etc.) (3).

Des remous provoqués par l'épuration de la DINA on a pu percevoir quelques échos sordides. L'élimination des secteurs les plus récalcitrants de Patria y Libertad, h o s t i l e s aux nouvelles orientations, donna lieu à des actes de violence, tels que l'enlèvement d'un important agent immobilier et promoteur en octobre 1977. Cette personne, qui travaillait à la DINA en contact avec Patria y Libertad, fut prise en otage dans l'intention d'obliger le gouvernement à ajourner la restructuration de l'appareil. Des effectifs de la C.N.I. contraignirent les auteurs du rapt à rendre leur otage : celui-ci fut retrouvé, bourré de drogues, à l'occasion d'un accident de voiture. D'autre part, un agent de la DINA fut assassiné après qu'il eut menacé, au cas où il serait licencié, de divulguer tout ce qu'il savait. Deux autres agents, habitués qu'ils étaient au traditionnel « droit au butin » de la DINA — dont ils avaient été licenciés, — essayèrent de faire « chanter » deux commerçants ; devant leur refus, ils les tuèrent. La presse progouvernementale, qui a publié ces épisodes, les a classés comme « faits divers », sans indiquer que les protagonistes étaient des agents ou ex-agents de la DINA (4). Mieux encore : dans le cas de l'agent immobilier, la famille attribua l'enlèvement au MIR. En même temps se multiplièrent à Santiago les perquisitions illégales, perpétrées par des individus qui, sans décliner leur identité, exhibaient des papiers de la DINA, dans un but de rapine.

En 1977, la répression agit à deux niveaux, nettement différenciés. D'une part, on constate l'existence d'une répression « visible », rendue publique et reconnue comme étant conforme à la « légalité » en vigueur. Elle s'exprime par des perquisitions dans les locaux syndicaux, par l'intimidation de l'opposition et le contrôle de ses activités, par des relégations et des expulsions ou même par des arrestations qui durent quelques jours, dont on fait état en soulignant leur caractère « légal » et pendant lesquelles on n'a pas recours à la torture. Elle vise à intimider l'opposition. On cherche à la faire accepter comme « tolérable » et à l'institutionnaliser, à l'instar d'autres régimes autoritaires.

Le deuxième niveau est celui de la répression « invisible » : faute de preuves suffisantes, on ne peut pas l'imputer à l'appareil répressif — bien que son origine ne fasse aucun doute. La volonté délibérée d'exhiber les aspects « acceptables » de la répression ainsi que l'emploi de techniques de plus en plus sophistiquées dans le but de maquiller ou de dissimuler ses côtés les plus sinistres et les plus sanglants ont pour conséquence une importante réduction du volume de cette forme de répression. C'est pourquoi, pendant le deuxième semestre de 1977, on n'enregistre que six cas de disparition.

Une solution de rechange à courte échéance ?

CEPENDANT, de nouvelles techniques et méthodes sont mises en œuvre : a) des meurtres sont déguisés en « affrontements » ou justifiés sous prétexte de « terrorisme » (5) ; b) d'autres meurtres sont travestis en faits divers (6) ; c) des arrestations sont suivies de disparition temporaire, non reconnue officiellement, accompagnée de violences destinées à intimider la victime, ou bien de « traitements » intensifs à base de méthodes psychologiques ou de drogues, visant à provoquer des amnésies et la désintégration de la personnalité du sujet. Cette technique sophistiquée permet de faire l'économie des cadavres : ses victimes sont remises en liberté par la DINA-C.N.I. (7) ; d) imputation de délits de droits commun à tous les détenus (8) ; e) irrégularités par rapport à la « légalité » du régime, laquelle cependant ne respecte même pas les droits humains les plus élémentaires (9) : f) ouverture ou réouverture de centres clandestins de réclusion et de torture (10). Dans tous ces cas, la DINA-C.N.I. reste dans l'ombre ou à l'abri de toute accusation.

La nouvelle opposition bourgeoise s'est renforcée. *La convergence*, dans l'opposition au référendum des courants les plus opposés — tels celui de Leigh et celui de Merino (11) — s'est transformée peu à peu en action commune. Pourtant, Pinochet garde une considérable marge de manœuvre : il compte sur le soutien inconditionnel des généraux de l'armée de terre, des carabiniers et de la bourgeoisie financière, ainsi que sur le concours décisif de son appareil politico-militaire renforcé. La principale faiblesse de Pinochet ne relève pas exclusivement des forces accrues de la nouvelle opposition bourgeoise, ni du renforcement de la résistance populaire, mais des effets défavorables que de nouvelles données de la situation internationale exercent sur sa position, déjà dégradée à l'intérieur du pays. En effet, les conflits de frontières avec la Bolivie et l'Argentine — dont les conséquences s'imbriquent — exigent de Pinochet, au moins, l'unité de son propre bloc. Cela augmente la capacité de pression de la nouvelle opposition bourgeoise, mais fixe en même temps ses limites : l'unité des forces armées, sous la menace d'affrontements avec des pays étrangers, est un impératif qui joue en faveur de Pinochet et du commandement hiérarchique. Ce n'est pas par hasard s'il a pu éliminer de la marine six contre-amiraux qui n'avaient pas sa confiance. Il n'y a d'ailleurs aucun doute que le risque d'un conflit facilite l'unité nationale et offre des possibilités accrues de contrôle de la population.

Dans tout cela, le gouvernement des Etats-Unis joue, plus que jamais, un rôle décisif. L'attitude de Washington dans l'affaire Letelier pourrait provoquer des changements significatifs dans le rapport de forces entre les diverses fractions du bloc dictatorial, ainsi qu'entre ce dernier et l'opposition bourgeoise de Frei et de la démocratie chrétienne.

Obligé de négocier dans ce contexte, Pinochet suit la même logique qui a présidé au changement de cap de la politique répressive : des concessions sur les points secondaires, tout en conservant l'essentiel ; primauté des transformations apparentes sur les changements réels. C'est ainsi qu'il met fin à l'état de siège, remplacé par un « état d'urgence » presque équivalent (12) ; il libère des prisonniers « politiques », mais seulement ceux qui ont été condamnés par des tribunaux militaires, excluant la plupart des personnes arrêtées en 1977 et 1978 sous l'accusation de délits de droit commun (13) ; il annonce son intention de lever l'auto-censure imposée aux médias, mais après avoir éliminé la presque totalité des moyens de communication de l'opposition, et tout en se réservant de faire appel à d'autres ressources légales pour les bâillonner ; il promet de faire plébisciter en 1979 une nouvelle Constitution, mais ce sera celle qui est en cours d'élaboration par la Commission constitutionnelle qu'il a mise en place, et dont le contenu se trouve déjà, pour l'essentiel, dans les actes constitutionnels ; il précise le calendrier fixé pour la normalisation institutionnelle, mais maintient la désignation arbitraire des membres du nouveau pouvoir législatif.

En somme, Pinochet a décidé de « *ne pas composer avec les impatients* » et de continuer à s'avancer vers l'institutionnalisation définitive « *annoncée au milieu de l'année 1977* » (discours prononcé le 5 avril 1978). A c o u r t e échéance, donc, on ne peut attendre des facteurs purement intérieurs autre chose que la poursuite des négociations entamées à l'intérieur du bloc dictatorial, quelques ajustements graduels... et beaucoup de maquillage. Le remaniement ministériel du 12 avril confirme ces tendances (14).

Seuls les Etats-Unis, s'ils décidaient de jouer à fond les nombreuses cartes qu'ils ont dans leur jeu, pourraient provoquer un déplacement de certains secteurs hésitants et une modification du rapport de forces à l'intérieur de l'armée, ouvrant ainsi la voie à une relève.

Si l'impérialisme n'a jamais été un agent de libération, il ne serait pas raisonnable d'attendre de lui à présent des changements radicaux, et moins encore dans un régime tel que la junte militaire chilienne. Le plus probable est que les Etats-Unis *mettront à profit* la conjoncture pour accélérer des changements d'image et pour améliorer leurs *positions dans la région*.

C'est pourquoi *le mouvement populaire* ne peut pas compter sur des solutions dont il ne serait pas le protagoniste ; il ne peut espérer le salut que de lui-même, en consolidant sa propre voie, en tirant profit des turbulences pour préparer ses propres forces et se forger une capacité de lutte supérieure. Pour le moment, ce mouvement n'a pas assez de poids pour modifier le cours des dynamiques en jeu, ni pour leur imprimer sa marque ; pour y réussir, il devra se cristalliser sous la forme d'une puissante alternative face au régime, en groupant autour de son axe les secteurs les plus larges et les forces les plus vastes.

RODRIGO GONZALEZ TORRES.

(1) Robert Moss, *la Tribulacion de Chile*, dans la revue *Portada*, nº 48.

(2) Les contradictions entre la DINA et le service de renseignements de l'aviation arrivent à un tel point que le directeur de ces derniers, Ceballos, *donne*, en 1975, l'ordre de brûler entièrement les fichiers du SIFA plutôt que de les confier à la DINA. Depuis le milieu de l'année 1976, on remarque des tensions semblables entre le service de renseignements de la marine (SIM) et la DINA.

(3) Des généraux et des dirigeants civils comme Jaime Guzman participent à des séminaires et conférences de la DINA et se disputent des parcelles de pouvoir à l'intérieur de cette organisation.

(4) Voici les noms des personnes concernées : Victor Fuenzalida Dublé, enlevé le 28 octobre 1977 ; Juan René Munoz Alarcon, assassiné le 25 octobre 1977 ; Manuel et Daniel Salinas Chavez, agents ; Mario Salinas Mohor et Miguel Hernandez Romero, commerçants.

(5) Il s'agit de Augusto Carmona Acevedo, German Cortés, Rodriguez, Enrique Lopez Olmedo et Gabriel Riveros, tous militants ou dirigeants du MIR. Dans une intervention auprès de la Commission des droits de l'homme à l'ONU (Genève, 1978), nous avons présenté des rapports sur ces cas et sur d'autres (personnes décédées « *à la suite d'une explosion d'engins et d'explosifs* »).

(6) En septembre 1977, on signale, dans la « poblacion » Juan-Antonio-Rios, les cas de deux personnes poignardées, présentés comme la conséquence de leur participation à une rixe dans la rue.

(7) Ces procédés ont été illustrés d'une manière dramatique par les cas de Guillermo Riveros et Pedro Millar, de Chillan, enlevés par la DINA au moment-même où ils venaient d'être « *remis en liberté* » par le procureur militaire Mario Moreno, le 24 octobre 1977 à minuit.

(8) « *Il n'y a pas de prisonniers politiques au Chili* », déclare Pinochet vers la fin de l'année 1976 ; depuis cette date, tous les détenus sont inculpés de délits de droit commun.

(9) Enlèvements temporaires et interrogatoires dans des centres spéciaux de torture ; application arbitraire du décret 504 concernant la relégation ; infractions à la réglementation des prisons ; non observance des normes de la convention internationale de Genève à l'égard des prisonniers ; perquisitions illégales au domicile des détenus ; intimidation de leurs familles et même arrestation de membres de celles-ci dans le but de les obliger à assister aux séances de torture ; complicité des procureurs dans les cas d'arrestation par la DINA — d'une manière illégale et sans témoins — de prisonniers reconnus comme tels au moment de leur mise en « liberté », etc.

(10) En janvier 1978 est rouvert le centre de Villa Grimaldi et l'on découvre un nouveau centre (appelé « le Centre » par les agents) à Buin, à 45 kilomètres de Santiago, dans le domaine San Alfonso, sur la route de Los Morros.

(11) Tandis que Merino relève des positions « légalistes » et fortement proaméricaines de la marine (pénétrée assez profondément par la C.I.A. et influencée par le Pentagone), Leigh représentait historiquement les tendances les plus classiques et corporatistes du fascisme, avant son récent ralliement à la plate-forme « démocratique » de la nouvelle opposition bourgeoise, visant à récupérer celle-ci et à se mettre à la tête du processus de normalisation. C'est pourquoi Pinochet accuse Leigh d'adopter des « *positions démagogiques* (...) *tout en se prétendant le porte-drapeau de la démocratie* (discours du 5 avril 1978) ».

(12) Dans son numéro 2 195, la revue *Ercilla* (appartenant au groupe Cruzat-Larrain) publie une sérieuse étude comparative des différences entre ces deux dispositions ; il en résulte que le seul progrès de l' « état d'urgence » par rapport à l'état de siège est que, d'après le premier, le gouvernement « *ne peut retirer sa nationalité à aucun Chilien* ».

(13) Parmi les prisonniers politiques au Chili, ceux qui ont été « *condamnés par des tribunaux militaires* » ne sont qu'une minorité. Les prisonniers eux-mêmes ont rédigé de nombreux messages dans lesquels ils dénoncent la tromperie contenue dans ces affirmations sur la prétendue « *inexistence de prisonniers politiques au Chili* ».

(14) Les hommes-clés du nouveau cabinet — le civil Fernandez, ex-ministre du travail, et le général Benavides, ex-ministre de l'intérieur, qui passent respectivement à la tête des ministères de l'intérieur et de la défense — jouissent de la confiance totale de Pinochet. Le fait que le nouveau titulaire du portefeuille de l'intérieur soit un civil n'apporte aucune modification essentielle au caractère du cabinet ; d'autant moins que, devant la menace d'un conflit extérieur, le rôle du ministre de la défense prend une importance décisive, car la proclamation éventuelle de l' « état de guerre » lui confère la prééminence sur le ministre de l'intérieur. Avec cette manœuvre, Pinochet sacrifie à « l'image » de son régime, tout en gardant le contrôle et en se préparant à la guerre. Il f a u t voir là une réponse aux récentes déclarations de Banzer. Tel est également le sens de la « neutralisation » du général Brady : avec sa nomination dans l'état-major présidentiel, Pinochet, tout en lui retirant le commandement effectif, s'assure de son concours expérimenté en cas de conflit et pour la conduite des affaires intérieures.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

FRANCE
(Elections législatives des 12 et 19 mars 1978)

Premier tour de scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits : 35 204 152 ; nombre de votants : 29 141 979, soit 82,8 % ; nombre de suffrages valablement exprimés : 28 560 243, soit 81,1 % ; abstentions : 6 062 173 voix, soit 17,2 %.

Répartition des voix entre les différents partis : parti communiste (P.C.) : 5 870 402 voix, soit 20,6 % ; parti socialiste (P.S.) : 6 451 151 voix, soit 22,6 % ; Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.) : 603 932 voix, soit 2,1 % ; Rassemblement pour la République (R.P.R.) : 6 462 462 voix, soit 22,6 % ; Union pour la démocratie française (U.D.F.) : 6 128 849 voix, soit 21,5 % ; candidats se réclamant du soutien à l'action du président de la République : 684 985 voix, soit 2,4 % ; extrême gauche : 953 088 voix, soit 3,3 % ; écologistes : 612 100 voix, soit 2,1 % ; divers : 793 274 voix, soit 2,8 %.

Deuxième tour de scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits dans les circonscriptions où il y avait ballottage : 30 956 076 voix ; nombre de votants : 26 206 710, soit 84,6 % ; suffrages valablement exprimés : 25 475 802, soit 82,2 % ; abstentions : 4 749 366, soit 15,4 %.

Répartition des voix entre les différents partis : P.C. : 4 744 868 voix, soit 18,62 % ; P.S. : 7 212 916 voix, soit 28,31 % ; M.R.G. : 595 478 voix, soit 2,33 % ; R.P.R. : 6 651 756 voix, soit 26,11 % ; U.D.F. et apparentés : 5 907 603 voix, soit 23,18 % ; candidats se réclamant du soutien à l'action du président de la République : 305 763 voix, soit 1,20 % ; divers : 57 418 voix, soit 0,22 %.

Répartition des sièges au Parlement : P.C. : 86 sièges ; P.S. : 103 sièges ; M.R.G. : 10 sièges ; extrême gauche : 1 siège ; R.P.R. : 148 sièges ; U.D.F. et apparentés : 137 sièges ; candidats se réclamant du soutien à l'action du président de la République : 4 sièges ; divers : 2 sièges.

[La liste des membres du nouveau gouvernement constitué à l'issue de ces élections a été publiée dans le numéro de mai.]

SENEGAL
(Elections législatives du 26 février 1978)

Nombre d'électeurs inscrits : 1 566 250 ; nombre de votants : 974 826 ; nombre de suffrages valablement exprimés : 967 481.

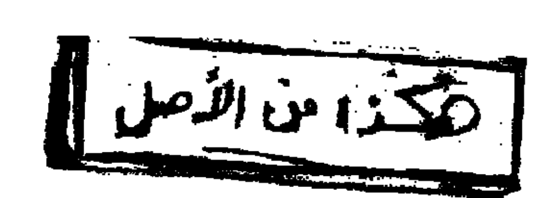
Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : Liste nationale du parti socialiste du Sénégal : 790 799 voix, soit 81,74 %, 82 sièges ; liste SOPI-A.K.-P.D.S. : 172 948 voix, soit 17,88 %, 18 sièges ; liste nationale du Front Boksareew : 3 734 voix, soit 0,38 %.

Nouveau gouvernement
(15 mars 1978)

Premier ministre : *M. Abdou Diouf.*

Ministres d'Etat : *MM. Assane Seck* (culture), *Jean Collin* (intérieur), *Babacar Ba* (affaires étrangères), *Alioune Badara Mbengue* (justice, garde des sceaux).

Ministre des forces armées : *M. Amadou Clédor Sall* ; finances et affaires économiques : *M. Ousmane Seck* ; équipement : *M. Adrien Senghor* ; enseignement supérieur : *M. Ousmane Camara* ; urbanisme, habitat et environnement : *M. Moustapha Niasse* ; éducation nationale : *M. Abdel Kader Fall* ; ministre délégué auprès du premier ministre : *M. Babacar Diagne* ; plan et coopération : *M. Louis Alexandrenne* ; développement industriel et artisanat : *M. Cheikh Amidou Kane* ; développement rural : *M. Djibril Sene* ; informations et télécommunications, chargé des relations avec les assemblées : *M. Daouda Sow* ; santé publique : *M. Mamadou Diop* ; fonction publique, emploi et travail : *M. Alioune Diagne* ; action sociale : *Mme Caroline Diop*.



Scrutins en cascade dans plusieurs pays d'Amérique latine

LA FRÉQUENCE DES ÉLECTIONS N'ÉLARGIT PAS LE CHAMP DE LA DÉMOCRATIE

Par JEAN-CLAUDE BUHRER

PARADOXALEMENT peut-être, bien que près de trois pays sur quatre se trouvent aujourd'hui sous la coupe des militaires, il y a longtemps qu'on n'avait pas autant voté en Amérique latine. En janvier, après le pseudo-référendum du général Pinochet au Chili, les Equatoriens adoptaient une nouvelle Constitution destinée à ouvrir la voie au retour des civils au pouvoir. Appelés à leur tour à se rendre aux urnes le premier dimanche de février, les Costariciens ont choisi l'alternance en donnant la préférence au candidat de l'opposition de droite, M. Rodrigo Carazo Odio. Le même jour, au Nicaragua voisin, le général Somoza s'obstinait à maintenir des élections municipales, d'ailleurs boycottées par plus de 80 % des électeurs, dans un pays pratiquement paralysé par la grève nationale. En février également, suivant un scénario désormais classique, le général Stroessner, qui règne sur le Paraguay depuis vingt-quatre ans, s'est fait « *réélire* » pour la sixième fois consécutive, avec quelque 90 % des voix, à la présidence de la République.

Coup sur coup, quatre autres pays ont ensuite connu des élections : la Colombie (le 26 février), le Guatemala (le 5 mars), le Salvador (le 12 mars) et la République dominicaine (16 mai). Cette liste est loin d'être close. Des scrutins sont prévus en Bolivie, au Pérou, en Equateur, en Colombie, à Panama, au Brésil et enfin en décembre au Venezuela. Au total, ce sont les citoyens de pas moins de quatorze pays latino-américains qui *auront été consultés à des degrés* divers en 1978.

Dans certains pays, comme en Colombie, au Costa-Rica, au Guatemala, en République dominicaine ou au Venezuela, ces scrutins sont conformes au calendrier électoral. Ailleurs, notamment en Bolivie, en Equateur, au Pérou et au Panama, ils se déroulent dans la perspective d'une rentrée des civils sur la scène *politique. La liberté de choix des électeurs* varie aussi sensiblement d'un pays à l'autre. De nombreuses entorses, quand ce n'est pas la fraude généralisée, viennent souvent entraver l'exercice de la démocratie, ce qui en marque les limites.

Tant par la stabilité de ses institutions que par des structures sociales relativement moins contrastées, le Costa-Rica reste sans doute une exception en Amérique centrale, surtout par rapport à ses voisins. Depuis une trentaine d'années, les règles du jeu électoral y sont respectées, la liberté d'expression n'y est pas un vain mot et les Costariciens font généralement confiance à leur système. Mais au-delà d'apparences bonhommes, il faut éviter de se leurrer sur la démocratie costaricienne.

Ainsi, les élections de février dernier tenaient autant de la fête populaire que de la politique. Dans une coûteuse campagne de style américain, les luttes d'intérêts entre les deux principales formations se dissimulaient sous des flots de gadgets, de calicots et de drapeaux aux couleurs des partis, le tout rythmé par des concerts d'avertisseurs. Dans cette ambiance de kermesse, il n'y avait guère de place pour les débats d'idées, les principaux candidats se contentant de débiter des slogans et promesses à des auditoires déjà convaincus. Faute de ressources suffisantes, les autres formations pouvaient difficilement rivaliser avec la propagande du parti gouvernemental de Libération nationale et de la coalition de droite regroupée sous le nom d'« Unité ».

Les deux grands partis se sont mutuellement accusés d'avoir touché des fonds de l'étranger. *Le parti de* Libération nationale du président Oduber s'est vu reprocher à la fois son appartenance à l'Internationale socialiste et ses liens avec le financier américain Vesco, qui avait trouvé refuge au Costa-Rica. Pour sa part, le vainqueur du scrutin, M. Carazo, avait été soupçonné d'avoir reçu un appui financier non seulement de l'Internationale démocrate-chrétienne, mais aussi des Etats-Unis et *même* du dictateur du Nicaragua voisin, le général Somoza.

Avec l'élection de M. Rodrigo Carazo Odio, qui a pris ses fonctions en mai, les classes possédantes et la droite se sont assuré une revanche attendue depuis huit ans sur le parti réformiste de Libération nationale. Partisan déclaré de l'ordre et anticommuniste convaincu, ce grand propriétaire terrien, proche des milieux d'affaires, pourrait remettre en cause certaines réformes introduites par ses prédécesseurs. *Alors que les banques ont été* nationalisées, il a promis de renforcer le système financier privé. Le nouveau président s'est également montré disposé à accorder de plus grandes facilités aux investisseurs étrangers et entend supprimer l'impôt à l'exportation pour le sucre et les bananes. Sans vouloir rétablir directement l'armée, il s'est montré favorable à une modernisation des forces de police. *Mais la présence, au sein de la coalition* qui le soutient, de groupes disparates, allant de l'extrême droite à la démocratie chrétienne, n'est guère faite pour faciliter la tâche de M. Carazo.

Les illusions perdues

EN Colombie, les élections législatives du 26 février intéressaient davantage les états-majors politiques que les citoyens eux-mêmes, confrontés à des problèmes quotidiens de plus en plus inextricables. Alors que le pays vit toujours sous l'état de siège et connaît une vague d'insécurité et de délinquance sans précédent (1), l'abstentionnisme a battu tous les records et à peine 21 % des Colombiens se sont rendus aux urnes. Pour le parti libéral, largement majoritaire dans le pays, ces élections ont servi de « primaires » pour désigner son candidat officiel à l'élection présidentielle du 4 juin.

Ses partisans l'ayant nettement emporté sur ceux de l'ex-président Lleras Restrepo, M. Julio Cesar Turbay Ayala a remporté du même coup l'investiture du parti et l'on s'attendait qu'il prenne la succession du président Michelsen. Ancien ambassadeur à Washington, il avait aussi pu compter sur l'appui de l'administration sortante. Par rapport à son concurrent plus proche des secteurs économiques traditionnels du café et du textile, M. Turbay Ayala représente les intérêts de certains milieux bancaires et d'une bourgeoisie de formation récente. Ses adversaires le soupçonnent toutefois d'avoir des attaches avec la mafia colombienne, dont l'influence n'a cessé de croître avec l'essor des trafics de drogue et d'émeraudes.

Candidat du parti conservateur, l'autre grande formation traditionnelle, M. Belisario Betancur a réussi à rallier à sa cause les deux factions rivales de son parti. Espérant ainsi gagner des voix, il cherchait à se placer au-dessus de la mêlée et promit de mettre un terme à la corruption et à l'insécurité endémique dont pâtit actuellement la Colombie.

La classe dirigeante colombienne n'avait toutefois pas grand-chose à craindre d'une opposition encore profondément divisée. La gauche, qui se perd en d'interminables querelles intestines, ne proposait pas moins de trois candidats à la présidence. L'ANAPO, le parti populiste de l'ex-dictateur Rojas Pinilla, qui avait failli l'emporter en 1970, est en constant déclin depuis la mort de son fondateur. Un autre militaire, le général en retraite Alvaro Valencia Tovar, croyant son heure arrivée, a lancé un Mouvement de rénovation nationale, une sorte de réarmement moral politique.

Instruits par l'expérience, les Colombiens se méfient cependant de plus en plus des politiciens professionnels. Il y a quatre ans, l'élection de M. Lopez Michelsen avait suscité quelques timides espoirs de changement. Mais, aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence : loin de s'améliorer, la situation économique et sociale n'a cessé de se dégrader dangereusement. Malgré l'augmentation des revenus du café, le maigre pouvoir d'achat des masses a encore été rongé par l'inflation, et le chômage prend des proportions toujours plus graves. Avec la montée de la corruption et l'extension du trafic de drogues, des scandales en tous genres ont éclaboussé le régime jusqu'aux plus hauts niveaux. Dans l'armée, on perçoit des velléités d'intervention directe dans la vie politique, mais les militaires ne sont pas, eux non plus, à l'abri de tout reproche. On comprendra donc la frustration d'un peuple qui ne se fait plus d'illusions sur ses propres dirigeants.

Extension de la violence

AU Guatemala, près de 70 % des électeurs ont boudé les élections présidentielles du 5 mars, qui se seront limitées, une fois de plus, à des querelles de clans au sein des classes dirigeantes. L'indifférence était particulièrement sensible dans les régions indiennes, qui ne se sentent guère concernées par les petits jeux politiques que se livrent les possédants par militaires interposés. D'ailleurs, les trois prétendants à la succession du général Kjell Laugerud Garcia étaient tous des officiers supérieurs, et aucun des partis autorisés n'a songé à présenter un civil pour la magistrature suprême.

Comme à l'accoutumée, le dépouillement du scrutin a été fertile en péripéties, et il aura fallu attendre une bonne semaine pour connaître les résultats définitifs. Comme d'habitude aussi, chacun des trois candidats — le général Romeo Lucas Garcia, pour la coalition gouvernementale ; le colonel Enrique Peralta Azurdia, pour l'extrême droite, et le général Ricardo Peralta Mendez, pour la démocratie chrétienne — s'était empressé de proclamer sa victoire. Arrivé en deuxième position, le colonel Peralta Azurdia, qui a déjà été chef d'une junte militaire de 1963 à 1967, n'avait pas hésité à faire irruption, à la tête d'une vingtaine de ses partisans armés de mitraillettes, au siège de la commission électorale pour contester les résultats qui lui étaient défavorables. Mais un nouveau décompte des voix, ordonné par le président sortant, le général Laugerud, devait confirmer l'avance d'une courte tête du candidat gouvernemental, le général Lucas Garcia. Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, le Congrès a ensuite ratifié l'élection du général Lucas comme nouveau président du Guatemala. Après cette parodie électorale, les vaincus ont finalement mis une sourdine à leurs protestations contre la fraude, et tout est rentré dans l'ordre particulier que connaît le Guatemala depuis le renversement du gouvernement progressiste du colonel Arbenz, en 1954.

En prenant ses fonctions, le 1er juillet, le général Lucas héritera d'une situation toujours délicate. Les traces du tremblement de terre de 1976 n'ont pas été complètement effacées, même si, contrairement à ce qui s'était passé au Nicaragua voisin, l'aide internationale n'a pas été détournée au profit de quelques-uns. De plus, le pays souffre d'une violence endémique, qui a connu une nouvelle flambée pendant la campagne. Selon diverses sources qui se recoupent, les règlements de comptes politiques ont fait près de vingt mille victimes au cours des dix dernières années.

Au Salvador, l'atmosphère n'est guère meilleure. En mars dernier, seuls le parti gouvernemental, dit de conciliation nationale, et une petite formation de droite ont participé aux élections législatives. *L'opposition traditionnelle, conduite par la démocratie chrétienne, avait préféré boycotter un scrutin n'offrant pas à* ses yeux de garanties suffisantes pour que la volonté populaire soit respectée. Une année auparavant déjà, l'élection du général Carlos Humberto Romero à la présidence de la République avait été vivement contestée par l'opposition. Pendant plusieurs jours, les partisans du candidat de la démocratie chrétienne, pourtant lui aussi un militaire, avaient manifesté dans les rues de San-Salvador pour dénoncer les irrégularités du scrutin. L'armée ayant ouvert le feu sur la foule, les affrontements avec les forces de l'ordre s'étaient soldés par de nombreuses victimes.

Depuis lors, les incidents se sont multipliés et la tension n'a pas disparu. Il y a quelques semaines, à la veille de Pâques, une trentaine de paysans qui réclamaient de meilleurs salaires ont trouvé la mort lors de heurts avec les milices privées des grands propriétaires fonciers, *appuyées par les forces de l'ordre.* Le gouvernement a ensuite lancé une vaste opération de nettoyage à la poursuite des paysans réfugiés dans les montagnes de la province de Cuscatlan. En moins d'un mois, une cinquantaine de paysans ont été assassinés et plusieurs dizaines ont été arrêtés. C'est pour demander la libération de leurs camarades incarcérés et l'abolition des lois d'exception que des ouvriers agricoles ont pacifiquement occupé diverses ambassades ainsi que la cathédrale de San-Salvador.

Echec du « réélectionnisme » à Saint-Domingue

EN République dominicaine, les partisans du président Balaguer n'avaient pas lésiné sur les moyens pour assurer le maintien du statu quo. Arrivé au pouvoir en 1966 à la suite de l'intervention des « marines » américains, M. Joaquim Balaguer occupait la présidence de la République depuis déjà douze ans. Pour se représenter indéfiniment, il avait pris soin de modifier la Constitution et sa permanence à la tête de l'Etat avait engendré un nouveau mot : « réélectionnisme ». Durant la dernière campagne, les Dominicains se divisaient grosso modo entre partisans et adversaires du « réélectionnisme ». Suivant son habitude, M. Balaguer avait laissé planer le doute jusqu'à la fin de février avant d'accepter officiellement le « *sacrifice d'une réélection* ». Mais depuis de longs mois déjà, les murs de la capitale et les abords des routes étaient recouverts d'inscriptions vantant ses mérites tandis que ses supporters menaient une bruyante campagne en sa faveur. Ne tarissant pas d'éloges sur les réalisations du « *plus grand Dominicain depuis Duarte, le père de la patrie* », ses admirateurs le qualifiaient de « *promoteur de la révolution sans sang* » et de grandes affiches proclamaient que « *Joaquim Balaguer est la paix* ».

S'il est vrai que le président Balaguer a apporté une relative stabilité à la République dominicaine, ses adversaires n'ont pas manqué d'arguments pour critiquer les carences de son régime. La baisse des cours du sucre a entraîné un ralentissement de l'activité économique et le chômage demeure endémique. L'opposition a également reproché à l'ancien président d'avoir favorisé l'enrichissement spectaculaire d'une minorité, d'avoir accordé des avantages démesurés aux sociétés multinationales et de laisser fleurir la corruption dans son entourage. « *A sa manière,* nous expliquait l'ancien président Juan Bosch, « *Balaguer a assuré la continuité de la dictature de Trujillo dont il a d'ailleurs été ministre.* »

Malgré les divisions de la gauche, la campagne avait déjà nettement mis en évidence l'existence d'une forte opposition. Sans se faire d'illusions sur ses propres chances, l'ancien président Juan Bosch, qui a rompu avec le parti révolutionnaire pour former le Parti de libération dominicain, s'était lancé dans la bataille pour contribuer, nous a-t-il déclaré, « *à donner une conscience politique au peuple, ce qui est un travail de longue haleine* ». Pour la première fois, le parti communiste, qui a été légalisé en octobre dernier, présentait son propre candidat. Mais d'emblée, le Parti révolutionnaire dominicain, membre de l'Internationale socialiste, s'était affirmé comme la seule force d'opposition capable de battre le président Balaguer et d'offrir une solution de rechange.

Déjà, l'ampleur des manifestations du Parti révolutionnaire avait témoigné de sa vitalité et de l'importance de son assise populaire. En plaçant immédiatement en tête son candidat, M. Antonio Guzman, le dépouillement du scrutin devait d'ailleurs confirmer la vigueur de l'opposition modérée. Mais les partisans du gouvernement et les militaires qui le soutiennent ont multiplié les pressions et les manipulations pour altérer le verdict des urnes. A plusieurs reprises, le dépouillement a été suspendu et des membres des commissions électorales ont été arrêtés. Le secrétaire général du Parti révolutionnaire, M. Francisco Pena Gomez, était entré dans la clandestinité pour échapper aux recherches de la police.

La victoire de M. Antonio Guzman, de tendance social-démocrate et riche propriétaire terrien de Santiago de Los Caballeros, a été officiellement confirmée le 26 mai. Mais, *par leurs incessantes intrusions dans* le processus électoral, les militaires dominicains ont montré leur réticence à remettre le pouvoir à un rival du président Balaguer, même aussi modéré qu'Antonio Guzman et bénéficiant du préjugé favorable de Washington.

Les militaires et les urnes

LA campagne du président Carter en faveur des droits de l'homme *et les pressions de Washington ne* sont sans doute pas étrangères aux initiatives prises par certains régimes militaires pour se présenter sous un jour plus favorable. Ainsi, en juillet, les électeurs seront convoqués aux urnes en Bolivie, au Pérou et en Equateur. Il y a probablement plus qu'une simple coïncidence dans le fait que les généraux qui détiennent le pouvoir dans ces trois pays andins se soient subitement résolus à passer la main. Mais les processus engagés ne sont pas entièrement comparables, et ces tentatives sont encore fragiles.

En Bolivie, le général Banzer a vraisemblablement espéré préserver ses propres chances pour l'avenir en imposant la candidature officielle de son ex-ministre de l'intérieur, le général Juan Pereda Asbun, pour l'élection présidentielle du 9 juillet. Mais ce choix n'a pas vraiment fait *l'unanimité des forces armées, ni de* tous les secteurs civils liés au régime. Deux autres anciens ministres du *général Banzer ont également fait* acte de candidature. Le général René Bernal, ex-ministre de la défense, a obtenu l'investiture de la démocratie chrétienne, tandis que M. Mario Gutierrez, ancien ministre des affaires étrangères, représentera la Phalange socialiste, d'extrême droite.

Seule la gauche, qui cherche à se regrouper autour de l'ex-président Hernan Siles Suazo, pourrait être en mesure de menacer sérieusement le candidat officiel. Mais elle n'est pas encore parvenue à surmonter toutes *ses divisions et, surtout, elle a certaines* raisons de s'interroger sur la régularité du scrutin. En attendant, pour faire diversion, le général Banzer s'efforce, une fois de plus, de tabler sur les sentiments nationalistes en relançant le problème de l'accès à la mer de la Bolivie, comme vient d'en témoigner la nouvelle rupture des relations avec le Chili.

Au Pérou, l'élection d'une Assemblée constituante, dont la date a déjà dû être reportée après les derniers troubles qui ont entraîné le rétablissement de l'état d'urgence, marquera la première étape de l'accomplissement de la promesse du général *Morales Bermudez* de transmettre le pouvoir aux civils pour 1980. Les partis politiques demeurent cependant réservés dans l'appréciation d'un processus qu'une agitation sociale latente et de sérieuses difficultés économiques ne facilitent guère. Si l'APRA du leader populiste Raul Haya de la Torre, rivale traditionnelle des militaires, s'est d'emblée montrée favorable à cette évolution, son attitude contraste avec les réticences exprimées par l'Action populaire de l'ancien président Fernando Belaunde Terry, renversé en 1968 par les forces armées. Tout en dénonçant le « virage à droite » des militaires, les partis de gauche ont *accepté de* participer à la consultation de juillet, mais réclament l'extension du droit de vote aux analphabètes (2).

En Equateur, les militaires ont eu recours à diverses astuces juridiques pour écarter d'éventuels candidats gênants. Pour l'élection présidentielle du 16 juillet, seuls deux candidats ont jusqu'ici rempli les conditions requises, MM. Sixto Duran Ballen, présenté par une coalition de droite, et Francisco Huerta, du parti libéral. Pour couper court aux prétentions du leader populiste Asaad Bucaram, d'origine libanaise, qui avait de sérieuses chances de l'emporter, les militaires ont décrété une nouvelle loi stipulant que « *le président de la République doit être citoyen équatorien de naissance, fils de mère et de père équatoriens* ». Un autre article de loi interdit la candidature d'anciens présidents ou vice-présidents de la République. Ces nouvelles dispositions ont permis d'éliminer les anciens présidents Carlos Julio Arosemena et Jose Maria Velasco Ibarra. D'autres candidats pourront se présenter si les partis qui les soutiennent comptent au minimum vingt-quatre mille membres et sont légalisés par le Tribunal électoral suprême. Ces restrictions ont eu pour effet de limiter singulièrement les possibilités de la gauche, ce qui n'a pas manqué *de provoquer de vives manifestations* de protestation.

Avant de s'achever au Venezuela, cette année électorale sera encore marquée par des scrutins à Panama et au Brésil. Après la ratification des nouveaux traités par le Sénat américain, le général Torrijos a immédiatement levé les dernières restrictions qui pesaient sur les activités des partis politiques à Panama et a *promis que les élections législatives* du mois d'août seraient « *libres et démocratiques* ». Au Brésil, il appartiendra à un collège électoral de confirmer, en octobre, le choix du général Joao Baptista Figuereido à la succession du général Geisel. Dans la mesure où le parti officiel ARENA est largement majoritaire dans ce collège, cette élection se résumera, une fois de plus, à une simple formalité. Au Venezuela, la succession du président Carlos Andrès Perez se jouera essentiellement entre *MM. Luis Piñerua Ordaz, du parti* gouvernemental d'Action démocratique, et Luis Herrera Campins, du parti démocrate-chrétien COPEI. Ne pouvant déjà pas rivaliser avec les énormes moyens financiers dont disposent les deux grands partis traditionnels, la gauche se perd en querelles intestines et n'avance pas moins de quatre candidats.

Certes, des différences subsistent d'un pays à l'autre, mais on ne saurait s'y tromper : malgré de timides velléités d'ouverture, la démocratie, en Amérique latine, reste étroitement surveillée, et derrière cette cascade de scrutins, les dés sont encore trop souvent pipés.

---

(1) Voir le reportage de Bernard Cassen dans *le Monde diplomatique* de novembre 1977.

(2) Voir l'article de Hugo Neira dans *le Monde diplomatique* de mai 1977.

LUTTES PAYSANNES EN ÉQUATEUR

Des réformes agraires pour « désamorcer la bombe »

Par BLANCA ESCOBAR

LE 15 janvier 1978, pour la première fois depuis huit ans, le peuple équatorien a été appelé à choisir par référendum entre deux projets de Constitution. Le texte adopté contient quelques concessions démocratiques ouvrant le chemin au retour à un gouvernement civil, seule solution viable pour la junte militaire au pouvoir depuis deux ans et qui a conduit le pays à une situation de crise économique et d'effervescence sociale : une balance commerciale dont le déficit s'aggrave chaque année, une dette extérieure de plus de 500 millions de dollars, des salaires « gelés », une baisse du pouvoir d'achat de 61 % en dix ans (dont 50 % pour les deux dernières années) ; tout cela malgré l'augmentation des revenus du pétrole. L'Equateur est entré à l'OPEP en 1973, mais la dictature actuelle ne se rallie pas aux dispositions adoptées.

Devant la poussée des organisations populaires et des mouvements sociaux, le triumvirat militaire et les secteurs économiquement dominants réagissent par une véritable fascisation de la répression :

— En 1976, dans la province de Chimborazo, des paysans frustrés par la réforme agraire s'organisent et occupent 7 000 hectares de terres vierges appartenant à quatorze grands propriétaires. Les milices privées interviennent, brûlent les maisons des occupants, saccagent les cultures et agressent les familles.

— Dans l'hacienda San-Rafael, à cheval sur les provinces du Guayas et de Chimborazo, cinq cents travailleurs poursuivent une longue grève. Là aussi, soudoyant d'autres travailleurs et des policiers locaux, le propriétaire arme sa propre milice : deux morts, plusieurs blessés.

— En octobre 1977, mille huit cents ouvriers et paysans employés du complexe sucrier Aztra, près de Guayaquil, se mettent en grève ; on parle de cent vingt morts à la suite de l'intervention de la police.

— La même année, après une grève générale et massive des enseignants, le principal syndicat, l'Union nationale des enseignants (UNE), est déclaré illégal.

La dictature militaire ne visait certainement pas ce résultat lorsque, en 1972, après la prise du pouvoir de Rodriguez Lara, elle rédigeait son plan intitulé : *Transformation et développement pour 1973-1977, par le gouvernement nationaliste et révolutionnaire des forces armées*. Le plan se fixait comme principal objectif le développement capitaliste de l'agriculture équatorienne : répartition plus équitable des terres grâce à une réforme agraire ; modernisation de l'agriculture fondée sur l'utilisation de machines agricoles et d'engrais chimiques, et créant les conditions d'un marché industriel national ; diffusion du système coopératif. Dans la période 1972-1974, le financement des divers programmes de développement a été assuré conjointement par une part (23 %) des revenus pétroliers et par des emprunts souscrits auprès d'organismes internationaux.

L'économie équatorienne repose toujours essentiellement sur son agriculture, qui emploie 46 % de la population active. Malgré la récente exploitation intensive des ressources pétrolières, elle fournit encore 30 % des exportations du pays. Les principales ressources agricoles sont la banane, le café et le cacao, dont les exportations ont augmenté en 1977. Contribuant pour 34 % au PIB entre 1960 et 1970, l'agriculture n'en représentait plus que 24 % en 1973. Non seulement les rendements sont particulièrement faibles : 1 700 kilos de riz et 700 kilos de maïs à l'hectare contre, respectivement, 2 500 à 3 350 kilos aux Etats-Unis, mais ils n'ont cessé de baisser ces dernières années, surtout dans les exploitations intensives de la région andine (1). L'agriculture reste très peu mécanisée, et presque uniquement dans les secteurs d'exportation : à elle seule, la production bananière absorbe plus de la moitié des engrais chimiques consommés dans le pays. Enfin, les banques et l'Etat réservent les facilités de crédit aux grandes exploitations.

La structure foncière de l'Equateur est en pleine évolution. Ses racines plongent dans l'histoire coloniale, lorsque les Espagnols commencèrent à abandonner mines et fabriques pour s'emparer à la fois de la terre et de ses habitants. S'instaure alors le système du *huasipungo-latifundia*, parcelle de subsistance et grande propriété, qui reste la structure dominante, particulièrement dans la zone andine : en échange d'un certain nombre de journées de travail sur la terre du grand propriétaire, le paysan-serf reçoit un lopin qu'il cultive avec sa famille pour assurer sa subsistance. En 1968 encore, malgré une première réforme agraire, 75 % des exploitations possédaient moins de 5 hectares ; celles qui dépassaient 100 hectares ne représentaient que 1 % du total mais elles couvraient près de la moitié de la surface cultivable et assuraient à elles seules la quasi-totalité de la production agricole. L'exemple de la province de Loja est particulièrement frappant : vingt-neuf grands domaines couvrant 63 000 hectares sont aux mains de trois familles ; dans cette région, où le minimum vital est estimé à 10 hectares, dix-huit mille familles se répartissent de 3 à 5 hectares chacune.

Coopératives et développement social

DE nouvelles formes de propriété foncière apparaissent actuellement dans la zone côtière consacrée à la culture d'exportation. Bénéficiant, grâce à l'apport de capitaux étrangers, des facilités de crédit nécessaires à l'équipement technique, les nouveaux « agriculteurs », issus de la bourgeoisie commerçante ou des professions libérales des villes, rachètent les terres à bas prix : ces grandes et moyennes propriétés délogent les petits exploitants qui n'ont pas les moyens d'augmenter leur productivité pour affronter leur concurrence. Ils constituent ainsi un prolétariat rural fluctuant entre le chômage des villes et le travail journalier sur les plantations. Les grands propriétaires, possédant charges ou fonctions publiques dans les villes, chargent un « majordome » de diriger l'exploitation et puisent leur main-d'œuvre dans ce prolétariat. La conséquence de ce schéma, dominant dans les provinces de Guayas et d'Esmeraldas, a été la multiplication, depuis 1969, des coopératives de paysans sans terre et sans sécurité d'emploi ; le chômage et la surexploitation des journaliers ont exacerbé les conflits sociaux dans ces régions. Face aux grèves, occupations de terre et autres mouvements revendicatifs, le réflexe du gouvernement et de la bourgeoisie est de recourir à une répression impitoyable, comme en témoignait, voilà quelques mois, le massacre dans les usines Aztra.

La formule coopérative constitue une solution à plus long terme. Bien qu'elle inquiète les latifundios, qui craignent de se voir dépossédés d'une partie de leurs terres au point d'organiser leurs propres milices, elle devrait permettre à la fois d'augmenter la production et de réduire les tensions sociales. Le développement de ces coopératives agricoles est financé par des prêts souscrits auprès de l'A.I.D. Des organismes tels que la Fédération nationale des coopératives rizicoles — bassin du Guyas (FENACOOPAR) ou le Programme de développement pour le sud de l'Equateur (PREDESUR) sont chargés de mener à bien cette « *réforme agraire sans conflit* ».

L'organisme chargé d'appliquer les lois de réforme agraire est l'Institut équatorien de réforme agraire et de colonisation (I.E.R.A.C.). La première loi de réforme agraire fut promulguée le 11 juillet 1964 par la junte militaire dirigée par Castro Jijon : elle visait à une redistribution des terres et à leur meilleure utilisation. A l'issue de la réforme, l'institution féodale du *huasipungo* se trouvait pratiquement liquidée ; mais elle avait aussi entraîné une paupérisation des petits paysans. D'une part, les parcelles distribuées étaient généralement d'une superficie inférieure à celles qu'ils cultivaient auparavant et ne pouvaient assurer leur subsistance (les superficies étaient parfois inférieures à 1 hectare). D'autre part, l'I.E.R.A.C. obligeait les paysans à racheter les parcelles. Beaucoup d'entre eux durent alors abandonner les campagnes et chercher du travail dans les villes. La structure latifundiste ne fut absolument pas affectée par cette réforme. La seconde loi de réforme agraire, promulguée en 1973 par le « gouvernement nationaliste révolutionnaire » de Rodriguez Lara, stipule, dans son article 25, que les terres non cultivées à 80 % sont sujettes à expropriation. Quoique souvent ignoré dans la pratique, l'article a donné aux paysans pauvres l'audace de s'organiser pour occuper les terres. Mais, ne mettant pas en cause la taille des propriétés, ne fixant aucune limite aux grands domaines, la loi ne bouleversait pas davantage la structure de base de la propriété.

59 % DE RURAUX

POPULATION	6 739 000 habitants
Population urbaine	41 %
Population rurale	59 %
Population active	29 %
SUPERFICIE	281 341 km2
Région côtière	25 % de la sup., 47,5 % de la pop.
Région montagneuse andine	26 % » » 50,5 % » »
Région amazonienne	49 % » » 2 % » »

L'I.E.R.A.C. ne s'occupe que du remembrement des terres. Mais le développement rural prévu au plan quinquennal 1973-1977 fait appel à bien d'autres institutions pour des programmes complémentaires : formation et assistance technique aux agriculteurs dans le cadre du ministère de l'agriculture ; installation de dispensaires dans le cadre du ministère de la santé ; développement des écoles et de l'alphabétisation dans le cadre du ministère de l'éducation, etc. Prévoyant la coordination de ces actions, le plan insiste largement sur l' « inter-institutionnalité ».

Placée sous la tutelle du ministère du bien-être social, la direction nationale de promotion et de bien-être social était chargée d'un projet de « *promotion intégrale de la famille* » — c'est-à-dire du contrôle de la natalité, — financé par l'A.I.D. Puis, grâce aux ressources tirées du pétrole et dans le cadre du plan de « transformation et développement pour 1973-1977 », elle prit une nouvelle orientation et formula un projet dit de « *développement communal et mobilisation sociale des régions* ». Les principaux objectifs de ce programme : la création et l'organisation d'une conscience critique parmi les populations « marginales » dans le but de réduire les inégalités sociales qui « *empêchent le développement de la nation, mettent en danger la sécurité intérieure et constituent le problème fondamental dans n'importe quel processus de transformation* ». Dans cette perspective, il s'agissait d'entreprendre des actions ponctuelles et immédiates. Cinq types de projets étaient retenus pour satisfaire les besoins de la population d'une région déterminée : organisation populaire, infrastructure communale, recherche, information, éducation. En raison de l'insuffisance du budget de la direction, le financement de ces projets devait être recherché auprès d'organismes publics ou privés et dans les ressources propres du village, essentiellement sa main-d'œuvre.

En 1976 la direction envoie cinq promoteurs sociaux dans le sud de la province de l'Oro, frontalière du Pérou. Cette région, particulièrement aride, doit être prochainement irriguée grâce à l'aménagement du Puyango et du Tumbez, réalisé en commun par l'Equateur et le Pérou.

Le gouvernement souhaitait donc, dans cette perspective, développer l'infrastructure et la formation sociale. Le sud de l'Oro ne connaît pas la production bananière omniprésente dans le reste de la province. Possédant les titres de propriété sur des hectares de terres en friche, des « seigneurs féodaux » y louaient aux pauvres paysans de quoi survivre. Des embryons de coopératives s'étaient établis à la suite des réformes gouvernementales mais le paternalisme qui avait présidé à leur mise en place les vouait à l'échec : les membres des nouvelles coopératives se croyaient journaliers au service d'un patron nommé « PREDESUR »... Chaque promoteur social se vit assigner un village : après analyse du milieu et des structures en place, il devait « mobiliser » la population par des assemblées et réunions, l' « organiser » en juntes, clubs, comités, syndicats ou coopératives, enfin la « former » pour assurer le maximum de chances à ces organisations et éviter les risques de récupération par les possédants. Ces directives laissaient à chacun une étonnante liberté d'action.

Expériences à Chacras

A trois kilomètres de la route panaméricaine, Chacras n'est, à première vue, qu'une dizaine de maisons posées sur un petit coin de désert plat : un village de poupées au Far-West. Au centre, le parc : petit square de ciment entouré d'un mur bleu ciel avec quatre portes en fer. Le village, tout autour, se distribue de façon anarchique. D'un côté, l'église, de l'autre l'école : il y a des années que l'escalier menant aux classes s'est effondré, mais les instituteurs refusent de le réparer dans l'espoir qu'enfin les autorités les prennent en considération. Une maison de bambou à deux étages abrite le commissariat de frontière et le « teniente politico », sorte de maire du village ; dans une cabane, l'état civil. Les autres maisons sont disséminées au hasard ; pas de rues ; près de l'école, une pompe à eau où s'abreuvent les mules et les chèvres. Les matériaux sont traditionnels dans la région : planches, bambou, briques et tuiles fabriquées sur place.

Une maison de ciment à deux étages dresse son arrogance dans cette humilité : c'est celle d'un enfant de Chacras, avocat en ville. Il ne vient jamais et la maison reste vide ; pourtant le problème du logement s'est posé de façon pressante aux nouveaux arrivants. Quel fonctionnaire ordinaire aurait accepté de dormir plusieurs mois dans l'unique pièce du commissariat, expulsé chaque matin jusqu'au soir ?

Au-delà de cette apparence bucolique, Chacras nous réservait des surprises : depuis des années, trois familles se partagent la totalité du pouvoir économique et politique, et maintiennent, dans une surprenante inertie, une population de près de mille habitants dont ils empêchent l'émigration. Sur la foi de titres de propriété fictifs ou périmés, les agriculteurs continuent à payer pour la location des terres qu'ils travaillent ; beaucoup sont journaliers. Chacras a eu son heure de gloire en 1941, pendant la guerre contre le Pérou ; mais, à présent, on en faisait l'exemple de ce qu'une guerre pouvait semer de terreur et de défaitisme dans l'esprit des citoyens. Au dire des anciens, les *Chacrenses* étaient des lâches : il suffisait de voir l'état d'abandon d'un village jadis si florissant. Chacras fut autrefois un véritable Eden : tout le long du canal international construit en 1936 s'étendaient les plantations de bananiers, de tomates, de maïs, papayes et mangues, cultures maraîchères et cacao. Un système de pompes assurait l'irrigation. Trop coûteux pour les plus pauvres, ceux-ci devaient se contenter des cultures d'hiver quand la chaleur et les pluies transforment le désert en terre fertile ; le reste de l'année, ils s'employaient comme journaliers, coupaient du bois, préparaient du charbon, élevaient quelques volailles, chèvres ou porcs.

Au début, les « maîtres du village » offrirent un appui complet aux promoteurs sociaux. Depuis que des fonctionnaires de l'I.E.R.A.C. et d'autres organisations de développement circulaient dans la région, ils savaient tout le profit que l'on pouvait tirer des initiatives gouvernementales. Une coopérative fantôme avait ainsi été constituée dans le seul but de s'approprier 1 800 hectares de terres bonifiées par le projet Puyango-Tumbez. Dirigée par ces mêmes maîtres, elle regroupait quelques vieux de leur famille qui s'endormaient aux sessions et ne risquaient pas de revendiquer la collectivisation du travail. Cinq ans après sa création, elle n'existait que sur le papier et les terres restaient en friche. Des dizaines de journaliers s'évertuaient en vain, pendant ce temps-là, à dénicher un bout de terre pour nourrir leur famille ou y construire un logement décent. Les villageois ne faisaient donc plus guère confiance aux fonctionnaires de l'Etat. Les possédants, de leur côté, trouvaient ces « ingénieurs » redondants, un peu ridicules et, somme toute, faciles à berner.

Le choc fut terrible le jour où ils s'aperçurent que leur bon peuple s'organisait à leur insu et qu'un groupe de paysans sans terre « complotaient » en vue de récupérer, par des voies légales, les 1 800 hectares de la coopérative. Immédiatement, les autorités du village se retournèrent contre les promoteurs sociaux. Le *teniente politico* émit un mandat d'arrêt. Le secrétaire de mairie partit voir le gouverneur de province, son parrain. Une délégation alla porter plainte auprès du ministre du travail. Les journaux locaux les accusaient de semer la discorde dans un endroit auparavant si tranquille.

Chacras, comme les autres villages de la frontière, vit aujourd'hui un processus de changement profond. Une coopérative, légale, soutenue par l'I.E.R.A.C., regroupe plus de soixante travailleurs du village et une trentaine des environs. Il aura suffi de donner un cadre légal à des mouvements spontanés. Encore peut-on s'interroger sur la signification de cette légalité.

L'implantation géographique des projets de « mobilisation sociale » ne doit rien au hasard. La direction a choisi d'abord les régions où les conflits sociaux sont les plus brûlants :

— Province de Chimborazo, dont la population, principalement indienne, possède une longue tradition de luttes paysannes : la plus récente remonte à 1976 ;

— Province du Guyas, où la transformation des structures foncières, le chômage et les migrations ont entraîné un durcissement des revendications et des luttes paysannes ;

— Province de Loja, bastion de la féodalité ;

— *Sud de la province de l'Oro* : une forte immigration et le développement de la production bananière y ont multiplié les tensions et remis en cause la tranquillité des propriétaires traditionnels. Il suffirait d'une étincelle, tant tient au cœur des paysans qui en sont privés le petit morceau de terre où travailler. A Palmales, pour un barbelé qui empiète, on se bat à coup de machette ; à la Victoria, on retrouve à un carrefour le cadavre dépecé d'un mauvais voisin.

Octroyées par un Etat constitué et soutenu par l'oligarchie financière et foncière, les réformes visent à désamorcer la bombe. L'objectif est clairement énoncé : « *Réduire les inégalités sociales qui mettent en danger la sécurité intérieure.* » En permettant à la population paysanne, aux « marginaux », d'améliorer légèrement leur situation et d'intervenir dans les décisions d'importance locale, l'Etat ne cherche qu'une amélioration de la production et un soulagement des tensions ; il cherche à éviter tout changement radical dans les structures de propriété.

(1) Ils ont diminué globalement de 5 % entre 1962 et 1972. Pour la région andine, la baisse est de 40 % en 1974 et de 30 % en 1975. Cf. *Problèmes d'Amérique latine*, septembre 1976.

BIBLIOGRAPHIE

— Bulletin de liaison du CEDETIM, nº 38, juin 1976.
— *Marco general del programa anual para 1976-1977*, Direccion nacional de promocion y bienstar social, Quito.
— *El papel de las cooperativas agricolas en la cuenca del Guayas Ecuador*, Michael Radclift, université de Londres, 1976.
— *Los campesinos de Loja y Zamora*, Jaime Galarza Zavala, Ed. Universitaria, Quito, 1973.
— *El yugo feudal*, Jaime Galarza Zavala, Ed. Solitierra, Quito, 1975.
— *Informativo*, Frente patriotico por la nacionalisacion del petroleo, Quito, 1977.

Dix ans après mai 1968

« Les Années orphelines » de J.-C. Guillebaud

Par TAHAR BEN JELLOUN

LA rumeur nous était parvenue, chaude et enfiévrée, dans nos universités, dans nos ruelles, dans nos médinas, en ce mois de mai 68 : la France ébranlée ! Longtemps, pour le tiers-monde, la France a été une terre d'asile et de pensée audacieuse, le lieu de quelques références, l'espace de quelques repères. Traversée par l'événement, elle était en train de changer de peau, c'est-à-dire de tissu et de voile. La France des pétitions et des slogans descendait souvent dans la rue. C'était normal. On savait qu'à Paris on criait « Paix au Vietnam », « Palestine vaincra », « Solidarité avec le Bangladesh », etc. La mystique tiers-mondiste régnait un peu partout. Il nous parvenait aussi les échos de cette générosité, de cette grande disponibilité prête pour les causes lointaines, pour les révolutions qui se préparaient. On était alors en droit d'attendre beaucoup de mai 68.

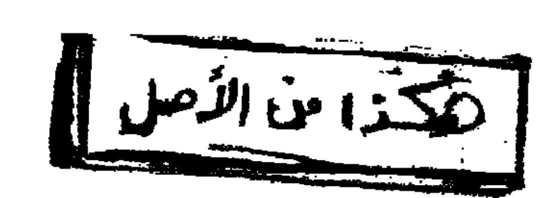
Jean-Claude Guillebaud (1), en homme concerné, a raison de lever le voile sur le deuil et de dire le temps orphelin : les grandes causes ne remuent plus la jeunesse occidentale. Après 68, les chemins de la désillusion se sont ouverts à coups de paradoxes et d'incohérences idéologiques. Plus rien n'est simple, et l'impérialisme américain, ce fameux « tigre de papier » (!), n'est plus isolé. Des idoles tombent. Elles perdent la tête dans le magma des contradictions de l'histoire. Commence alors le temps de l'amertume et des adieux : adieu Fidel ! adieu Mao ! La révolution socialiste est reportée à une date ultérieure. Pour Guillebaud, c'est surtout le temps de la remise en question de soi, car l'histoire ricane et abandonne les peuples en lutte à des victoires semées de massacres et de « camps de rééducation ».

La découverte par l'intelligentsia occidentale du stalinisme et des dissidents a apporté sur le marché un mot-gadget, devenu une valeur marchande très recherchée par les éditeurs : « goulag ». Quelle fortune levée à temps pour parer à l'amertume et à la désespérance ! On va s'y atteler au point de s'aveugler et de ne plus entendre les cris des blessures que l'apartheid inflige aux hommes noirs du sud de l'Afrique, ni d'ailleurs l'appel des Palestiniens de Tell-Zaatar ou d'autres camps rasés. Guillebaud le constate : « Si le concept de révolution est mort entre 1968 et 1978, celui de solidarité aussi. »

Il constate aussi combien on oublie qu'en partie la prospérité des pays industriels et repus est bâtie sur des famines lointaines. C'est vrai aussi que le confort des intellectuels est assis sur une mauvaise conscience à portée de la main et qu'enveloppent des fantasmes plus ou moins confus. Guillebaud dit le manque d'humilité et de pudeur qui rejoint le vieil ethnocentrisme de l'autre génération, car on a tendance aussi à oublier que l'histoire du tiers-monde ne s'écrit pas qu'avec de l'encre. Manifestez dans les rues européennes : vous risquez de recevoir les éclats d'une bombe lacrymogène ou quelques coups de matraque. Dans les pays où on ne mange pas à sa faim, l'armée tire sur les manifestants. Toute la différence est là, et c'est peut-être ici qu'il faut chercher l'origine de la désespérance qui consiste à voir tant de « révolutions accoucher de massacres » et tant de « libérations virer à l'esclavage ».

MAIS ce n'est pas tout. Quand on est resté trop longtemps exclu de l'histoire, on n'y revient pas avec les sabots des anciens maîtres. C'est peut-être vrai que l'espoir est mort en Occident et on comprend la réaction très saine et qui vient à temps de Guillebaud. C'est peut-être aussi un peuple qui est arrivé à son troisième âge, un peuple au bout de ses rêves. Mais le temps du soupçon est fini. La jeunesse occidentale n'est plus « investie d'une vérité en béton armé », elle est invitée à découvrir la différence, à la respecter et, pourquoi pas, à l'aimer.

(1) *Les Années orphelines 1968-1978*, par Jean-Claude Guillebaud, Edit. du Seuil, coll. « Intervention », Paris, 1978, 110 pages, 25 F.



Recherches universitaires

«SON EXCELLENCE SUPERFLUE», LE VICE-PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS...

« SON Excellence Superflue » : le mot est de Benjamin Franklin ; il vise — déjà — la vice-présidence des Etats-Unis. En 1793, son premier titulaire, John Adams, confesse : « *Mon pays, dans sa sagesse, a conçu pour moi la fonction la plus insignifiante que l'esprit inventif de l'homme ait jamais réalisée.* » En 1885, Woodrow Wilson écrit, dans son essai sur « le gouvernement congressionnel » : « *Ce qui est le plus embarrassant, quand on veut discuter de la vice-présidence, est qu'après avoir dit qu'il n'y a pratiquement rien à dire on a ostensiblement dit tout ce qu'il y avait à dire.* » Au tournant du siècle, Thomas Marshall se lamente : « *Le vice-président est comme un homme dans un état cataleptique, il ne peut parler, il ne peut bouger, il ne souffre pas et pourtant il est parfaitement conscient de tout ce qui se passe autour de lui.* » En 1932, Broadway s'en mêle : Alexandre Throttlebottom, qui accède à la vice-présidence dans la comédie musicale *Of Thee I Sing*, de George Kaufman et Morris Ryskind, *est obligé, pour entrer à la Maison Blanche, de se joindre à un groupe de touristes.* En 1968 encore, Edmund Muskie ironise, après son échec : « *Il n'y a qu'une seule chose moins importante qu'un candidat battu à la vice-présidence : un candidat élu.* »

Il a toujours semblé de bon ton de railler la vice-présidence *des Etats-Unis : l'opinion publique américaine, particulièrement* conservatrice en la circonstance, garde le souvenir de la profonde « disgrâce » du vice-président tout au long du dix-neuvième siècle. La réalité d'aujourd'hui est évidemment plus complexe. La fonction ne connaît-elle pas, surtout depuis le New Deal, un évident regain d'intérêt ? A *l'inverse, certains auteurs ne sont-ils pas trop pressés* d'ériger le vice-président en véritable second leader de l'Union ? Dans une thèse soutenue il y a déjà huit ans devant la faculté de droit de Lille, mais qui vient d'être mise à jour et enfin publiée (1), M. Yves Demeer a *réussi* à concilier l'analyse d'une institution considérée comme un phénomène social, selon la tradition nord-américaine, avec la volonté d'approfondir une recherche théorique sur les insuffisances des textes régissant la fonction.

SELON Hamilton, inspirateur de l'institution, la vice-présidence, conçue pour assurer l'intérim éventuel de la présidence, n'apparaissait que comme une fonction subsidiaire de celle de président du Sénat : celui-ci, élu par ses pairs, était, en même temps, vice-président des Etats-Unis. *Mais la convention de Philadelphie, pressée* d'en finir avec sa tâche constituante, confie, le 31 août 1787, à une commission de liquidation, le « comité des Onze », l'examen des questions encore en suspens. Les Onze renversent les bases du système : le vice-président, élu par le même collège électoral que le président, assumera également la présidence de la Chambre haute. Bien plus, les constituants n'établissent qu'une seule élection à la présidence : le vice-président sera le candidat à la présidence *arrivé en seconde position ; il apparaît comme le « second choix »* de la nation, l'homme le plus capable, après le président, de diriger l'Union.

Le système s'avère inopérant : il supposait l'absence de toute fraction politique organisée ; or, du vivant même de Washington, les premières formations politiques apparaissent. En 1796, le candidat « fédéraliste » à la présidence, Adams, l'emporte, mais son vice-président, Jefferson, est le leader des « *républicains* » : pendant quatre années, *le chef de l'exécutif et son suppléant* n'auront de contact que lors des cérémonies officielles. En 1800, les candidats

Par CHARLES ZORGBIBE

républicains à la présidence et à la vice-présidence obtiennent le même nombre de suffrages : il faudra trente-six tours de scrutin à la Chambre des représentants pour les départager. L'inéluctable *révision constitutionnelle sera opérée par le douzième amendement* (25 septembre 1804) : désormais, les électeurs indiqueront, sur des bulletins séparés, les président et vice-président de leur choix... Le système électoral est débloqué, mais la vice-présidence est dénaturée. Véritable antichambre de la présidence, destinée à désigner, selon *la première procédure, « l'homme le meilleur et le plus respectable après le président »*, elle devient une fonction subalterne, étroitement contrôlée par le président-chef de liste, un poste de fin de carrière pour homme politique susceptible d'apporter les voix d'un certain nombre d'Etats, un ultime moyen de réconcilier des fractions dissidentes afin de sauvegarder l'unité du parti à la veille de la *grande* consultation quadriennale.

La première succession présidentielle en cours de mandat se produit en 1841 : le général Harrisson, épuisé par l'assaut des « solliciteurs » qui ont envahi Washington afin de se faire payer leurs services électoraux, *meurt un mois après l'inauguration* de sa présidence. Le vice-président, John Tyler, se comporte immédiatement en chef d'Etat, et non pas en « *vice-président exerçant les fonctions de président* ». Il sauve ainsi la vice-présidence du néant où elle serait tombée si la succession était devenue simple intérim ; mais il suscite de vives polémiques avec les membres de son propre parti — et Yves Demeer montre, par une analyse approfondie du contexte historique, la volonté manifeste des Pères Fondateurs de ne jamais faire du vice-président le titulaire formel de la présidence. En 1844, aucun parti ne voudra de Tyler comme candidat à la *présidence et celui-ci se retirera en Virginie pour ne plus être élu, en 1861, qu'à la Chambre des représentants... de la Confédération* sudiste.

NOMBRE d'éléments de fait ont contribué au renouveau de la vice-présidence au vingtième siècle : la valeur des hommes appelés à assumer la fonction, l'intérêt manifesté par les *présidents* successifs à son égard, les nouvelles dispositions qui l'affectent (telle la lettre destinée à régler l'épineuse question des incapacités *présidentielles temporaires, que remet Eisenhower à Richard Nixon* en 1958, et que consacre, en 1967, l'entrée en vigueur du vingt-cinquième amendement). Symbole du prestige reconquis par le second personnage de l'Union : la campagne présidentielle de 1968 voit s'affronter, pour la première fois depuis 1800, deux anciens vice-*présidents. Mais aussi... répercussion des séismes politiques qui* ébranlent l'administration républicaine : en 1973 et 1974, le Congrès confirme la « nomination » des deux premiers vice-présidents *non élus de l'histoire des* Etats-Unis.

Les raisons qui avaient enlevé sa crédibilité à la vice-présidence ont-elles pour autant disparu ? L'équivoque juridique persiste : le vice-président doit présider le Sénat et suppléer à toute vacance présidentielle ; appartient-il à la branche législative ou exécutive de l'Etat ? Doit-il se comporter en magistrat *sénatorial impartial*, qui se limiterait à la mise en œuvre des règles de procédure, ou en messager présidentiel, en partisan veillant à maintenir les liens indispensables entre l'exécutif et le Congrès ? L'ambiguïté politique reste sous-jacente : le vice-président d'aujourd'hui, qui participe *aux réunions du « cabinet » et joue le rôle d'un adjoint privilégié* du président, est bien mieux préparé que ses lointains prédécesseurs à une éventuelle succession. Mais une collaboration intime avec le président suppose une certaine force d'âme de la part de ce dernier — sa propre *disparition* étant, en l'occurrence, *l'hypothèse de travail. Elle implique surtout l'identité de vues entre* les deux hommes, qui est difficile à réaliser, malgré la coutume qui laisse désormais au candidat présidentiel le soin de choisir son colistier. Comment dépasser la contradiction qui consiste à faire du « président virtuel » un subordonné docile, voire muet ?

(1) *La Vice-Présidence des Etats-Unis d'Amérique*, travaux et recherches de l'université de Lille-II, P.U.F., Paris, 1977, 158 pages plus annexes. Du même auteur, un autre essai d'histoire constitutionnelle : « L'impeachment dans les institutions anglaises et américaines », in *Mélanges à la mémoire de Jacques Teneur* (1977), 62 pages.

Un autre rapport inégal

Les paysans du tiers-monde victimes de la «préférence urbaine»

LE tiers-monde a besoin d'un développement agricole. Qui le nierait ? La malnutrition y sévit et l'écrasante *majorité* de sa population travaille la terre pour en tirer sa subsistance. Pourtant, constate le professeur anglais Michael Lipton (1), la priorité verbale souvent accordée à l'agriculture dans les plans de développement recouvre en fait un transfert massif et organisé des ressources des campagnes vers les villes.

Si frappante qu'elle soit, cette contradiction est pourtant banale. Chacun a pu constater, par exemple, avec quelle rapidité les pays de l'OPEP ont investi leur nouvelle fortune dans une industrialisation-gadget qui a drainé capitaux et *population* active hors des campagnes et aggravé, dans bien des cas, l'équilibre agricole de ces pays. Mais pourquoi en est-il ainsi ? Pourquoi l'histoire du *développement* montre-t-elle, à côté d'évolutions positives incontestables, tant de gaspillages, de lenteurs injustifiées, de retours en arrière ? *Et finalement*, pour reprendre le titre du livre de Michael Lipton, qu'est-ce qui fait que « les pauvres restent pauvres » ? Le mérite de l'auteur est de poser le problème avec une ampleur de vues exceptionnelle, sans répugner à une formulation théorique : « Le principal conflit de classes aujourd'hui dans les pays pauvres n'est pas entre le travail et le capital, ni entre intérêts nationaux et étrangers ; c'est le conflit qui oppose classes urbaines et classes rurales. » Et cette lutte se termine presque *toujours* à l'avantage des classes urbaines. Inégalité des revenus et des conditions de vie, inégalité *dans* l'affectation du capital (alors que l'agriculture traditionnelle est très productive, compte *tenu* des moyens qu'elle emploie), *politiques fiscales et systèmes* de prix défavorables au secteur *rural*... les preuves de la « préférence urbaine » (urbanbias) qui fait payer au paysan du *tiers-monde* la *facture* du développement sont impressionnantes. Et le professeur Lipton en tire un plaidoyer convaincant en faveur *d'un retournement de* cette préférence, à l'avantage, bien sûr, des campagnes.

Mais, en voulant aller au fond des choses, l'auteur s'est trouvé aux prises avec un problème qui plonge *ses racines au cœur* de la société industrielle. Car la préférence urbaine manifestée par les pays pauvres s'est nourrie d' « importations idéologiques » en provenance des pays développés, aussi nuisibles, dit Michael Lipton, dans leur version marxiste que dans leur version libérale. Or *cette idéologie* de la suprématie de la ville-industrie sur la campagne-agriculture est elle-même singulièrement peu fondée en théorie dans *les* pays développés. Le tour d'horizon de la pensée occidentale auquel se livre l'auteur sur ce sujet s'intitule ironiquement : « Secteur urbain-secteur rural : la pauvreté de l'idéologie. » Et il faut bien convenir avec lui que le débat Preobrajenski-Boukharine est à peu près tout ce que l'histoire de la pensée économique peut offrir de récent dans ce domaine, avec les intuitions de Frantz Fanon, auquel Michael Lipton rend hommage. La réflexion *du professeur* Lipton sur le tiers-monde conduit donc à se poser la question suivante : si la société industrielle est incapable de résoudre techniquement, politiquement et idéologiquement les problèmes du tiers-monde, qui sont avant tout des problèmes agricoles, n'est-ce pas aussi parce *qu'elle* n'a jamais résolu elle-même de manière satisfaisante, au moins au niveau conscient, le problème de sa propre agriculture ?

Comme le rappelle Claude Faure dans un essai sur les *rapports de production* en agriculture (2), l'idée a longtemps prévalu (notamment chez Lénine) « de la substitution progressive mais nécessaire, pour l'ensemble des sphères de la production, des formes de production spécifiquement capitalistes à toutes celles qui, léguées par des modes de production antérieurs, étaient désignées comme archaïques ». Or l'histoire montre que, au contraire, le capital n'a cessé de s'approprier, de se soumettre, des formes de production qui lui étaient étrangères dans leur structure (comme la production agricole) en les conservant dans leur apparence extérieure, mais en *les transformant. Par rapport au capitalisme,* mode dominant issu de la grande industrie, l'agriculture se trouve dans une situation telle que sa reproduction est désormais reproduction du capitalisme. Et la domination du capital sur le travail — c'est-à-dire la contrainte au surtravail et l'exploitation de la force de travail — « s'exerce aussi là où le capital n'est pas manifestement présent au niveau du procès de production immédiat », comme c'est le cas en agriculture.

Si l'on admet cette analyse, le paysan est donc, lui aussi, fondamentalement un prolétaire. Et le fait qu'il y ait des paysans riches et des paysans pauvres n'y change rien. La domination, pourtant directe, du capitalisme dans l'industrie s'accommode bien d'ailleurs *d'une forte différenciation des salaires* (3) qui inspirait à Lénine le terme d' « aristocratie

Par FREDERIC LANGER

ouvrière ». Ce que les auteurs cités ci-dessus cherchent à établir, c'est la primauté du rapport inégal ville-campagne sur les différen*ciations internes à chaque secteur.* Ce point risque d'être l'objet de vifs débats. Concluant une étude de grande qualité sur « la tech*nologie nouvelle et l'évolution agraire en* Inde » (4), un expert de l'ONU reproche à la théorie de Lipton « d'ignorer la puissante classe des paysans riches et des petits *propriétaires* fonciers, qui ont amassé des fortunes immenses grâce à l'agriculture et à l'exploitation de la paysannerie pauvre et des travailleurs agricoles sans terre ». L'auteur admet néanmoins que c'est l' « élite industrielle » qui influence le plus la politique alimentaire du gouvernement indien ; mais c'est pour ajouter aussitôt que l'échec répété des projets gouvernementaux en cette matière est une preuve concluante du poids de l'élite agricole, en particulier au niveau régional.

Cette critique ne détruit pas la validité de la théorie en cause. L'existence d'un rapport de domination ville-campagne n'exclut pas l'existence de rapports de domination internes à chaque secteur, ni même la possibilité de périodes historiques assez longues au cours desquelles ce rapport est en voie d'établissement. Le cas de l'Angleterre au dix-huitième siècle en est un exemple. Le fait de mettre en avant la différence paysans riches-paysans pauvres (fondant une politique de développement sur la nécessité de pressurer les riches agriculteurs indiens) apparaît par contre comme une résurgence de la thèse du « koulak ». Or une étude montre que la lutte contre les « koulaks » menée par les bolcheviks en U.R.S.S. n'a été qu'un paravent idéologique destiné à justifier politiquement une vaste entreprise de transfert forcé des ressources de l'agriculture vers une industrie conçue sur le modèle capitaliste. Analysant la pensée et la politique de Lénine et des bolcheviks sur la question paysanne pendant les premières années du régime des soviets, dans la perspective de la politique agraire tsariste, Chantal *de Crisenoy*, collaboratrice (*hors statut...*) de l'Institut national de la recherche agronomique, n'hésite pas à affirmer que « la paysannerie russe, *c'est-à-dire la grande majorité* du peuple, a été la victime du bolchevisme » (5).

MEFIANTE par principe, amenée à faire des concessions par nécessité, la politique des soviets s'engage très vite dans l'engrenage qui devait conduire à l'application par Staline de la « solution finale », soit l'extermination des « koulaks »... et d'un nombre immense de paysans qui n'en étaient pas. C'est, on le sait, un des crimes les plus fameux de Staline. Mais ce dernier, souligne Chantal de Crisenoy, n'a fait que continuer en la matière la politique de Lénine. L'absence de véritable réflexion sur la réalité paysanne, la tendance au jacobinisme dus à l'isolement des dirigeants, la fascination exercée par le taylorisme ont transformé, aux yeux des bolche*viks, le paysan russe en ennemi de la* révolution, « obstacle réel à leur rêve d'industrialisation sur le modèle européen ». *L'alliance ouvriers-paysans n'a été qu'un moyen* utilisé par les soviets pour obtenir l'aide des campagnes dans la lutte contre le tsarisme. Une fois celui-ci vaincu, l'alliance a fait place à un système de coercition destiné à empêcher que les paysans ne fassent la révolution à leur manière (par *exemple* en s'appropriant sous forme de petites propriétés individuelles des morceaux des grands domaines) et à extraire des campagnes l'approvisionnement des villes, tâche prioritaire puisque seule la grande industrie devait être porteuse des futurs rapports de production socialistes. Le paysan devait donc à la fois augmenter à tout prix sa production, avec les moyens dont il disposait, c'est-à-dire sur une base individuelle, et surtout ne pas augmenter son propre bien-être (c'est-à-dire manger à sa faim) faute d'être immédiatement désigné comme « koulak ». On comprend que les révoltes paysannes aient été nombreuses. Cinquante ans plus tard, la solution miracle, appliquée au fer rouge (les *grandes fermes d'Etat mécanisées*), *démontre* chaque année son incapacité à fournir au pays le blé dont il a besoin.

DANS les pages qu'il écrivit sur la naissance du capitalisme dans les pays européens, Marx a donné bien des exemples de cette « accumulation primitive » sans ménagements. La préférence urbaine qui freine le développement du tiers-monde est donc plus qu'une simple « importation idéologique » dont il suffirait de quelques grains d'hellébore pour se débarrasser. Elle exprime la propre préférence urbaine des pays actuellement développés, préférence qui y est mise en œuvre en permanence, avec l'appui tacite des mouvements politiques de gauche en général, et qui permet *d'entretenir une fausse division paysans*-ouvriers génératrice de nombreux profits, ne serait-ce que sur le plan électoral (le fameux balancier ville-province). En France, le passage de la domination indirecte à la domi*nation directe du capital dans les campagnes* a suscité récemment des luttes importantes autour des abus de certaines grandes firmes *alimentaires*, ou productrices d'engrais. Certains spécialistes des questions rurales tentent parallèlement de faire enfin la lumière sur la *place réelle de l'agriculture* dans l'économie et la société françaises (6). Au même moment, si l'on en croit le professeur Lipton, les difficultés de développement du tiers-monde paraissent dues aux efforts faits pour y mettre en place un rapport inégal agriculture-industrie. La mise en place de ce rapport signifie le maintien dans la pauvreté de ceux qui sont déjà pauvres, voire, à en juger par l'expérience soviétique, l'élimination physique de paysans dont la volonté de survie générait la diffusion de rapports sociaux fondés sur la grande industrie de type capitaliste. Nous en sommes loin ? Pas forcément : les exploits peu glo*rieux des multinationales dans l'agrobusiness* ou le ranching en Iran ou au Brésil, la politique de laissez-faire/laissez-mourir pratiquée *par les différents pouvoirs à l'égard de la* sécheresse au Sahel sont à verser au dossier...

(1) Michael Lipton : *Why poor People Stay Poor — a Study of Urban Bias in World Development*, éd. Maurice Temple Smith, Londres, 1977, 467 pages, 9,50 livres.

(2) Claude Faure : *Agriculture et capitalisme*, éd. Anthropos, coll. « Matériaux d'économie politique de l'université Paris-VIII Vincennes », Paris, 1978, 250 pages.

(3) Les salaires des principaux dirigeants syndicaux américains en 1977 publiés par *Business Week* (15 mai 1978) sont loin d'atteindre ceux des P.-D.G. les mieux payés, mais soutiennent quand même la comparaison avec ceux de bon nombre d' « *exécutives* ». *Le président* et cinq responsables régionaux du célèbre syndicat des camionneurs (*teamsters*) ont reçu chacun environ 150 000 dollars l'année dernière, soit plus, par exemple, que le P.-D.G. de T.W.A., mais moins, bien sûr, que M. Henry Ford II, dont le salaire a frôlé le million de *dollars*.

(4) Biplab Dasgupta : *Agrarian Change and the New Technology in India*, United Nations Research Institute for Social Development, Genève, 1977, 408 pages.

(5) Chantal de Crisenoy : *Lénine face aux moujiks*, éd. du Seuil, coll. « L'Univers historique », Paris, 1978, 373 pages.

(6) Voir, dans *le Monde diplomatique* de juillet 1977, le compte rendu de la publication du tome 4 de l'*Histoire de la France rurale*.

Une nouvelle d'Hélène Parmelin

Le mendiant au transistor

UN homme qui envisage de mourir après un certain nombre d'hypothèses de vie qu'il a cessé de se formuler à lui-même vérifie à chaque pas que la présence en lui de la mort en route passe inaperçue. Rien ne transparaît qui vienne perturber les gens. Du reste, toute la ville en fait autant. Toutes les villes. Elles dissimulent.

Il est debout à l'entrée du métro, au haut des marches, l'œil sur la rue. Et la ville est formidable. Il a beau faire dans ce printemps un temps de chien comme partout, l'accumulation des bourgeons minuscules tend sur le haut des arbres un air vert et léger. Au ras du sol, tout va son train. Il se demande machinalement ce qu'il faudrait pour que quelque chose de tout ce qui ne va pas se voie ? La Commune ? L'occupation ? Mai 1968 ? La marée noire à la Concorde ? Ou alors la mascarade murale des dernières élections et la métamorphose des rues de la ville en rangées de têtes de papier, toutes dents au vent ? Ça ne marche plus, tout ça. Tout est périmé. Tout est périmé, sauf la ville.

Il fait lentement du regard le tour de la place avant de descendre. Printemps gris, mais terrasses envahies, comme si de rien n'était. Tout le monde dit qu'il ne faut plus aller au restaurant parce que c'est trop cher, mais tous les restaurants sont bourrés, les grands, les petits, les gargotes, les moyens, les somptueux délicieux caviar, faisans, fruits de mer avec ou sans pollution, autant que les choux farcis à 7 F du bistrot du coin. Toutes les autos sont bien nourries, bien briquées, ça « embouteille » plus qu'hier et moins que demain. Les femmes balancent aux genoux des plissés bouclés, des couleurs inventées, elles marchent sur des talons fous. Toutes les « grandes surfaces » font des réclames avec des croix sur les prix des filets de dinde ou des lessives. Il tombe des centimes. Les plates-bandes peignent des ronds de tulipes multicolores aux Tuileries, au Rond-Point, au Luxembourg. On va faire une grande expo de peinture dans le trou des Halles, on saute à la perche en battant des records sous la tour Eiffel. Les funambules de rues et de places prolifèrent, flûtes roumaines, *ukelele*, échasses, mangeurs de feu, fakirs, clowns, animaux savants... On ne voit rien, rien, rien que la ville sublime ou crasseuse, ses richesses et ses bas morceaux, exactement comme d'habitude. La Seine au milieu, les monuments ran tan plan ventre ouvert aux touristes, les tours qu'on n'aurait jamais dû construire, les trous qu'on n'aurait jamais dû creuser. les autos sur les berges qu'on n'aurait jamais dû autoriser à y rouler, les banlieues désarticulées, les périphériques au pas, les dits asociaux assis en rond autour de la fontaine du Dragon, place Saint-Michel. Et tout Paris, bon pied, bon œil, la droite et la gauche par moitié ne coupent rien en deux, c'est bien connu. Rien ne se voit. Il faut quelque agitation ponctuelle dans un quartier pour que la police se matérialise. Un enlèvement pour qu'elle fouille partout où l'enlevé n'est pas. Une manif sur un parcours donné avec une queue de casseurs. Bien localisée. Paris est admirablement égal à lui-même. Superbe.

IL descend, le gouffre des marches du métro sous les pas. La ville disparaît. Salut ! Il ressemble à tous les « usagers » du métro. Sauf que sous sa mascarade d'usager, il porte la volonté suicidaire d'un homme qui en a marre. De tout. Marre, c'est son expression. Il ne dit pas solitude. Il ne dit pas impossibilité de vie, il ne dit pas malheur. Il dit marre. Fatigué ? Non, pas même. Marre. Fatigué, bien sûr. Qui ne le serait, après ces siècles de travail par intérim ? Ce travail qui, bizarrement, se termine toujours par la manutention. L'homme qui ne trouve pas de moyens de vie avec ce qu'il a appris se retrouve souvent dans le portement. C'est le dénominateur cheval.

Et peu importe. Ce qui tue, c'est le reste du temps. A partir du moment où ce qu'on fait n'a d'autre intérêt que le maintien de la vie, fatigue et repos tuent à égalité. On se ratatine. Après s'être accroché. Et décroché. Et marre. On se laisse aller sur sa lancée. La lancée, c'est le commencement de la fin. On s'éloigne. D'abord des idées : trop ailleurs. Puis des gens. Qui ont leurs propres paquets à porter, manutentionnaires de leur temps. Le vide s'installe. Le monde amorce une lente évacuation. Même le regard devient glissant. La pensée dérape. N'accroche plus rien. N'est plus concernée par rien. Plus le monde autour multiplie ses spectacles, sa grouillance, ses batailles, plus la pensée sur son énorme lancée accaparante se trouve nue, démunie, chauve, incapable. On est entré dans le morne.

C'est ainsi qu'il descend les marches du métro sur sa lancée. Dans l'intention d'aller « tâter du suicide ». Drôle d'expression. Comme un homme qui touche la mer du bout du pied pour savoir à quel point elle est froide, avant d'entrer dedans...

TOUT cela roule en lui sans formulation. Sur sa lancée, il franchit le portillon avec sa carte orange. Un être ailleurs. Qui a passé la ligne. Qui a cessé de se mouvoir selon toute volonté dirigeante. Et qui banderille par-ci par-là des pensées projetées vers lui, de l'extérieur. Du reste, il est hors de doute qu'il ne symbolise rien, ce n'est pas un type courant d'époque, ni un cas à montrer en symbole d'une société un peu cul de jatte de la tête depuis quelque temps. Chaque suicide a son heure spéciale, avant, vouée à la haine, à la vengeance, à la torture ou au désespoir, tout souffrance ou amortissement. Il a la grâce de cumuler les deux dernières catégories.

Les gens le croisent, le dépassent ou le suivent, le long d'un de ces couloirs interminables où le souterrain a vraiment l'air de ce qu'il est. Exclusivement lieu à franchir. Espace à jambes tricotant. Pied devant l'autre. Marche hâtive. Cavale. Traînage. Transition. Le temps mort, c'est bien le cas de le dire. Franchir. Avoir raison de la distance. Arriver au but. Souffler. Tout cela entre une *Descente de croix* qui invite au Louvre (ouvert jusqu'à 20 heures), Christ oblique, Vierge en souffrance apparaissant disparaissant entre les têtes qui montent et qui descendent suivant le tressautement de la marche des gens. Qui du Christ passent aux bébés monstrueux voués à l'extase de la petite machine à laver. Il avance. Le Christ glisse de sa croix dans les draperies. Les bébés fossettent. Une musique commence à sourdre du lointain du monde souterrain. Son rythme et ses ondes se fortifient à chaque pas.

Il y a en lui, dans cette grande lancée sans une ride, le poisson d'une pensée qui crève la surface de temps en temps. Par exemple la sensation de passer inaperçu malgré la capitale différence qui le sépare des gens à ses côtés. Une sorte de grincement intérieur à l'idée de se mettre tout d'un coup à crier : *« Ecoutez ! Je vais me suicider ! »* Il le ferait, s'il cherchait à vivre. Il imagine avec une clarté photographique le tournement apeuré de la tête des gens. Leur fuite. Ou leur curiosité. Glacée. Hésitante. Un dingue ?... Et si c'était vrai ?... La crainte du ridicule. D'une perte de temps. Ou alors le bon Samaritain, la bonne Samaritaine. Il dirait, ou elle, oui, qu'est-ce qu'ils diraient ? Ils diraient : *« Vous êtes jeune. Vous avez toute la vie devant vous... »* Voilà ce qu'ils diraient. Et il répondrait que c'est justement ça le problème...

Il a un vague sourire à ce dialogue fantôme. Il s'arrête à un carrefour — il a vraiment choisi une station à couloirs et itinéraires nombreux, un nœud — pour opter. Il est déjà entré si loin dans le monde de la séparation qu'il ne s'aperçoit pas que son passé a disparu. Et que sa vie entière se résume en sa présence à ce carrefour souterrain. La vie *est* ce couloir. La paroi de sécurité s'est fermée. La marche à la mort ne requiert plus aucun effort. Il se meut à l'intérieur d'elle. Et regarde les gens autour en lucidité, avec une sorte de pitié pour leur ignorance de lui, qui porte cet immense événement, alors qu'ils croient voir un homme hésitant entre la porte d'Orléans et la porte de Clignancourt. Plus de pensées, de mots, de mémoire, de révolte, d'apitoiement sur soi-même ou de mépris. Une sorte d'extrême du malheur qui continue à sourdre et à créer son climat de souffrance indécise, un halo de souffrance tendu sur un univers intérieur plat.

IL avance lentement dans le couloir à musique. Et s'approprie au passage les détails d'une vision soudain devenue le fruit d'un appareillage optique perfectionné, soutenu par la lumière de projecteurs d'une puissance extrême. Paradoxe de cette incrustation forcenée du moindre objet extérieur, pour un temps si court, dans l'âme d'un homme sans mémoire. Les affiches alternent en se répétant, griffonnées d'inscriptions manuscrites. Ce mois-là, c'est le mot punk qui pleut partout. Punk. Punk. Plus loin, *« Hitler avait raison. »* Quelqu'un a barré au crayon rouge. Punk. Et *« Diesel for ever. »*

A droite et à gauche en l'air — il a vu ça cent fois sans y prêter attention — une frise court contre le plafond. Cette si belle écriture. Persane, ou bien dit-on parsi. Les gens se demandent pourquoi il y a des inscriptions arabes, disent-ils. Qui font broderie. Et comment ceux qui ont fait ça s'y sont pris ? La nuit ? Un gars à cheval sur les épaules d'un autre ? Et marchant ? Des centaures persans glissant le long des murs du métro ? Il y a des gens qui croient que ce sont des versets du Coran, comme dans les mosquées. Mais les autres savent que ce sont des cris contre le shah au moment de sa visite à Paris. Certaines sont nées après les récentes émeutes en Iran. D'autres aussi pour le nouvel an iranien... Il marche la tête en l'air, vers une musique de plus en plus sonnante. Les souterrains servent d'amplis.

Il voit enfin au carrefour des couloirs l'orchestre fatidique. Et comme tout devant lui devient une pièce à conviction à la fois de la vie comme elle est et du fait qu'il n'a plus rien à voir avec elle, il regarde intensément, comme le voyageur à la vitre du train devant des champs ou des clochers dont il sait qu'ils n'existent que pour disparaître.

Trois gars jouent plein gaz plein rythme et bien. Toujours les mêmes sans l'être, coloriés, enlainés, encuirés, bottés, barbifiés, chapeautés, enluminés, embroussaillés du crâne, comme des bandes dessinées. Joyeux. L'un joue, chose rare, de la contrebasse. L'instrument déploie sa haute taille avec une incongruité qui provoque des temps d'arrêt dans la course des gens, pourtant excédés, blasés. Ils s'immobilisent un instant pétrifiés, comme s'ils se trouvaient à l'angle du couloir en face d'une autruche. Et passent. Sauf trois filles, qui claquent des doigts et rythment, murmurant à chaque clac : *« C'est bien, ça spide »*... On croit sentir, tant ça cogne, les ondes marteler le plafond.

Il est bousculé par un garçon qui fulmine en passant que merde, ras le bol, ils font la manche jusque dans les wagons maintenant, dès que je vois une guitare, je...

Il avance, les yeux enregistrent, glissent, ne retiennent pas. Des inscriptions bêtes, du genre, sous une cocotte-minute record, *« Va te faire cuire un œuf »*. N'importe quoi. *« Je suis bouffé par les mites »*. Une dizaine de fois : *« Viva la muerte »*. Avec une dizaine de fois dessus en caractères gras : *« Crève »*.

Le souterrain ravale la musique au premier tournant. Il marche vers un petit affluent de couloir qui fait un coude à côté d'un sens interdit. Il commence à entendre quelques grondements. Silence. Puis, une note prolongée sinistre marque la fermeture prochaine des portes quelque part par là. Aussitôt, une foule l'enveloppe, le bouscule et disparaît. Le couloir reste bizarrement vide. Il se trouve seul avec un bonhomme appuyé du dos au mur contre une

Hélène Parmelin le sait : le discours politique effleure la surface de cette société dont l'artiste, le romancier, le poète, l'électeur frustré, le passager du métro perçoivent les problèmes profonds, ignorés ou négligés par l'Etat, par la bureaucratie, par les partis. S'il faut vous en convaincre, relisez Léonard dans l'autre monde ou la Femme écarlate, lisez surtout le Monde indigo (Stock, 1978, deux tomes), un grand roman d'où vous saute au visage une société qu'on finit par ne pas voir à force de se laisser immerger dans sa vitalité et dans ses faux-semblants. La romancière, ici, réussit ce que ne parviennent pas à faire le journaliste ou l'analyste, aveuglés par leurs statistiques comme par leurs préjugés.

Et pourtant les statistiques sont là : en France, plus de huit mille suicides par an et, pour les jeunes de quinze à vingt-quatre ans, le suicide figure en seconde position, aussitôt après les accidents, parmi les causes de mortalité. Ce qui n'a strictement aucun sens. A moins que, comme le fait Hélène Parmelin dans la nouvelle — illustrée par Pignon — qu'elle a bien voulu écrire pour nous, le regard ne se porte un peu plus loin...

C. J.

Dans les revues...

■ Un numéro de **POUVOIRS** sur le consensus. Plus tacite, plus passif que le consentement et que l'accord, le consensus manifeste une réalité nouvelle, une prise de conscience, un état social et politique. Mais lesquels, au juste ? La diversité parfois contradictoire des analyses présentées et l'enquête à laquelle ont répondu J.-D. Bredin, J. Delors, P. Juquin, A. Sanguinetti, B. Stasi, montrent combien la notion de consensus est riche... en « dissensus ». Souvent cachés ou peu conscients : Olivier Duhamel les met en évidence. Bref : ce consensus qui divise les Français. (N° 5, quatre numéros par an : 142 F. - 12, rue Jean-de-Beauvais, (5e.)

■ **LES QUATRE FLEUVES** font confluer, dans ce cahier, leur réflexion sur l'attitude, la position, les convergences et divergences des « chrétiens devant Marx et les marxismes ». En outre, mais non en marge, l'hommage de la revue, sous la plume de Ch. Pietri, à « un chrétien et l'Histoire » : Henri Marrou. (N° 8, 30 F. - Editions du Seuil, Paris.)

■ Nouveau mensuel d'extrême gauche, **PARTI PRIS** est né de l' « amertume » et des « ruptures » du lendemain des élections françaises de mars 1978. Deux thèmes principaux dans le premier numéro : le P.C.F. et la crise en Italie (N° 1, juin, mensuel, 7 F. - 1, rue Keller, 75011 Paris.)

■ Une nouvelle revue, **L'HISTOIRE**, originale en ce qu'elle entend proposer au public, non des anecdotes ou des compilations, mais l'histoire des historiens. Une histoire qui peut être contemporaine comme leurs auteurs, ou ancienne jusqu'à remonter au paléolithique. La revue est fort bien illustrée. (N° 1, mai, mensuel, 15 F. - 57, rue de Seine, Paris-6e.)

■ **CONTROVERSIA**, revue du Centre de recherche et d'éducation populaire en Colombie, présente dans un numéro spécial les « plates-formes économiques » des élections de cette année. C'est, plus largement, une étude diversifiée sur les problèmes de développement : politique anti-inflationniste ; commerce extérieur ; fiscalité ; production ; emploi. (N° 63. CINEP, Bogota, D.E.)

■ **CONNAISSANCE DE LA R.D.A.** publie un numéro axé sur la littérature, le théâtre en particulier : celui d'aujourd'hui, où se retrouve « Brecht, vingt ans après ». Quelques textes plus spécifiquement politiques ; notamment celui de Hermann Klenner, selon qui les pays socialistes ont fortement contribué à la progression des droits de l'homme, cependant que, dans les pays capitalistes, les communistes « sont poursuivis » parce qu'ils luttent pour le maintien des « droits bourgeois » menacés. (N° 6, mai, semestriel, abonnement : 35 F. - 4, square Albin-Cachot, Paris (13e.)

■ Ce sont les pays en voie de développement à système capitaliste, en particulier ceux d'Amérique du Sud dont il a l'expérience, que P. de Charentay considère, dans les **ÉTUDES**, sous le rapport des droits de l'homme. Ces droits seraient-ils, de la part des Etats-Unis « le dernier gadget pour dominer le sous-continent » ? P. de Charentay insiste sur la responsabilité des démocraties dans la manière très particulière dont les droits de l'homme sont honorés par les régimes de ces pays où elles exportent la société de consommation. (Mai, mensuel, 13 F. - 15, rue Monsieur, Paris (7e.)

■ Le dernier cahier d'**ESPOIR** publie un inédit de caractère historique : c'est le texte d'une conférence prononcée en octobre 1936 par le lieutenant-colonel de Gaulle sur l'organisation de la nation en temps de guerre. Il inspira — tardivement — la loi de 1938 sur cette organisation. Comment il a encore nourri, vingt ans plus tard, les principes et les réalisations de la Ve République en la matière : c'est ce qu'expose le général Jean Simon, qui vient seulement de quitter le secrétariat général de la défense nationale. (N° 22, trimestriel, ce n° : 14,50 F. - Revue de l'Institut Charles-de-Gaulle, 5, rue de Solférino, Paris (8e.)

■ Sous le titre : « La territorialité : paramètre politique » la **REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES** publie quelques études sur l'Etat, l'Etat-nation, le territoire, la gestion du territoire, l'intégration régionale... Dans le même numéro, deux universitaires brésiliens s'interrogent sur la dualité de la société brésilienne, divisée entre un secteur moderne et prospère et une grande majorité « vivant dans des conditions d'extrême pauvreté ». Déjà publiée en français et en anglais, la revue annonce la parution, à partir de ce numéro, d'une édition complète en espagnol. (Vol. XXX, n° 1, 1978, trimestriel, 23 F. - UNESCO, 7, place Fontenoy, 75007 Paris.)

■ Un numéro spécial d'**ACTES** en supplément au n° 17 : « L'Europe de la répression, ou l'insécurité d'Etat », avec des articles sur l'Allemagne, l'Italie, l'Irlande et, en annexe, le texte de la convention européenne sur la répression du terrorisme. (Supplément au n° 17, printemps 1978, 20 F. - Ed Solin, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.)

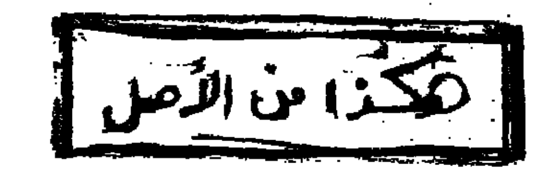
■ Michael Pollak étudie, dans la revue portugaise **ANALISE SOCIAL**, le rôle des sciences sociales dans la société européenne à l'ère de la technologie. De son côté, Pires de Lima analyse l'évolution des thèmes revendicatifs avancés par les ouvriers de la Lisnave entre mai 1974 et juillet 1977. (Vol. XIII, n° 4, hiver 1977, trimestriel, 70 escudos. - Rua Miguel Lupi, 18 r/c, Lisbonne 2, Portugal.)

■ Pendant près de vingt-cinq ans, **INFORMATIONS & DOCUMENTS** a tenu les Français au courant de l'évolution de la société aux Etats-Unis. Publié par les Services américains d'information et de relations culturelles (USIS), le magazine annonce aujourd'hui sa disparition, sans doute à la suite de la réorganisation intervenue récemment dans ces services, mais aussi en raison de l'augmentation des coûts de fabrication, indique la revue. A signaler au sommaire du dernier numéro : des panoramas démographique et socio-économique des Etats-Unis (Marc Saporta) et une description du système d'enseignement (Pierre Brodin). (N° 384, mai-juin, 1 F. - International Communication Agency, ambassade des Etats-Unis, 2, rue Saint-Florentin, Paris-1er.)

■ Sommaire riche et varié, pour la dernière livraison de **FOREIGN AFFAIRS** : outre les points de vue de Jacques Chirac sur la diplomatie française et d'Ugo La Malfa sur « communisme et démocratie en Italie », on y trouvera des articles sur l'Afrique du Sud face au monde (Donald Woods), les Etats-Unis face à Idi Amin (Richard Ullman), la technologie dans le commerce des armes (Richard G. Head), les changements climatiques provoqués, la morale et la politique du renseignement, etc. (Vol. 56, n° 3, avril, trimestriel, 3 dollars. - P.O. Box 1891, Baltimore, Maryland 21203.)

■ Pas d'alliés, mais plutôt des clients dépendants : c'est ainsi que Eugène McCarthy voit, dans **FOREIGN POLICY**, les relations entre les Etats-Unis et les autres Etats, même parmi leurs plus proches alliés. C'est l'occasion, pour l'ancien candidat à la présidence, de livrer quelques propos critiques à l'encontre de la politique étrangère américaine. Dans le même numéro : Richard A. Falk parle du « piège du traité sur le canal de Panama » et plusieurs spécialistes analysent le problème de l'endettement du tiers-monde. Alexandre Casella expose, quant à lui, l'attitude des autorités vietnamiennes face aux « problèmes de la paix ». (N° 30, printemps 1978, trimestriel, 3 dollars. - P.O. Box 984, Farmingdale, N.Y. 11737.)

■ La plus grande partie de **MONDES EN DEVELOPPEMENT**, publié sous la direction de François Perroux, traite des transferts de technologie. Pierre F Gonod y tente une synthèse des recherches déjà effectuées qui aidera à appréhender ce phénomène — qui ne concerne pas seulement les relations Nord-Sud — dans toute sa complexité. (N° 20, 1977, trimestriel, 40 F. - Ed. Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris.)



affiche, qui lui couche un croissant géant sur l'épaule droite, photographié à mordre dedans. Plus d'invention. Plus rien. La casserole ou la cuisse telles qu'en elles-mêmes la photographie les gèle. Le type a posé son chapeau renversé par terre. Il tient dans le creux de son bras un transistor qui bonbonne un tube.

L'homme sur sa lancée a un vague sourire. Il y a encore en lui des remarques, sans épaisseur. Qui défilent, comme la bande d'un téléscripteur général, anecdotes, guerres, tremblement de terre, festival sur le même ruban.

Peut-on imaginer quelque chose de plus saugrenu, de plus indéfinissablement dérangé, de plus innocent que ce montreur de transistor tenant sa petite machine qui marche *toute seule*, et attendant qu'on le rétribue pour ça ?...

Il met le pied sur le quai. Il a le feu rouge du tunnel, à l'autre bout, dans l'œil.

Il se dit qu'il va bien se pénétrer de tout. Il a son temps, rien ne le presse. Il doit agir en toute connaissance de cause. Il ressent une émotion plate à se voir arrivé. Cette grande traînance atteint son but : « Hier à 18 heures, à la station Strasbourg-Saint-Denis, un homme dont on ignore encore l'identité s'est jeté sous le métro. Le trafic a été *interrompu pendant deux heures.* » *Ces trois lignes* l'ont plusieurs fois fait penser. Dirigé peut-être. Et puis le métro appartient à tout le monde. Sans pont à enjamber. Sans ordonnance médicale.

Aucun déchirement de solitude, ni commisération sur lui-même. Tout cela a hurlé en lui jusqu'au paroxysme. Tout cela a disparu. Il a franchi la ligne, il est inatteignable. Aucune chaleur humaine, aucun raisonnement, aucun événement ne peut plus avoir prise sur lui. Comment imaginer *qu'une parole*, un geste, *même souverains*, *puissent rejoindre* ce qui est enfermé dans l'hibernation de l'attente?

LA seule pensée qui traîne en lui concerne l'injustice spécifique qui condamne le suicidé à ne rien savoir du bien-fondé de son choix. Il se tue sans aucun pouvoir de goûter le soulagement qu'il se donne. Il ne se libère que par *le néant. Il faudrait, se disait-il parfois durant les approches* de sa décision, un ange gardien pour suicidés. Il leur tiendrait un petit moment la tête hors de la mort pour qu'ils sachent, en goûtant l'absence de souffrance, combien ils ont eu raison.

Il y a un banquet de clochards sur le banc orange. Les gens s'asseyent à distance, ils ont peur d'attraper des poux ou des morpions. Un orteil rose sort de la chaussette hérissée d'un dormeur au crâne posé sur son litron. Les autres mangent du camembert. *Ils ont le visage hilare et mité.*

Le grondement fracasse. La rame arrive. Il se penche précipitamment. Il la voit presque de face se ruer avec une puissance, une détermination, une raideur, une vitesse, il reçoit en pleine figure une soufflante gifle d'air, en pleine tête le tonnerre, en plein corps l'implacable de la ruée, en plein cœur le fer.

Il a tout de même eu le temps, avant que les wagons pleins de gens et de lumière ne se substituent à la foncée, de reconnaître à l'avant une sorte de pare-chocs de métal, une plaque comme un boutoir, un numéro en l'air : 424. Mais surtout, à droite et à gauche du mufle, deux lumières, deux petits yeux d'éléphant fonçant. C'est la première fois *qu'il regarde le métro de face. Les petits yeux* lui donnent un coup de couteau.

Les gens le cognent. Il recule. En descendant, ils ressuscitent. Dans les wagons, ils se statufient. Leur regard tue. D'ailleurs, jamais dans le métro on ne réussit à plonger son regard dans un regard. A peine touché de l'œil, hop ! le regard glisse comme du mercure. Si on feint de fixer ses yeux ailleurs tout en surveillant le reflet dans la vitre, hop ! le regard revient et vous jette ses tentacules, son *laser vous découpe.*

La rame émet lugubrement sa haute note tenue, les portes glissent, le feu au bout redevient vert, tout disparaît.

Il continue son exploration, s'approche du bord. Les rails brillants ou sombres. Sol maculé. Le trou est immonde. Il examine cette traînée de bouteilles de matière plastique, de tickets, de papiers, on dirait ces forêts le long des routes, où l'on entre grisé d'arbres, pour ne trouver à s'asseoir que dans les immondices.

EN guettant l'orée du tunnel à sa gauche il entend parler *les gens.* Des mots de quai. « *... Sept cent cinquante francs et des centimes... Lâche pas ma main... De toute façon, la dernière fois, c'était...* » Des mots. Les clochards, eux, parlent profond dans leur langage fleuri et merdique, beuglard. Ils touchent leurs essentiels intraduisibles, l'homme, la vie, la société. Ils rient, hennissent. Les gens se détournent de leur plaisir et de leur harangue. Qui a un physique immonde. Et qui sent.

Il regarde en lui les deux petits yeux lumineux, acquis *majeur du premier contact.* Il est là debout, dans l'univers serré où il se meut. Il sent le poids de son pouvoir sur ce quai, dont il accapare l'essentiel, au point qu'il ne serait pas étonné de voir tout s'arrêter autour de lui. Il accroche son œil aux visages comme si, derrière son ciment, il faisait des repérages d'images, de son. Comme s'il commençait à contrôler la scène. Tout est en place. Hors les petits yeux qui ne s'effaceront plus, il a gardé en lui une autre vision : l'homme-conducteur debout dans la tête de la machine. Et *qui glisse vertical* horizontalement, sans qu'à ce point du quai on réussisse à en accrocher les détails. Une ombre droite précipitée. Il aura affaire à *cette* ombre *tout à* l'heure. Il la fera bouger.

Il se dit qu'il lui faut se placer au milieu du quai. Un peu avant les premières classes et leur wagon jaune. Là où se dresse contre le mur la boîte haute qui porte un extincteur rouge entre ses jambes de métal gris. L'inscription prescrit d'appuyer sur le bouton pour appeler le chef de station. C'est là qu'ils courront tout à l'heure en se bousculant. Ils s'agglutineront, ils bourdonneront sous l'affiche de l'énorme « four autonettoyant », à côté de celle du « pansement géant arrête-sang ». Punk. Punk. Un gros « Tchad ! » rouge. Plus loin : « *Fernande, je t'attends.* » Punk.

Dès qu'on entend le roulement, il se substitue à tout. Dès qu'on voit la face de fer et les yeux, ils sont déjà là. On a très peu de temps pour voir. Il faut une attention à se rompre. Une vision-bolide. Il se penche, tension en armes. Une grosse mère, une baguette de pain à la main, debout sur des jambons dressés sur des talons-allumettes, lui jette un regard inquiet au moment où il se courbe. Il a un geste de recul. Il a failli tomber...

Cette fois droit dans les yeux du dragon. En pleine figure de fer, le grondement, le butoir, un rond rouge-bleu R.A.T.P. au milieu. L'enfer du bruit, *le trou, le tonnerre,* le souffle, le mufle, la trombe, c'est fini. Une force fonçante, démente, aveugle. Et tout rentre dans l'ordre. Les wagons, la lumière, le chassé-croisé des gens.

Cette fois, il a mieux vu. Mieux compris. Il recule pour laisser passer.

Un long pierrot à guitare avec des yeux brouillés descend le premier, s'arrête, et déplie un bâton blanc articulé qu'il projette en avant à droite et à gauche. Les gens s'écartent. Lui aussi. C'est la première fois qu'il voit un bâton d'aveugle pliant.

AU cœur de la bulle de douleur sans lancinement, dont il transporte la désespérance, il regarde le présent glisser devant lui, tout en obéissant à cette obstination qui méthodise son approche de la mort et lui fait apprendre les lieux, comme si sa vie en dépendait. Son âme est répandue sur le quai, parmi les voyageurs dont il se sent séparé par bien d'autre chose que la non-connaissance. Et qui lui piétinent le regard sans le ramener des lieux éteints où il erre, sans faire resurgir sa mémoire. Un éblouissant, sordide grouillement de jugement dernier, un défilé de mannequins humains toutes catégories. Il baigne dans une rancune imprécise de leur ignorance à son égard. Ils vont voir, tous ceux qui passent — ou ceux qui les remplaceront — comment un homme sans importance peut se matérialiser d'une façon géante. Il va leur prouver qu'il existe. Pourtant, sa souffrance molle ne se nourrit pas de ces personnages cohérents, bien finis, bien complets, bien incorporés à leur petit voyage et à leurs préoccupations. Ils sont le spectacle d'une vie qu'il a vécue, et qu'il reconnaît sans y entrer.

Il ne prête aucune attention aux rames d'en face. C'est ce côté du quai qui le retient. Il s'imprègne des conditions de l'événement qui se prépare, et sans chercher à comprendre l'importance en lui de cette connaissance préalable, il se conforme à ses lois. Comme si sa volonté de mort s'accommodait mal d'un geste spontané. Aucune idée de sang, de chair, de fer, d'écrasement, de broyage, de cri. Sa pensée *se* bloque devant le geste à faire. Et, arrivée au bord, se dérobe.

La houlée de foule autour de lui est soudain si violente qu'il rate l'arrivée du prochain convoi et reste là, frustré, devant la rame illuminée, portes *ouvertes* à l'engouffrement. *L'heure avance, la foule grossit. Tant mieux.*

Cette fois il prend pied solidement au bord afin de ne pas laisser gâcher l'un de ses derniers rendez-vous avec la chose. Il aperçoit alors *sur le* banc derrière, juste à côté des clochards et d'un vomissement rougeâtre où surnagent quelques blancheurs de camembert, le mendiant au transistor, son instrument muet sur les genoux. Sa pensée fuyante se demande si le mendiant va monter, s'il veut lui aussi faire la manche dans le wagon, si les gens vont comprendre, ou bien lui demander de fermer l'instrument, ou de baisser le son, en disant qu'il est sans gêne, comme sur les plages.

Il se dit que le mendiant au transistor, cet étrange funambule sans qualité, ce montreur sans domptage, qui machinalement sort de temps en temps la petite antenne de son trou, comme la corne d'une licorne, et la rentre, que ce personnage jouerait très bien le rôle de l'ange gardien, chargé de donner au suicidé le pouvoir de percevoir son soulagement après son geste.

Le mendiant au transistor roule une cigarette avec vélocité. La lèche. Se l'allume en crachouillant des brins. Les yeux droit devant lui, autour d'un nez de clown incorporé.



Attention! Son *corps* alerte ses muscles, ses nerfs, il ouvre les oreilles, les yeux, pas un pouce de son être qui ne se mette en position d'attention à son paroxysme. La foncée. Le boutoir. Le tonnerre. Le souffle. Il s'est tellement tendu pour voir et recevoir le choc de fer, les yeux dans les petits yeux de lumière; qu'il en a la respiration coupée.

En levant la tête, il voit sur le mur d'en face un nu géant en maillot de bain multicolore couché de tout son long contre le plafond dans le soleil. Et juste dans l'axe de la place qu'il s'est choisie, une affiche à parapluie avec un titre de film. Qui entre dans sa logique : *Adieu, je reste.*

Ses yeux courent. Punk. Il s'arc-boute et regarde à ses pieds dans le trou une bouteille tordue se recroqueviller dans les détritus de papiers. On n'entend encore rien. Il tourne la tête. A-t-on jamais vu dans toute l'histoire de Paris une foule comme celle d'aujourd'hui dans le métro ? Tous ces costumes et ces jeans à bottes de cavaliers, ces pantalons turcs de femmes et des jupes plissées balayant le quai, ces dentelles et ces cuirs, ces fendus, *ces* crevés, ces nappes de cheveux jusqu'aux genoux, ou rasés comme des casques, ou serrés en nattes vipérines et collés sur le crâne, ces perruques, ces chignons. Ces peaux blanches, noires, jaunes, bronze, grises, lisses, pures, peintes, plissées. Ces hideurs et ces grâces de tous âges, ces toiles, ces sacs, ces oripeaux, ces cravates, ces ponchos, ces salopettes, ces fatigues et usures, et ces gaîtés de spectacle, et tous les insolitismes du monde dans toutes les misères ou conforts de tous les travaux. Comme *si le métro était devenu un* port où chaque spécimen de toute la terre attendait l'embarquement.

La dernière qui apparaît a des fesses comme des petites boules serrées dans un cuir blanc qui descend dans des bottes d'argent. Elle a un large chapeau noir dont les bords ondulent, et des lunettes jusqu'au bas des joues. Elle s'en va, chaloupant.

LE quai s'est vidé, se repeuple. Le mendiant au transistor, l'ange gardien chargé de mission crache son mégot et s'approche du bord du quai. Tout est en place. Les gens ont la tête tournée *impatiemment vers le tunnel de* l'arrivée. C'est le moment.

Il voit la figure de la vie répandue autour de lui comme une chose bien assimilée, bien sue. Quelque chose qui ressemble à la vie et qui fait remonter à la *surface* de son éloignement le déchirement de la perdre, une houle *douloureuse, l'apothéose de* cette longue lente lancée. Où passent en étincelles des débris de pensées et d'images, comme ces petits lambeaux de matière qui envahissent la surface de la mer après *le lancement des bateaux.* Et *le* métro sort du tunnel.

1er mai 1978.

■ CERES, revue de la F.A.O., donne la parole au président d'une grosse société d'élevage *de poulets* : propos édifiants sur le problème alimentaire, la nécessité de développer encore la recherche et de mettre en place une « planification globale de la production des aliments ». D'autres auteurs, en revanche, envisagent *de* manière critique l'utilisation de la science pour résoudre les problèmes agricoles du tiers-monde. (Vol. 11, n° 2, mars-avril 1978, bimestriel, abonnement annuel : 8 dollars. - Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome.)

■ Le dossier du mois, dans *CROISSANCE DES JEUNES NATIONS* : « Agro-business, le racket de la faim » est réalisé par Pierre Castel à l'aide d'un ouvrage récemment édité en français : « Comment meurt l'autre moitié du monde » de Suzanne George. Au *même* sommaire : la suite d'une enquête sur la crise monétaire internationale et ses conséquences pour le tiers-monde. (N° 195, mai, mensuel, 7 F. - 163, bd Malesherbes, 75849 Paris Cedex 17.)

■ Un dossier sur l'or dans L'ECONOMISTE DU TIERS-MONDE : sur sa production, sa place dans le système monétaire international et les ventes du F.M.I., avec un article exposant les conditions de *l'exploitation* des gisements sud-africains. (N° 23, mars-avril, bimestriel, 5 F. - 9, rue d'Aboukir. 75002 Paris.)

■ Une étude consacrée à l'économie du Zimbabwe (Rhodésie) dans AFRICA REPORT : après une brève description de l'économie actuelle, l'auteur envisage surtout les deux voies possibles pour l'avenir : un rôle accru accordé aux capitaux étrangers, ou la mise en place d'une économie socialiste selon le mode de règlement politique. L'auteur, Roger Riddell, estime de toute façon peu probable un retrait total des sociétés multinationales. (Vol. 23, n° 3, mai-juin, bimestriel, 2,25 dollars. - Transaction Inc. Rutgers University, New-Brunswick, New-Jersey 08903.)

■ Nouveau changement de titre de l'ancien « African Development », le deuxième depuis son *rachat par le groupe* International Communications : de « New African Development », la revue devient désormais NEW AFRICAN. Volonté d'escamoter les problèmes du développement ? l'éditorial annonce, en tout cas, un changement du *contenu* désormais orienté davantage vers les « généralités », les problèmes sportifs, culturels, etc. Par ailleurs, le premier numéro d'un nouveau mensuel, AFRICAN BUSINESS, est annoncé pour septembre par la même *maison d'édition.* (N° 129, mai, mensuel, 50 pence. - 63, Long Acre, Londres WC2E 9JH.)

■ PEUPLES NOIRS, PEUPLES AFRICAINS : la nouvelle revue de Mongo Beti semble vouloir tenir les promesses de son directeur et choisit pour thème principal de son numéro 2 celui des droits de l'homme en Afrique francophone : en Guinée, au Cameroun, en Centrafrique, au Burundi... Mongo Beti y entame aussi la publication de son roman intitulé « la Ruine presque cocasse d'un polichinelle ». (N° 2, mars-avril, bimestriel, 25 F. - 341, rue des Pyrénées, 75020 Paris.)

■ AFRIQUE ET LANGAGE traite exceptionnellement d'un seul *sujet* dans son neuvième numéro : la tonologie et la grammaire du bambara (par Denis Creissels), article qui retiendra l'attention des spécialistes avant le colloque sur le mandingue prévu pour juillet. (N° 9, 1er semestre, 25 F. - Ed. L'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris.)

■ AUJOURD'HUI L'AFRIQUE, revue éditée par l'Association française de solidarité avec les peuples d'Afrique, a imaginé un projet de charte de coopération qui rompt avec les conceptions néo-coloniales dont la politique française actuelle reste empreinte. Une grande partie du numéro est consacré à en exposer les divers aspects politique, économique, militaire, technique, etc. (N° 10, trimestriel, 8 F. - 9, place Jean-Jaurès, 93100 Montreuil.)

■ *Un numéro spécial des* CAHIERS D'ETUDES AFRICAINES, sur « l'Afrique des femmes » vue par des femmes exclusivement. Les « prises de vue » parcourent un large champ, tant par leur objet que par l'espace géographique : *prolétariat* urbain et rural féminin (Sénégal) ; production et prostitution (localisation indéterminée) ; excision (pratiquée dans dix-huit pays énumérés). Plus imprévu : les « femmes libres » de Kigali (Rwanda), prostituées, certes, mais libres, en effet, à l'égard des hommes. Un pas encore, et c'est la « guerre des sexes » à Abidjan. Des études (certaines en anglais) très vivantes, purgées du jargon sociologique. (Vol. XVII-1, trimestriel, 35 F. - Edition Mouton, *Paris.*)

■ KHAMSIN, qui se présente comme le « journal des socialistes révolutionnaires du Proche-Orient », reprend sa parution. Mais à Londres, et en anglais. Le numéro 5 de la revue, précédemment éditée en France, traite plus particulièrement des juifs d'Orient en Israël. Mais d'autres études s'efforcent de cerner l'évolution politique actuelle en Egypte et en Israël, ou bien à l'intérieur de la résistance palestinienne. (N° 5, juin, trimestriel, 2 livres sterling. - Ed. Pluto Press, Unit 10 Spencer Court, 7 Chalcot *Road,* Londres NW1 8LH.)

CINÉMA

■ Nouvelle revue consacrée au droit, à l'économie et à la sociologie de l'audio-visuel, FILM-ECHANGE propose notamment dans son premier numéro un texte de Michael H. Wilson sur la nouvelle loi des copyright aux Etats-Unis, une étude de *Claude* Degand sur l'Europe du cinéma et un dossier rigoureux sur la situation économique du cinéma italien. (N° 1, hiver 1977-1978, trimestriel, 40 F. - 78, Champs-Elysées, 75008 Paris.)

■ L'utilisation non conformiste des médias en R.F.A. durant ces dix dernières années fait l'objet d'un dossier dans CINEMA POLITIQUE qui insiste notamment sur l'exemple du « medienladen » (magasin des médias) de Hambourg. Cette même revue vient de publier un numéro hors série consacré aux « *rencontres du* cinéma militant » qui s'étaient tenues à Paris en octobre dernier. (N° 9-10, printemps 1978, trimestriel, 6,50 F (le n° hors série 10 F). - 11, rue Saulnier, 75009 Paris.)

■ *L'AFRIQUE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE* consacre un numéro spécial au thème : « Israël/Palestine : que peut le cinéma ? » où sont analysés, souvent avec le concours des réalisateurs eux-mêmes, tous les films ayant abordé ce sujet. En préambule, *Maxime Rodinson commente* en profondeur les données essentielles du conflit du Proche-Orient. (N° 47, mai, mensuel, 25 F. - 32, rue de l'Echiquier, 75010 Paris.)

■ ECRAN 78 publie un numéro spécial, « Cinémaction I », consacré aux divers aspects qu'a pris, depuis dix ans, le cinéma de contestation : films militants, films « différents », fictions politiques, cinéma féminin/féministe, etc. (N° hors série, mai, 12 F. - 60, av. Simon-Bolivar, 75019 Paris.)

■ Luigi Comencini explique, dans un long entretien que *publie CINEMA* 78, son itinéraire cinématographique. Dans le même numéro, un entretien avec Vanessa Redgrave au sujet de son film « les Palestiniens », et une présentation du prochain festival de Carthage. (N° 233, mai, mensuel, 10 F. - 8, rue Ordener, 75018 Paris.)

■ NOUVEAU CINEMA CANADIEN publie les fiches filmographiques de tous les courts métrages produits par la section française de l'Office canadien du cinéma en 1977-1978. (Vol. IX, n° 1, avril, trimestriel, 0,50 dollar canadien. - Cinémathèque québécoise, 1360 Mc Gill, Montréal, Québec, Canada H2Y 2E9.)

■ Les structures narratives des séries américaines de télévision sont étudiées par Mouny Berrah dans la revue algérienne LES 2 ECRANS, qui propose, en outre, les réflexions de Taleb Abdelwahab sur « une sémiologie du cinéma ». (N° 2, avril, mensuel, 5 dinars. - 7, bd Khemisti, Alger.)

■ LA MIRADA, nouvelle revue qui vient combler en Espagne un vide théorique et critique, propose dans son premier numéro un dossier sur l'économie du cinéma espagnol et plusieurs réflexions sur le problème de la pornographie à l'écran. (N° 1, mai, mensuel, 150 pesetas. - Industria 218 3° 2a - Barcelone.)

COMMENT LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE A PERDU DU TERRAIN

(Suite de la première page.)

Malgré cela, le début des années 50 est marqué par une large politisation des Palestiniens. Politisation qui va se heurter toutefois à un obstacle : la lutte avait connu trop de discontinuités, si bien que toutes les organisations manquaient d'expériences sur lesquelles s'appuyer. Il leur fallait poser les bases idéologiques, définir les tâches politiques immédiates et créer les formes d'organisation appropriées. Mais la notion même de lutte de libération restait vague et tous les groupes en étaient encore à rechercher les formes d'action susceptibles de la concrétiser.

Les conceptions du nationalisme arabe étaient alors largement dominantes, bien que l'idéologie purement religieuse du mouvement panislamique rencontrât un certain écho. Quant au parti communiste, son influence restait très limitée du fait qu'il avait accepté le partage de la Palestine en 1947.

En 1956, après l'affaire de Suez, le nationalisme arabe va se polariser autour de la personne de Nasser. Mais l'enthousiasme qui souleva les masses palestiniennes se perdit dans un mouvement semi-anarchique et sentimental qui entraîna l'ensemble des organisations nationalistes arabes. De ce fait, le travail d'organisation fut délaissé au profit du culte de la personnalité, dont on attendait toutes les réponses. Cette politique aboutit en 1958 à la réalisation de l'unité syro-égyptienne. Cette fois, la désillusion ne fut pas le résultat d'une évolution lente, mais d'un choc brutal, lors de la rupture entre les deux régimes en 1961. De nombreux groupes palestiniens se tournèrent alors vers l'expérience algérienne qui leur offrait l'exemple d'une lutte armée autonome. Les militants participèrent à un débat commun à toutes les organisations. Ce débat était centré sur la critique des erreurs commises et sur la nécessité d'adopter une stratégie de lutte armée. Réalisant le danger à long terme que représentait un tel mouvement, les régimes arabes tentèrent de le canaliser en créant une organisation officielle. Ainsi fut fondée, en 1964, l'Organisation de libération de la Palestine, avec à sa tête Ahmed Choukeiri. Les militants palestiniens saisirent la manœuvre : l'O.L.P. resta une structure vide. Tout en poursuivant leurs activités clandestines, ils cherchèrent à mettre leurs efforts en commun.

Divergences idéologiques

SI l'O.L.P. ne représentait pas le peuple palestinien, la constitution d'un front regroupant différentes classes de la société palestinienne n'allait pas de soi, car la formation sociale palestinienne présentait une grande diversité. En Jordanie, la bourgeoisie palestinienne s'est facilement intégrée à la société et a pris part à la conduite de l'Etat hachémite. Le même processus d'intégration s'est produit au Liban et, à un moindre degré, dans les pays du Golfe. Un large secteur de la population palestinienne a constitué une petite bourgeoisie, formée essentiellement d'enseignants et de cadres moyens, concentrée principalement en Jordanie et dans le Golfe. Une couche de semi-prolétaires venus des campagnes a trouvé à s'employer dans l'artisanat urbain. Le reste de la paysannerie est demeuré dans les zones rurales, les activités industrielles reposant d'ailleurs pour l'essentiel sur la transformation des produits agricoles. Mais la majorité des Palestiniens étaient réduits à l'état de réfugiés dans les camps que désertaient peu à peu les hommes valides.

La dispersion géographique s'ajoutant à la différenciation de classes aide à comprendre la multiplicité des courants politiques et idéologiques qui se sont affrontés, eux-mêmes traduisant les contradictions des sociétés encore semi-féodales et semi-bourgeoises des nouveaux Etats arabes : traditionalismes religieux encore vivants, courants politiques reflétant les intérêts de classes opprimées (bien que le marxisme n'ait pu gagner en influence du fait de l'incapacité du P.C., tel qu'il existait alors, à l'appliquer aux conditions de la lutte palestinienne). Aucun de ces courants ne représentait de façon spécifique les intérêts d'une classe ou d'une autre, mais leurs porte-parole appartenaient essentiellement à la petite bourgeoisie — spécialement à l'intelligentsia — où convergeait l'expression de tous les antagonismes sociaux.

Le seul dénominateur commun à tous ces courants a été l'adoption du principe de la lutte armée. De toute façon, aucune organisation n'aurait pu, à elle seule, réaliser une unité cohérente ; en effet, pour beaucoup le nationalisme était incompatible avec le panislamisme que représentaient, parmi ceux qui prirent les affaires en main, d'anciens membres des Frères Musulmans. La lutte armée était donc censée créer par elle-même la cohésion et l'unité nécessaires, évitant par là d'aborder les divergences de fond. C'est sur de telles bases que s'est créé le Fath (3). D'autres mouvements, qui avaient refusé de participer à ce regroupement, restaient attachés aux conceptions de Nasser selon lesquelles les armées arabes devaient libérer la Palestine. Par la suite, ils se virent contraints d'entreprendre, eux aussi, la lutte armée et de créer une branche militaire (4) au sein de leur organisation.

La défaite de juin 1967, en montrant la vanité des espoirs mis dans les régimes arabes, est venue renforcer les positions du Fath. Pour prévenir des réactions hostiles, les gouvernements arabes se sont alors retranchés derrière le soutien à la résistance palestinienne. C'est précisément à ce moment-là que la direction de la résistance s'est engagée sur une mauvaise pente, alors même que la cause palestinienne gagnait le soutien des masses palestiniennes et arabes ainsi que celui des forces démocratiques et progressistes dans le monde. C'est donc à cette étape, celle de la bataille de Karamé, que la cause palestinienne et la direction de la résistance ont commencé à prendre deux voies opposées.

A ce moment, un afflux de Palestiniens était venu gonfler les rangs de la résistance. Aucune organisation n'était capable de les encadrer ni de contrôler cette croissance démesurée. Il n'y avait aucun critère de recrutement, aucune norme organisationnelle, aucun fonctionnement démocratique ; malgré cela, ou plutôt à cause de cela, ils furent tous intégrés. Etant donné le type de hiérarchie mise en place, le centre avait des moyens de contrôle limités, ce qui laissait une certaine liberté de manœuvre à ceux qui voulaient armer et organiser une partie des nouvelles recrues sur des bases politiques et idéologiques claires. Mais la majorité se trouva simplement regroupée dans des bases militaires, sans qu'aucune formation politique ne lui fût donnée. Il y avait deux lignes en présence : l'une se proposant de former exclusivement un corps de combattants dont le seul but était de lutter contre le sionisme, l'autre œuvrant à constituer une organisation politique homogène.

Les contradictions se sont accentuées à propos de la position à adopter à l'égard du régime jordanien. La direction s'opposait au renversement du régime pour concentrer ses forces contre Israël. A l'inverse, les membres et les cadres de la deuxième tendance voulaient poursuivre l'organisation et l'armement des masses palestiniennes, et aussi jordaniennes, pour faire face à la confrontation que préparait le roi Hussein. Cette divergence apparaissait clairement dans le choix des alliés : tandis que ce deuxième courant avait tissé des liens étroits avec les masses, en s'identifiant à leurs aspirations, la direction, elle, avait noué des relations avec les dirigeants arabes.

A la suite de la guerre de juin 1967, ces derniers durent faire face à une situation intérieure difficile qui leur imposait de soutenir matériellement et moralement la résistance palestinienne, contre leur gré. Les masses arabes n'attendaient pas seulement de leurs gouvernements qu'ils poursuivent la lutte ; elles avaient conscience de pouvoir y participer elles-mêmes directement, en aidant la résistance palestinienne. Ces gouvernements tentèrent donc de contrôler l'influence croissante de la résistance et, du même coup, d'empêcher que le soutien qu'elle rencontrait dans la population ne vienne encore la renforcer. Cette politique était elle-même dictée par les intérêts des grandes puissances. Tous ces facteurs ont conduit finalement chaque régime arabe à créer sa propre organisation de libération, comme moyen supplémentaire d'exercer son influence au sein même de la résistance et de se déclarer partie prenante dans la question palestinienne. Par ailleurs, les nombreuses organisations de combattants (5) qui ressentaient la nécessité de se regrouper avaient décidé de se servir de l'O.L.P. en en transformant les structures. C'est ainsi que les dirigeants du Fath prirent la direction de l'O.L.P. Leur nouvelle position de dirigeants officiels permit aux chefs d'Etat arabes de les traiter sur un pied d'égalité, ce qui les amena graduellement à s'éloigner des masses et à se comporter eux-mêmes en chefs d'Etat. Une des premières conséquences de ce rapprochement fut l'adoption, par la nouvelle direction de l'O.L.P., du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays arabes. L'adoption de ce principe est le point crucial qui explique les défaites de la résistance palestinienne, et, en premier lieu, l'issue de l'affrontement avec l'armée jordanienne en septembre 1970.

De surenchères en compromis

MAIS il y avait dans la résistance d'autres problèmes que ceux posés par la direction. Certains groupes développaient un type d'actions gauchistes. Peu de temps avant Septembre Noir, leur rivalité avait même abouti à une surenchère de slogans. Inévitablement, cela les conduisit à travailler au grand jour et à exposer ainsi la population des camps de Jordanie. Elle devait par la suite le payer chèrement.

La mise sur pied d'une véritable organisation de résistance se heurtait donc à un double obstacle : une direction qui s'embourgeoisait de plus en plus et un courant cantonné dans la phraséologie gauchiste. D'ailleurs ce dernier devait plus tard rallier la direction.

Il est impossible d'évoquer les conditions dans lesquelles la résistance s'est développée sans s'arrêter au rôle joué par les spécialistes de la guerre contre-révolutionnaire. Des experts appartenant à des institutions sionistes et, surtout, à la Rand Corporation ont soigneusement étudié la résistance palestinienne, sa composition et ses tendances, à travers ses écrits et sur le terrain. A cet égard, certains universitaires palestiniens leur ont rendu de grands services (6). Les informations recueillies ont permis aux experts du Pentagone d'appliquer à la résistance palestinienne des méthodes mises au point en Malaisie, aux Philippines, à Chypre, en Algérie, etc. On peut rappeler les travaux de Sir Robert Thompson, conseiller de Nixon pendant la guerre du Vietnam, qui auraient « retourné » les théories de Mao et de Giap (7), et ceux du lieutenant-colonel McCuen (8), s'appuyant sur des expériences de contre-guérilla. Ils divisent la guerre de libération en quatre phases : préparation, subversion, guerre de guérilla et guerre populaire. Une fois déterminée la phase à laquelle en est arrivée la lutte, il s'agit de la faire reculer, étape par étape, jusqu'à son anéantissement.

A présent, le champ d'action de la résistance palestinienne s'est rétréci : après son retrait de Jordanie et de Syrie, elle est maintenant encerclée au Liban. Mais il serait illusoire de croire que ces replis successifs sont seulement imputables à l'application des « lois » de la contre-révolution. Si nous avons mentionné ces théories, c'est uniquement pour souligner l'importance des forces que doit affronter un mouvement révolutionnaire encore embryonnaire. Par ailleurs, la propagande qui a démesurément gonflé les capacités réelles de la résistance, aux yeux mêmes des Palestiniens, a aussi contribué à aggraver la désillusion lors de la défaite de Jordanie.

Il est généralement admis que c'est par des défaites militaires que la résistance palestinienne a pu être affaiblie et son champ d'action restreint. En réalité, ses reculs ont surtout été le résultat d'une série de compromis consentis par la direction. Ces compromis étaient toujours justifiés par la nécessité de garder de bonnes relations avec les gouvernements arabes, afin de sauvegarder la résistance ; en fait, ils permettaient à ces gouvernements de mieux contrôler la résistance en renforçant leur mainmise sur sa direction.

Les régimes arabes eux-mêmes évoluaient dans le climat de la « détente ». Conçue jusque-là comme la définition des limites à ne pas dépasser dans le conflit Est-Ouest, cette « détente » commençait en fait à prendre un sens plus général : elle devenait un des préalables à la politique de nombreux pays du tiers-monde, qui acceptaient ainsi une remise en ordre internationale et l'élimination des « points chauds » dans le monde. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la véritable signification d'un « règlement politique » au Proche-Orient et les conditions dans lesquelles l'Organisation de libération de la Palestine a été reconnue au niveau international. Pour cela, il fallait d'abord que sa direction passât totalement sous la coupe des gouvernements directement impliqués dans ce règlement, ce que la guerre d'octobre 1973 a permis de mener à bien. Cette guerre, présentée comme une victoire des régimes égyptien et syrien, devait leur permettre de négocier à partir d'une position de force. Elle devait servir également à réhabiliter la guerre classique aux dépens de la guerre populaire. La direction de l'O.L.P. a pu alors utiliser ces deux éléments pour justifier, à l'intérieur de l'organisation, sa participation à un tel règlement politique.

Après la guerre d'octobre, la direction de l'O.L.P. a trouvé appui tantôt auprès du régime syrien, tantôt auprès du régime égyptien, qui changeait de rôle suivant les circonstances.

La signature des accords du Sinaï en septembre 1975 entre l'Egypte et Israël conduisit à un rapprochement entre le gouvernement de Damas et la direction de l'O.L.P., tenus à l'écart de ce règlement partiel. La Syrie avança alors l'idée d'une union s'étendant à la Jordanie, et éventuellement au Liban. Mais ce projet ne put aboutir, principalement parce que Damas exigeait que la représentation palestinienne à la conférence de Genève soit incluse dans la délégation jordanienne.

La guerre du Liban fut pour le régime égyptien l'occasion de se faire de nouveau (en paroles) le défenseur de la cause palestinienne, alors que l'armée syrienne intervenait contre les forces palestino-progressistes au moment même où celles-ci s'apprêtaient à porter un coup décisif à la droite libanaise. La résistance à laquelle se heurta l'intervention syrienne, plus forte que prévu, pouvait, en se prolongeant, placer le régime du président Assad dans une situation critique. La direction de l'O.L.P. choisit alors de passer un compromis avec ce dernier, au nom de la solidarité arabe, lors des accords de Ryad et du Caire d'octobre 1976. Le voyage du président Sadate à Jérusalem n'a fait que précipiter le retour des dirigeants de l'O.L.P. dans le giron syrien.

La recherche d'un règlement dans la région a suivi la politique des « petits pas » de M. Kissinger. L'Egypte et la Syrie sont entrées dans la voie du compromis, en se partageant le travail, ce qui permettait à chacune, à tour de rôle, de déplacer sur l'autre le ressentiment des masses. Sans la caution de la direction de l'O.L.P., ce jeu aurait été beaucoup plus difficile.

L'invasion du Liban a contribué à clarifier les choses. Les gouvernements arabes ont assisté en spectateurs à l'agression israélienne contre la résistance et la plupart ont approuvé l'intervention des forces de l'ONU. Il ne restait plus à la direction de l'O.L.P. qu'à s'engager elle-même, contre la volonté de la masse des combattants, à faire appliquer le mandat confié aux Casques bleus. Cette internationalisation du conflit constitue une nouvelle étape dans la recherche d'un règlement politique global dans la région. Quant aux régimes arabes sur lesquels la direction de l'O.L.P. s'est constamment appuyée, ils sont prêts, si besoin est, à l'exclure d'un tel règlement. Elle court ainsi le risque de perdre ses alliés comme elle a déjà perdu le soutien populaire du fait de ses atermoiements.

Une nouvelle orientation ?

A ce stade, la résistance se doit de répondre à toute une série de questions et, au préalable, de faire le bilan de son expérience passée, tout en continuant à combattre la politique de compromis et à développer la lutte en Palestine occupée. La première chose est de cesser de considérer le problème palestinien comme l'affaire des seuls Palestiniens. Il faut le resituer dans le contexte de la lutte du peuple arabe. Cela s'est réalisé en partie avec l'unité des forces progressistes libanaises et palestiniennes (faut-il rappeler que, pour sa part, la direction avait déclaré à maintes reprises qu'elle resterait neutre dans le *« conflit entre Libanais »* (1)). Il s'agit aussi de rompre avec l'empirisme qui a conduit à tant de reculs, toujours justifiés par des « nécessités tactiques ». Enfin, si la formation d'un véritable front s'impose au niveau arabe, force est de constater qu'au niveau proprement palestinien le Front du refus et l'O.L.P. ont l'un et l'autre échoué. Le premier n'a pu regrouper ses diverses composantes qu'autour d'un programme purement formel ; quant à la direction de l'O.L.P., elle a empêché cette organisation de fonctionner jusqu'à présent comme un véritable front, en la privant de toute démocratie interne (au 13ᵉ Conseil national, la presque totalité des deux cent quatre-vingt-douze délégués ont été choisis par la direction en place pour entériner des décisions prises à l'avance). Pour ce qui est de la dernière tentative de regroupement, entreprise à Tripoli en décembre 1977 sous l'égide de gouvernements arabes, avec la participation des dirigeants de l'O.L.P. et du Front du refus, elle n'a pu aboutir qu'à une caricature de front, connu sous le nom de Front de la fermeté...

A première vue, la situation peut paraître sombre : l'impérialisme américain étend son emprise sur le Proche-Orient en utilisant l'Arabie Saoudite comme principal relais, à part Israël ; les initiatives du président Sadate favorisent les visées israéliennes dans la région ; sous la conduite d'une direction qui veut la transformer en un organe diplomatique, la résistance palestinienne a perdu du terrain ; les masses arabes sont soumises à une répression accrue et les forces révolutionnaires, faibles et désunies, sont en plein désarroi. Tous ces éléments marquent les progrès de l'impérialisme américain dans la mise en place des conditions d'un règlement dont l'Union soviétique a toujours été partie prenante, en dépit des tentatives américaines pour l'écarter de la région.

Toutefois, cette approche ne donne qu'une vue unilatérale de la situation. Toutes les transformations politiques dictées aux régimes arabes par leurs liens avec l'impérialisme américain ne modifient pas les contradictions essentielles qui les opposent aux masses, quels que soient les efforts entrepris pour les masquer (il est, par exemple, hautement douteux que les thuriféraires de la Trilatérale qui prêchent un « capitalisme à visage humain » parviennent à convaincre le régime saoudien de se donner lui-même un visage plus progressiste). Désormais, il y a peu de chances que la résistance palestinienne soit une nouvelle fois la victime de tous ceux qui n'ont fait que jouer avec la lutte armée. Ceux-ci risquent de se trouver peu à peu isolés ; déjà la participation de la direction de l'O.L.P. à la mise en place des forces de l'ONU au Sud-Liban l'a conduite à une confrontation ouverte avec les combattants (ce qui peut amener certains de ses éléments à s'en détacher). D'autre part, les émeutes en Egypte (janvier 1977) et en Tunisie (février 1978) montrent que les régimes arabes sont toujours menacés. Par ailleurs, malgré un travail de propagande en profondeur pour lui faire admettre le fait accompli israélien, le peuple arabe dans son ensemble, contrairement aux gouvernements, est loin de l'avoir accepté. Enfin l'impérialisme américain a de plus en plus de mal à se dissimuler, même sous un déguisement saoudien.

Les révolutions sont souvent contraintes à des replis ; mais ceux-ci peuvent permettre une nouvelle offensive s'ils sont l'occasion d'un examen critique de la situation. Dans le passé, de tels bilans se sont réduits à des exercices académiques. Dans la situation critique où elle se trouve, la résistance palestinienne saura-t-elle se donner une nouvelle orientation ? C'est pour elle une question de vie ou de mort.

GHASSAN EL ALY
et LEILA HARB.

(3) En fait, la création du Fath s'est échelonnée sur plusieurs années à partir du milieu des années 50 ; on retient généralement comme date d'origine l'année 1965 qui est celle de la première action armée.

(4) Celle-ci pouvait aussi résulter de la fusion de plusieurs groupes, comme ce fut le cas de l'organisation militaire « les Héros du retour ».

(5) Beaucoup d'organisations n'eurent qu'une existence éphémère. En 1970, on en comptait plus de trente. Celles qui ont survécu ou se sont créées plus tard à la suite de divers regroupements sont : le Fath (de loin la plus importante, dont le principal dirigeant est M. Yasser Arafat), le Front populaire de libération de la Palestine (de M. Georges Habache), le Front démocratique (populaire) pour la libération de la Palestine (de M. Nayef Hawatmeh), le Front populaire de libération de la Palestine - commandement général (de M. Ahmed Jibrill), le Front de libération de la Palestine (de M. Aboul Abbas), le Front de libération arabe la Saïka (de M. Zoheir Mohsen), le Front de lutte populaire palestinienne. Ces huit organisations constituent l'O.L.P.

(6) Cf. Hisham Sharabi, *Palestine Guerrillas. Their Credibility and Effectiveness*, Georgetown University, 1970 ; cf. également *The Politics of Palestinian Nationalism*, par William B. Quandt, Fuad Jabber, Ann Moseley Lesch, University of California Press, Berkeley, 1973.

(7) Sir Robert Thompson : *Defeating Communist Insurgency : Experience from Malaya and Vietnam*, Chattau and Windus, Londres, 1966.

(8) Mc Cuen : *The Art of Counter-Revolutionnary War*, Faber and Faber, Londres, 1966.

Silence en Egypte ?

LES autorités égyptiennes, sans recourir aux mesures extrêmes qui sont en vigueur dans d'autres pays, veulent donc réduire au silence une soixantaine d'intellectuels et de journalistes, parmi lesquels M. Hassanein Heykal, ancien confident de Nasser, qui dispose de nombreux amis en Europe et aux Etats-Unis. Sont aussi visés MM. Mohamed Sid-Ahmed et Michel Kamel qui ont tous deux collaboré au Monde diplomatique (1). Que leur reproche-t-on ? Notamment d'avoir publié des analyses critiques dans des journaux étrangers.

On conçoit que le gouvernement du Caire en ait conçu quelque agacement. Sa réaction eût sans doute été différente s'il s'était posé la question : combien de pays non alignés laissent-ils leurs intellectuels s'exprimer, sous leur nom, dans la presse étrangère ? Cette liberté — désormais refusée mais dont on espère qu'elle sera rétablie — contribuait à donner de la société égyptienne une image que bien d'autres pouvaient lui envier. Il y avait à cela d'autres causes. Le voyage du président Sadate à Jérusalem lui a valu, dans le monde, un prestige que n'a pas diminué l'intransigeance d'Israël. Le 21 mai, la population a approuvé des « principes démocratiques » dont on pouvait attendre d'heureux développements. Seraient-ils déjà tenus en lisière ? Chacune de ces initiatives avait certes ses limites, mais les signaler ne pouvait rien comporter d'offensant.

Alors pourquoi, par des mesures répressives, ternir la réputation d'un grand pays ? Sans doute parce que de graves difficultés économiques — qui ont été analysées ici — inquiètent le gouvernement du Caire. Une nouvelle explosion sociale est en effet à redouter. Elle serait en partie la conséquence d'une « ouverture économique » qui n'a pas donné les résultats escomptés. Les sanctions prises contre des intellectuels n'y changeraient rien. L'« infitah » ne peut privilégier la liberté de mouvement des capitaux au détriment du libre échange des idées. Le Monde diplomatique remercie ses collaborateurs égyptiens d'avoir participé à ce débat avec une telle perspicacité et garde l'espoir que le dialogue sera renoué.

C. J.

(1) Voir les article de Mohamed Sid-Ahmed dans nos numéros de mai 1978, janvier 1978, mars 1977, octobre 1974 et mars 1972, ainsi que l'article de Michel Kamel en décembre 1975.

هكذا من الأصل

[redacted]

Accédant au pouvoir avec l'aide des militaires

Les classes moyennes pourront-elles imposer des réformes ?

LE jeudi 27 avril, les autorités afghanes annoncent la découverte d'un *« complot communiste »*. Complot parmi tant d'autres depuis le 17 juillet 1973, date du « coup d'Etat » du prince Mohammad Daoud. Le lendemain, vendredi, jour de repos des Afghans, Radio-Kaboul annonce la mort de Daoud, le « *démagogue et traître à la nation* » : ayant refusé de se rendre aux forces révolutionnaires, il a été tué. *« Pour la première fois dans l'histoire de l'Afghanistan, les derniers vestiges de la dynastie Nader Khan, cruelle et oppressive, sont supprimés »*, déclare le *général Abdul Qader, chef du* conseil révolutionnaire des forces armées.

A l'étranger, les auteurs de ce nouveau putsch *sont des inconnus*. Sans attendre, la presque totalité de la presse occidentale fait chorus pour voir là l'œuvre de l'Union soviétique. Affirmation étayée par le fait que *Moscou est — comme lors du coup* d'Etat de juillet 1973 — la première capitale à reconnaître le nouveau gouvernement de Kaboul. Ce gouvernement est placé sous la direction de Nur Mohammad Taraki, hâtivement considéré comme un allié des Soviétiques puisqu'il aurait été le leader d'un parti « communiste » afghan pro-soviétique, le Khalq. De plus, il est entouré de jeunes officiers et de civils formés à Moscou. Cela signifie-t-*il pour autant que le « coup »* a été téléguidé ?

Les deux pays ont une frontière commune de plus de 1 200 kilomètres et, depuis près d'un quart de *siècle*, le Kremlin accorde à l'Afghanistan une aide économique et militaire importante. En échange de quoi ses coopérants contrôlent l'exploration des ressources du pays, pour *« rembourser la dette »*. Les diplomates russes *auraient-ils tant à gagner en faisant* basculer dans leur sphère d'influence ce pays pauvre, dont l'importance stratégique d'hier peut paraître bien désuète à l'heure de l'électronique et de l'atome ? Le Kremlin poursuit-il toujours le rêve de Pierre le Grand : *avoir un accès direct vers les mers du* Sud ?

Quel intérêt les nouveaux dirigeants afghans auraient-ils à brader l'indé*pendance de leur pays ? Depuis* près de deux siècles, les chefs de cette nation ont tout fait pour éviter de tomber dans une sphère d'influence. Ils ont su refuser de signer tout pacte ou traité, notamment avec Washington ou Moscou. Leur poli*tique de non-alignement, considérée* jusqu'aujourd'hui comme nécessaire à la survie politique et économique de l'Afghanistan, M. Taraki et ses amis souhaitent la poursuivre. Ainsi, le coup d'Etat du 28 avril serait bien l'œuvre des seuls Afghans. Il s'agit de reprendre et de poursuivre l' « action révolutionnaire », commencée il y a cinq ans, avec l'instauration de la République qui, sous Daoud, ne fut jamais qu'une simple révolution de palais.

En 1973, le clan royal des Moussahiban, soucieux de conserver le pouvoir, transforme la monarchie délabrée de Zaher Shah en une République dont la direction est confiée à un membre de ce clan, Daoud. Ce personnage autoritaire, qui a déjà fait ses preuves entre 1953 et 1963 (abolition *du port obligatoire du voile, modernisation* de l'armée, accords de coopération avec les grandes puissances, nationalisations et grands travaux), est le seul recours pour les Moussa*hiban et les grandes familles* de l'aristocratie qui cherchent à préserver leurs privilèges. En effet, depuis 1965, date des premières manifestations étudiantes, la royauté est menacée. *Un courant démocratique* « souterrain » prend naissance parmi les classes moyennes, dont les enfants ont séjourné à l'étranger. Ceux-ci se rassemblent autour d'intellectuels, de politiciens démocrates tel Nur Mohammad Taraki. Parmi cette classe de *« frustrés »* qui est *sous-employée*, sous-payée, on compte de nombreux officiers de l'armée et de la police, souvent frères ou cousins de jeunes ingénieurs ou médecins qui n'arrivent pas à trouver d'emploi.

Les causes d'un échec

EN 1973, non seulement les bourgeois voulaient se débarrasser de l'aristocratie et de ses privilèges, mais les petits paysans, soutenus par les chefs religieux, insultaient publiquement le nom du roi, dont la *« vie dissolue »* et les *« réformes »* étaient contraires aux principes de la tradition islamique (1). Au mois de juillet de cette même année, le clan des Moussahiban laisse un complot de jeunes officiers s'organiser, puis le *noyaute. Daoud n'a plus qu'à laisser* partir son beau-frère, le roi Zaher, pour l'Italie. Le 17 de ce même mois, Daoud, porté par l'armée, décrète l'abolition de la monarchie et se fait acclamer comme sauveur de la nation. Un mois plus tard, Zaher, en exil à Rome, abdique et se déclare simple citoyen afghan, prêt à se mettre au service de son pays. Ce qui lui permet de recevoir une pension de plus de 30 000 francs par mois. Cela suffit déjà à discréditer le président. Le peuple voit en lui *« le chacal qui a remplacé le loup »*. Pendant ses cinq années de « règne », Daoud restera en contact permanent avec son cousin Zaher, grâce aux allées et venues de son frère Naïm, sorte d'éminence grise de la diplomatie afghane.

En cinq ans de République, l'Afghanistan ne connaît pour ainsi dire aucun changement. En dépit de grandes promesses — réforme agraire, lutte contre la corruption, développement de *l'éducation et de l'hygiène*, rétablissement des libertés politiques

Par JEAN-CHARLES BLANC *

et démocratiques, — l'œuvre de Daoud se réduit à peu de chose. Un nouveau drapeau, une nouvelle monnaie, une plus grande censure, un culte de la personnalité (portraits peints sur les *édifices publics et aux détours des* routes nationales). Un nettoyage des rues de la capitale : colporteurs et marchands de quatre-saisons voient se réduire leur liberté de circuler ; les bourgeois doivent cimenter à leurs frais les trottoirs de leur quartier, ceci après avoir payé un impôt à cet effet ; la police « réglemente » la circulation et fait fermer les « discothèques ». Quant aux Afghans, ils n'ont plus le droit de recevoir chez eux des amis étrangers.

Dans les campagnes, le gouvernement fait installer de nouveaux dispensaires qui, faute de personnel et d'équipement, restent souvent fermés. Ici ou là, les enfants sont invités à venir s'asseoir sur le sol de terre battue de nouvelles écoles où il n'y a qu'un seul instituteur pour un *enseignement qui va de la découverte* de l'alphabet aux premiers rudiments d'anglais et de biologie. Quant à la réforme agraire, une circulaire a été publiée en 1976. Il est prévu de limiter la taille des grandes propriétés. Le président donne l'exemple en revendant une part de ses terres. Mais seuls les riches peuvent racheter la terre irriguée. La non-application de la réforme est inscrite au passif d'une administration incapable de mettre en place une politique de crédit. Les grands féodaux refusent, en fait, de céder la moindre parcelle de leurs privilèges : il leur est tellement facile de soudoyer tel ou tel fonctionnaire, dont le salaire est devenu insuffisant. L'inflation accélère la corruption que Daoud avait promis d'éliminer.

Les jeunes des villes, privés d'espérance d'avenir, s'expatrient de plus en plus vers l'Iran, les pays du Golfe, l'Inde. En Afghanistan, rares sont ceux qui croient pouvoir trouver une *situation intéressante*. Ceux qui ont de la fortune se refusent à investir dans le pays, par crainte des nationa*lisations*. Les caisses des banques ne permettent guère à ceux qui ont un certain esprit d'entreprise de réaliser quoi que ce soit. Aussi l'industrie, embryonnaire, ne connaît aucun développement. Quant aux grands projets envisagés depuis cinq ans (routes, *chemin de fer, aménagement du* Bas-Helmand), ils restent à l'état d'ébauches. Néanmoins, la télévision en couleur fait son apparition — à Kaboul seulement : deux ou trois *heures de programmes quotidiens* visibles par les plus fortunés. De plus, tout en profitant d'une coopération internationale tous azimuts, l'Afghanistan est victime des rivalités entre experts étrangers : les plus habiles savent corrompre les hauts fonctionnaires pour faire échouer tel ou tel projet concurrent. Et le pays ne bénéficie guère de la masse de devises mises à sa disposition.

En ce qui concerne la vie politique, Daoud s'est contenté de réunir une assemblée de notables (loya jirgha) non élus, choisis par acclamation lors de « réunions de vil*lages » ou « de quartiers ». Promises*, les élections sont sans cesse ajournées. Aucun parti politique n'est autorisé. A mesure que les années passent, le pouvoir du président se fait plus proche de l'absolu. Le prince élimine, les uns après les autres, ceux qui l'avaient aidé à fonder le nouveau régime. Cloîtré dans son palais, Daoud semble de plus en plus se méfier de son entourage. Depuis 1973, il a dû faire face à une bonne douzaine de complots, contre-coups d'Etat et émeutes sanglantes. Les forces conservatrices du Parti islamique (Ekhwani Muslemin, qui trouvent un soutien au Pakistan, veulent se débarrasser de ce président *« trop moderniste »* pour instaurer une sorte de régime à la *libyenne*. Elles *ont des partisans* dans l'état-major et les milieux d'affaires du bazar. La « gauche » pousse Daoud à réprimer les comploteurs réactionnaires. Jusqu'au jour où cette même « gauche » est mise sur la touche. Daoud écarte ses ministres ou conseillers trop influents en leur offrant des postes à l'étranger. Il garde à ses côtés les figures les plus médiocres et va même jusqu'à réhabiliter des personnalités de l'ancien régime.

Les résistances au changement

CEUX qui avaient fondé quelque espoir dans le coup d'Etat du *17 juillet 1973 se décident finalement* à agir, de peur de se voir pris de vitesse par la réaction qui, par bien des côtés, peut bénéficier d'un plus grand soutien populaire. Le 28 avril dernier, ils sortent victorieux du putsch.

A *première vue*, le nouveau régime de Kaboul veut faire preuve de démocratie. Dans la formation de son gouvernement, M. Taraki a tenu *compte de la grande diversité ethnique* du pays. Au risque de mécontenter les tenants du nationalisme pachtoun et certains partisans d'un islam pur, il a choisi comme ministre des *affaires sociales une femme* non pachtoun. Quant aux militaires, ils sont très minoritaires au sein du gouvernement. M. Taraki est toutefois obligé de compter avec eux : depuis un siècle, l'armée joue un rôle prépondérant dans la vie de la nation.

La révolution du 28 avril saura-t-elle réussir là où celle de 1973 a *échoué ? Les classes moyennes* qui viennent de prendre le pouvoir sont certainement plus soucieuses de réformes que les dirigeants précédents. Mais elles vont se heurter à la résistance des « féodalités » et à la faiblesse des ressources dont dispose le pays. *Pots-de-vin et prévarications* ne peuvent disparaître du jour au lendemain. En outre, Pakistanais et Iraniens seraient tentés de s'immiscer dans les affaires du pays si le régime en venait à prendre une orientation par trop pro-soviétique. *L'Afghanistan semble pourtant* loin d'être mûr pour un régime « communiste ». L'esprit de l'islam fait loi. Le chah d'Iran devrait ne rien avoir à craindre. Il pourrait, par contre, refuser d'aider un régime *nationaliste* et démocratique dont l'action lui rappellerait celle du Dr Mossadegh.

* Auteur de *l'Afghanistan et ses populations*, éditions Complexe, Bruxelles, 1976 (distribué en France par les P.U.F., 41 F).

(1) Cf. « L'Afghanistan entre la tradition et le modernisme », reportage de Jean-Charles Blanc, *le Monde diplomatique*, septembre 1973.



En dépit de sérieuses difficultés économiques

Une nouvelle chance pour le «réformisme démocratique»

L'ANNEE 1977 a été, pour la Turquie, celle de graves difficultés économiques, de la violence, de l'instabilité politique et des élections. Ces dernières — législatives en juin, municipales et provinciales en décembre — ont confirmé une nouvelle poussée très nette de la gauche modérée représentée par le Parti républicain du peuple (P.R.P.) et un recul de la droite, même si celle-ci conserve la majorité absolue des suffrages.

L'exode rural, le développement des mass media, la mobilité sociale, le libre exercice des droits syndicaux, une industrialisation rapide sont à la source d'une prise de conscience politique. L'incapacité du pouvoir à faire face à la violence, une hausse des prix qui lèse essentiellement les couches défavorisées de la population et l'extension du chômage ont fait virer à gauche une partie des électeurs. La démission en décembre de onze députés du Parti de la justice, aile forte du gouvernement précédent, a précipité l'effondrement du « front nationaliste » tiraillé par ses dissensions internes.

Composante majeure de la coalition gouvernementale actuelle (1), le Parti républicain du peuple, qui a l'âge de la République, était à sa naissance une formation populaire, sinon populiste, ayant l'ambition de mobiliser les masses. Après avoir cédé le pouvoir, en 1950, au parti démocrate d'Adnan Menderes, porte-parole politique de la bourgeoisie naissante, le P.R.P. fut le principal parti d'opposition pendant plus de vingt ans et a pris, vers la fin des années 60, sous l'impulsion de M. Bülent Ecevit et de ses amis, un caractère social-démocrate résolument axé sur le monde moderne et les réformes économiques et sociales.

Parti attrape-tout, le P.R.P. réunit autour de lui des couches sociales très diverses : petits paysans, paysans sans terre, intellectuels, fonctionnaires. Les voix de la classe ouvrière sont aussi attirées par le programme réformiste du P.R.P., comme en témoigne la très forte augmentation des suffrages qu'il a recueillis dans les quartiers populaires des grandes villes industrialisées. Les prises de position des syndicats progressistes et de la centrale syndicale DISK, à orientation socialiste, sont pour beaucoup dans ce mouvement de voix. Les milieux d'affaires, inquiets des projets d'industrialisation démesurés du professeur Erbakan dont les amis détenaient les ministères-clés de l'économie nationale, soutiennent également le P.R.P.

Plus proche des sociaux-démocrates scandinaves que des socialistes sud-européens, le P.R.P. préconise une troisième voie entre le capitalisme et le socialisme. En fait, ce qu'il veut développer, c'est une économie mixte dans laquelle le capitalisme bureaucratique gérerait les entreprises économiques d'Etat tandis que subsisterait un secteur privé, plus ou moins large, tantôt harcelé, tantôt encouragé, selon la conjoncture.

De l'autre côté, représentant les intérêts de la bourgeoisie industrielle et financière, le Parti de la justice (P.J.), vainqueur des élections législatives de 1965 et 1969, où il avait obtenu la majorité absolue des sièges, malgré le système de représentation à la proportionnelle en vigueur, était sorti très diminué des élections de 1973. Indéniablement touché par la concurrence du parti démocratique (P.D.) et surtout du Parti du salut national (P.S.N.), il a cédé, depuis cette date, la première place à son rival social-démocrate. En juin 1977, il a récupéré une grande partie des voix qu'il avait perdues lors de la consultation électorale précédente au bénéfice du parti démocratique. L'effacement de ce dernier, qui n'a pu faire élire son président, M. Ferruh Bozbeyli, traduit dans une certaine mesure le déclin de la bourgeoisie agraire dont il représentait les intérêts, au profit de la bourgeoisie industrielle.

Par SEMIH VANER *

Le Parti de la justice, que les derniers échecs électoraux et son alliance avec les deux partis d'extrême droite (le Parti du salut national et le Parti du mouvement nationaliste — P.M.N.) ont transformé encore davantage en parti conservateur, a préféré jouer la politique de l'autruche et a essayé de gagner du temps. Il se trouve maintenant placé au pied du mur. A moins d'une rénovation que réclame d'ailleurs son aile « gauche » (représentée par M. Kâmran Inan, ancien ministre), consciente de ce qu'elle serait la première à faire les frais d'un « glissement » plus à droite du parti, le P.J. risque de subir le sort qui fut celui du P.R.P. dans les années 60 et de continuer à s'affaiblir. Les régions dans lesquelles le parti de M. Demirel a conservé ses positions sont en général, à côté des provinces de l'Ouest, celles où l'urbanisation et l'industrialisation sont très lentes. Les dernières consultations électorales confirment, par ailleurs, dans certaines régions, un effritement des voix du P.J. au profit surtout du P.M.N. De plus en plus nombreux sont ceux qui, dans le parti, dénoncent la « junte » rassemblée autour de M. Demirel qui a fait longtemps de l'anticommunisme son cheval de bataille préféré et a négligé d'accomplir les réformes en faveur des masses. M. Demirel, qui n'est plus l'homme irremplaçable de Washington, s'est aliéné également le soutien des milieux économiques, ce qui fut une cause décisive de sa chute.

Largement responsable des incidents qui ont ensanglanté la Turquie durant ces dernières années, le P.M.N., champion du nationalisme intégral, est en passe de ravir au P.S.N. la place de troisième grande formation politique du pays. Parti d'extrême droite dirigé par l'ancien colonel Türkes, le P.M.N., qui exalte l'unité avec les pays d'ethnie turque, a en effet presque triplé ses voix par rapport aux élections de 1973.

Quant au Parti du salut national, qui est le successeur du Parti de l'ordre national interdit en 1971 par la Cour constitutionnelle en raison de ses activités antilaïques, il est en fait l'émanation réactionnaire des couches sociales menacées de disparition par une évolution capitaliste de plus en plus accélérée et politiquement représentée par le Parti de la justice. Ayant perdu la moitié de ses représentants aux dernières élections législatives, il pourrait éventuellement voter, avec le P.R.P., les lois en faveur d'une démocratie plus large, notamment la suppression des articles du code pénal qui apportent des restrictions à la liberté d'expression, non pas parce qu'il est partisan convaincu d'un pluralisme politique véritable mais pour se mettre à l'abri de toute menace d'interdiction.

Violence, inflation et chômage

L'UN des problèmes primordiaux du pays est, à n'en pas douter, la violence politique qui a fait de la Turquie « *l'Argentine de l'Europe* ». Les règlements de comptes entre organisations d'extrême gauche et d'extrême droite ont fait près d'un millier de victimes depuis la constitution, il y a trois ans, du premier gouvernement de coalition baptisé « front nationaliste » par ses auteurs. La droite fascisante regroupée dans les Foyers de l'idéal, association proche du P.M.N., mise sur une « *stratégie de la tension* » en vue de faire basculer le pays vers l'extrême droite.

Quant à la droite libérale, qui a, pour ainsi dire, monopolisé le pouvoir depuis vingt-huit ans — si l'on excepte quelques gouvernements de coalition de courte durée auxquels a participé le P.R.P. au début des années 60, et, plus récemment, en 1974, avec le P.S.N., — par le biais du parti démocrate d'abord et du Parti de la justice ensuite, elle a favorisé un développement industriel anarchique produisant parfois une croissance rapide, mais conduisant à la division de la société entre une minorité qui vit sa « société de consommation » et une large majorité prolétarisée.

Le pays a connu une croissance régulière et élevée pendant plus de dix ans. Le taux de croissance industrielle qui, depuis plusieurs années, se situe aux alentours de 10 %, a été maintenu cependant au prix d'une inflation (l'une des plus élevées parmi les pays de l'O.C.D.E.) et d'un endettement à court terme qui débordent tout contrôle. L'expansion a entraîné, par ailleurs, un fort déficit : accroissement considérable des importations, baisse des exportations, stagnation des envois de fonds des travailleurs émigrés en Europe occidentale. C'est surtout le manque de réserve pour financer les importations qui préoccupe le gouvernement. La crise énergétique entrave considérablement le développement industriel du pays. L'avenir des sociaux-démocrates dépend également des solutions qu'ils sauront apporter au problème du chômage, qui atteint 15 % de la population active.

Quant aux questions extérieures, le nouveau gouvernement, beaucoup plus homogène que le précédent, devrait pouvoir définir une politique plus cohérente. Convaincu, en ce qui concerne la question chypriote, qui occupe toujours le devant de la scène, de la nécessité d'un « *Etat fédéral, indépendant, non aligné, birégional et bicommunautaire* » dans l'île, M. Ecevit a énuméré les cinq principes sur lesquels devrait, à son avis, s'appuyer l'accord définitif : assurer une paix durable, respecter les intérêts des deux communautés de l'île, être conforme aux intérêts de la Turquie et de la Grèce, comporter des garanties que les incidents passés ne se reproduiront plus et tenir compte de l'équilibre stratégique dans la Méditerranée orientale. Fidèle à sa politique tendant à renforcer l' « indépendance nationale » et décidé à faire sortir le pays de l'isolement diplomatique où il était longtemps enfermé, le premier ministre multiplie les contacts à l'extérieur. Ses visites récentes à Belgrade et à Sofia, la participation de la Turquie — pays laïc — à la conférence des ministres des affaires étrangères des pays islamiques à Dakar, la décision d'Ankara d'établir des relations diplomatiques avec La Havane, où se tiendra, l'année prochaine, le « sommet » des pays non-alignés, le resserrement des relations économiques avec la Libye, sont les premiers signes de l' « aggiornamento » de la diplomatie turque. Quant aux relations turco-américaines, elles risquent de n'être plus comme auparavant, même si le Congrès votait finalement la levée de l'embargo qu'il maintient sur les armes destinées à la Turquie.

Après avoir traversé une grave crise, dont l'origine remonte, en fait, à l'intervention des militaires en mars 1971, et dont on pouvait craindre, à juste titre, qu'elle n'ouvre la voie à des aventures, la démocratie turque est entrée dans une nouvelle phase. Elle a encore bien des adversaires — jusque parmi les représentants des partis politiques. Si elle n'était pas accompagnée de réformes économiques et sociales, elle risquerait de n'être que le jeu dérisoire et éphémère d'une minorité, un mythe favorisant le maintien au pouvoir des castes dominantes, et de profiter ainsi à ses adversaires qui rêvent d'un régime « fort ».

* Assistant à la faculté des sciences sociales et économiques de l'université de Bursa.

(1) Les deux autres petits partis représentés dans le gouvernement, sixième à voir le jour depuis le retour à une vie démocratique normale (octobre 1973), et qui a obtenu l'investiture du Parlement le 17 janvier, sont le parti démocratique (un vice-premier ministre, un seul représentant à la Chambre), issu d'une scission du P.J. en 1970, et le parti républicain de la confiance, présidé par M. Turhan Feyzioglu (un vice-premier ministre et un ministre d'Etat pour ses deux élus à l'Assemblée) issu de deux scissions du P.R.P. en 1967 et 1972. Quant aux « indépendants », pour la plupart dissidents du P.J., dix d'entre eux détiennent des portefeuilles ministériels.

● LES DROITS DE L'HOMME ET LA GUERRE CIVILE EN IRLANDE DU NORD. — Deux erreurs d'impression se sont glissées dans l'article de Dora C. Valayer (« D'un ghetto à l'autre » paru dans le numéro de mai. 1° Le parti irlandais républicain et socialiste (Irish Republican and socialist Party) a été créé en 1974, et non en 1947). 2° A la fin de l'avant-dernier paragraphe, il fallait lire : « *Leur isolement contribue à brouiller une information déjà confuse, d'où le succès, l'an dernier, de la propagande menée par le* mouvement » (et non le « gouvernement »).

«DES STRATÉGIES NUCLÉAIRES», de Lucien Poirier

Par YVES FLORENNE

L'AUTEUR est de ces officiers généraux qui, dans les vingt dernières années, ont témoigné, au-delà de leurs connaissances et d'une réflexion professionnelle approfondie, au-delà même d'une pensée *militaire vigoureuse et neuve*, d'une capacité de pensée tout court ou plutôt de haute et longue portée, qui n'était plus depuis longtemps le fort des chefs les plus étoilés (le lieutenant-colonel de Gaulle en sut quelque chose) et pas seulement en France. Ce qui, d'ailleurs, permet à Lucien Poirier de dire, d'entrée de jeu, que la nouvelle « école stratégique française est la seule originale » dans le monde nucléaire actuel. Raison de plus pour être incomprise et dénigrée, non seulement au dehors, mais plus encore au dedans.

Le fait nucléaire a bouleversé la stratégie — au sens total : militaire et politique — comme il a bouleversé les consciences. Il en faudrait davantage, si l'on ose dire, pour changer les habitudes. Le fer à repasser thermonucléaire peut se révéler impuissant contre les plis et faux plis de l'esprit. On en a de beaux exemples au cours de ces pages ; mais comme incidemment : ce livre n'est en rien polémique ; c'est un traité à la fois scientifique, technique et historique, mais sans cesse éclairé par une *philosophie*. Comment en serait-il autrement ? Ce qui était une éminente, et très lointaine, spécialité s'est métamorphosée en destin.

Aussi Lucien Poirier reste-t-il *modestement* en deçà de son propos quand il le définit comme un essai de « faire le point — provisoire — sur l'évolution des idées stratégiques ». Le pluriel du titre, à lui seul, va plus loin : il s'agit non seulement des *idées*, mais des stratégies mêmes. Car, dans l'espoir — s'il est un jour permis — d'une théorie unitaire, il faut « se résigner à une pluralité de stratégies » qui laisse sa marge à *l'erreur*, mais permet peut-être aussi qu'elle ne soit pas trop lourde ou définitive.

EN tout cas, voici l'histoire. Histoire parallèle d'une évolution fulgurante dans la réalisation technique et l'accumulation des moyens ; fluctuante, dans la pensée stratégique ; heureusement nulle, dans une pratique qui s'est exercée une seule fois. Mais d'où tout le reste est sorti. La bombe d'Hiroshima a créé une situation sans précédent. Il s'en faut que l'analyse qui en est faite ici eût été immédiate, notamment chez les militaires.

Considérée d'abord comme une arme « inespérée », absolue, mais enfin une arme, la bombe devint autre chose et bien plus : un mythe. Celui de la mort *totale, du suicide collectif, de l'Apocalypse. Mais quoi !* Ce n'est que la fin du monde et des temps annoncée à l'homme. Dira-t-on qu'elle serait alors signe suprême de liberté : produite par la volonté de l'homme, non par celle de Dieu ? *D'aucuns* répondront que c'est ce que Dieu a voulu. Ainsi l'homme se *sera* jugé lui-même. A son poids de néant ? D'ailleurs, parler de « suicide » de l'humanité, c'est se payer de mots : comme il arrive pour de simples individus, l'humanité ne se suiciderait nullement, elle serait « suicidée ».

Le mythe a fortement influé sur la pensée stratégique, jusqu'à la retourner : d'une guerre véritablement éclair à la non-guerre. Il allait de soi que la partie centrale de l'ouvrage fût consacrée à la dissuasion, examinée dans tous ses aspects, modalités *et* conséquences prévisibles, au cours de l'évolution même des doctrines : le lecteur y trouvera beaucoup à apprendre. Si la dissuasion peut paraître encore toute-puissante, l'auteur montre que la coercition, dans le contexte actuel, n'est pas, elle, crédible. Ce qui n'empêche pas toujours la menace. Elle a été employée explicitement deux fois, avec des chances contraires : lors de l'affaire de Suez ; et pendant la crise de Cuba où la France s'était déclarée pour l'initiative américaine. L'ambassadeur de l'U.R.S.S. rappela au *général de Gaulle que Paris* était à portée des missiles soviétiques. « Eh bien, monsieur l'ambassadeur, nous mourrons ensemble. » Réponse célèbre, et hautement dissuasive ; non seulement pour l'ambassadeur lui-même ; car ce « nous » ne concernait certes pas que sa personne et celle de son interlocuteur.

Ce qui introduit tout naturellement au chapitre du « perturbateur français » qui vint scandaleusement troubler le jeu des Grands, d'ailleurs fort décevant et inquiétant : jusqu'à Cuba, justement, choc somme toute salutaire. Avec de Gaulle, on assiste à la « naissance d'une *stratégie » que* l'auteur évoque et *commente* d'après les textes qui l'ont formulée ; puis il rend compte des travaux et des doctrines dus à cette « école française » à laquelle il rendait hommage. *Elle est représentée par trois hommes (l'auteur ne* pouvait évidemment pas se compter lui-même) : le général Gallois, le général Beaufre, et Raymond Aron. Le premier et le dernier, initialement d'accord, ont *violemment divergé.*

Raymond Aron a déjà dû se sentir réticent devant la mise en évidence, par le général Gallois, du « pouvoir égalisateur de l'atome » : l'équilibre pour la première fois rétabli entre le fort et le faible, la vieille loi du nombre et de la masse étant en quelque sorte annulée ; ce qui donne au faible son autonomie de décision et d'action. Ce constat portait sa conséquence logique, mais inadmissible pour quiconque ne voyait de recours que dans l'alliance, et que le général Gallois ne tardait pas à formuler : aucune alliance ne peut se fonder sur l'atome. Ce que l'adversaire doctrinal traduit : l'atome condamne toute alliance. Or, l'atome ne la condamne nullement : il se situe simplement hors d'elle. Comme si les alliances n'avaient pas toujours été exclusives de quelque chose, qui est l'égoïsme sacré, la nécessité vitale, bref, l'instinct de conservation. Lequel, même à l'intérieur d'un groupe étroitement associé, ne vaut que pour chaque *personne (hors dans l'amour ; mais il ne s'agit ici que* de personnes-nations).

UNE autre évolution réside dans un retour de la non-guerre à *la guerre : pour le plus* grand soulagement de l'esprit militaire traditionnel. L'affinement de la « bombe » en armes précises, limitées et « propres », permet de la réintégrer dans les schémas classiques. L'auteur, entre autres dangers, en souligne un : l' « apprivoisement » de l'arme nucléaire, détruisant le mythe protecteur, s'étendra à la bombe elle-même. Non seulement les militaires, mais aussi ceux des politiques qui voient là un compromis apaisant pour leurs principes, pacifistes ou atlantistes, auront rendu à peu près fatal ce qu'on espérait éviter. Le livre se ferme sur l'analyse de cette « dérive théorique » dans le haut commandement et au sommet de l'Etat, et par quoi on se « réfugie dans le déjà vu et bien connu : la guerre ». Or, si tu veux la paix, prépare la non-guerre.

* Hachette, coll. « Essais », Paris, 1978, 408 pages, 55 F.

PROSPECTIVE

« Les 10 000 prochaines années », d'Adrian Berry

LES dix mille ans à venir... Un philosophe publiait hier, sur ce thème, un pathos inspiré de « la nouvelle glose américaine » (1). *Ce n'est pas le qualificatif qu'appelle le livre d'Adrian Berry (2). Il est certes quelque peu question de philosophie et même de métaphysique — bien imprudemment : les pages consacrées au « Dieu de Spinoza », et qui se veulent comme la conclusion de l'ouvrage, sont d'une grande faiblesse. Mais, pour le reste, voici un essai alerte et souvent convaincant sur certaines perspectives à long terme offertes par le progrès scientifique et technique.*

Car Adrian Berry est optimiste : résolument, obstinément. Il récuse d'entrée de jeu les postulats inspirés des travaux du Club de Rome sur les limites de la croissance, et pour une raison essentielle qui inspire toute son argumentation : nous n'avons pas qu'une terre. Nous sommes aux portes de l'espace interplanétaire et interstellaire, et « il est certain que la tendance à l'exploration et à l'exploitation de l'espace se développera de façon exponentielle au cours du millénaire à venir ». *Un postulat chasse l'autre. Voyons les spéculations qu'il inspire.*

La première concerne la possibilité d'installer sur la lune de vastes colonies humaines, et de les y entretenir indéfiniment en fabriquant sur place l'air et l'eau nécessaires, de sorte que les ressources minérales de notre satellite naturel puissent être exploitées à grande échelle et son absence d'atmosphère mise à profit pour réaliser certaines opérations industrielles ainsi qu'une nouvelle génération d'observations astronomiques. Rien de bien nouveau là-dedans, mais un exposé clair de l'état des questions.

La seconde perspective esquissée est plus étonnante. Elle concerne la colonisation de la planète Vénus, moyennant un changement radical de son atmosphère par la synthèse provoquée de son composant principal, le gaz carbonique. Notre auteur trouve ici l'occasion de mettre à la portée du grand public certaines spéculations scientifiques considérées comme de qualité, et en particulier les travaux de Carl Sagan.

La troisième voie ouverte est celle de la construction, sur des orbites plus ou moins éloignées, de grandes stations artificielles susceptibles de constituer de véritables villes satellites : on retrouve ici des vues d'avenir plus familières, mais dont les aspects techniques sont assortis d'intéressants commentaires d'ordre socio-politique.

La quatrième et dernière rêverie hyper-prométhéenne évoquée par Adrian Berry ne concerne rien moins que... le démantèlement de la planète Jupiter. Reconnaissons avoir ici quelque peu bronché : mais l'argumentation est, comme toujours, astucieuse et clairement présentée.

ON a oublié de signaler, au passage, un alerte développement sur les perspectives et les limites de l'informatique et de la robotique. C'est en vain, en revanche, qu'on cherche trace dans ce livre des promesses de l'océanographie terrestre et de l'exploitation à grande profondeur de la croûte de notre globe. A trop lever les yeux vers les étoiles, Adrian Berry perd un peu pied.

N'importe : sans avoir tout à fait la qualité d'écriture des maîtres de la vulgarisation scientifique prévisionnelle que sont Arthur C. Clarke et Isaac Asinov, le livre d'Adrian Berry se lit agréablement et stimule l'imagination : mission accomplie.

C. D.

(1) *R. Ruyer, les Cent Prochains Siècles,* Fayard, Paris, 1977.

(2) Laffont, coll. « Les visages de l'avenir », Paris, 1978, 317 pages, 49 F.

ÉCONOMIE

LA DIALECTIQUE DE LA DEPENDANCE. — André Tiano.

★ P.U.F., Paris, 1977, 421 pages, 89 F.

Gunnar Myrdal invitait naguère les économistes (dans « Against the Stream ») à déclarer explicitement leurs parti pris idéologiques afin que leurs lecteurs ne soient pas abusés par le caractère parfois faussement scientifique de leurs énoncés. *André Tiano, professeur* à l'université de Montpellier, et déjà connu pour ses travaux sur le Maghreb et sa contribution à l'économie du travail, a entendu cet appel. Cet ouvrage est en effet un manuel des relations économiques et financières internationales (relations et politiques commerciales, mouvements des facteurs de production et politiques les concernant) *ordonné autour* d'une idée centrale, ancrée dans des convictions socialistes que l'auteur explicite et présente avec conviction.

Entre les forts et les faibles, la dépendance est durable mais contient des contradictions : le fort a toujours ses faiblesses. La dépendance ne peut donc pas être abrogée par un acte ponctuel, *mais elle peut être diminuée* progressivement par l'exploitation de ces contradictions, mue par une volonté révolutionnaire. Telle est la dialectique de la dépendance. Les vacillements de l'hégémonie américaine ces dernières années ne peuvent que donner raison à l'auteur. Mais son propos vise davantage les relations Nord-Sud : l'accroissement des rela*tions extérieures,* la *composition du commerce,* l'irrégularité de telle recette d'exportation, les abus de l'aide « liée » et bien d'autres mécanismes d'exploitation, dont l'auteur donne des exemples judicieux, ne sont synonymes de dépendance que parce qu'ils se greffent sur le sous-développement. Et ce sous-développement lui-même n'est que la résultante globale de ces *différentes* aliénations. Dans ce cercle infernal vit une contradiction qui, loin d'enfermer les pays en voie de développement dans une situation désespérée (l'auteur stigmatise sur ce point le « *sectarisme* » et le « *dogmatisme* » de « *bien des marxistes* »), leur permettrait, s'ils en avaient la volonté, de conquérir leur liberté. « *Conforme à la démarche marxiste et à l'espérance humaine* », l'analyse d'A. Tiano devrait logiquement s'orienter vers l'étude des rapports de force politiques internes et externes qui cimentent ce cercle infernal. Cette étape n'est malheureusement pas abordée dans le cadre de cet ouvrage.

F. L.

ECONOMIE INTERNATIONALE, tome II : internationalisation et intégration... ou coopération. — Jean Weiller et Jean Coussy.

★ Mouton, Paris-La Haye, 1978, 396 pages, 88 F.

Plutôt que la simple réédition, tant attendue, de son ouvrage *l'Economie internationale depuis 1950,* le professeur Jean Weiller a choisi d'en publier à nouveau certains extraits entrecoupés de contributions récentes d'auteurs qui ont, *dans différents domaines, poursuivi dans les pistes de recherche qu'il avait* lui-même contribué à définir. Ceux qui connaissent la pensée originale du doyen Weiller ne seront pas surpris de retrouver dans ce deuxième tome, comme dans le premier, des analyses sur des sujets aussi divers que la prospective de la spécialisation industrielle internationale (B. Ducros), mythe et réalité de l'entreprise multinationale socialiste (Marie Lavigne), grande entreprise internationale et concurrence (A. Bienaymé), monnaie et balance des paiements (A. Pargues), la logique de l'équilibre externe — qui n'est *pas toujours logique — (M. de Mourgues),* l'internationalisation des relations financières et de la production (M. Aglietta) ou l'internationalisation de la production... de la connaissance économique (J. Coussy). Jean Weiller est probablement le seul économiste français à pouvoir faire cohabiter ainsi l'étude des faits, des théories et des politiques, qui forment en effet un tout parfois difficile à dissocier. Le cloisonnement des disciplines et des spécialités, dont souffrent tant les économistes, se trouve ainsi fort heureusement mis en défaut, *tout comme le cloisonnement des idéologies,* puisque auteurs marxistes et libéraux se trouvent associés à cette entreprise. Un travail collectif du plus haut intérêt, à l'heure où, malgré les « reprises » signalées ici et là, et les « tassements » politiques, la marche vers un nouveau système concret de production et d'échanges au niveau mondial se révèle chaque jour plus difficile et plus nécessaire.

F. L.

DÉFENSE

DOUZE DIALOGUES SUR LA DEFENSE. — Xavier Sallantin.

★ Fondation pour les études de défense nationale, cahier 9-10, 4e trimestre 1977-1er trimestre *1978, Paris, 60 F.*

La Fondation pour les études de défense nationale a pour organe des « cahiers » au titre mystique ou mythologique : *les Sept Epées.* Dans ce cahier double, la Fondation a tenté de synthétiser la substance des débats tenus au cours des cinq dernières années à l'initiative et sous l'autorité du général Georges Buis. D'où une *masse difficilement* publiable, pour maintes raisons. Xavier Sallantin en a donc extrait un miel, répandu et cloisonné dans le gâteau de cire de douze dialogues, forme parfaitement adaptée à cette multiple confrontation. Et tout est dans le contenu.

Les orateurs sont des entités — le stratège, le diplomate, l'économiste, le théologien, etc. — à *travers lesquelles on* pourra se plaire à reconnaître des visages, les clefs étant données par la liste des membres et participants : ils ne sont pas moins de cent quatre-vingts ! Parmi lesquels les généraux Buis et Gallois ; Raymond Aron, G. Bouthoul, J. Delors, M. Duverger, P. Emmanuel, R. Garaudy, J. Guitton, Cl. Julien, L. Leprince-Ringuet, M. Rocard, *et nombre de* militaires, diplomates, universitaires, parlementaires, journalistes, écrivains.

Ils prêtent leur voix — et leurs idées — aux douze personnages, dont chacun à son tour tient le premier rôle, selon son emploi, dans chacun des douze dialogues où les autres lui donnent la réplique (non souvent sans vivacité). Vaste échange *ou* affrontement de points de vue, d'arguments et de philosophies où la question de la défense révèle toute sa complexité autant que sa nécessité.

Y. F.

CINÉMA

CINEMA, SERVICE PUBLIC. — Olivier Barrot, Jean-Pierre Jeancolas et Gérard Lefèvre.

★ Maspero, coll. « Malgré Tout », Paris, 1977, 168 pages, 36 F.

Les maisons de la culture suscitèrent *naguère l'immense* espoir de modifier les rapports entre la culture et les masses ; pour des raisons financières et, aussi, politiques, ces organismes (subventionnés nationalement et localement) sont cependant laissés aujourd'hui *dans un certain* abandon. L'exemple de Créteil (Val-de-Marne) est significatif : on inaugura au début de 1975 un bâtiment prestigieux, pour renvoyer (35 licenciements) au printemps 1976 l'équipe d'animation qui avait assuré, par son travail original, une réputation internationale à sa maison de la culture.

C'est en considérant leur *expérience* spécifique, et avec la volonté de la transmettre à tous ceux qui travaillent dans le même champ culturel, que trois des principaux *animateurs* de Créteil établissent, dans ce livre au titre programmatique, un bilan de l'action accomplie de 1968 à 1976. Réflexion théorique et, à la fois, manuel *pratique,* cet ouvrage nous fait mesurer l'importance de ce « laboratoire à idées », et l'absurdité de sa liquidation.

I. R.

EUROPE

LA POLITIQUE SPATIALE DE L'EUROPE (tome I : les Actions nationales ; tome II : la Coopération européenne). — Georges L. Thomson.

★ Institut des relations internationales, Dijon, 1976, 171 et 289 pages, 30 F le volume.

Au début des années *60, et* afin de ne pas laisser le champ libre aux Etats-Unis et à l'Union soviétique, certains pays européens se lancèrent dans des activités spatiales. Très vite, ils ressentirent la nécessité d'une union au niveau de l'Europe, en raison de l'importance des moyens financiers et techniques à mettre en œuvre. Mais, comme le souligne l'auteur, si « *les pays européens étaient bien d'accord pour collaborer ensemble (...), ils ne l'étaient pas sur la finalité de l'Europe spatiale qu'ils devaient créer* ». Pour la France, c'est « *l'idée de l'indépendance européenne* » qui prime ; la Grande-Bretagne est « *plus attachée à l'idée de rentabilité économique qu'à celle de l'indépendance politique* » ; les Allemands, quant à eux, voient dans l'Europe spatiale « *le moyen d'accéder à une technologie (...) que ni leurs alliés actuels, ni les pays de l'Est ne les autoriseront à développer seuls* ». D'où les crises successives de l'Europe spatiale, avec pour corollaire le développement des programmes nationaux et le recours à la coopération bilatérale.

L'auteur étudie dans le tome I les actions nationales et les actions bilatérales des Etats européens et leur participation à des activités multilatérales non spécifiquement européennes ; le tome II est consacré à la coopération européenne (institutions, activités et politiques dans le domaine spatial).

C. T.

ASIE

ANTHOLOGIE DE LA LITTERATURE VIETNAMIENNE, tome IV : de 1945 à nos jours.

★ Editions en langues étrangères, Hanoï, 1977, 718 pages.

Présenté par Nguyen Khac Vien, sans doute le plus célèbre des intellectuels vietnamiens actuels, il s'agit du dernier tome de la plus fouillée des anthologies de la littérature du Vietnam. Ce tome est le plus original, puisqu'il nous fait connaître en français des écrivains vivants, ou morts récemment, dont les œuvres sont introuvables en traduction. Il s'agit pour la plupart d'ouvrages « *révolutionnaires* » dans un pays tout entier tendu vers la « *libération* ». De ce florilège « *patriotique* » est bien entendu exclu, et il faut — du moins en partie — le regretter, toute la littérature publiée au Sud pendant les régimes anticommunistes de 1954 à 1975, ainsi qu'une littérature « *coloniale* » ou de Vietnamiens vivant à l'étranger et écrivant par exemple en français. Notons, parmi ces écrivains et poètes, la *personnalité de Chu Van,* qui a su se détacher du stéréotype pour décrire la complexité d'une société en mutation et qui n'a pas craint de toucher à un *sujet brûlant* : la difficile insertion des catholiques du Nord dans un régime socialiste.

P. de B.

POLITIQUE

DIALOGUE A L'INTERIEUR DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS. — Gérard Molina, Yves Vargas

★ Maspero, Paris, 1978, 153 pages, 30 F.

A quel point il est difficile de changer lorsqu'on est membre du parti communiste, à quelles limites se heurte ce parti lorsqu'il entreprend de se renouveler, *cet ouvrage le montre* à l'évidence. Car, sur l'essentiel, il n'apprend rien qu'on ne sache depuis longtemps : bureaucratisme des permanents, persistance d'un stalinisme « *vivace dans la pratique* » (élection des divers délégués sur des listes toujours préparées par les instances supérieures), transformation d'un mouvement, révolutionnaire il y a cinquante *ans, en parti de gouvernement* (qui se comporte comme un gouvernement envers ses militants) — ces caractéristiques ont été maintes fois soulignées. Et avec d'autant plus de vigueur et de lucidité que ceux qui les dénonçaient les examinaient de l'extérieur. Mais G. Molina *et* Y. Vargas les analysent de l'intérieur : si bien qu'à leur insu ils reproduisent ce qu'ils critiquent et, d'analystes lucides, se transforment en dévots : leur dogmatisme est aussi « vivace » que le stalinisme qu'ils condamnent *(« le parti communiste est la meilleure expression du courant révolutionnaire »),* leur langue reste de bois, leur ton, insupportablement « explicatif » et pédant, les références aux « grands », obligées (« *comme l'écrit le camarade G. Besse...* »). Au total, un livre intéressant moins par son propos explicite (la dénonciation de l'opportunisme de droite qui prédomine dans *le P.C.F.)* que par *ses significations* implicites ; c'est une excellente illustration de la permanence du parti communiste — de ses structures, de ses méthodes, de cette façon qu'il a, comme tant d'autres, de changer en restant lui-même.

M. T. M.

TRENTE ANS DE PARTI, un communiste s'interroge. — Jean Rony.

★ Christian Bourgois, Paris, 1978, 230 pages, 20 F.

Il a fallu, n'en doutons pas, beaucoup de courage à Jean Rony pour écrire ce livre, mis sous presse avant les résultats des élections législatives françaises de mars dernier. Parce qu'il croit à l' « idéal *socialiste* », Rony invite *son* parti à se mettre en question, à critiquer son attitude lors de la crise stalinienne, de l'intervention en Tchécoslovaquie (condamnée « fraternellement »), de mai 1968 et celle d'aujourd'hui, que d'autres ont appelée « la stratégie d'échec du P.C.F. ». Dans ce livre, qui est avant tout un témoignage, l'auteur a évité le piège du *règlement de comptes grâce à une grande* générosité de cœur doublée d'une profonde acuité d'analyse.

Pour Jean Rony, le P.C.F. est en retard d'une génération. Il n'a pas su, semble-t-il, se transformer, ni opérer la révolution culturelle qui a revivifié le parti communiste italien. Bref, Rony lui reproche de ne plus être « à l'écoute des masses » ; Englué dans les tâches politiques à court terme, et assoupi par le ronron catéchiste du « socialisme scientifique », le P.C.F. a toujours accordé peu de place à la théorie, ne s'est pas donné le temps de la réflexion et *s'est* toujours aligné sur l'expérience soviétique. Il a fait ainsi, selon Rony, l'économie redoutable d'une analyse de l'Etat et du pouvoir d'Etat, des classes sociales en France et des contradictions d'une société développée qui aspire à autre chose qu'à des mesures quantitatives.

Pourtant le XXIIe *congrès,* tirant à retardement les leçons de 1968 semblait annoncer l' « aggiornamento » tant attendu. Rêve trahi. L'auteur souligne que le P.C.F. est revenu, l'année des élections, à la doctrine tant prônée par Thorez de « la paupérisation absolue » et qu'il s'est, par incapacité théorique, maintenu à l'écart des luttes « qualitatives » de notre temps. Par ailleurs, Rony met violemment en cause, dans les derniers chapitres, le fonctionnement du centralisme démocratique qui n'est, en fait, qu'une « ligne juste » élaborée au sommet dans les chuchotements *du bureau politique,* véhiculée par les permanents (ces « *fonctionnaires de l'Etat-parti* ») vers les militants de base chargés de digérer sans poser de problèmes dans le cloisonnement horizontal des cellules qui interdit la libre circulation des idées.

Par ce témoignage publié au nom de la « clause de conscience », Rony rappelle à tous les dogmatiques que le socialisme est avant tout un humanisme.

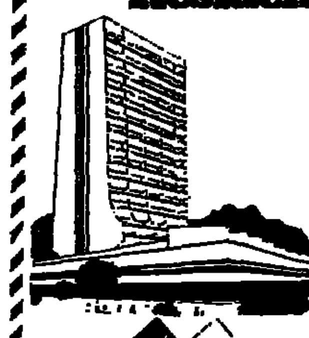
N. de C.

PANORAMA IMMOBILIER PROVINCE - ETRANGER

L'IMMOBILIER MER-MONTAGNE ÉTÉ 78
68 pages - 850 constructions
15 reportages - 2 enquêtes :
La montagne d'été et la construction secondaire de Marseille à Menton
Envoi GRATUIT d'un spécimen sur simple demande
à SOPEM - 13, rue des Minimes, 75003 Paris

BELLE-ILE EN MER
Bretagne Sud - Micro climat
SITE EXCEPTIONNEL
BORD DE MER
"Le Hameau de Port-Puce"
Maisons bretonnes (modèles)
VENTE : sur place au hameau à SAUZON (56)
SERVIMO - 21, rue des Merlins - *45000 ORLEANS*
Tél. (38) 62.05.68

Une terrasse sur bordeaux : Résidence Mozart



"le dernier né de la SBUC"
du studio au 5 pièces
Crédit P.I.C. 80 %
(ou 60 % pour investisseurs)
LE MOZART accès Bd Godard
(Le Grand Parc) Bordeaux
Appartement témoin ouvert de 15 h à 19 h du jeudi au lundi. Tél. 50.36.19
LA MAISON DU GSCIC
14 rue Vital Carles, 33000 Bordeaux.
Tél. (56) 44.24.24
L'immobilier conçu comme un service !

3 Programmes habitables Eté 1978
— réalisation SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET DE CONSTRUCTION - RUEIL-MALMAISON —

CAP d'AGDE (34) - LES HELIADES
sur le port à proximité des plages (studio à 3 pièces).
Commercialisation : Cabinet MORLOT.
Quai d'Azur - 343000 CAP D'AGDE - Tél. (97) 94.75.50.

PERPIGNAN (66) - Résidence HELVETIA
Plein centre - 10 km de la mer - (2 au 6 pièces).
Commercialisation : INTER CATALAN.
L. SERBETO - 1, place, Catalogne, 66000 PERPIGNAN - Tél. (68) 34.40.64 et 53.
Roger de MEGLIO.
Place de la Loge - 1, rue Saint-Jean, 66000 PERPIGNAN - Tél. (68) 34.49.77.
ESCALE IMMOBILIER.
Galerie Marchande Auchan - 66000 PERPIGNAN - Tél. (68) 50.30.25.

ARCACHON (33) - LES PECHERIES
Les pieds dans l'eau (studio au 4 pièces).
Commercialisation : AGENCE DE LA GARE.
37, boulevard Général-Leclerc. 33120 ARCACHON - Tél. (56) 83.01.60.



COLLIOURE
Les Résidences du Port d'Avall
Appartements 1, 2, 3 pièces, équipements luxueux, confort total électrique.
Dans site privilégié : jardins, piscines, tennis
A 130 mètres de la plage, accès direct
Prix fermes et définitifs : 150.000 F à 350.000 F
Livraison : Quelques appartements immédiatement, les autres fin 1978
LES RESIDENCES DU PORT D'AVALL
B.P. 39 - 66190 Collioure - Tél. : (68) 38.26.66

En ROUSSILLON, à ST-CYPRIEN PLAGE, à 200 mètres de la plage et du port
LA RESIDENCE DU SOLEIL
Des appartements type 3 et 4, disponibles immédiatement
entièrement équipés et meublés, à partir de 122.000 F
Réalisation de la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts
Apport minimum 20 % - Crédit immédiat de la Société
Renseignements : Bureau de Vente, Résidence du Soleil, 66200 ST-CYPRIEN PLAGE
Tél. (16.68) 36.44.16 et 36.47.51



CANNES - Vue mer exceptionnelle
Dans parc exotique avec piscine.
APPARTEMENTS, du STUDIO au T3
Dans villa rénovée : Villa EDEN ROC
Rens., EDEN ROC, av. Edith-Joseph, 06220 Vallauris. Tél. (93) 63.72.59.



Votre village, c'est Cogolin.
Vos voisins, les artisans dont les pipes et les tapis sont célèbres.
Votre appartement, c'est LA CAUQUIERE.
Des maisons typiquement provençales entourées de jardins, d'arbres et de fleurs. Et si vous avez envie de sable et de vagues, la mer est à 5 km ; de monde et d'animation, vous allez à St-Tropez.
La Cauquière à Cogolin
Un village dans un village.

Veuillez m'adresser une documentation complète sur la CAUQUIERE et ses appartements
Nom ____
Adresse ____
LA CAUQUIERE - Rue Marceau - 83310 Cogolin.
F.C.A./Méd.

kerjouanno - le crouesty
BRETAGNE SUD - ARZON 56640
PORT LA LANDE
Votre maison de vacances entre la plage et le port du CROUESTY
2 villages intégrés au site, proches de la plaine de jeux.
◄... LES REMPARTS de Kerjouanno
Votre appartement de vacances entre 2 belles plages, boutiques sous arcades. Ambiance et architecture exceptionnelles.
les REMPARTS de KERJOUANNO
Bureau d'accueil sur place au cœur des REMPARTS - Tél. : (97) 28.22.92
Vous souhaitez une documentation, adressez ce bon avec votre carte de visite à :
SACOGIM 1, place du Cirque, 44000 NANTES, (40) 73.99.80

LE CHENE VERT Beaugency-Loiret En bordure de la Loire, à 50 mètres du pont IMMEUBLE RESIDENTIEL, appartements 2, 3, 4 pièces
prix fermes et définitifs — Livraison automne 78 —
Renseignements : Tél. (38) 63.17.91 (sauf lundi)
sur place samedi et dimanche 14 h à 18 h
Notaires Maîtres PUCELLE, LUBINEAU, BONTEMS - 45190 Beaugency

RIVE GAUCHE OU RIVE DROITE DE LA LOIRE... A TOURS

LES TERRASSES DE TRIANON
- Surplombez la ville, le long des côteaux de Saint-Symphorien.
- Retrouvez l'appartement tranquille et le calme de 8.000 m² de jardins.
- Derniers appartements : de 3.500 à 3.900 F le m².

LES JARDINS DU MANOIR
- Vivez en plein centre ville au milieu d'un parc de près de 5.000 m².
- Du studio au 5 pièces : de 4.500 à 5.000 F le m².
- Vous apprécierez la qualité et l'harmonie de la construction.

CABINET de COURNON
21, rue Etienne-Pallu - TOURS - Tél. (47) 05.75.29



pour trouver votre place au soleil !
méditerranée immobilière
appartements - maisons - mas dans le midi de la France
en vente chez votre marchand de journaux ou par correspondance contre 8 F en timbres en écrivant à :
M.I. 8, rue de Richelieu 75001 PARIS

LE SABLE EST CHAUD
Sur la Côte à Mandelieu
A la Sumerie, dans de petits immeubles, de beaux appartements vous attendent.
Il y a
des studios, Au pays des mimosas LA SUMERIE
des 2 pièces
et des 3 pièces
à un prix très raisonnable
Découvrez-les chez SEGIMO,
5, av. des Chasseurs, 75017 Paris
Tél. 227.93.93
Réalisation SEGIMO
F.C.A./Méd.

Sᵀᴱ-MAXIME/MER entre St-TROPEZ et St-RAPHAEL (Var)
Le Domaine Résidentiel de la Nartelle
Situation privilégiée - Plage de sable
Terrains individuels 2000 à 4000 m². Vue sur mer
REALISATION DE VOTRE VILLA SELON VOS GOUTS
LAMOT - RN 98 - La Nartelle - 83 Ste-Maxime - T. (94) 96.06.86

Antibes.
Au cœur de la Côte d'Azur, une nouvelle résidence de prestige
LE SELINONTE
Renseignements et vente :
Envoi de documentation sur simple demande

En CORSE entre mer et montagne
dans le cadre magnifique du GOLFE d'AJACCIO
achetez votre résidence :
— LES JARDINS DU SCUDO
— LE MAJORQUE - Route des Sanguinaires
— LES HAUTS DE PORTICCIO
Toute une gamme d'appartements et de maisons
Excellente réalisation - Garantie bancaire de bonne fin
PRIX FERMES ET DÉFINITIFS
Renseignements - Ventes :
AGENCE DU GOLFE
111, Cours Napoléon - 20000 AJACCIO
Tél. (16-95) 22.19.09



Votre villa à JAVEA à 100 km de Valence
- Une Espagne véridique, un climat privilégié, la mer sans le béton.
- Dans un environnement protégé, un promoteur SUISSE construit pour vous des villas traditionnelles (et met à votre disposition un service d'entretien).

ERIC de BELLAING S.A. 15, av. Pierre 1ᵉʳ de Serbie - 75116 PARIS 723-61-01

MARINAS BAHIA DE ROSAS AMPURIABRAVA
- Studio avec garage 750.000,-- Ptas.
- Villas à partir de 985.000,-- Ptas.
- Terrains à partir de 450.000,-- Ptas.
- Villas avec amarre privée sur les canaux. F 3 - 2.900.000,-- Ptas.
- Possibilité de crédit jusqu'à 80 %.

Type Galicia : 1.520.000 Ptas
Pour tous renseignements retourner ce bon à :
FUNDAMENTA, Place San Pedro 4, Rosas, Gerona, Espagne.
Tél. : (19) 34.72 / 25.68.54.
Nom : ____
Adresse : ____

CHATELET IMMOBILIER
50, bd Victor-Hugo, 86100 CHATELLERAULT
Tél. (49) 21-85-35

5 KM POITIERS Ile accessible par pont privé 6.000 m2 + maison 2 pièces, garage. Prix 79.000 F avec 15.000 F.
A saisir Chauvigny fermette habitable 2 pièces poutres apparent. chem. rustique, gros. aménag. jardin autour. Px 49.000 F avec rien compt.
Pêcheurs à vos gaules à 50 m de la Creuse dans jolie bourgade maison 2 belles pces avec poutres et chem., garage, terrain 600 m2. Px 39.000 F avec rien compt.
Deux-Sèvres conviendrait 2 ménages fermette ind. s./2.500 m2 1 log. 4 pces + 1 log. 2 pces grange atten. E., El. Px 72.000 avec 7.500 F.
Bricoleurs à vos truelles. Fermette de caractère, style mas provençal, clos de murs en pierres app. 1.100 m2 terr. Px 50.000 avec 5.000 F.

EN PERIGORD



- Réf. 1296 - Région Brantôme — ancien COUVENT à aménager — Dépendances - Terrain 10 ha — Prix : 300.000 F
- Réf. 1177 - Région Terrasson — ancien PRESBYTERE 18ᵉ Siècle — A restaurer - Jardin — Prix : 130.000 F

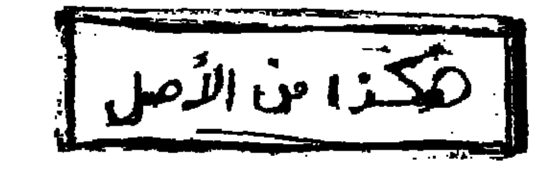
Catalogue gratuit sur demande
Nom ____ Prénom ____
Rue ____ Ville ____
Investissement ____
PERIGORD WEEK END, 14, rue J.-Jaurès, 24800 THIVIERS
Téléphone : (53) 55.06.32

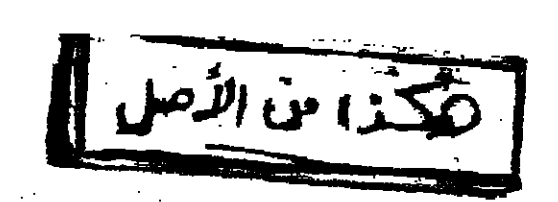
Devenez propriétaire à Superdévoluy
la grande station d'hiver et d'été des Alpes du Sud
(1500 à 2500 m)
Un cadre magnifique pour vos vacances en France !
Un investissement qui rapporte quand vous êtes reparti !
- le m² le moins cher de la plupart des grandes stations nouvelles.
- la possibilité de louer ferme en hiver comme en été.
- une plus-value qui s'accroît rapidement.

Résidence des Issarts
Appartements 2 pièces 39 m² pour 4 et 5 personnes double orientation et terrasse
de 168000 F à 176000 F

Bon pour une documentation gratuite
A retourner à SUPERDEVOLUY SARL
Parc de stationnement du Rond-Point des Champs-Elysées
B.P. 31108 - 75365 Paris Cedex 08 - Tél. 359.64.12.
Je suis intéressé par Superdévoluy et je désire recevoir une documentation complète sur la Résidence des Issarts.
Nom ____ Prénom ____
Adresse ____
Code postal ____ Ville ____
Tél. ____

Cette rubrique paraît dans Le Monde, Le Monde Diplomatique, la Sélection Hebdomadaire du Monde. Prochaine parution le 7 juillet 1978. Renseignements MULTIMEDIA, 271-32-55.





Politique et littérature

CES PAYS OÙ L'ON N'ARRIVE JAMAIS...

Par MARIE-FRANÇOISE ALLAIN

LA littérature d'aujourd'hui possède ses embarquements pour Cythère, chatoyants et étranges romans difficiles à classer. On les appelle « histoires », « livres-métaphores », « fictions politiques », fables ou « utopies en chambre » (pour distinguer ces dernières des classiques utopies construites, « socialisantes ») (1). Il faudrait, les termes étant trop nombreux pour un même concept, leur donner un nom. En effet, ces ouvrages, malgré la diversité de leurs orientations politiques, représentent tous un acte d'insubordination, de rupture par rapport à notre univers carcéral paradoxalement engorgé. Fausses utopies, car ils ne bâtissent pas de véritables projets de société, — faux délires, car ils ne sont que des prétextes pour se cabrer contre l'ordre existant, ils feraient plutôt penser à des échappées, de celles qui résultent d'un exil volontaire. Ex-îles, romans-îles, en dehors, mais projections du dedans, envers de l'endroit, désirs, orientés vers le rêve qui, à son tour, jette ses isthmes vers le rivage, aussi vrai que « *l'imaginaire est ce qui tend à devenir réel* » (2).

On est de prime abord tenté de sous-estimer leur portée politique : leur propos, confirmé par le contenu et la forme, semble précisément demeurer en marge d'objectifs définis et immédiats dans ce domaine. Par exemple, Robert Merle, interrogé sur *Madrapour*, refuse à juste titre d'y trouver un quelconque lien avec son adhésion au parti communiste (3). Serge Koster, au scepticisme à double tranchant, démythifie le rôle du « scribe » en s'exclamant : « *La preuve est faite depuis longtemps que son statut le désigne aux coups qu'il dénonce... Qu'on ne vienne plus me parler de son engagement et de la hantise de révolution qu'il transporte avec lui !* »

Il faut malgré tout parler d'un certain engagement car, de l'apparente impuissance ou indifférence de l'écriture surgit un fantastique courant de remise en question de la réalité, plus important peut-être que celui qui émane d'ouvrages didactiques ou explicitement politiques.

Attention cependant : quelle réalité s'agit-il de remettre en question, et comment ? Le concept de rupture qui réunit ces livres ne doit pas cacher les attitudes fortement divergentes des auteurs en matière d'insubordination. Certes, ces romans-échappées cultivent l'illusion grâce à leurs maîtres illusionnistes ; mais derrière, par définition, il n'y a pas de hasard. Ainsi, la très attachante quête du royaume de Patagonie dans *le Jeu du roi* ne peut faire oublier que Jean Raspail alimente toujours la pensée de la droite. En revanche, Claude Delarue et l'exubérance de son *Opéra de brousse* laissent espérer une imagination enfin au pouvoir ; c'est une imagination tout autre que déploie à grands frais Michel Henry dans *l'Amour les yeux fermés*, imagination normative (cela existe...) qui n'oserait ouvrir les yeux sur un amour décrit par Michel Sager : l'ordre biblique et le couple conçus par le premier ne toléreraient pas la déconcertante beauté des moments de passion vécus entre Séraphine la « folle » et un... cheval.

Continuer à renvoyer les livres dos à dos, opposer leurs auteurs sur de multiples points, schématiser — « droite-gauche » — et même ensuite affiner, serait chose aisée mais inepte. Encore une fois, ce n'est pas un hasard si, selon *le Figaro*, Michel Henry a eu « *le courage absolument inouï de nous faire comprendre qu'un imbécile est un imbécile, même si c'est un jeune révolutionnaire* ». Ce n'est pas un hasard si *le Rêve du scribe se termine par un hommage* à la culture chilienne assassinée ou si, dans *Madrapour*, un agent de la C.I.A. incarne la domination du monde. Toutes ces œuvres possèdent une remarquable cohérence interne renforcée par des connexions étroites avec l'extérieur. De fait, une loi surprenante semble établir que plus les romans nous entraînent vers des pays, des villes, des projets incertains, plus cette dérive paraît contrôlée.

Rien d'aussi délirant en apparence que l' « histoire » de Serge Koster, celle de la réalisation d'un désir : écrire tous les livres en un seul ; un rêve, accoucher du Livre, ou plutôt se muer en homme-livre jusqu'à la confusion de l'esprit et des sens (« *son corps me brûle jusqu'à la moelle du livre...* »). Rien d'aussi logique pourtant, quand on comprend ce qui sous-tend ce désir : faire éclater les structures d'une société pourrie. Comment ? Avec l'aide du ver, car, « *dès l'étymologie, le ver est dans le livre* ». Ce ver (le « scribe »), nourri du « *violent savoir de l'écriture* », rongera tout sur son passage, à condition qu'il se révolte *contre son propre rôle de codificateur* d'une « *oppression perpétuée* ». Derrière la folie des mots qui phagocytent le lecteur, « *mots-cuisses* », « *mots-fesses* », « *mots-têtes* » prenant désormais « *l'univers comme bibliothèque* », parviennent des messages clairs : horreur de l'ordre, de l'action pour l'action, du travail fabriqué par des « *spécialistes de la motivation* » ; volonté d'échapper à l'idéologie car elle agresse l' « *ouïe* », l' « *odorat* », les « *dispositions mentales* » et « *nerveuses* » ; ne pas tomber dans le piège de la consommation, bien sûr, et surtout dans celui de la plume alimentaire, des pamphlets de commande pour campagnes électorales à l'américaine. Ici, l'ironie, la rage, la lucidité d'un écrivain (qui sait que « *tout ce que le texte peut inventer de violence n'atteindra jamais à l'horreur de l'histoire* ») servent d'abord sa formidable « *envie d'écrire à fendre l'âme* », ensuite sa volonté d'affirmer qu'il ne sera jamais « *l'assesseur de la mort aux ordres des bureaucrates* ». Aussi le Livre naîtra-t-il dans un cri doublement symbolique : « *Anda* », le « *va* » du Créateur, mais également celui qui exprime le mieux, de par sa signification et sa forme, les préoccupations de l'apatride accoucheur « *tranquillement furieux* » : « *Anda* » — les Andes. En même temps que l'auteur rappelle qu'au Chili on a brûlé les livres, il revendique le privilège d'exterritorialité. « *C'est là, à des milliers de kilomètres* » que le Livre va surgir, « *mince, allongé, effilé, ... andin, pacifique et délivr !* ». « *Le vent qui descend des Andes neigeuses et arides précède la culture que les bourreaux s'efforcent de détruire.* » Le rêve se libère donc d'un cauchemar redevenu espoir, humble mais indispensable tribut du scribe à la cause des *forces démocratiques chiliennes*.

Désobéissance et vraie vie

L'EFFERVESCENCE qui anime *l'Opéra de brousse* est aussi généreuse et folle que l'échappée précédente. Ce roman-métaphore offre une énorme revanche à tous les malheureux auxquels on n'arrête pas de dire poliment qu'ils sont « *à côté de leurs sabots* ». Claude Delarue prouve qu'il faut, d'abord et toujours, rester à côté. Pour lui, « *tout homme un tant soit peu vivant et mobile ne peut jamais être entièrement dans la loi* ». Comme il est doux, alors, de découvrir que ce sont les bien-chaussés qui se trompent ! Quelle jubilation quand on mesure l'imbécillité de la godasse, l'absurdité des carcans qu'on s'impose bien souvent à soi-même ! D'ailleurs, Lazare, le héros ci-devant puceau dans l'âme et ci-après initié, oublie un moment de mettre ses chaussures. Il attend de pied ferme les réactions horrifiées de la galerie...

Un beau jour, en effet, ce Lazare, ingénieur au C.N.R.S. (Centre national de recherches sonores), a compris que « *la vraie vie* » était « *dans la désobéissance* ». Lui qui, pendant des années, avait scruté, canalisé, dompté scientifiquement les bruits, se retrouve submergé par eux. Il les entend partout. Ils deviennent musique. Lazare perçoit jusqu'au chuchotement des astres. Il se met donc en tête d'enregistrer la totalité des sons pour composer la symphonie du monde — projet aussi insensé que celui du scribe, puisqu'il faudra tenter de concilier l'ordre avec le désordre, « *l'anarchique élan vital avec l'indispensable organisation humaine* ». A partir de cet instant, les forces de la loi, personnifiées par son patron Olavsen, après avoir tenté de le récupérer, se liguent contre lui pour le mettre à l'asile. Une seule solution, l'évasion — pas n'importe laquelle — vers la ville de M. (4), où subsiste, encerclé par la forêt vierge, envahi par les singes, un fabuleux opéra, modèle d'équilibre entre l'harmonie humaine et le dynamisme incontrôlable de la nature.

L'embarquement à bord du rafiot *King Zébut II* marque le début de la longue quête de Lazare, sa descente aux enfers au fond de lui-même, sa renaissance finale. Il n'atteindra jamais M., mais il prendra conscience de sa propre existence — l'essentiel : il se voit dans une falaise-miroir proche de la côte, « *qui ne reflète que ceux qui existent vraiment, ceux chez qui la vie intérieure possède une irradiation suffisante pour se réfléchir elle-même* ». Le reste a été éliminé. Surmontée, la tentation de nier « *la douleur si nécessaire qu'on ne peut l'apaiser sans devenir un chien* », sans oublier « *sa constante musicale, l'amour* » ; calmée, la peur de passer pour fou aux yeux des autres, au risque de se perdre ; renié, l'asservissement de l'individu à la société.

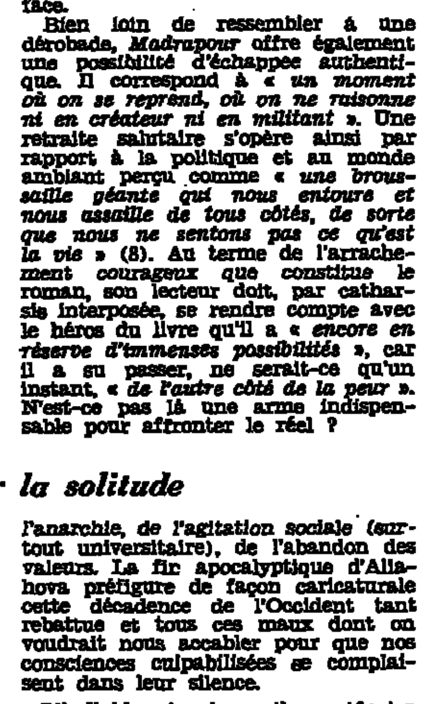
Un malaise persiste cependant, provoqué par une notion qui dérange : la folie est lucidité (ou vice-versa ?). Impossible désormais d'échapper au vertige de l'homme auquel « *le vécu apparaît dans toute sa nature contradictoire* » et qui reste « *transi devant l'erreur absolue qu'est son existence, même s'il a toujours pensé que celle-ci répondait à sa volonté et à ses désirs* ».

Une semblable volonté d'atteindre le « fond du problème » apparaît dans *Madrapour*. Robert Merle y parvient lui aussi par le truchement de la parabole, dépourvue toutefois du côté fantasque du récit précédent. La dramatisation de l'angoisse (dont il fait une « métaphysique-fiction » pour « *moderniser les mythes sur la mort* ») nécessite un certain dépouillement — d'où cette *discrétion nouvelle de la satire sociale*, cette critique atténuée des appétits américains (5) ; d'où cette absence d'utopie joyeuse si prenante dans *Malevil*. *Madrapour* nous confronte à nos illusions afin de rappeler qu'elles ne sont que les avatars d'une illusion encore plus grave, la vie. Comme l'explique l'auteur (6), « *chacun a son Madrapour* », ce pays où l'on n'arrive jamais (7), où « *ni homme ni femme ne sont protégés* » puisqu'ils mourront leur heure venue. Voilà pourquoi l'embarquement à Roissy d'une poignée de « passagers » à bord d'un vaisseau fantôme (radioguidé du sol) dans lequel ils se déchireront ou s'aimeront tels des éphémères nous renvoie le divertissement pascalien en pleine face.



(Photo William Wrenn)

ECHAPPEES... FAUX DELIRES... FAUSSES UTOPIES...
...mais un fantastique courant de remise en question de la réalité.



Bien loin de ressembler à une dérobade, *Madrapour* offre également une possibilité d'échappée authentique. Il correspond à « *un moment où on se reprend, où on ne raisonne ni en créateur ni en militant* ». Une retraite salutaire s'opère ainsi par rapport à la politique et au monde ambiant perçu comme « *une broussaille géante qui nous entoure et nous assaille de tous côtés, de sorte que nous ne sentons pas ce qu'est la vie* » (8). Au terme de l'arrachement courageux que constitue le roman, son lecteur doit, par catharsis interposée, se rendre compte avec le héros du livre qu'il a « *encore en réserve d'immenses possibilités* », car il a su passer, ne serait-ce qu'un instant, « *de l'autre côté de la peur* ». N'est-ce pas là une arme indispensable pour affronter le réel ?



La folie par la solitude

LES vitupérations et les stucs de Michel Henry, les nostalgies parfois hargneuses de Jean Raspail paraissent bien démobilisateurs en comparaison ; mais ne soyons pas injustes : chaque lecteur voyant midi à sa porte, *l'Amour les yeux fermés* réveillera quand même les appétits de ceux qui « bouffaient du gauchiste », et *le Jeu du roi* renforcera les honnêtes privilégiés dans leurs convictions qu'il n'y a plus « *d'bon pain, plus d'bon vin* », etc. !

Dans ces deux romans, la contestation de l'ordre établi — considéré cette fois comme un désordre — devient rétrograde, même si la fantaisie, le rêve, l'imagination lui servent de support (9). Paradoxalement, ces deux visions (reconquête d'un royaume oublié, *conception d'une cité idéale...*), les plus proches en apparence des utopies traditionnelles, détournent l'utopie de ce qui peut en faire « *la catégorie révolutionnaire par excellence de la pensée politique* » (10).

Michel Henry décrit une architecture merveilleuse, des êtres beaux, nobles, intelligents, pour mieux aviver la peur d'une résurgence de *l'anarchie, de l'agitation sociale* (surtout universitaire), de l'abandon des valeurs. La fin apocalyptique d'Allahova préfigure de façon caricaturale cette décadence de l'Occident tant rebattue et tous ces maux dont on voudrait nous accabler pour que nos consciences culpabilisées se complaisent dans leur silence.

L'individu n'a plus qu'à se réfugier dans un genre d'autisme peu propice aux luttes. D'ailleurs, le roi Antoine et son unique sujet, Jean-Marie Ghislain Pénet, méprisent... royalement les « *milliers de milliers* » incapables, d'après eux, de se hisser au niveau de l'épopée. Une complainte, triste comme toutes les complaintes, parcourt le livre, accablée par l'égalité forcée et la vulgarité. Pour l'auteur, les adultes ne s'intéressent plus à leurs racines, à l'histoire, à l'absolu : « *seuls les enfants sont rois* », car, « *passé treize ans, il n'existe plus d'homme digne de ce nom* ».

Elle est belle pourtant, cette chanson de geste qui se désire très fort « *à contre-courant, à contretemps, à contresens* », tournée vers une Patagonie si anachroniquement éloignée du Chili ! Elle est belle... à condition de vouloir oublier qu'une réalité détestée l'inspire, celle des « *forêts de poings levés* », à condition de pouvoir pardonner à Jean Raspail sa répulsion pour le « *peuple* » qui « *veille* » à ce que « *la médiocrité ne souffre pas d'exception* »...

Il s'avère maintenant plus nettement que ces romans-îles fournissent à leur façon nuancée ou sournoise d'excellents repaires pour l'animal socio-politique. Car si la réalité piégée a provoqué l'échappée *nécessaire*, le rêve possède quelquefois ses traquenards, ceux de la *mise en condition* par la séduction — jamais innocente par nature. La dérive semble bien contrôlée. Il fallait savoir par qui. Les rêves ici sont rarement des chiens fous qui tournent en rond en se mordant la queue. C'est à la fois dommage et rassurant. Dommage parce que l'imagination révèle ses *trucages* ; *rassurant* car elle explose malgré tout avec force, communiquant son élan, son ardeur.

Le meilleur exemple, sans aucun doute, en est l'extraordinaire *Semaine de Séraphine*, à la fois réflexion sur l'utopie (« *les utopistes posent des questions dangereuses pour la conservation de l'ordre existant* ») et appel à *l'utopie* « *en chambre* », à l'exploration de nos désirs les plus profondément enfouis. Georges Belmont, en postface avoue : « *L'affreux de ce livre est que j'ai envie de le citer tout entier.* » Comment décrire, en effet, en d'autres termes que ceux de Michel Sager, la commotion provoquée par l'exploration de la *folie naissante* de Séraphine devant la vie, ce « *désastre mou* » ? *Comment expliquer en deux lignes* que sa folie ne devient telle que par la faute de la société incapable d'offrir à l'individu une réponse autre que l'exclusion et la solitude ? Comment faire comprendre l'union des contraires, de l'homme et de la femme en un seul, sans démontrer « *qu'une solution délirante peut être juste* », puisque « *une harmonie est la résolution d'une différence...* » ?

Mais une échappée doit laisser l'individu sur sa faim — pour qu'il l'assouvisse : premier pas vers la satisfaction des désirs.

(1) Serge Koster, *le Rêve du scribe*, Denoël, Paris, 1976. Claude Delarue, *l'Opéra de brousse*, Denoël, 1976. Michel Henry, *l'Amour les yeux fermés*, Gallimard, Paris, 1976. Robert Merle, *Madrapour*, le Seuil, Paris, 1976. Michel Sager, *la Semaine de Séraphine*, Laffont, 1976. Le « roman » de Jean Raspail, *le Jeu du roi*, Laffont, 1976.

(2) André Breton.

(3) Il le considère cependant comme le produit de toute une vie dont cette adhésion constitue l'un des tenants.

(4) Manaos possède un « opéra » qui ressemble fort à celui de M.

(5) Comparer avec *les Hommes protégés* (Gallimard, 1974) et *un Animal doué de raison* (Gallimard, 1967).

(6) Entretien avec l'auteur.

(7) André Dhotel, *le Pays où l'on n'arrive jamais*, Pierre Horay, 1955.

(8) Robert Merle précise cependant que « *la question qu'il pose sur la vie* », il ne la pose « *pas du tout dans les termes où l'aurait posée un homme de droite* ».

(9) Cf. Tony Cartano, « Aux utopistes les mains pleines », *les Nouvelles littéraires*, 4-11 novembre 1976.

(10) Ernst Bloch.

LEÇONS DE LA LUTTE CONTRE L'AÉROPORT DE NARITA

Les Japonais entre la violence et l'écrasement des espérances

Par PHILIPPE PONS

EN détruisant, le dimanche 26 mars, les installations de la tour de contrôle du nouvel aéroport de Tokyo, à Narita, dont l'ouverture devait avoir lieu quelques jours plus tard, la Ligue d'opposition à l'aéroport (Hantai domei), soutenue par des étudiants radicaux, a démontré une fois de plus sa détermination. Acte apparemment « gratuit » car, si la motivation profonde des paysans est bien un refus des expropriations, leur révolte violente ne pouvait en rien contribuer à leur restituer des terres aujourd'hui recouvertes d'une chappe de béton.

L'aéroport a pu être enfin inauguré le 20 mai, dans le tumulte de nouvelles manifestations d'hostilité. En fait, celles-ci n'avaient pratiquement pas cessé : la bataille de Narita aura duré douze ans. Et elle a largement dépassé le cadre strict d'une opposition de paysans accrochés à leurs terres et refusant le « progrès ». Elle fait ressortir les caractéristiques propres au développement japonais au cours de ces vingt dernières années et les mutations sociales profondes auxquelles il a donné lieu.

Le Japon s'est industrialisé avec une rapidité étonnante sans pour autant devenir une société moderne au sens occidental du terme. Son développement économique et technologique s'est fait sans qu'au niveau idéologique s'opère une évolution analogue. Les rapports de production nouveaux qui s'instaurent au Japon au cours de l'ère Meiji se lovent en fait dans le moule des anciennes structures de type féodal. Les marxistes japonais l'ont bien senti qui, vers les années 20, entament une controverse, jamais éteinte, sur la question de savoir si Meiji était ou non une révolution bourgeoise (controverse entre les Rono-ha et les Koza-ha). Important la technologie occidentale, le Japon se dote en même temps de l'appareil étatique et juridique qui l'accompagne. Mais il n'est que superficiellement un Etat moderne. En profondeur, continue à fonctionner le système ancien (relations verticales, attachement au groupe, etc.).

La superficialité de la modernisation idéologique du Japon apparaît à deux niveaux dans l'affaire de Narita : à une conception pour le moins estompée de la notion d'« intérêts public » et de respect des servitudes qui en découlent, répond une conception non moins amoindrie des droits de l'individu face à l'Etat. Pour faire avancer ses projets, l'Etat explique, palabre et tâche de convaincre les citoyens de la nécessité de faire des concessions, la dépendance aveugle des populations à l'égard de l'administration — héritée du temps des Tokugawa — assurant en fait l'assentiment final.

Dans le Japon traditionnel, le souverain est celui qui reçoit la soumission. Le pouvoir aujourd'hui — qu'il soit politique ou économique — tire sa légitimité non pas du fait qu'il est censé être l'émanation de la volonté populaire mais de son existence même en tant que pouvoir. De même qu'il se définit dans et par son groupe, le Japonais se reconnaît dans cet Etat, nouvelle configuration du pouvoir ancestral, et en accepte *a priori* la primauté.

Ce système fonctionne parfaitement. Le capitalisme japonais étant né dans le creuset de la féodalité, il a été d'entrée de jeu tempéré par des valeurs de réciprocité héritées du passé qui minimisent l'asservissement et donnent par certains côtés à la société japonaise des allures de « social-démocratie ». Le système n'en engendre pas moins des abus : le pouvoir, apparemment non directif, obtient néanmoins ce qu'il veut. Qu'il soit diffus, dilué dans la palabre qui semble mettre tout le monde au même niveau, le rapport de forces n'en existe pas moins entre les puissants et ceux qui ne le sont pas. En cas de divergence, c'est sur le terrain de la morale, et non du droit, que se placent les plaignants qui ne font en cela que consacrer un rapport inégalitaire.

Une équivoque diffuse

OR, fondamentalement, le système est faussé : si la base du rapport entre pouvoir et citoyens s'identifie à l'acte originel de confiance de l'époque féodale, le système actuel, dans la ligne des obligations réciproques entre le seigneur et son vassal, a pour moteur une froide volonté de rentabilité, un matérialisme propice à tous les passe-droit ; dans l'affaire de Minamata, le tissu complexe de complicités entre l'usine polluante, les experts, les médecins et l'administration est très clair à cet égard.

En général, cette équivoque demeure diffuse. Ainsi les pêcheurs des îles de la mer de Shiranui parlent sans haine alors même qu'ils sont nouvellement atteints par la maladie de Minamata : c'est encore avec des réactions prémodernes, de vassalité, qu'ils demandent aide sans condamner pour autant l'usine Chisso. C'est parce que celle-ci, pendant des années, refusa d'aider les malades et de cesser de polluer la mer que les victimes ont eu recours aux tribunaux, mais après combien de trébuchements et d'atermoiements.

A Narita, le télescopage entre les modes de pensée d'une communauté paysanne et la finalité de l'action de l'Etat apparaissent clairement. En fait, le processus va achopper en raison des maladresses des autorités. L'Etat décide de construire le nouvel aéroport de Tokyo à Narita et avertit les paysans, alors que le projet atteint déjà son stade final. La première réaction des paysans est négative : ils font valoir qu'ils n'ont pas été consultés. L'Etat décide de passer outre aux récriminations et de lancer le projet. Sans doute pensait-on alors dans les sphères dirigeantes que, s'agissant de paysans fidèles au parti libéral-démocrate (P.L.D.), ils finiraient pas céder. En « perdant » quelques mois à discuter, c'est-à-dire en suivant la voie traditionnelle au Japon, l'Etat aurait certainement obtenu ce qu'il voulait. En agissant par la force, il a braqué les paysans qui, d'abord déroutés, prendront peu à peu conscience que la confiance est brisée : le pouvoir s'est, de leur point de vue, placé « hors-la-loi ». Après une période de résistance pacifique (1966-1967), ils se révoltent. Comme nous le dit M. Tomura, chef de la Hantai domei, « *l'attitude du gouvernement a eu pour résultat de transformer en révolutionnaires les conservateurs que nous étions. Au début, il n'y avait certes qu'un attachement viscéral à la terre. Mais, au fil de la lutte, est née une véritable conscience d'appartenir à une classe sociale différente de celle dont le pouvoir défendait les intérêts.* »

Déclenchée, la bataille de Narita va avoir trois caractéristiques qui en font un phénomène sociologique exemplaire. D'une part, après une phase où les partis socialiste et communiste vont essayer de l'encadrer, la bataille va rapidement se situer en marge de la lutte partisane. Des Japonais qui votent conservateur se mobilisent pourtant dans des luttes pour défendre leurs droits essentiels (contre la pollution), mais s'ils s'opposent au pouvoir que représente le parti libéral-démocrate, ils ne basculent pas pour autant à gauche, comme s'ils avaient obscurément conscience que les partis d'opposition ne peuvent défendre leurs intérêts. Les *Jumin undo* (mouvements de citoyens) sont la première expression organisée de mouvements destinés à pallier les carences des partis politiques cantonnés dans un discours abstrait. De tels mouvements sont encore embryonnaires en Europe. Pourtant, la situation est semblable : les catégories de la population qui auraient objectivement intérêt à soutenir la gauche ne vont pas jusque là, car les slogans et mots d'ordre de celle-ci, trop dogmatiques, ne répondent pas à leurs demandes. Ils votent donc pour ceux qui, à leurs yeux, ont le bénéfice du réalisme, sinon l'attrait de la justice sociale.

La seconde caractéristique de la bataille de Narita est qu'elle a donné lieu à une alliance « contre nature » entre des paysans, petits propriétaires gagnant relativement bien leur vie pour la plupart, fidèles électeurs du parti *libéral-démocrate* de surcroît, avec les mouvements étudiants les plus radicaux. Car les paysans de Narita se sont vite aperçus que, sans un « fer de lance », leur combat était voué à l'échec. Ils ont donc accepté l'alliance avec les étudiants.

Pour ces derniers, la lutte de Narita fut, d'une part, un ferment d'unité entre des groupes engagés traditionnellement dans des luttes intersectes *(uchivega)* et, d'autre part, l'occasion de repenser leur conception de l'activisme. L'idéalisme pacifiste des années 60 s'est mué en une hostilité dirigée directement contre les autorités en tant que telles et non pas simplement parce qu'elles étaient le « jouet » de l'impérialisme américain. Narita fut, de ce point de vue, l'occasion pour les gauchistes japonais, longtemps sans relation avec la classe ouvrière dont ils se réclamaient, de sortir de leur idéalisme, précisément à un moment où le mouvement étudiant japonais, comme en Europe après 1968, commençait à s'enliser.

Nouvelle conscience dans la communauté traditionnelle

POUR beaucoup d'observateurs, les paysans de Narita sont devenus les jouets des gauchistes. Vision un peu hâtive, car, si les actes de violence sont en général le fait des étudiants, la Hantai domei n'est en rien tombée sous leur contrôle. C'est là la troisième caractéristique de la lutte de Narita. Lors des grandes batailles de 1971, seuls les paysans avaient pu inventer un mode de lutte aussi symbolique de leur situation : chassés de leur terre, ils se sont enterrés ; pour faire face aux bulldozers, ils se sont enchaînés aux arbres ; face à cette poignée d'hommes et de femmes qui voulaient se fondre dans cette terre d'où on les excluait, il y avait l'Etat et sa répression.

Plus profondément, pour s'organiser dans la lutte, la communauté paysanne a dû modifier par elle-même sa structure, en particulier en brisant les distinctions traditionnelles entre les vieux et les jeunes, les femmes et les hommes, les réseaux d'obligations tissés par l'échange des dons *(giri)*, la hiérarchie entre le propriétaire et le producteur, etc. En quelques années, les habitants de Sanrizuda (le village directement touché par l'aéroport) ont pris conscience que la société les vouait tous au même sort : disparaître en tant que petits propriétaires et aller grossir les rangs du prolétariat des villes. Cette évolution est propre à Narita, alors qu'à Minamata la maladie et la lutte ont fait éclater les structures traditionnelles de la communauté, fondées sur l'entraide, sans donner naissance à d'autres réseaux de relations. La bataille de Narita a ainsi pris le caractère d'un mouvement de résistance authentique et autogestionnaire, sur lequel beaucoup d'organisations en Europe pourraient réfléchir.

La violence à laquelle ont recouru les adversaires de l'aéroport est condamnable, et pourtant, aussi bien dans l'affaire de Narita qu'en octobre dernier, lors du détournement sur Dacca d'un avion de la JAL par l'Armée rouge, les Japonais ont donné au monde une leçon de sens démocratique. Dans l'ensemble, ils condamnent vigoureusement les actions terroristes. Cependant ne règne pas au Japon un climat de « chasse aux sorcières » et l'appel à la délation ou aux exécutions sommaires. Tout en condamnant le « *vandalisme* » du 26 mars, le grand quotidien *Asahi* écrit dans un éditorial qu'il y a aussi « *des aspects raisonnables et justifiés* » dans la lutte contre l'aéroport. En autorisant la police à employer ses armes contre les manifestants, le gouvernement de M. Fukuda s'est départi d'une position de calme et de réserve qui était à son honneur, notamment dans l'affaire de Dacca. Une démocratie doit réprimer les abus, elle ne doit pas pour autant renoncer à ses idéaux : le véritable danger qui menace la démocratie au Japon est sans doute moins la violence, dont il convient tout autant de supprimer les causes que de la combattre, qu'un autoritarisme qui écrase l'homme dans ses espérances, comme les bulldozers ont balayé la vie des paysans de Narita.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

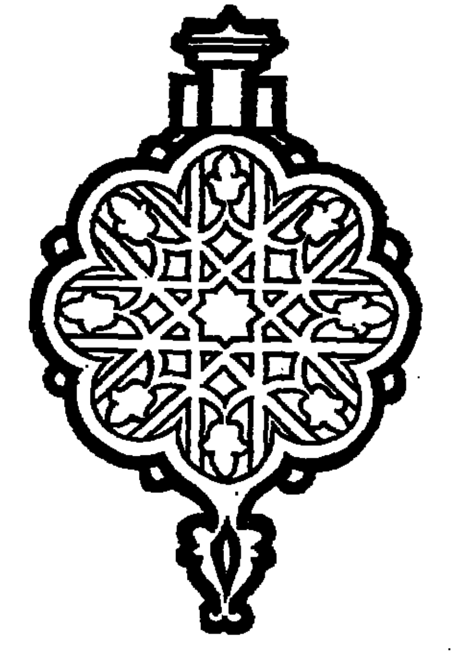
Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)
VOIE NORMALE
France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 65
Autres pays 83

PAR AVION (abonnement et taxes) :
Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 97
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoires français des Afars et des Issas 106
TOM (sauf T.F.A.I.), République malgache, Etat comorien 126
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 111
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge 150
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 131
(Chèque postal : Paris n° 4207-23)

Rédaction et administration, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. Abonnements : 820-63-03 Tél. Rédaction : 246-72-23
Adr. télégraphique : Journonde Paris Télex : Le Monde 650-572 Paris

Supplément



L'ALGÉRIE face à son développement

Seize ans après son accession à l'indépendance, l'Algérie aborde une étape cruciale pour son avenir. Elle dresse un bilan de ses réalisations et dessine les perspectives de la prochaine décennie. « Année des *congrès* » (*ouvriers, paysans, anciens moudjahidine*, jeunes, femmes) qui sera couronnée par le deuxième congrès du F.L.N., 1978 est aussi une année charnière : le deuxième plan quadriennal s'est théoriquement achevé à la fin de 1977, mais le troisième ne commencera qu'en 1979. Un double débat idéologique et économique *est en cours ; il porte sur la réorganisation du parti* et sur le « modèle de développement » algérien. Les deux thèmes sont intimement liés, puisque c'est le F.L.N. qui décidera les grandes orientations du plan et contrôlera leur application. De la base au sommet, les critiques vont bon train. On ne peut les apprécier qu'en fonction de la situation héritée de la colonisation et des conditions dans lesquelles le jeune Etat s'est construit depuis trois lustres.

1962 : bouleversée par huit ans de guerre, déchirée entre une élite de formation française et une masse de culture arabo-islamique, dramatiquement privée de cadres par le départ massif des Européens, héritière d'une économie largement extravertie par cent trente ans de colonisation, l'Algérie connaît une situation anarchique. Elle semble *mal partie*.

19 juin 1965 : en accédant au pouvoir, le président Boumediène et son équipe se fixent trois buts principaux : construire l'Etat, parfaire l'indépendance politique par la récupération des richesses nationales, poser les bases du « décollage » économique. Ces trois objectifs ont, dans l'ensemble, été atteints.

La construction de l'Etat s'est faite par l'organisation d'une administration généralement compétente, encore que lourde, tatillonne et souvent bureaucratique ; la mise en place d'une série d'institutions politiques destinées à remplacer celles de la période antérieure (Assemblée nationale, Constitution de 1963) qui avaient médiocrement fonctionné ; la création d'une cinquantaine de sociétés nationales, comme la Sonatrach (hydrocarbures), colonne vertébrale économique du pays et du pouvoir.

Le F.L.N. lui ayant délégué ses responsabilités, le Conseil de la révolution devient, en 1965, l'instance suprême ; il devait disparaître au profit du bureau politique qui sera élu par le congrès du parti. En 1967, ce Conseil instaure les assemblées populaires communales et, en 1969, les assemblées populaires de wilayate (*départements*), partant du principe qu'elles seront des « écoles de démocratie » et qu'il faut construire la pyramide institutionnelle en partant de la base. Dans le même temps, est lancée la triple révolution industrielle, agraire et culturelle. Il faudra attendre 1976 pour que l'édifice soit complété. Approuvée par référendum le *27 juin*, après un intense débat, la *charte* nationale qui *fixe* les grandes options idéologiques, politiques, économiques et culturelles de la nation devient le texte fondamental de référence. Viennent ensuite, l'adoption de la Constitution (19 novembre), l'élection du président de la République (10 décembre) et celle de l'Assemblée *populaire nationale (25 février 1977) suivie, en avril,* d'un important remaniement ministériel.

Les différentes mesures de nationalisation — celle des hydrocarbures en 1971 ayant été la plus déterminante — donnent à l'Etat les moyens de se doter de l'infrastructure indispensable à l'essor du pays tout en fournissant une assise solide à *sa politique* étrangère. Extrapolant son expérience, la diplomatie algérienne prônera l'instauration d'un nouvel ordre économique international lorsque Alger assurera la présidence des non-alignés de 1973 à 1976. Le « décollage » est assuré à l'intérieur par une série de plans. Le pré plan triennal 1967-1969 *est celui* de l' « inventaire » des richesses et des moyens ; le premier plan quadriennal (1970-1973), celui des « impulsions » ; le deuxième (1974-1977), celui de l' « effort quantitatif ». Malgré des retards et des « surcoûts », les réalisations ne sont pas négligeables comme en témoigne le taux de croissance de la production intérieure brute (P.I.B.) qui a été, en moyenne, de 8,5 % entre 1970 et 1977, contre 3,5 % au Maroc entre 1960 et 1972 et 3,3 % en Tunisie dans la même période. Ce résultat est cependant obtenu au prix d'une grande austérité due au taux des investissements — un des plus forts du monde — qui a oscillé entre 40 et 50 % de la P.I.B. qui a atteint 80 milliards de dinars (1 DA = 1,20 FF) en 1977.

« Année blanche », 1978 doit permettre d'achever le deuxième plan entamé avec un an de retard, de préparer *le* troisième qui devrait être celui de la « qualité » *et* de réfléchir *aux problèmes* de société. En *effet*, les réalisations, si spectaculaires soient-elles, ne peuvent masquer ni les lacunes, ni les erreurs — parfois excusables — dans le domaine du développement, ni la volonté de « mieux vivre » des Algériens.

Sur le plan économique et social, le désir de brûler les étapes a fait mettre l'accent sur les « industries industrialisantes » et négliger plusieurs secteurs (habitat, aménagement du territoire et, *par certains côtés, l'agriculture) ; la planification mal maîtrisée* et les insuffisances de la coordination à différents niveaux ont conduit parfois à des situations aberrantes ; des domaines privilégiés, comme celui de l'éducation, ont certes donné des résultats, mais la qualité de l'enseignement ne correspond pas aux exigences *d'un société en pleine mutation ; la faiblesse de la productivité*, dont les causes sont multiples, et un fort accroissement démographique accentuant l'ampleur du déficit alimentaire et représentant une contrainte supplémentaire pour le jeune Etat.

Sur le plan idéologique et politique, le parti n'ayant pas joué le rôle d'*animation et de contrôle qui aurait dû être le sien, certains* maux comme le gaspillage, le laisser-aller, l'absentéisme, le parasitisme, la corruption, maintes fois dénoncés par le chef de l'Etat, sont apparus ou se sont aggravés. Ils font partie d'un phénomène plus général considéré comme un des principaux ennemis du socialisme : la bureaucratie. La *réorganisation du parti et la façon dont* elle sera menée à bien paraissent dès lors déterminantes pour l'instauration d'une société socialiste vivante et démocratique, et pour la consolidation du projet de développement économique et social.

Le présent supplément s'est efforcé de traiter les thèmes majeurs qui sont au centre des *préoccupations* de l'Algérie. Les différents articles dressent un bilan tout en reflétant l'important travail de réflexion en cours. Les réponses qui seront apportées aux questions posées par l'élaboration du troisième plan et les décisions qui seront prises par le deuxième congrès du F.L.N. pour surmonter certaines contradictions dessineront le visage de l'Algérie pour l' « horizon 1985 ».

PAUL BALTA.

L'industrialisation moteur de l'économie

Par PATRICE ROBINEAU *

Le second plan quadriennal s'est achevé en 1977. Il faudra attendre 1979 pour que s'ouvre le suivant : 1978 apparaît donc comme une « année blanche » en matière d'investissements. Cette pause doit permettre de rattraper les retards de réalisation enregistrés dans différents secteurs d'activité. Elle permet également de préparer les nouvelles orientations économiques qui seront vraisemblablement for*mulées lors du prochain congrès* du F.L.N.

Le débat principal concerne les choix industriels. Si le principe même d'une industrialisation dynamique ne saurait être remis en cause, il convient par contre de s'interroger sur sa forme actuelle, ainsi que sur les effets, internes et externes. La situation de l'agriculture et le *rapport villes-campagnes*, le niveau de la productivité et de l'emploi, la formation et la répar*tition des revenus*, le poids du secteur privé, l'endettement extérieur et les options exportatrices *sont autant de problèmes dont* l'analyse renvoie à la stratégie globale de développement et à son *application*.

Les textes officiels mettent en avant deux objectifs fondamentaux : l'élévation du niveau de vie des masses et l'indépendance économique. Ceux-ci ne peuvent être atteints que par une succession d'étapes dont le franchissement apparaît à la fois comme le fruit d'une option politique de base (socialisation des grands moyens de production et d'échanges) et d'une utilisation appropriée des circonstances (évolution des rapports de forces internes et internationaux).

Le modèle de développement élaboré il y a une dizaine d'années est fondé sur l'installation d'un appareil productif à forte capacité d'intégration entre des secteurs économiques progressivement diversifiés. Le pré-plan triennal (1967-1969) puis, surtout, les deux plans quadriennaux (1970-1973 et 1974-1977) ont traduit jusqu'alors les choix globaux et leur évolution, que l'on peut suivre à travers l'allocation intersectorielle des investissements. Ces derniers *sont* réalisés au niveau technique et matériel par des sociétés nationales, chacune ayant la charge d'une ou plusieurs branches de l'industrie, et détenant pour les activités de base le monopole de la production et de la distribution. C'est ainsi que les deux principaux investisseurs en Algérie sont la Sonatrach (hydrocarbures et ses dérivés) et la S.N.S. (produits sidérurgiques).

Dans un premier temps, la priorité est donc accordée aux firmes motrices du secteur industriel lourd qui, en accroissant la productivité des autres secteurs, doivent exercer des *effets d'entraînement sur l'en*semble de l'économie ; en engageant par ailleurs une transformation des *rapports* sociaux — révolution agraire, nationalisations, — le progrès technologique trouve une nouvelle structure d'accueil tandis que se réduit la concentration des revenus. La production des biens de consommation agricoles, puis industriels, va alors pouvoir se développer et rencontrer un marché interne en expansion, grâce à un accroissement généralisé du pouvoir d'achat.

Des investissements très coûteux

Le déclenchement de ce processus sur une base indépendante exige donc la mise en place d'industries spécifiques. La *nécessité* d'élever en priorité le pouvoir d'achat des masses rurales et de réduire la dépendance alimentaire à l'égard de l'extérieur en détermine une première série : industries mécanique, chimique, de matériaux de construction, qui vont fournir à l'agriculture les biens dont elle a besoin pour accroître son niveau de productivité (engrais, pesticides, machines agricoles, équipement d'irrigation, etc.). A cette articulation fondamentale entre l'agriculture et l'in*dustrie doit s'ajouter une pro*cédure d'intégration au sein du secteur industriel lui-même : la valorisation des *produits miniers* et leur transformation appellent la mise en place d'une industrie *sidérurgique et métallurgique*, puis la diversification des branches mécaniques, afin de donner assise à un *tissu* industriel national débouchant sur la production de biens de consommation.

Cet ensemble d'unités de production nécessite des investissements de départ très coûteux : cela est une caractéristique commune aux industries de base et se trouve renforcé par un choix systématique en faveur *des grandes* échelles *et* des technologies de pointe. Dans une économie de faible productivité, le surplus *issu de l'agriculture* — lorsqu'il existe — et la mobilisation de l'épargne interne ne peuvent *suffire*, à moins d'une pression intolérable sur la consommation. *L'Algérie* a levé en partie cet obstacle en développant le secteur des hydrocarbures qui lui permet d'obtenir un surplus d'origine externe.

Le processus d'industrialisation, conduit selon les priorités que nous venons d'évoquer, a déjà donné naissance à une première génération de produits : grands intermédiaires de la chimie, plastiques, acier, ciment, produits énergétiques. Le nombre d'usines construites durant ces *dix* dernières années est impressionnant, tandis que l'emploi dans l'industrie, le bâtiment *et les travaux publics* s'est notablement accru. En termes financiers, les investissements indus*triels ont, pour chacun* des trois plans, dépassé 50 % du montant total des investissements réalisés. *La* valeur ajoutée de l'industrie et de la construction atteint à présent 60 % environ du *produit* intérieur brut.

L'industrialisation connaît un dynamisme indéniable au regard de ces résultats quantitatifs. On ne saurait toutefois l'apprécier sans analyser ses exigences, son efficacité réelle et ses effets.

(Lire la suite page 24.)

* Chargé de recherche à l'Institut international d'études sociales, Genève.

Lire pages 23 à 38

Le risque bureaucratique

Par AHMED MAHIOU *

Le *débat* sur les rapports entre l'administration et le développement est devenu aussi lancinant qu'universel : à l'Ouest comme à l'Est, au Nord comme au Sud, chacun s'interroge sur les capacités de l'administration — qu'elle soit libérale ou socialiste, développée ou sous-développée — à prendre en charge réellement et efficacement le projet de développement économique et social.

L'Algérie n'échappe pas à cette interrogation, d'autant qu'elle a hérité, au lendemain de son indépendance, d'une structure administrative à la fois en crise et contestée. La contestation porte sur son trait fondamental en *tant qu'administration* libérale dont on peut ainsi schématiser les traits *caractéristiques : c'était* une administration de souveraineté, formaliste et figée. Administration de souveraineté, sa fonction principale était de veiller sur l'ordre public, d'assurer les services publics essentiels, de réglementer le déploiement de l'initiative privée comme seul moteur du développement. Administration formaliste, elle considérait que sa mission ne pouvait découler que des textes et procédures dont le respect est érigé en dogme ; elle était donc exagérément soucieuse de légalisme, du moins en apparence — car les réalités sont autres — et, sous couvert d'éviter la précipitation ou l'improvisation, elle ne pouvait intervenir que lentement et prudemment. Enfin, cette administration s'était figée tant pour des raisons profondes liées à la nature et à la structure de l'appareil étatique français que pour des raisons conjoncturelles liées à la guerre d'Algérie ; celle-ci avait mobilisé et figé l'administration dans sa mission traditionnelle de défense de l'ordre colonial et, *pour faire face à la lutte de libération*, l'ensemble de l'appareil colonial avait privi*légié son aspect autoritaire et* répressif pour se retrouver dans une sorte d'état de surchauffe. *Tel est donc le legs*.

Un double choc

Or ce legs va subir le double choc de la libération et des options socio-économiques de l'Algérie. Avec l'indépendance, tout d'abord, l'administration se vide de sa substance humaine et l'exode massif des cadres et agents doit toujours être présent à l'esprit lorsque l'on veut apprécier l'évolution ultérieure et la situation présente : en 1962-1963, pour tout observateur, l'Algérie présente l'image d'un corps anémié, saigné à blanc par les pertes de globules rouges qui constituent, d'une part, la disparition de nombreux cadres du fait de la guerre ; d'autre part, la désertion de leur poste de cadres et techniciens européens. Au même moment, alors que l'administration peut difficilement accomplir ses tâches classiques, elle est sollicitée pour affronter une action économique urgente : en effet, la plupart des entreprises, des activités et des biens devenus vacants attendent instamment que l'Etat et les collectivités locales les prennent en charge ou, à tout le moins, en facilitent le fonctionnement et la gestion.

Donc — et cela est important à noter — ce n'est pas l'administration qui se lance dans le développement, c'est la nécessité économique et sociale qui vient s'imposer à l'administration. Il est à peine besoin de souligner l'extraordinaire reconversion que celle-ci doit réaliser pour relever un tel défi avec toutes ses implications pour l'avenir. Car, par-*delà ce défi de l'heure*, c'est, en vérité, toute la conception du rôle et de la place de l'Etat dans le pays qui est en jeu, compte tenu des options socialistes, du choix du parti unique, ainsi que des difficultés que traverse la société algérienne.

Tout en reconnaissant l'importance, voire le rôle décisif de l'action administrative, beaucoup redoutent un développement excessif des appareils de l'Etat. une réflexion critique, amorcée dans le programme de Tripoli dès 1962, s'aiguise et se précise dans la charte d'Alger (1964) qui pose les jalons d'une approche globale relative à la place et à la fonction de l'administration ; celle-ci est entourée de méfiance et même de suspicion dans la mesure où elle peut devenir le refuge des intérêts menacés par le socialisme et tout changement de nature révolutionnaire. Sans manifester pareille suspicion, la charte nationale adoptée en 1976 *souligne les risques susceptibles* de naître sous la forme d'une bureaucratie ainsi définie : « *La bureaucratie représente une dégénérescence de la fonction administrative et du système de gestion. De ce fait, elle dénature l'organisation qu'elle dévie ainsi de sa raison d'être. Elle provoque la sclérose ou la paralysie et peut conduire aux déviations qui éloignent des objectifs de la Révolution et altèrent le sens et l'esprit du socialisme.* » La Constitution de 1976 y fait aussi référence expressément puisqu'elle assigne comme objectifs, respectivement, à la révolution culturelle le soin « *de combattre les fléaux sociaux et de lutter contre la bureaucratie* » (art. 19) et aux institutions de contrôle (assemblées populaires) la mission « *de prévenir les insuffisances, les carences et les déviations* » des organes administratifs (art. 184).

Le mal bureaucratique existe donc et il n'a pas toujours été conjuré. Le problème est de savoir quelles sont les raisons qui ont poussé objectivement à la naissance ou à la renaissance du phénomène. Il est possible d'identifier certains éléments au niveau des méthodes, des structures et des hommes.

(Lire la suite page 36.)

* Professeur agrégé à la faculté de droit d'Alger.

ÉCONOMIE

L'industrialisation moteur de l'économie

(Suite de la page 23.)

La forte croissance du volume des investissements entre les deux plans quadriennaux (35 milliards de dinars pour le premier. 110 milliards pour le second) est essentiellement due à la revalorisation du prix du pétrole. Mais l'on sait que les réserves seront pratiquement épuisées au bout de vingt ans à raison d'une production de 55 millions de tonnes par an. Compte tenu de ce temps limité d'exploitation et de l'inflation sur les biens d'équipement, produits intermédiaires et services techniques importés, le pouvoir d'achat à l'égard de l'extérieur ne peut être maintenu, voire accru, que par l'exploitation d'une autre ressource à forte valorisation sur le marché international. C'est pourquoi un vaste programme d'exploitation de gaz naturel a été mis au point. Les estimations les plus favorables prévoient pour 1985 un volume d'exportation de gaz naturel liquéfié (G.N.L.) s'élevant à 70 milliards de mètres cubes, dont 35 milliards à destination des Etats-Unis. Sur la base des prix de 1976, l'ensemble des recettes en devises provenant des ventes d'hydrocarbures pourraient alors se chiffrer à près de 12 milliards de dollars, soit plus du double des recettes actuelles.

Mais la valorisation du gaz exige d'importants investissements à tous les stades : extraction et premier traitement, acheminement par gazoduc, liquéfaction sur l'aire terminale puis transport par méthaniers.

L'Algérie va connaître un accroissement sensible de son endettement extérieur pendant les prochaines années, et le service de la dette doit passer, entre 1976 et 1985, de 18 % à 25 % du montant annuel des exportations. Selon les institutions financières internationales, la situation n'est pas alarmante, le produit des ventes de gaz naturel liquéfié devenant substantiel dès 1981. L'ensemble de ces calculs est toutefois soumis à plusieurs incertitudes. D'abord, les exportations de gaz vers les Etats-Unis vont dépendre de la politique énergétique de ce pays, qui n'est pas encore définitivement fixée tant sur le plan des prix que sur celui des quotas d'importation. D'une façon plus générale, le programme peut être remis en cause par les aléas de la conjoncture internationale ou par un changement d'attitude des partenaires commerciaux. Enfin, tout allongement du délai de réalisation des investissements peut entraîner un retard de production — et donc de ventes — accentuant la pression sur la capacité de remboursement.

Vu le coût élevé des produits de substitution, on peut prévoir que le gaz va connaître une demande soutenue, accompagnée d'une hausse de prix progressive. D'autre part, la nécessité pour l'Algérie de gagner ce nouveau pari constitue un stimulant pour mobiliser, au niveau interne, tous les moyens qu'exige l'accomplissement du programme. Le risque principal devient alors de renforcer les tendances exportatrices de l'économie, et de leur donner un caractère structurel, au détriment des autres secteurs d'activités tournés directement vers les besoins nationaux.

Le déséquilibre intersectoriel

ON admet théoriquement que le secteur des hydrocarbures a pour fonction de procurer un surplus destiné, pour sa plus grande part, au financement des investissements à utilité interne. Il doit donc être subordonné à la logique globale de développement dont l'objectif est d'accroître le niveau de vie des masses. En fait, si ce secteur n'est pas maîtrisé, il tend à obéir à une logique propre et à déjouer la planification initiale par deux mécanismes au moins. En premier lieu, on constate que, pour chaque plan, le montant des investissements effectivement réalisés dans le secteur des hydrocarbures est supérieur aux prévisions, à la fois en valeur absolue et en part relative. Ce dynamisme contraste avec la difficulté que rencontrent d'autres secteurs — agriculture et infrastructure surtout — pour consommer les ressources mises à leur disposition. En second lieu, certaines activités, originellement tournées vers les besoins internes, prennent également une orientation exportatrice en liant leur expansion à celle du secteur exportateur dominant. On assiste donc à une polarisation industrielle où la logique des branches à rentabilité financière externe l'emporte sur la logique d'ensemble, ordonnée à la rentabilité sociale. Ces branches « dynamiques » exercent leur capacité d'attraction sur les fonds d'investissement et sur la main-d'œuvre qualifiée, au risque d'engendrer des retards et des difficultés dans les autres sphères d'activités.

On s'aperçoit à présent que le processus d'industrialisation s'est réalisé sans que soit développée en conséquence l'infrastructure économique ; cela provoque des goulets d'étranglement, en matière d'approvisionnement et de transports par exemple, comme l'illustre l'encombrement du port d'Alger. De même, sauf dans le domaine scolaire, les équipements sociaux n'ont guère été étendus. En raison de l'accroissement démographique et de la concentration des populations, les services urbains ont connu une sensible dégradation, particulièrement en ce qui concerne le logement et la distribution d'eau à usage domestique. Le déséquilibre intersectoriel peut également se mesurer à la situation de l'agriculture. L'accroissement progressif des produits industriels qui lui sont fournis ne parvient pas, pour le moment, à empêcher la stagnation de la production de certaines cultures. L'hétérogénéité des structures sociales dans ce secteur rend difficile l'application d'une politique d'intensification. Mais il faut également considérer la nature même de la politique industrielle à l'égard de l'agriculture. Cette politique se caractérise par une production centralisée d'une gamme restreinte de biens et elle peut difficilement s'adapter aux nécessités d'un outillage différencié selon les types de culture, les procédés existants, la situation locale de l'emploi, etc.

Au sein même du secteur industriel, l'articulation entre les

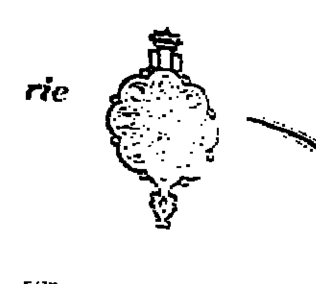


AU COMPLEXE SIDERURGIQUE D'EL HADJAR

Un secteur de pointe : depuis l'indépendance en 1962, la production d'acier brut est passée de 5 500 tonnes par an à près de 400 000 tonnes

(Photo min. de l'inform. et de la culture.)

هكذا من الأصل



industries de biens de production et celles de biens de consommation semble faire défaut dans la mesure où ces dernières sont importées selon des contrats « clés en main ». L'intégration industrielle à ce niveau exige la mise en place d'une industrie nationale de machines-outils et la multiplication des petites unités de construction mécanique assurant les fonctions auxiliaires des procédés de fabrication.

L'appel à la *« bataille de la production »* revient fréquemment dans la période actuelle, et *il s'explique* par la prise de conscience du faible niveau de productivité dans de nombreuses branches. Seules l'énergie, la chimie et l'industrie alimentaire semblent avoir enregistré des rendements croissants. La stagnation et parfois même la baisse de productivité ont diverses causes.

Tout d'abord, il existe globalement un écart entre les technologies adoptées et la structure de qualification. Le choix systématique en faveur de technologies de pointe allonge le délai d'apprentissage et renforce en conséquence le recours à l'assistance technique. L'installation d'usines « clés en main » impose un « paquet technologique » difficilement maîtrisable, sans compter parfois des sophistications coûteuses et peu utiles. De plus, on voit souvent s'instaurer une division du travail entre cadres algériens et étrangers, les premiers s'occupant des tâches de gestion et les seconds des tâches techniques. On risque alors de réduire, d'une part, le choix technologique à la fixation d'une *enveloppe financière* et, d'autre part, la maîtrise de cette technologie à un *simple contrôle de* la réalisation de l'investissement et de son efficacité productive. L'appareil *de formation d'ingénieurs* et de techniciens peut, en partie, lever cette contrainte. *Mais, en raison même de son* expansion, il affronte de grandes difficultés et donne un niveau de *connaissances souvent déficient* par rapport aux exigences des technologies adoptées. La *maîtrise* de ces dernières s'en trouve encore retardée.

Distorsions dans l'emploi, la productivité et les salaires

LA capacité de production installée n'étant pas utilisée à plein, le coût unitaire des produits s'accroît et empêche de réaliser les économies d'échelles escomptées. Ce coût élevé peut entraîner à son tour, en l'absence de subventions, une diminution des ventes, renforçant encore le fonctionnement en sous-capacité de production. On peut donc difficilement attribuer la faiblesse de la productivité à une défaillance de l'effort productif des travailleurs. Le rythme de travail est d'abord déterminé *par la structure technique du* processus de production et par le bon fonctionnement de celui-ci. *Il suffit qu'un maillon de la* chaîne soit déficient — défaut d'approvisionnement, panne et attente de réparations — pour la bloquer dans son ensemble, avec une perte à la mesure du degré de centralisation de la production. Il faut enfin souligner, toujours sur un plan général, l'inadéquation entre les choix technologiques et les impératifs d'une politique d'élargissement de l'emploi.

Si le sous-emploi dans l'agriculture reste très élevé, le nombre de travailleurs salariés dans l'industrie et l'administration a plus que doublé lors de ces dix dernières années. Soulignons qu'un tiers d'entre eux en moyenne sont occupés dans le bâtiment et les travaux publics où l'emploi dépend fortement de la vitalité des investissements dans les autres secteurs. La situation devrait de toute façon encore s'améliorer puisque s'intensifie *à présent* l'installation des industries de biens de consommation, théoriquement plus intensives *en main-d'œuvre.* Mais la pratique montre que le choix technologique est trop peu *souvent* adapté à cette exigence de l'emploi (cas des industries textiles et alimentaires). En *outre,* le *réseau* d'industries de sous-traitance, très créateur d'emplois, est inexistant, les sociétés nationales intégrant en leur sein toutes les fonctions auxiliaires de la production. Compte tenu de l'exode rural et de la croissance de la population active, le rythme de création d'emplois productifs reste donc insuffisant. D'où la multiplication des postes improductifs dans l'administration, et *même* dans les unités industrielles ou agricoles publiques ; d'où, *également,* le gonflement des emplois privés de type spéculatif.

La *répartition des revenus* pose plusieurs questions, dont l'une a fait l'objet de récentes *décisions et se trouve encore* débattue : la politique salariale. L'échelle dans la fonction publique *est assez resserrée avec* un écart de 1 à 5 entre les niveaux extrêmes de salaires. *L'éventail s'élargit dans le sec*teur public productif, surtout par l'octroi de primes et d'avantages *matériels pour* les *cadres* (logement et voiture de fonction, par exemple). En *fait,* une *double disparité doit être réduite,* à niveau de qualification et d'effort productif égal, dans le *secteur public : entre l'adminis*tration et les sociétés nationales d'une part, et entre ces dernières *elles-mêmes* d'autre part. La politique salariale doit devenir fonction de la productivité *sociale* et non s'appuyer sur la rentabilité financière ou le prestige de certaines entreprises. *Mais c'est* le secteur privé qui, par une formation anarchique des revenus non salariaux, provoque les plus graves *distorsions.* Surtout présent dans le secteur de la construction, certaines industries de *transformation* et de biens de consommation, il s'approvisionne à des prix administrés auprès des entreprises publiques et valorise rapidement son capital, bénéficiant d'un marché favorable et d'une grande liberté dans la fixation de ses propres prix. On constate en outre que les taux des salaires dans ce secteur sont inférieurs en moyenne à ceux du secteur public. Enfin, il faut souligner que le salaire minimum industriel garanti *est* actuellement en cours de revalorisation ; il atteindra 800 dinars à la fin *de cette année.* Ce *montant* reste insuffisant, si on le rapporte au budget de consommation d'une *famille* moyenne en milieu urbain ; mais il risque par contre d'accélérer l'exode vers les villes si des mesures de fixation des populations rurales ne sont pas prises.

Il existe en Algérie une certaine prise de conscience des diverses difficultés que nous venons d'évoquer ; des infléchissements de la politique économique et sociale ont déjà eu lieu, tels que l'aménagement de la grille salariale et l'accroissement des ressources budgétaires *destinées* à l'habitat *et* à la formation professionnelle. A côté d'un acquis substantiel qu'il faut à *présent consolider,* certaines tendances lourdes sont apparues, qui peuvent bloquer l'*application* d'arbitrages nouveaux.

La maîtrise du secteur exportateur *est sans doute le problème* essentiel. Les ventes d'hydrocarbures permettent à la fois de *financer* les investissements, d'importer les produits alimentaires et autres biens de consommation, *de subventionner les* entreprises déficitaires. Le surplus *d'origine* externe offre ainsi des *facilités,* entretenant la croissance et garantissant la *stabilité sociale* ; à ce titre, il *accapare* une *grande* partie des ressources humaines et financières pour sa propre extension. Cette polarisation *n'est* pas neutre à l'égard des principales options de développement : choix *technologique. modèle* de consommation, formes d'industrialisation. rapports ville-campagne. *Elle* risque, en *outre,* de masquer l'urgence des solutions à apporter à des problèmes aigus : en *premier* lieu. *la* faiblesse générale du niveau de productivité et l'ampleur du déficit alimentaire. Et toute dégradation de ce côté renforce en retour l'impératif d'exportation. Si l'indépendance économique peut être accélérée par une certaine forme d'ouverture sur l'extérieur, elle exige simultanément une subordination du secteur exportateur aux fins du développement interne. Cela exige des arbitrages rigoureux au niveau central concernant l'allocation des investissements, la sélection des techniques importées et le contrôle du secteur privé. Ces arbitrages effectués, une politique de *décentralisation* peut être mise en place, permettant une meilleure saisie des problèmes, une *maîtrise de l'intégration des* différents secteurs d'activités et un approfondissement de la démocratie.

Comment promouvoir une industrialisation servant effectivement en priorité la paysannerie et ne rejetant pas les équipements et services sociaux dans une étape ultérieure, toujours longue à venir ? L'industrie de base a une finalité qui doit présider à son orientation : répondre, avec un détour de production plus ou moins long, à une fonction de consommation accessible aux couches majoritaires de la population. Dans la *charte nationale,* il est dit : *« Le socialisme a pour objectif essentiel d'assurer, au minimum, à chaque citoyen, un modèle de consommation correspondant aux normes d'une vie décente : logement, nourriture, vêtements, santé, scolarisation des enfants, culture et loisirs. Les besoins fondamentaux des masses satisfaits, la croissance économique permettra à chaque Algérien d'accéder progressivement à une qualité de vie supérieure. »*

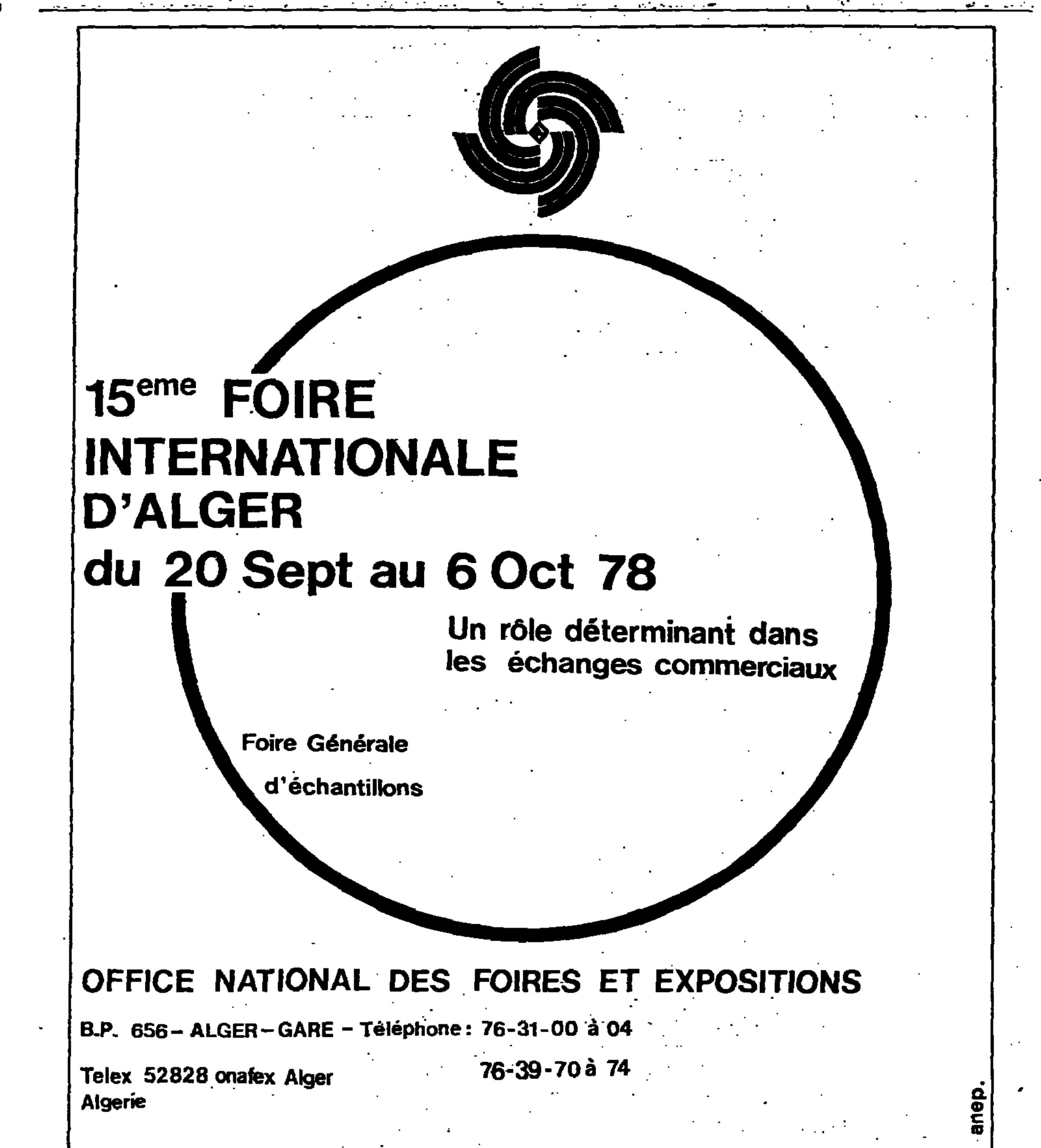
Il semble que, en fait, la stratégie de développement ait, dans son application, quelque peu oublié cette finalité et se soit attachée *surtout* à *mettre* en place un appareil *productif* très lourd dont la forme centralisée *multiplie* les *difficultés* de gestion, de maîtrise technologique et d'intégration intersectorielle. Si *certains produits, par leur* nature et l'ampleur de leur marché, exigent une production de *grande échelle, il existe toute* une gamme d'activités — y compris dans le secteur des biens de production et produits intermédiaires — qui peuvent être réalisées dans des unités petites ou *moyennes,* avec des technologies moins complexes.

Chacun des deux plans quadriennaux comportait un programme d'industrie locale. Les projets ainsi planifiés connaissent pour la plupart un retard important dû à la faiblesse des moyens de réalisation des collectivités locales. Ils ne peuvent, en outre, pénétrer certaines branches dont les *sociétés* nationales ont le monopole. Pourtant, l'industrialisation publique de forme décentralisée mérite attention. Elle induit un accroissement progressif et généralisé du niveau d'emploi et de qualification ; les gains de productivité sont alors mieux répartis sur l'ensemble *de la* population active, prévenant par là même certains effets de *concentration des revenus. L'en*treprise publique locale peut, par ailleurs, se substituer au *secteur privé* pour des activités de production et de services — biens de consommation, matériaux *de construction,* bâtiment et travaux publics, transports et commerce, — réduisant les *effets pervers en matière* de formation des prix. Elle est aussi un moyen de promotion *du milieu rural; freinant* l'exode par la création d'emplois sur place et développant des liens *avec les unités de production* agricole en amont ou en aval. Plus généralement, cette décentralisation *industrielle constitue* une composante essentielle d'une politique intégrée de développement *local* en vue d'une répartition spatiale harmonieuse des hommes et des activités.

Le processus se trouve actuellement *freiné* par la forme dominante d'industrialisation. Celle-ci ne diffuse pas les effets escomptés en matière d'innovation technologique, d'emploi et de productivité, tandis qu'elle accapare une grande partie des ressources en hommes et en capital. La polarisation concerne non seulement la réalisation des investissements et les opérations de production, mais aussi l'organisation des services sociaux : médecine, habitat, sports, loisirs. Cela conduit à un « corporatisme d'entreprise » dans le secteur de la grande production, au détriment des populations situées en dehors de cette sphère.

La définition des termes d'une coopération fructueuse entre *industries locales* et *centrales* a pour préalable le rééquilibrage du processus d'industrialisation *dans son ensemble* : orientation vers les activités d'utilité interne et aménagement des structures de planification pour assurer le respect des choix effectués. En continuant de différer la satisfaction des besoins de la population et la capacité de reproduire sur une base indépendante les technologies adoptées, l'Algérie risque de remettre en cause les objectifs mêmes de sa stratégie de développement, pourtant réaffirmés tout au long de cette dernière décennie.

PATRICE ROBINEAU.



Le développement en chiffres

LE budget de l'Algérie s'élève en 1978 à 32 465 millions de dinars *pour les dépenses* et à 32 565 millions pour les recettes (6 600 millions il y a dix ans) dans lesquels la fiscalité pétrolière représente 18 200 *millions de dinars. On* peut apprécier l'importance de ces chiffres en les comparant aux sommes consacrées aux différents plans de développement : 12 milliards *pour le pré*plan de 1967-1969, 35 pour le premier plan quadriennal (1970-1973) et 110 pour le deuxième (1974-1977). On estime que les crédits qui seront alloués au troisième plan — s'il est également quadriennal — se situe*raient dans une fourchette allant* de 160 à 250 milliards.

● LES HYDROCARBURES

Ces plans ont été essentiellement financés par le pétrole ; le gaz, qui commence à jouer un rôle important, assurera des rentrées massives bien au-delà de l'horizon 2000. La production pétrolière est passée, entre 1962 et 1977, de 20 à 53 millions de tonnes (57 prévues en 1978), dont 50 ont été exportées principalement aux Etats-Unis et en République fédérale d'Allemagne. La France, qui achetait presque la *totalité de la production dans* les années qui ont suivi l'indépendance, a réduit ses importations, qui se situent autour de *5 millions* de *tonnes.*

Possédant 3 500 milliards de mètres cubes de réserve de gaz, l'Algérie est devenue le premier exportateur de gaz naturel liquéfié (G.N.L.), qui exige une *technologie* de *pointe. Elle livre* actuellement 7 milliards de G.N.L. A partir de 1985, elle en exportera 70 milliards de mètres cubes, dont la moitié en Europe, ou plus — si les Etats-Unis ne prennent pas intégralement l'autre moitié. Selon M. Sid *Ahmed Ghozali, ministre de* l'énergie et des industries pétrochimiques, les exportations d'hydrocarbures rapporteront en 1981 — sur la base du prix *actuel — 12 milliards* de dollars.

● PROJETS ET INVESTISSEMENTS

D'autres chiffres donnent une idée de l'effort d'industrialisation. Ainsi, 420 projets (270 usines *et 150 projets d'infrastructure* tels que lignes électriques, canalisations, etc.) ont été mis en production entre 1971 et 1977. La période 1973-1977 a vu mettre *en chantier* 500 *projets,* dont 320 usines ; quelques unités sont déjà en production. Ce programme a intéressé 160 daïrate (sous-préfecture) sur 160, et 250 *communes sur* 704.

Au cours du premier plan quadriennal, l'industrie s'est taillé la part du lion dans les investissements avec 45 % pour *les hydrocarbures, 15 % pour la* sidérurgie, 9,7 % pour l'industrie mécanique et électrique, 15 % seulement allant à l'agriculture, et 4 % à l'hydraulique. La *part de cette dernière a été* de 10,9 % au cours du deuxième plan, les autres secteurs recevant respectivement 37,9 %, 12,4 % et 10,3 %. La valeur *ajoutée industrielle est passée* de 3 372 millions de dinars (dont 2 073 pour l'énergie) en 1963 à 28 081 (20 498 pour l'énergie) en 1976. La valeur ajoutée *agricole, qui a stagné jusqu'en* 1970, a alors atteint 2 800 millions et est passée à 4 800 millions en 1976. En 1977, les importations ont atteint 29 milliards, dont 60 % en biens d'équipement et produits semi-finis.

● LA PRODUCTION

Quelques secteurs-clés permettent d'apprécier l'effort de production et l'évolution de la consommation. Ainsi la produc*tion d'électricité* est passée de 1 000 GWh en 1962 à plus de 4 000 en 1977 ; celle des farines et semoules, de 524 000 tonnes à 1 490 000 ; celle de l'acier brut, *de 5 500 tonnes à près de* 400 000 ; celle des engrais composés, de 46 300 tonnes à près de 600 000 ; celle du *ciment, de* 963 000 à 2 *millions* de tonnes ; elle devrait atteindre dans ce secteur 3 millions de tonnes en 1978, aux*quelles s'ajouteront* 2 millions de tonnes d'importation ; les besoins, qui seront de 8 millions de tonnes, devant être couverts en 1980. Concrètement, cela *signifie que la production* en kilos par habitant est passée pour les engrais de 6,1 en 1966 à 36 en 1975, tandis que la consommation grimpait de 9,3 à 57,6 ; pour le ciment, les chiffres progressent respectivement de 54,3 à 106 et de 46,3 à 255,5, *tandis que, pour l'acier, ils* sautent de 3,2 à 24,3 et de 25 à 52,6.

● EMPLOIS ET BESOINS

La création d'emplois directs dans le secteur industriel socialiste est passée de 43 301 en 1967 à 255 000 en 1976. On estime que chacun de ces postes entraîne la création de deux autres dans le reste de l'économie (transports, services, etc.). *Au total, quelque 600 000 emplois* non agricoles ont été créés au cours du deuxième plan.

Le produit intérieur brut a été de 80 milliards de dinars en 1977 *et le montant des investissements* a atteint le taux record de 50 %. Les planificateurs estiment qu'il faudrait réduire quelque peu ce taux, qui impose une grande austérité, *pour satisfaire des* besoins immédiats.

P. B.

(PUBLICITÉ)



L'INDUSTRIE MECANIQUE EST DEVENUE UNE RÉALITÉ

LA création de la Société nationale de constructions mécaniques (Sonacome) a annoncé la naissance de l'industrie mécanique algérienne.

Industrie d'intégration, ce secteur de pointe est venu se substituer avec puissance aux seuls ateliers artisanaux qui existaient avant l'indépendance.

L'industrie mécanique se voyait ainsi attribuer un rôle moteur et allait avoir un effet direct sur d'autres secteurs : agriculture, transport, bâtiment, travaux publics, etc.

L'EXPERIENCE montrera que ces objectifs initialement ambitieux allaient vite être dépassés par la croissance des besoins en produits mécaniques. La transformation radicale de l'économie algérienne ayant déclenchée un véritable « boom » de besoins.

La Société nationale de constructions mécaniques fut créée le 9 août 1967 et reçut pour mission spécifique la promotion et le développement du secteur des industries mécaniques.

La société se vit attribuer en 1969 le monopole d'importation de produits mécaniques.

Cette mesure devait lui permettre de contrôler et moduler les entrées des produits mais aussi de réaliser une symbiose entre les activités industrielles et commerciales, en apportant à la société des ressources financières, une documentation et des rélations internationales indispensables à la réussite de l'entreprise industrielle.

AINSI, dans le cadre des missions qui lui ont été attribuées, la Sonacome s'est attachée, après une phase d'étude, à proposer des priorités de produits à fabriquer, ainsi qu'une méthodologie d'implantation et de mise en activité d'un appareil de production adapté et conforme à la politique du pays.

Toutes ces considérations devaient donner les fondements de la politique de la société et lancer les activités à partir des critères suivants :

- Obtenir un taux d'intégration maximum du produit fabriqué.
- Eviter la mise en place de simples unités d'assemblage.
- Acquérir le plus grand éventail possible de technologies.
- Créer des bases industrielles génératrices d'emploi et lutter aussi contre les disparités régionales.
- Utiliser des techniques performantes.
- Mettre en place une politique commerciale homogène et adaptée.
- Formation intensive des hommes dans toutes les spécialités.

COMPLEXES EN CONSTRUCTION

Carrosserie industrielle	Tiaret	Coutellerie	Bordj-Ménael
Carrosserie industrielle	Rouiba	Fonderie GS	Rouiba
Pelles, grues	Aïn-Smara	Pompes	Berrouaghia
Compresseurs, compacteurs	Aïn-Smara	Transpalettes	Aïn-Oussera

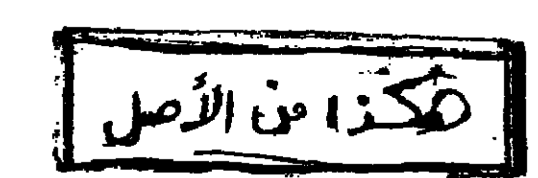
PROJETS EN COURS DE NÉGOCIATION

1. **Véhicules particuliers :**
   120 000 véhicules par an ...... Oran
2. **Camions, moteurs, 3 usines :**
   a) Camions gamme basse (tonnage inférieur à 7 tonnes de P.T.C.) :
   20 000 camions par an ...... Sétif
   b) Camions gamme haute (tonnage supérieur à 7 tonnes de P.T.C.) :
   14 000 camions par an ...... Tiaret
   c) Moteurs Diesel :
   100 000 moteurs par an .... Aïn-Oussera
3. **Véhicules légers tous terrains :**
   10 000 véhicules par an .... Barika
4. **Outils coupants et outillage de presse et de forge :**
   1 600 000 unités par an .... Oued-Zenati
5. **Ressorts :**
   16 000 tonnes par an .... El-Eulma
6. **Roues :**
   1 300 000 unités par an .... Oued-Rhiou

COMPLEXES EN PRODUCTION

DENOMINATION	PRODUCTION	GAMME
Moteurs, tracteurs (Constantine).	4 000 tracteurs à roues par an. 1 000 tracteurs à chenilles par an. 9 500 moteurs par an.	Tracteurs à roues : Tracteurs CIRTA-4006 de 40 CV ; Tracteurs CIRTA-6006 de 60 CV. Tracteurs à chenilles : CIRTA-900 de 95 CV. Moteurs de 2 à 6 cylindres en ligne et de 6 et 8 cylindres en V.
Cycles, motocycles (Guelma).	30 000 motocycles par an. 15 000 cycles par an. 5 000 moteurs stationnaires. (15 % de la production sont destinés à la pièce de rechange.)	Moteurs de 47 cm³ et de 2,4 CV - 5 000 t/mn. Moteurs stationnaires de 47 cm³ et de 1,8 CV à 2,5 CV - 4 500 t/mn.
Véhicules industriels (Rouiba).	6 000 camions par an. 500 autocars - autobus.	Cinq modèles de camions, autocars, autobus.
Vannes, fonderie (Berrouaghia).	4 000 tonnes de vannes. 9 500 tonnes de fonte.	Robinets, vannes. Robinets à soupapes. Ventouses automatiques. Bouches d'incendie. Pièces brutes en fonte.
Machinisme agricole (Bel-Abbès).	20 500 machines par an.	Matériel de travail du sol. Matériel de récolte (dont moissonneuses-batteuses L). Matériel de protection des cultures.
Machines-outils (Constantine).	1 200 machines par an.	Perceuses. Fraiseuses. Etaux limeurs. Affûteuses. Tours.
Unités boulonnerie - visserie.	4 500 tonnes de boulonnerie.	Robinetterie sanitaire.
Robinetterie (Oued-Rhiou).	1 200 tonnes de robinetterie.	Bâtiment, chauffage et gaz.
(Aïn-Kériba).	4 100 tonnes de boulonnerie. 1 200 tonnes de robinetterie.	Vis, écrous, rondelles (différents types).
(Chéraga).	2 000 tonnes de boulonnerie.	

الشركة الوطنية للآلات الميكانيكية
sonacome
RN N° 1 - BIRKADEM
Tél. : 81.76.03-08
66.93.92-96
Télex 52.367



L'agriculture devrait poursuivre le redressement amorcé

Par MOHAMED TAYEB NADIR *

L'AGRICULTURE algérienne a amorcé, du point de vue de la production, une progression qui n'a été sensible qu'à partir de 1974 mais qui, aux aléas climatiques près, devrait se maintenir de façon irréversible. Survenu après une longue période de stagnation, ce changement est le résultat de l'effort d'assainissement de la gestion entrepris dans le secteur socialiste à la fin des années 60 et des importantes actions d'équipement, d'organisation et de formation effectuées durant les premier et deuxième plans quadriennaux (1970-1973 et 1974-1977). Le secteur privé ayant peu bénéficié jusqu'ici des mesures destinées à améliorer les rendements, la production s'est accrue faiblement pour les céréales, le progrès a, en revanche, été très net pour certains produits de première importance.

La production maraîchère est passée de 700 000 tonnes en 1969-1970 à 1 200 000 tonnes en 1976-1977 (+ 10 % en moyenne par an) ; la production laitière s'est élevée à 800 millions de tonnes en 1977, contre 500 millions en 1970 (+ 43 % par an, tandis que la production de viande a augmenté de 30 000 tonnes entre 1974 et 1976, dépassant ainsi les objectifs du deuxième plan, qui avait prévu un accroissement de 33 000 tonnes pour la fin de 1977. L'évolution de la valeur ajoutée confirme cette tendance générale puisque, après avoir baissé jusqu'en 1970, elle s'est stabilisée entre 1970 et 1973 à 2,8 milliards de dinars (1) pour atteindre 4,8 milliards à prix courants en 1976, soit un accroissement de 61 %. Même à prix constants 1974, la valeur ajoutée agricole a augmenté de 25 % entre 1974 et 1976.

Résultat des efforts déployés depuis le premier plan quadriennal en faveur de l'agriculture dans les domaines de l'équipement, des transformations de structures, de l'organisation et de la formation, la tendance constatée ne peut que se confirmer dans la mesure où un projet de développement agricole exige, en général, une dizaine d'années pour porter pleinement ses fruits. Mais ces efforts ont été entrepris dans un contexte dont il convient de rappeler les grandes lignes.

L'agriculture algérienne est caractérisée par la rareté de ses ressources naturelles qui, de plus, sont difficiles à exploiter : sur une superficie totale de 237 000 000 d'hectares, le désert se taille la part du lion avec 80 % ; les montagnes et les steppes arides se partagent presque tout le reste, l'agriculture ne dispose que de 7 millions d'hectares, soit 3 % environ, à l'exclusion des parcours steppiques, et ce sans grandes possibilités d'extension. La surface agricole disponible par habitant en 1978 se limite à moins de 0,4 hectare, dont près du tiers est occupé par la jachère et alors que les conditions climatiques ne permettent pas de rendements élevés et réguliers. A ces faibles disponibilités, il faut ajouter 0,65 mouton par habitant, la steppe supportant environ douze millions d'ovins. Ces données soulignent les contraintes naturelles qui ne sont malheureusement pas atténuées par l'irrigation : couvrant 250 000 hectares dans des conditions souvent peu favorables, elle ne concerne que 3,6 % des terres agricoles.

Peu dotée naturellement, l'agriculture doit, en même temps, faire face à une demande en produits alimentaires qui augmente très vite en raison de la très forte croissance démographique (3,2 % par an), de l'élévation rapide du niveau de vie et de l'augmentation accélérée du nombre de personnes qui passent de l'économie de subsistance à l'économie de marché. Or la production agricole, fortement marquée par la colonisation, n'était pas orientée vers la satisfaction, en priorité, des besoins alimentaires de la population.

Il fallait donc la reconvertir dans ce sens, ce qui a été fait énergiquement, surtout depuis le lancement du premier plan. Cette tâche de longue haleine a commencé par la reconversion d'une partie du vignoble à vin, dont 155 000 hectares sur 355 000 ont été arrachés et consacrés aux fourrages, aux légumes et aux céréales. Elle se poursuit actuellement avec la réduction de la jachère en faveur des cultures fourragères, dont les superficies sont passées de 100 000 hectares en 1970 à 400 000 hectares en 1977, et l'introduction des cultures industrielles dont certaines étaient inconnues en Algérie. Il convient d'ajouter l'extension rapide de l'arboriculture fruitière qui s'est enrichie de 160 000 hectares entre 1971 et 1977 tout en mettant en valeur des terres en pentes exposées à l'érosion et impropres à d'autres cultures.

Malgré ces efforts, l'inadéquation demeure entre la production et les besoins ; elle est, pour une grande part, la cause des volumineuses importations de produits alimentaires — notamment de céréales, de lait, d'huiles végétales, de sucre, etc. — qui ont atteint, en 1976, près de 1 million 500 000 tonnes. Leur montant s'est élevé à plus de 5 milliards de dinars en 1977, pesant ainsi assez lourdement sur la balance commerciale. Pourtant, même si elle était parfaitement réussie, la modernisation des techniques agricoles à travers la reconversion, l'intensification des cultures et l'élévation des rendements ne pourrait pas résoudre entièrement le problème de la satisfaction des besoins alimentaires de la population en raison des contraintes naturelles.

Persistance des petites exploitations

ON ne peut ignorer, non plus, les contraintes d'ordre structurel et humain. En effet, si l'agriculture comprend un secteur socialiste (domaines autogérés et coopératives de la révolution agraire ou CAPRA) qui présente des conditions favorables à la modernisation, elle comporte un secteur privé important, formé de petites exploitations, dont les ressources sont maigres et le niveau technique très bas, comme le montre le tableau suivant :

TABLEAU I — SECTEUR PUBLIC ET PRIVE

	Surface (3) agricole (en ha)	Nombre (3) d'exploitations	Surface moyenne par exploitation (en ha)
Secteur autogéré (2)	2 500 000	2 000	1 200
Secteur de la révolution agraire (3)	1 000 000	7 000	140
Total secteur socialiste	3 500 000	9 000	390
Secteur privé	3 500 000	750 000	4,7
TOTAL GENERAL ..	7 000 000		

Fermes de grandes dimensions, situées sur les terres les plus riches, relativement bien équipées, bénéficiant de crédits importants et de cadres de plus en plus nombreux, les domaines autogérés ont une autonomie qui va en s'élargissant grâce au comité de gestion constitué des représentants élus des travailleurs qui disposent du pouvoir de décision. Le secteur de la révolution agraire, né de l'application de celle-ci, lancée en 1971, est constitué de fermes coopératives de dimensions plus faibles mais cependant suffisamment vastes pour permettre l'utilisation d'un équipement et de techniques modernes. Ce secteur comprend également les groupements de mise en valeur (G.M.V.), unités qui ne sont pas entrées en production mais qui sont appelées à devenir des CAPRA.

Le secteur privé est constitué, quant à lui, de petites fermes souvent dispersées et sous-équipées qui utilisent la main-d'œuvre familiale et produisent en partie pour l'autoconsommation, en partie pour le marché. Il exige un sérieux effort de modernisation et la constitution de coopératives familiales qui pourront s'insérer dans les circuits créés par la révolution agraire en amont et en aval des exploitations. Ce secteur comprend aussi les éleveurs de la steppe, nomades vivant essentiellement de l'élevage ovin transhumant et de céréaliculture pauvre.

Assainir, réorganiser, investir

LE monde rural comprend dix millions d'âmes au sein duquel la population purement agricole s'élève à huit millions d'habitants, soit respectivement 55 et 45 % de la population totale. Quelque cinq cent soixante-dix mille personnes, se répartissant par moitié entre le secteur socialiste et le secteur privé, ont des emplois permanents et un million d'autres des emplois à temps partiel, ce qui donne une idée de la participation de l'agriculture à l'emploi national et des revenus qu'elle procure à l'ensemble de la population algérienne encore à dominante rurale.

L'analyse des efforts déployés en faveur du développement de l'agriculture conduit à une double constatation : ils sont arrivés tard — au début des années 70 — et ont très peu porté sur le secteur privé, pourtant fort important. En effet, pour permettre au secteur socialiste d'absorber les mesures prises en sa faveur, et de les valoriser ensuite, il fallait commencer par l'assainir, puis permettre aux exploitations autogérées d'échapper à une trop forte centralisation et leur accorder une certaine autonomie de gestion indispensable à leur bonne marche. Cette tâche a été réalisée au cours du premier plan quadriennal. Quant au secteur privé, il lui a fallu attendre que la révolution agraire crée, au cours du deuxième plan, des conditions favorables pour faciliter son organisation, son encadrement et sa modernisation.

L'effort d'investissement en agriculture n'a réellement débuté qu'en 1970. Sans aller jusqu'à soutenir que les crédits d'équipement ont été suffisants pour donner à ce secteur un très fort rythme de progression correspondant à l'évolution de la demande, on peut dire néanmoins que la croissance du volume des investissements a été très importante (voir tableau ci-dessous).

TABLEAU II — LA PROGRESSION DES INVESTISSEMENTS

	Plan triennal (1967-1969)	Premier plan quadriennal (1970-1973)	Deuxième plan quadriennal (1974-1977)
Investissements en milliards de dinars ..	2,4	4,1	12
Accroissement par rapport au plan précédent		70 %	192 %

C'est cette progression qui est à l'origine du relèvement du niveau de la production. En outre, l'impact des investissements s'est élargi puisque, en plus du secteur autogéré et des CAPAM, il a intéressé sept mille exploitations créées, pour la plupart, après 1973, dans le cadre de la révolution agraire, sur 1 000 000 d'hectares. Le secteur privé est resté en marge de ce programme. Encore faut-il noter qu'auparavant il n'avait jamais bénéficié que de crédits dérisoires et selon des procédures si complexes qu'elles en atténuaient la portée.

L'accroissement de la masse des crédits ne signifie pas que l'on a fait tout ce qui s'imposait pour le secteur socialiste. Restructuré et modernisé, celui-ci est devenu encore plus apte à recevoir et à valoriser les crédits d'équipement et à élargir ses propres capacités d'investissement. Dès lors, il convient de prendre en considération, non pas ce qui a été réalisé mais le sous-équipement relatif dans lequel se trouve encore l'ensemble du secteur agricole et les objectifs visés en un temps relativement court : cultiver plus de 1 million d'hectares supplémentaires traditionnellement laissés en jachère ; mettre en irrigation plusieurs dizaines de milliers d'hectares ; planter et entretenir annuellement environ 50 000 hectares de nouveaux vergers, intensifier l'élevage. Autant de réalisations indispensables si l'Algérie veut tenir le pari de couvrir au maximum ses besoins alimentaires à l'aide de sa production nationale, réduire la vulnérabilité de son économie et préserver son indépendance. Bien que l'effort consenti en faveur de l'agriculture soit sans précédent, il convient de l'accroître dans des proportions encore plus fortes et de l'étendre à l'ensemble du secteur.

Les offices (4) ont également bénéficié d'une grande attention, soit pour améliorer les conditions de commercialisation (stockage, conditionnement, transport, etc.), soit pour contribuer directement à la production, comme l'ONAB, avec ses centres industriels d'élevage avicole. Ainsi les offices ont-ils reçu 5 milliards de crédits pendant le deuxième plan, alors que, jusqu'en 1970, pratiquement rien n'avait été prévu pour ces activités para-agricoles qui influent pourtant directement sur la production. En cinq ans, la création des offices a permis le contrôle par les organismes publics des marchés des produits agricoles, à l'exception de celui des fruits et légumes, maîtrisé très partiellement, et de celui de la viande, encore inorganisé dans l'attente de l'application de la troisième phase de la révolution agraire qui concerne l'élevage dans la steppe.

La création, en moins de cinq ans, de six cents coopératives agricoles polyvalentes communales de services (C.A.P.C.S.), est une des réalisations les plus importantes de la révolution agraire : c'est un maillon stratégique à partir duquel l'orientation et l'encadrement de la production et de la commercialisation sont devenus possibles. Sans elles, la création, l'équipement et la mise en production de sept mille CAPRA et d'une multitude de G.M.V. n'auraient pas donné les résultats positifs enregistrés. En outre, elles ont, en liaison avec les offices, contribué à assurer la commercialisation des produits agricoles du secteur socialiste et des exploitations privées qui y adhèrent. Si elles ont montré des faiblesses, en particulier à leurs débuts, leur efficacité est allée en progressant avec l'expérience, l'amélioration de l'encadrement et l'extension des équipements.

Seules et vraies garanties de succès l'adhésion volontaire et la participation croissante des paysans aux affaires de la C.A.P.C.S. témoignent de l'intérêt que cette institution présente à leurs yeux. Au fil de l'expérience, les C.A.P.C.S. ont fait apparaître le besoin de créer, pour les fruits et légumes, des coopératives au niveau de la wilaya, en vue d'assurer le relais avec l'OFLA : ces COFEL (5) ont, selon les cas, plus ou moins bien fonctionné, en raison de l'inexpérience d'une certaine bureaucratie, due souvent au manque de formation des responsables, et de l'opposition très rude à laquelle elles se sont heurtées de la part des intermédiaires qui avaient de tout temps imposé leur loi sur le marché et qui voyaient d'importants intérêts leur échapper.

Révolution en trois phases

LA bataille engagée sur le champ de la commercialisation, dont celle des fruits et légumes est la plus sensible, n'est pas isolée : elle fait partie d'une série de combats livrés sur de nombreux terrains, et de façon plus nette depuis l'application de la révolution agraire, entre les forces politiques qui veulent jeter les fondements d'une société socialiste et certains intérêts particuliers du secteur traditionnel et surtout d'une nouvelle classe possédante qui s'est constituée dans la confusion qui a caractérisé les premières années de l'indépendance et qui s'est consolidée depuis.

Face à ces oppositions, les différentes phases de la révolution agraire ont été définies et menées à bien avec subtilité, sans provoquer des bouleversements politiques ou une « déstabilisation » du pouvoir, comme cela se produit souvent dans les pays en voie de développement qui entreprennent une réforme agraire. Ne bénéficiant d'aucune expérience, ni de structures de soutien, la première phase s'est limitée à la récupération des terres publiques. Elle a cependant créé une dynamique qui a facilité la deuxième phase : nationalisation des terres des propriétaires qui ne les exploitaient pas directement, et limitation des grandes propriétés tout en donnant la priorité de l'attribution aux travailleurs locaux et aux paysans sans terre de la commune. Même si quelques propriétaires fonciers ont échappé, jusqu'ici, à la nationalisation, la révolution agraire, appliquée à travers les assemblées populaires, n'en a pas moins été effectuée de façon cohérente sur la base d'un recensement rigoureux des terres et des attributaires et selon des critères techniques et socio-économiques bien étudiés, ce qui a permis de concilier l'adhésion populaire et une certaine rationalité.

La troisième phase — la plus complexe — concerne la steppe et n'en est qu'à ses débuts. Sa complexité tient à plusieurs facteurs : les problèmes humains (le passage de la vie nomade à la sédentarisation est délicat), les conditions naturelles très rudes et le sous-équipement qui est plus prononcé qu'ailleurs. En outre, elle affecte des intérêts qui se situent hors de la steppe, notamment ceux qui sont liés au marché de la viande. C'est la raison pour laquelle trois wilayate — M'Sila, Saida et Tebessa — ont été choisies comme zones-tests pour permettre de mieux définir les solutions et la manière de les appliquer. Les quatrième et cinquième phases concerneront l'exploitation forestière et l'eau ; elles sont en cours de préparation.

A ces réformes de structures s'ajoutent d'autres mesures : construction de mille villages socialistes, extension des avantages sociaux aux travailleurs agricoles, suppression de l'impôt, relèvement du SMAG (salaire minimum agricole garanti) de plus de 130 % en quatre ans, extension de la scolarisation, médecine gratuite, etc. Ce tableau serait incomplet si l'on ignorait une des réalisations des plus notables : la formation des cadres, très vite conçue comme une condition indispensable de la modernisation. Le nombre des ingénieurs formés chaque année pour la seule agriculture est passé de quelques dizaines, dans les années 60, à près de sept cents au cours de l'actuelle décennie ; celui des techniciens, de plusieurs dizaines à plus de mille, et celui des ouvriers qualifiés de sept cents à six mille.



UN VILLAGE SOCIALISTE (Photo min. de l'inform. et de la culture.)

Les conditions du futur développement

AINSI, l'agriculture, dans l'Algérie indépendante, a connu deux grandes périodes. La première, qui va jusqu'en 1970, est caractérisée par la timidité des actions de développement, les tâtonnements, une forte centralisation et, hormis quelques principes généraux sans cesse répétés, l'absence d'une politique agricole clairement définie. Celle-ci s'exprime pour la première fois sous forme d'orientations et de programmes concrets, dans le premier plan quadriennal 1970-1973 qui marque le début de la deuxième période. Elle est caractérisée par l'effort d'investissement, d'organisation et de formation et, surtout, par la révolution agraire qui amorce d'importantes transformations socio-économiques et politiques dont on trouve l'expression dans la *charte de la révolution agraire (1971)* et dans la *charte nationale* (1976).

A la veille du troisième plan de développement, peut-on dire que les problèmes de l'agriculture sont réglés et que toutes les conditions de promotion rurale sont réunies ? Certes non, car l'aspect positif du bilan ne peut estomper les contraintes fondamentales qui restent à lever et les déséquilibres à redresser. Il ne suffit pas de poursuivre et d'amplifier, dans une large mesure, les efforts accomplis, il faut également avoir conscience que l'agriculture ne peut se développer que si elle est considérée et traitée comme un secteur vital de l'économie nationale dans un monde où la demande de produits alimentaires croît plus vite que la production agricole. Il est, dès lors, indispensable qu'un équilibre soit rétabli en faveur de l'agriculture à travers des rapports de prix et de revenus, agricoles et non agricoles, plus équitables. Il s'agit de revaloriser le travail agricole et de freiner la désertion des campagnes par les travailleurs les plus jeunes et les plus qualifiés.

Il faut également trouver le système qui permette au travailleur agricole de bénéficier réellement des mêmes avantages et droits que le travailleur non agricole, malgré les particularités et le caractère saisonnier des activités de ce secteur. Enfin, il serait grand temps de mettre sur pied un plan de préservation des ressources agricoles dans le cadre d'un plan d'aménagement du territoire conçu selon le même principe. Abordés dans la charte nationale, ces problèmes sont discutés au sein de différentes instances comme le deuxième congrès de l'Union nationale des paysans algériens (U.N.P.A.) qui s'est réuni en avril. Leur solution est une condition fondamentale de la réussite des actions de développement qui seront entreprises dans le monde rural au cours des prochains plans. Il reviendra au congrès du F.L.N. qui se tiendra à la fin de l'année ou au début de 1979 de fixer les grandes orientations pour que le redressement amorcé se poursuive.

* Directeur général du Bureau national d'études pour le développement rural.

(1) 1 dinar = 1,20 franc.

(2) Domaines autogérés et CAPAM (Coopératives agricoles d'anciens moudjahidine.

(3) Surtout des CAPRA.

(4) Organismes publics créés, pour la plupart, en 1969-1970, en vue de faciliter l'approvisionnement des exploitations en biens de production et de commercialiser les produits agricoles. Ils sont spécialisés : O.A.I.C. (céréales et légumes secs), ONALAIT (lait), ONAB (aliments du bétail et cuniculture), OFLA (Office des fruits et légumes), ONAPO (produits oléicoles), O.N.C.V. (vin), ONAMA (matériel agricole).

(5) Coopérative de fruits et légumes.



Electricité et Gaz en Algérie : au service du

DANS le cadre de la stratégie globale de développement élaborée et mise en œuvre par l'Algérie durant cette dernière décennie, l'un des objectifs fondamentaux, l'industrialisation, joue un rôle prépondérant.

Cette industrialisation est conçue comme une véritable révolution industrielle, de par ses effets sur les structures économiques et sociales du pays.

Dans les faits, on peut dire que l'industrialisation est caractérisée :

— Par la création et le développement des industries de base nécessaires et indispensables à une économie nationale indépendante ;

— Par la mise en valeur des ressources naturelles ;

— Par la rcherche d'un haut degré d'intégration ;

— Par la « densification » du tissu industriel ayant pour objectif un remodelage de l'aménagement du territoire ;

— Et également par l'élaboration d'un programme couvrant la plupart des branches de l'industrie légère de transformation et de fabrication de produits de grande consommation.

Ainsi, dans le premier plan quadriennal 1970-1973 (1) et dans le deuxième plan 1974-1977, les investissements affectés à l'industrie et à l'énergie, et dont les opérateurs sont dans leur totalité des organismes d'Etat, représentent respectivement 53,6 % et 43,5 % de l'ensemble des investissements planifiés.

Dans les plans de développement, le secteur de l'énergie a joué et jouera un rôle déterminant, à la fois comme facteur d'accumulation, comme infrastructure nécessaire aux objectifs économiques et sociaux retenus et comme élément essentiel dans l'amélioration des conditions de vie et d'épanouissement du citoyen.

La présente communication a pour objet d'exposer successivement :

— Les principes directeurs de la politique nationale de l'énergie ;

— Les programmes et actions réalisés pendant la période 1967-1977 ;

— Les perspectives à l'horizon 1985,

dans le domaine du gaz et de l'électricité, pour la satisfaction de la demande intérieure (2).

Principes directeurs de la politique de l'énergie

Bien que disposant de ressources primaires énergétiques importantes, notamment en gaz, sa souveraineté recouvrée en 1962, l'Algérie hérite d'une économie que les experts classent dans la catégorie des pays à « économie traditionnelle » et « en voie de développement ».

Dans les faits, cette économie était basée sur les activités agricoles (en grande partie destinée à l'exportation : vignoble), le secteur tertiaire, un embryon de petites industries à l'équipement obsolescent et sur l'exploitation de matières, notamment les hydrocarbures, qui étaient exportées.

Le régime juridique de l'exploitation des hydrocarbures confinait l'Algérie au rôle de « gendarme » administratif et de « percepteur d'impôts ». Cette aliénation aux monopoles étrangers constituait donc une perpétuation de domination économique incompatible avec l'exercice effectif de la souveraineté nationale, particulièrement dans l'exercice d'une politique économique authentiquement nationale.

Aussi, on peut dire que, dans un secteur aussi stratégique que l'énergie, une lutte permanente a dû être poursuivie par l'Algérie pour l'intégration et le développement de ses ressources énergétiques dans son économie nationale.

Les principes directeurs qui sous-tendent l'action entreprise par l'Algérie reposent notamment sur :

La récupération des richesses naturelles :

Il n'entre pas dans notre propos d'exposer dans le détail les raisons économiques, financières et politiques qui ont motivé les décisions prises par l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures, mais seulement d'évoquer les principales étapes, en soulignant toutefois qu'elles font partie intégrante de sa politique de développement.

1968

Le monopole de la distribution des produits pétroliers et autres dérivés des hydrocarbures liquides ou gazeux est confié à une société d'Etat : la Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (par abréviation : SONATRACH).

24 février 1971

Décret n° 71-11, relatif à la prise de contrôle majoritaire (51 %) dans toutes les sociétés de production, à la nationalisation de toutes les réserves de gaz naturel et du transport des hydrocarbures par canalisation.

12 avril 1971

Ordonnance n° 71-22, définissant le cadre dans lequel s'exerce l'activité des sociétés étrangères, dans le domaine de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures liquides.

Cette loi abolit le régime de la concession et rend obligatoire le régime d'association contrôlée à 51 % par la SONATRACH pour toute entreprise désirant œuvrer dans le domaine de l'exploration et de la production d'hydrocarbures en Algérie.

Par cette loi fondamentale, l'Algérie mettait en place « une formule d'exploitation originale » qui, tout en sauvegardant les intérêts et droits du pays propriétaire des gisements, laisse la porte ouverte à la coopération fructueuse avec les entreprises étrangères.

Il faut souligner que, pour l'Algérie, ces nationalisations ne constituent pas une fin en soi, mais qu'elles sont l'aboutissement de sa volonté politique d'émancipation économique et constituent, par la prise en mains des leviers de commande d'un secteur stratégique, une des conditions fondamentales permettant d'assurer le développement économique et social de la nation.

La valorisation maximale des ressources du sous-sol :

Parallèlement à la récupération des ressources naturelles de son sous-sol, dans son modèle de développement, l'Algérie a engagé un programme de valorisation maximale de ses hydrocarbures. Il est à préciser que, par valorisation, nous n'entendons pas seulement l'élargissement des capacités d'accumulation financière propre au secteur pétrolier, mais également l'ensemble des actes d'investissements qui ont permis la création et le développement d'une industrie pétrolière nationale de plus en plus intégrée.

Cette politique de mise en valeur de ses ressources en hydrocarbures s'est traduite dans les faits notamment par :

— Une intensification des programmes d'exploration qui ont conduit à la découverte de vingt nouveaux champs de pétrole et de gaz ;

— De développement de la production de pétrole brut et plus particulièrement du gaz naturel avec la mise en exploitation, en 1975, des réserves de condensats ;

— Le lancement et la réalisation d'un programme de raffinage du pétrole brut permettant d'augmenter les capacités de raffinage, d'élargir la gamme des produits, d'exporter des produits élaborés ;

— La réalisation d'un réseau de transport permettant une diffusion très large du gaz naturel sur le marché intérieur et l'alimentation des unités de liquéfaction du gaz naturel pour l'exportation ;

— La mise en place d'un vaste réseau de distribution de G.P.L. et de produits pétroliers couvrant tout le territoire national ;

— La création d'une industrie pétrochimique vers la satisfaction des besoins de l'agriculture (engrais azotés et engrais phosphatés), la construction d'une industrie de transformation des plastiques, le lancement d'un complexe plastique polymérique.

L'énergie, élément moteur du développement économique et de la promotion sociale :

Les différentes formes d'énergie, le gaz naturel, les G.P.L. et l'électricité, notamment dans le modèle de développement algérien, ont connu à partir de 1967 une évolution rapide à des taux élevés et soutenus.

Cette expansion a pour origine la volonté politique de mettre à la disposition de l'économie en général et à la portée de tous les citoyens l'énergie à des prix bas, de manière à favoriser le développement et moderniser les conditions de vie, notamment, dans les campagnes et en priorité dans les zones les plus déshéritées. Nous développerons, plus loin, les programmes et actions engagés pour atteindre ces objectifs.

Formation et technologie :

« Le succès des objectifs de développement rapide de l'économie, comme de la politique d'indépendance nationale, dépendant en grande partie de la disponibilité en hommes formés capables de prendre en charge toutes les activités de l'économie nationale. L'ampleur des besoins en cadres et ouvriers qualifiés est considérable, à la fois, en raison des déficits hérités à l'indépendance partiellement couverts par la coopération technique, et les exigences nouvelles dues à l'action de développement.

» Or, dans ce domaine, et compte tenu de la longueur des processus de formation des hommes, l'appareil d'éducation hérité est incapable de satisfaire quantitativement nos besoins actuels et prévisibles » (3).

Aussi, la politique du plan vise-t-elle à accélérer au maximum la formation des hommes et à adapter cette formation aux caractéristiques de nos besoins.

Dans le domaine de l'énergie caractérisée par un haut degré de technologie, ces besoins pressants en nombre et en qualité, à tous les niveaux, ont conduit à l'adoption d'une politique intensive et continue de formation. Ainsi, en dehors des formations assurées par les universités, l'Institut polytechnique (ingénieurs), sous l'égide du ministère de l'industrie et de l'énergie, différents moyens de formation ont été mis en place :

— Création en 1964 de l'Institut national des hydrocarbures et de la chimie ;

— Création en 1965 de l'Institut des pétroles, qui assure la formation d'ingénieurs de haut niveau et de techniciens d'exploitation ;

— Création et développement d'écoles de techniciens au sein des entreprises nationales ;

— Mise en œuvre de programmes de formation à l'étranger.

Ainsi, l'Algérie a dû assurer un investissement humain très important et continue son action ; car le déficit est encore contraignant pour un développement harmonieux.

Il faut également souligner que, par sa politique d'algérisation, l'expérience acquise par les jeunes cadres constitue un acquis positif.

A l'heure actuelle, outre les contraintes de formation, l'Algérie aborde une phase importante, à savoir la création de structures d'accueil et des conditions qui lui permettront de diminuer sa dépendance technologique.

Sur la base de ces principes directeurs, nous nous proposons de présenter les programmes réalisés durant la période 1967-1976 et les perspectives 1985 pour deux produits énergétiques (voir nota n° 2) : le gaz et l'électricité, pour la satisfaction des besoins du marché intérieur.

Programmes et actions réalisées de 1967 à 1977

Dans le secteur du gaz :

Les réserves de l'Algérie en gaz naturel sont parmi les plus importantes du monde et la situent au quatrième rang après l'Union soviétique, les Etats-Unis et l'Iran.

Les réserves connues sont estimées à 2 800 milliards de mètres cubes, dont 2 000 milliards dans le seul gisement de Hassi R'mel. Les réserves semi-éprouvées, probables et possibles s'élèveraient à 4 300 milliards de mètres cubes (4).

Jusqu'en 1966, l'infrastructure transport était limitée et cette forme d'énergie réellement sous-exploitée. La prise en main par l'Algérie du secteur, à la suite des nationalisations, a permis l'élaboration d'un programme de mise en valeur d'une ampleur considérable.

Les objectifs essentiels de ce programme portent notamment sur :

— L'engagement de travaux d'infrastructure permettant une véritable « irrigation » de tous les centres urbains et semi-urbains, de manière à mettre à la disposition de tous les secteurs économiques et de tous les citoyens une énergie abondante, propre, à haut pouvoir calorifique et peu onéreuse ;

— Valoriser le gaz naturel en l'utilisant comme matière première en procédant à l'extraction des G.P.L. qui étaient jusqu'alors importées ;

— Procéder aux investissements nécessaires au transport et à la liquéfaction du gaz naturel pour l'exportation.

Sur le plan institutionnel, pour l'exécution de la politique gouvernementale dans le domaine de l'énergie, deux entreprises d'Etat ont été créées. Il s'agit de :

— La Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (SONATRACH) qui, dans le domaine du gaz, assure la production, le transport par canalisations principales destinées à l'exportation, la transformation et la commercialisation ;

— La Société nationale de l'électricité et du gaz, qui a pour mission la construction et la gestion des canalisations de transport destinées à l'alimentation du marché intérieur, la mise en place et la gestion de la distribution du gaz naturel et sa commercialisation auprès des clients industriels et domestiques.

Pour les G.P.L., la SONATRACH assure la production, le conditionnement et la distribution. Pour la distribution, la SONELGAZ intervient en appoint.

Développement de l'infrastructure gaz :

Les principaux investissements réalisés ou en cours de réalisation ont porté sur :

— La construction de gazoducs appelés « canalisations principales ». Il s'agit :

— du second gazoduc Hassi-R'mel - Arzew, d'une longueur de 507 km, d'un diamètre de 40" et dont la capacité initiale est de 7 milliards de mètres cubes/an et pouvant être portée à 13,5 milliards de mètres cubes/an ;

— du gazoduc Hassi-R'mel - Skikda, d'une longueur de 575 km, en 40", et d'une capacité en première phase de 6,5 milliards de mètres cubes/an et de 13,5 milliards de mètres cubes/an en phase finale ;

— la canalisation G.P.L. condensats entre Hassi-Messaoud et Hassi-R'mel (300 km) et Hassi-R'mel-Arzew (507 km), les capacités sont respectivement de 1 et 4,2 millions de tonnes.

Il faut également signaler que, par l'intermédiaire de la Compagnie nationale algérienne de navigation (C.N.A.M.), l'Algérie participe de façon importante au transport maritime par méthanier.

Pour la desserte du marché intérieur, la SONELGAZ a été chargée de réaliser un vaste programme de réalisation d'un réseau de transport « haute pression » appelé « canalisations secondaires ». Entre 1969 et 1975, plus de 1 000 kilomètres de réseau « haute pression » ont été mis en service.

En outre, le réseau moyenne pression est passé de 575 kilomètres en 1967 à 1 705 kilomètres en 1975. Parallèlement, par les travaux de distribution publique, quarante villes ou centres semi-urbains ont pu être alimentés en gaz naturel, ce qui a eu pour effet de doubler le nombre de consommateurs, sur la période.

Le développement des usages du gaz naturel :

L'importance des investissements consacrés au développement de l'infrastructure sont en adéquation avec les objectifs retenus, comme prioritaires, sur le plan économique et social.

Ainsi, dans le préambule du Plan quadriennal 1970-1973, il est précisé :

« Elle [la Révolution algérienne] doit mettre à la disposition de toutes les villes et de tous les villages les équipements nécessaires à la vie quotidienne des familles dans le monde moderne : l'eau, l'électricité, le gaz... »

Parallèlement au développement de l'infrastructure, des décisions fondamentales ont été prises pour promouvoir en priorité l'utilisation du gaz naturel. Il s'agit surtout de la baisse des tarifs décidée par le gouvernement en 1968, et qui s'est traduite par une diminution moyenne de 50 % du prix de la thermie pour les usages domestiques.

Parallèlement, la SONELGAZ a été chargée de mettre en œuvre une politique commerciale axée sur l'utilisation maximale du gaz naturel. A titre indicatif, nous pouvons citer certaines actions :

Dans le domaine des usages domestiques :

Les facilités financières accordées notamment par la mise en vigueur d'un système de paiement échelonné à moyen terme sans intérêt pour les frais de raccordement, qui sont intégrés dans les factures de consommation, ainsi que la baisse du prix de la thermie, ont assuré un accroissement sensible des ventes en profondeur.

D'autre part, la vente d'appareils utilisant cette forme d'énergie à des prix très bas, parfois inférieurs à ceux pratiqués par les pays produisant ces produits manufacturés, ont permis de développer des usages tels que : la cuisine, l'eau chaude et le chauffage.

Ces actions se sont traduites par des effets importants dans les conditions de vie de la population de par l'accès facile à un combustible puissant et propre. Ainsi, la généralisation de l'eau chaude a contribué à une amélioration importante des conditions d'hygiène. Le développement du chauffage au gaz a permis de lutter efficacement contre le phénomène de déforestation, qui était hautement préjudiciable.

Pour les usages artisanaux :

Des expériences pilotes de conversion au gaz naturel ont été réalisées avec succès, notamment dans les domaines de la boulangerie et de petites briqueteries qui utilisaient le charbon ou le fuel comme combustible.

Pour les usages industriels :

Toutes les nouvelles unités industrielles et centrales thermiques mises en service sont conçues pour utiliser le gaz naturel comme combustible de base.

Par ailleurs, des efforts importants ont été entrepris, afin de convertir systématiquement les unités industrielles existantes utilisant un autre combustible.

Enfin, conformément à la politique de valorisation, le gaz naturel est utilisé comme matière première et a permis la création des industries suivantes :

— Complexe d'engrais azotés et phosphatés, implantés respectivement à Arzew et Annaba, pour la satisfaction des besoins de l'agriculture ;

— Industrie de transformation des plastiques produisant des tubes en P.V.C., des sacs et feuilles de plastique, des bouteilles et autres produits extradés ;

— Industrie pétrochimique : en construction, le complexe de plastique polymérique de Skikda qui alimentera les industries de transformation nationale et produira une large gamme de produits (éthylène, polythylène, chlore, carbonate de soude, V.C.M., P.V.C.). Le complexe de méthanol et de résine synthétique d'Arzew mis en service en 1975 pour le méthanol.

La conjugaison de l'ensemble des actions engagées, tant sur le plan infrastructure que valorisation et commercialisation, ont permis un développement relativement important des consommations nationales et un accroissement du nombre d'abonnés.

La consommation nationale en gaz naturel a évolué comme suit (en millions de thermies) :

1967 :	4 200	1972 :	10 215
1968 :	4 700	1973 :	13 095
1969 :	6 625	1974 :	14 610
1970 :	7 645	1975 :	17 280
1971 :	9 230	1976 :	21 945

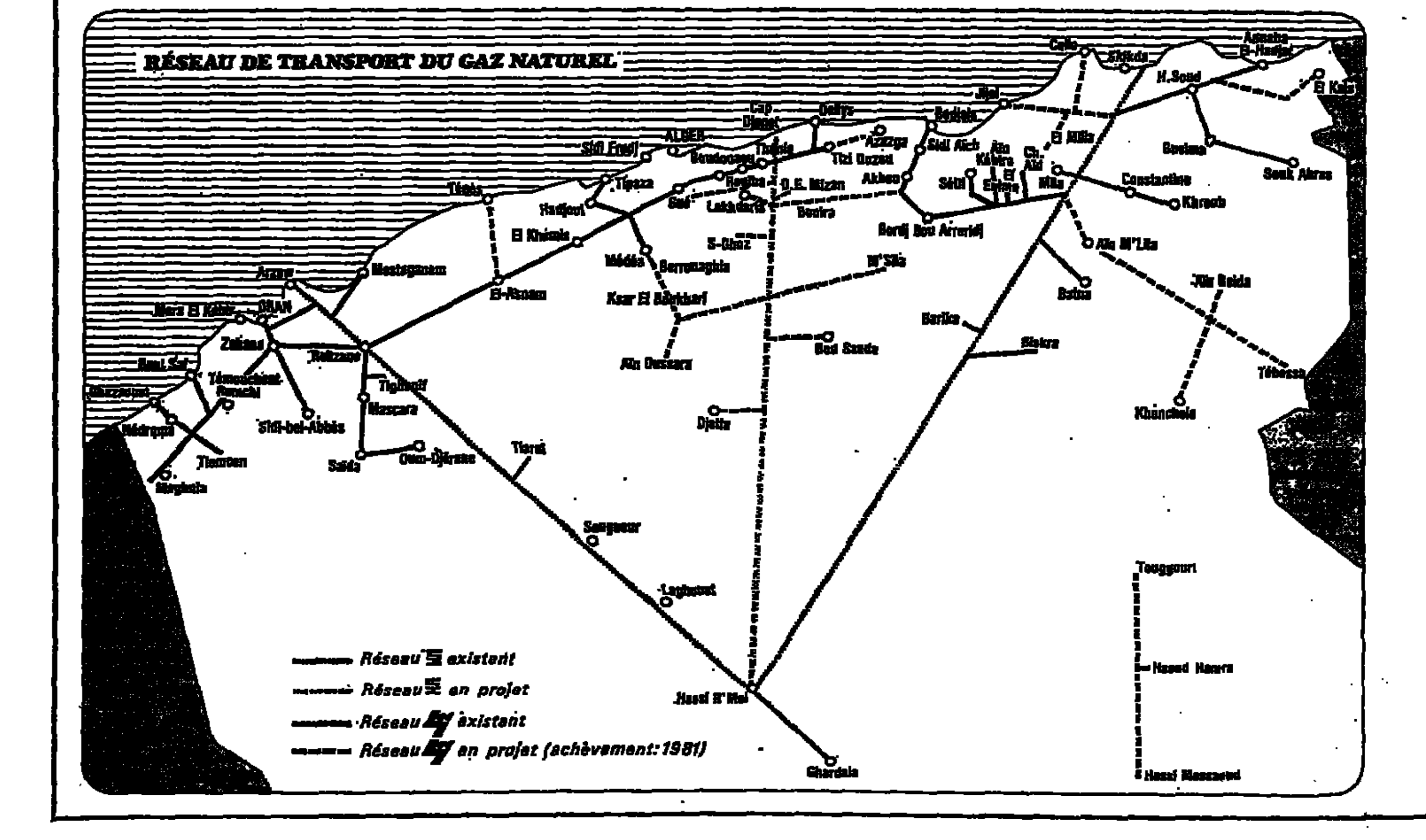
Ainsi, le taux annuel moyen de croissance est de : 19,5 % (compte non tenu de l'auto-consommation des unités de liquéfaction).

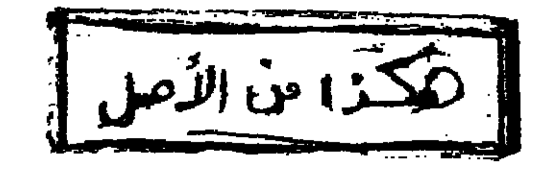
(1) « Le Plan constitue la loi fondamentale qui régit la totalité de l'activité économique et sociale du pays ». Article 2 de l'ordonnance n° 70-10 du 20 janvier 1970, portant Plan quadriennal 1970-1973.

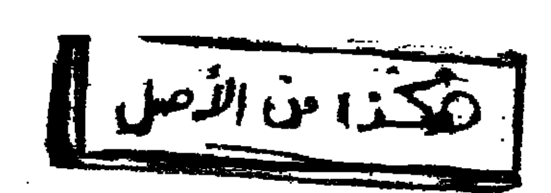
(2) Les programmes et investissements affectés au développement et à la valorisation des hydrocarbures liquides et gazeux destinés à l'exportation ne seront pas évoqués ici.

(3) Secrétariat d'Etat au Plan : rapport général du Plan 1970-1973 (quatrième partie).

(4) Source : SONATRACH (Etude de Golyer et Mac Naughton, décembre 1974).







(PUBLICITÉ)

développement économique et de la promotion sociale

Le nombre d'abonnés est passé de 147 476 en 1967 à 303 000 en 1976, soit un taux moyen annuel d'accroissement de 7 %.

Dans le secteur des G.P.L. :

Dans le secteur des G.P.L., nous traiterons uniquement du butane pour la satisfaction des besoins nationaux, des objectifs identiques ont été retenus, à savoir :

— Développement de la production et des unités de traitement, complémentarité avec le gaz naturel, avec priorité au gaz naturel partout où les réseaux existent ;
— *Accroissement des structures* de stockage et de commercialisation ;
— Adoption d'une tarification en baisse pour satisfaire les besoins sociaux particulièrement dans les campagnes.

Actuellement, la production de butane est assurée par les raffineries *d'Alger, d'Arzew et Hassi-Messaoud, les unités de liquéfaction de gaz* naturel d'Arzew et Skikda ; des gisements d'Hassi-Messaoud et Hassi-R'Mel et le réseau de distribution a été nationalisé en 1968.

Dans ce domaine, la SONATRACH assure la production, le conditionnement, le stockage et la distribution des G.P.L. En raison de *l'étendue du territoire et pour assurer plus rapidement une meilleure* desserte, la SONELGAZ intervient en appoint dans certaines zones pour le stockage et la distribution.

En 1968, *le gouvernement a décidé une baisse de 50 % uniforme sur tout le territoire pour le butane. Le prix de la thermie gaz naturel* restant à un niveau inférieur à celle du butane.

Les consommations ont augmenté d'une manière extrêmement rapide. Ainsi, en tonnage, la consommation est passée de 60 000 tonnes en 1965 *à 345 000 tonnes en 1975, soit un taux moyen annuel de croissance de 20 %.*

Cette demande en rapide expansion, outre l'augmentation de la production, a nécessité l'élaboration d'un plan de restructuration complète du réseau de distribution.

Ce plan intitulé « Installation de grands centres intégrés » permettra le stockage et la commercialisation de différents produits, tels que carburant, G.P.L., engrais, plastiques, etc.

Une première tranche de douze centres est en cours de réalisation.

Ainsi, l'ensemble des opérations réalisées au cours de la décennie *1967-1977, ont permis d'atteindre les objectifs* retenus pour le secteur gaz, tant au plan économique que social. Toutefois, ce secteur connaîtra un développement encore plus important comme source d'énergie ou comme matière première dans *les industries de transformation à l'horizon 1985.*

Dans le secteur de l'énergie électrique

Comme instrument de réalisation de ses objectifs, l'Etat a créé la Société nationale de l'électricité et du gaz, dont les attributions portent notamment sur le monopole de la production, du transport et de la distribution *de l'énergie électrique. Cependant des dérogations au monopole* de la production sont prévues.

Dans ce secteur, après une période de récession, puis de stagnation des consommations d'électricité, effet direct de la conjoncture économique générale, de la période 1962-1966, avec le démarrage du premier plan triennal 1967/1969 et plus particulièrement des premier et deuxième plans quadriennaux (1970/1973 et 1973/1977), le secteur connaît une croissance rapide et soutenue.

Le modèle national de développement basé, notamment, sur une industrialisation accélérée nécessitait la mise en place d'une infrastructure électrique suffisamment puissante, moderne et fiable, assurant dans des conditions de sécurité l'alimentation des différents pôles de développement à l'Est, à l'Ouest et dans le Sud.

Les objectifs économico-sociaux, visant à long terme à un réaménagement du territoire et à l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales et en priorité dans les zones déshéritées de l'intérieur et du sud du pays, se sont traduits par un programme d'électrification *très important, malgré les contraintes géographiques.*

Nous vous proposons de présenter les caractéristiques essentielles des programmes d'équipements réalisés de 1967 à 1976 et l'évolution des consommations pour la même période.

Réalisation des équipements 1967/1976 :

Les investissements réalisés ont porté sur :

— Le développement des moyens de production ;
— *Le renforcement et la modernisation du réseau de transport* « haute tension » interconnecté du Nord ;
— L'implantation de réseau de distribution dans les zones non desservies.

Les moyens de production :

Jusqu'en 1966, la production dans le Nord a été assurée essentiellement par des centrales thermiques vapeur classiques ou par les *centrales hydrauliques.*

Le développement du réseau de transport de gaz naturel a profondément modifié les données des études de développement.

En effet, la *disponibilité d'un combustible abondant, à un niveau de prix très favorable, de l'inexistence de sites permettant la production* d'énergie électrique hydraulique dans des conditions technico-économiques satisfaisantes ont favorisé l'option technologique portant sur l'installation de centrales thermiques vapeur et de turbines à gaz. En particulier, les turbines à gaz jouent un rôle de plus en plus important dans le parc de production, à la fois comme moyen de production de base et pour la production de pointe.

Les principaux moyens de production mis en service sont : (cf. annexe 2).

En centrales thermiques vapeur :

A l'est, l'extension de la centrale d'Annaba (130 MW), la centrale de Skikda (270 MW).

A l'ouest, l'extension de la centrale d'Oran avec un groupe de 75 MW.

En turbines à gaz :

Dans le Nord, à Alger et Arzew, et notamment dans le Sud (Hassi-Messaoud, Hassi-R'Mel, Ghardaïa, Touggourt), les turbines à gaz mises en service portent sur une puissance installée de 140 MW.

Il est à signaler, toutefois, *qu'au cours du deuxième Plan quadriennal, comme moyens de base,* la SONELGAZ a engagé l'implantation de près de 500 MW en turbines à gaz.

Enfin, dans le Grand Sud, un *programme spécial a été réalisé pour le renouvellement* et le renforcement des centrales Diesel assurant de façon permanente l'alimentation *de tous les centres importants* (cf. Annexe 3).

Ainsi, de 1967 à 1976, la *réalisation* du programme en moyens de production a permis un doublement de la puissance installée, qui est *passée de 628 MW à 1 276 MW* (80 % de ce parc de production fonctionne au gaz naturel).

Le réseau de transport haute tension et réseau de répartition :

Le réseau haute tension, en 1966, se caractérisait par une seule ligne Est-Ouest le long de la côte et des alimentations en bout *d'antennes,* d'où le caractère filiforme et fragile sur le plan de la sécurité d'alimentation.

La création d'unités industrielles importantes, de zones industrielles à unités multiples, de station de pompage de forte puissance pour l'irrigation, ont nécessité le renforcement des lignes de transport et des postes de transformation.

Les investissements réalisés ont donc porté sur :

— La construction d'environ 1 000 kilomètres de lignes 220 KV, soit un doublement du réseau Nord interconnecté ;
— *Le passage du réseau de* la tension 150 KV à 220 KV, ce qui augmentera très sensiblement sa capacité de transit ;
— Modernisation de la gestion du réseau interconnecté par l'installation d'un ensemble de télé-informations et de télé-contrôle, avec un *dispatching* national à Alger et deux dispatchings régionaux, l'un à Oran et l'autre à Annaba.

La mise en service aura lieu en 1978.

— La construction d'environ 700 kilomètres de lignes 60 KV a permis le raccordement de nouvelles zones au réseau haute tension, ou le renforcement par bouclage de *la sécurité d'alimentation d'autres zones.*

La réalisation de ce programme s'est traduite par un maillage plus serré du réseau interconnecté, notamment par la construction de lignes et de postes à l'intérieur du pays ; ainsi la sécurité d'alimentation des villes et unités *industrielles a été nettement* améliorée.

Les réseaux de distribution :

Les réseaux moyenne tension (30 et 10 KV) sont passés de 10 749 kilomètres en 1967 à 18 530 kilomètres en 1976.

Pour la même période, les réseaux basse tension passent de 7 400 kilomètres à 10 865 kilomètres. Toutefois, dans ce domaine, il faut *surtout signaler* l'élaboration et l'exécution d'un programme d'électrification tendant, dans une première phase, à *alimenter les zones rurales,* en priorité celles les plus déshéritées qui, dans le cadre de programmes spéciaux décidés par le gouvernement, ont bénéficié de plans de développement importants pour la création d'unités industrielles et le développement des infrastructures.

Le bilan des réalisations porte sur l'alimentation de huit cents centres (5) et près de cent cinquante mille raccordements, ainsi plus de un million cent mille citoyens ont pu enfin bénéficier d'un produit indispensable : *l'électricité.*

Sur le plan financier, entre 1966 et 1976, le montant des investissements affectés à l'électrification a été multiplié par dix. Ce qui met en évidence l'intensification et la priorité accordée à l'électrification, *condition indispensable à toute modernisation du mode de vie.*

Cette action connaîtra une ampleur encore plus grande au cours de la prochaine décennie, ce qui nous sera explicité dans les *perspectives 1985.*

Evolution de la production et des consommations :

La production nationale d'énergie électrique comprend :

— La production SONELGAZ et des achats de faible importance effectués par SONELGAZ à des tiers producteurs.
— La production de quelques unités industrielles qui est entièrement consommée par ces unités.

Pour la période 1967-1976, la production a évolué comme suit (en millions de KWh) :

1967 :	1 458	1972 :	2 330
1968 :	1 640	1973 :	2 686
1969 :	1 783	1974 :	2 918
1970 :	1 985	1975 :	3 453
1971 :	2 119	1976 :	4 032

La production a donc augmenté en moyenne au taux de 12 % par an.

La *puissance maximale appelée sur le réseau interconnecté* est passée de 218.5 MW en 1966 à 685 MW en 1976. Au plan des consommations, la reprise de la croissance s'est faite à des taux de plus en plus soutenus.

Les caractéristiques essentielles peuvent se résumer comme suit :

— Les consommations basse tension ont augmenté de 11 % en moyenne par an, en raison de l'accroissement du nombre d'abonnés et des consommations moyennes par abonné ;
— Les consommations haute tension (clients industriels), qui étaient à un niveau très bas, ont connu un très fort taux de croissance, surtout à partir de 1970.

Cette croissance *provient de* la mise en service d'importantes unités industrielles, notamment la sidérurgie, les matériaux de *construction, les industries mécaniques, les unités de transformation* des hydrocarbures.

Ainsi, pour la période 1967-1976, le nombre de consommateurs est passé de 654 200 à 1 155 000, soit près du doublement.

Ainsi, dans le secteur de l'énergie électrique, les investissements réalisés, notamment dans le domaine de la production, le renforcement, la modernisation du réseau de transport et l'intensification de l'électrification des foyers, ont permis d'assurer l'alimentation des différents secteurs de l'économie, dans cette phase importante de décollage. Les tendances enregistrées au cours de la dernière décennie connaîtront une augmentation très sensible.

Les perspectives 1985

Les programmes d'investissements pour les secteurs, objet de la *présente communication, étant en cours d'examen, nous nous proposons* de vous présenter les caractéristiques essentielles de l'évolution des secteurs du gaz naturel (pour les besoins intérieurs) et de l'électricité.

Bilan énergétique national prévisionnel (6) :

La demande de gaz naturel :

L'évolution des consommations pour la moyenne et haute pression a été établie d'une manière analytique par secteur. Les consommations basse pression ont été déterminées par extrapolation statistique.

Sur le plan national, l'évolution des consommations (compte non tenu de l'autoconsommation des unités de liquéfaction) serait la suivante (en millions de thermies)

1977 :	27 400	1982 :	83 300
1978 :	34 400	1983 :	102 800
1979 :	43 200	1984 :	127 100
1980 :	53 900	1985 :	152 200
1981 :	67 200		

Le taux annuel moyen de croissance s'élèverait donc à 24 %.

Dans ces prévisions, les consommations haute et moyenne pression *sont liées à l'alimentation d'industries nouvelles et à l'extension du* réseau interne de canalisations

La consommation des centrales électriques représente environ 30 % de la demande totale.

La demande d'électricité :

Les valeurs retenues ont été obtenues par l'analyse sectorielle, car liées à des hypothèses bien précises :

1977 :	3 500	1982 :	6 950
1978 :	3 970	1983 :	8 350
1979 :	4 500	1984 :	10 000
1980 :	5 100	1985 :	12 000
1981 :	5 800		

La croissance de la consommation d'énergie électrique se ferait au taux moyen de 16 % par an.

Il est à noter les augmentations à un taux plus élevé, 20 % par an, à partir de 1981-1982.

Les consommations domestiques croîtraient au taux moyen de 10,3 % par an.

La puissance maximale appelée sur le réseau interconnecté évoluerait comme suit (en MW) :

1977 :	813	1982 :	1 630
1978 :	912	1983 :	1 895
1979 :	1 025	1984 :	2 120
1980 :	1 135	1985 :	2 410
1981 :	1 280		

Principaux équipements à réaliser dans le domaine du gaz naturel :

L'importance de la croissance des consommations de gaz naturel nécessite la continuation et l'accentuation des travaux d'infrastructure.

Les principaux travaux d'infrastructure porteront sur :

Le développement du réseau de transport haute pression :

— *En ce qui concerne les canalisations principales destinées* notamment à l'exportation, les travaux suivants sont ou seront engagés :

Origine	Destination	Longueur	Diamètre	Capacité annuelle
Hassi R'Mel	Arzew	507 km	40 "	13 *milliards* de m3
Hassi R'Mel	Skikda	575 km	42 "	14,5
Hassi R'Mel	Les Issers	453 km	42 "	14,5

— En ce qui concerne les canalisations secondaires destinées à l'alimentation du marché intérieur, les travaux porteront sur la pose *de 1 750 kilomètres de gazoducs haute pression, d'un diamètre variant* de 10 à 30 pouces

Ainsi, par région, le programme est :

— Dans l'Est : 519 kilomètres.
— Dans l'Ouest : 398 kilomètres.
— Dans le Centre et le Sud : 740 kilomètres.

La réalisation de ces travaux permettra la liaison entre les gazoducs Est, Ouest et Centre, ce qui, avec l'installation d'un dispatching, améliorera la sécurité d'alimentation.

L'effort engagé pour l'alimentation des centres se poursuivra par la mise en gaz de trente-deux localités, dont :

— Pour la région Est : 6 ;
— Pour la région Ouest : 6 ;
— Pour les régions Centre et Sud : 20.

Ainsi, le nombre de localités alimentées en gaz, qui était de douze en 1966, atteindra quatre-vingt-quatre en 1985, soit la quasi-totalité des villes et centres urbains ou semi-urbains de l'Algérie.

Le nombre de consommateurs, qui était de 303 000 en 1976, s'élèvera à 800 000 en 1985 soit donc près d'un triplement.

La réalisation de cet important programme permettra donc la *constitution d'une infrastructure solide,* irriguant la *majeure partie du territoire national dans des conditions* plus saines, compte tenu de l'interconnexion du réseau

Dans le domaine de l'équipement électrique :

L'extension et le renforcement de la production et de la distribution de l'énergie électrique se traduiront par :

— La construction de nouvelles centrales électriques, dont certaines *seront implantées à l'intérieur et dans le sud du territoire ;*
— La mise en place de nouvelles lignes de transport haute tension qui permettront d'assurer l'alimentation des nouveaux pôles industriels créés à l'intérieur du pays ;
— La généralisation de l'électrification du pays, afin d'introduire l'électricité dans tous les foyers.

Evolution du parc de production :

Sur le plan technologique, étant données la condition énergétique du pays et les caractéristiques actuelles et prévisibles de la demande d'électricité, il ne sera essentiellement fait appel, d'ici à 1985, qu'aux techniques vapeur et turbines à gaz.

Pour les moyens de production du type thermique vapeur, pour des raisons technico-économiques, les tailles unitaires prévues seront de 150 à 200 MW. Pour les turbines à gaz, il sera fait appel aux tailles techniquement éprouvées en exploitation.

L'énergie électrique d'origine hydraulique ne fera pas l'objet *d'aménagements importants, compte tenu des besoins en eau du pays* pour des usages prioritaires (irrigation, consommation en eau potable et industrielle). Cependant, il est possible d'intégrer une production électrique dans le cadre d'équipements hydrauliques destinés à satisfaire *ces besoins primordiaux*

Les principaux moyens de production en cours de réalisation ou programmés pour la période 1977-1985 se décomposent ainsi :

Centrales thermiques vapeur :

— Marsat El-Hadjadj : 450 MW ;
— Jijel : 600 MW.

Turbines à gaz :

— Boufarik : 100 MW ;
— Bab-Ezzouar : 100 MW ;
— Hassi-Messaoud : 132 MW ;
— Hassi-R'Mel 80 MW ;
— Tiaret : 250 MW ;
— M'Sila : 400 MW.

La puissance installée durant cette période sera donc de 2 112 MW, dont *50 %* en thermique vapeur et 50 % en turbines à gaz. Ainsi, la puissance totale installée, qui était de 1 276 MW en 1976, passera à 3 388 MW en 1985, soit presque un triplement du parc de production.

Il est à souligner que l'ensemble des moyens de production *thermique utilisent comme combustible le gaz naturel et que près de* 40 % du parc de production est constitué par des turbines à gaz.

La puissance maximale appelée sur le réseau interconnecté évoluera comme suit (en MW) :

1977 :	813	1982 :	1 630
1978 :	912	1983 :	1 895
1979 :	1.025	1984 :	2 120
1980 :	1 135	1985 :	2 410
1981 :	1 280		

Le réseau de transport haute tension :

Outre le passage du réseau à la tension 220 KV et la mise en service du système de téléinformations et de télécontrôle, que nous avons déjà signalés, le programme portera essentiellement sur la construction d'une nouvelle ligne transversale Ouest - Est, pour assurer l'alimentation des *nouvelles industries qui seront implantées sur* la nouvelle ceinture industrielle sur les plaines des Hauts Plateaux et sur les confins de l'Atlas tellien

Un important programme de construction de postes de transformation a déjà été engagé : ainsi, d'ici à 1980, quatre postes haute tension seront mis en service. Le réseau haute tension interconnecté passera de 4 150 kilomètres en 1975 à 8 050 kilomètres en 1980.

L'électrification totale du pays en 1987 :

Cet objectif est considéré comme prioritaire. En effet, la Charte nationale dispose :

« La généralisation de l'électrification domestique à travers tout le territoire, avec, comme objectif, d'introduire l'électricité dans la totalité des foyers algériens avant la fin de la prochaine décennie (7) ».

Un plan global portant sur la programmation, l'organisation, les moyens et matériels, a été élaboré et retenu. Les caractéristiques essentielles de ce programme, d'une ampleur exceptionnelle, par rapport à la décennie passée, sont les suivantes :

— Electrification de 12 100 centres ;
— Raccordement de 1 200 000 foyers, représentant environ 9 000 000 d'habitants ;
— *Construction de 58 000 kilomètres de lignes moyenne et basse* tension et de 11 700 postes de transformation.

L'évolution du nombre de foyers alimentés sera en rapide expansion :

1977 :	1 255 000	1983 :	2 280 000
1978 :	1 370 000	1984 :	2 510 000
1979 :	1 500 000	1985 :	2 710 000
1980 :	1 660 000	1986 :	2 910 000
1981 :	1 850 000	1987 :	3 110 000
1982 :	2 060 000		

Technologie :

Dans le cadre de la *politique de promotion technologique, qui fait* partie intégrante du *modèle* de développement de l'Algérie dans le domaine de l'énergie électrique, deux formes d'énergie nouvelles pour le pays seront retenues. Il s'agit de :

L'énergie nucléaire :

La maîtrise de cette technique étant extrêmement longue, il a été décidé d'engager des études pour la réalisation de centrales nucléaires, pour la production d'énergie électrique. Parallèlement, la mise en valeur des gisements d'uranium du pays sera mise en œuvre.

L'énergie solaire :

Une attention *particulière* est accordée au *développement de l'énergie* solaire. Ainsi, il est prévu des études sur la connaissance du « gisement » solaire et des données météorologiques statistiques.

Sur le plan des utilisations, on prévoit une des applications les plus simples, le chauffage de l'eau

A titre expérimental, la construction de centrales de petite puissance et à technologie simple sera engagée.

Cette action a pour objectif, à terme, l'alimentation des petits centres isolés du Sud.

---

(5) Par centre, on entend un ensemble d'habitations groupées pouvant aller du plus petit village à un sous-ensemble urbanisé.

(6) Le bilan est présenté hors hydrocarbures liquides.

(7) La *Charte nationale (titre VII - III, point n° 7),* approuvée par référendum le 27 juin 1976, constitue « la source suprême de la politique de la nation et des lois de l'Etat ». Ordonnance n° 76-57 du 5 juillet 1976, Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un impératif absolu

Par MARTINE ROSSARD

CONSTITUEE à 80 % par le Sahara, l'Algérie voit ses riches plaines côtières investies par les villes et l'industrie. Parallèlement, 96 % de sa population vit sur 12 % du territoire. Ce phénomène n'illustre pas seulement les déséquilibres économiques et sociaux entre Nord et Sud, mais pose aussi le problème de la sauvegarde d'un patrimoine agricole limité à 3 % de la superficie totale. L'importation croissante de produits alimentaires — plus de 5 milliards de dinars en 1977 — risque de compromettre l'indépendance économique que l'Algérie s'efforce de conquérir.

Le refus des investissements étrangers, la récupération des richesses nationales et la planification économique témoignent d'une volonté, de la part des autorités, de promouvoir un développement autocentré mais encore faut-il assurer la maîtrise d'un tel développement dans l'espace et dans le temps. Or, en l'absence de planification spatiale, chaque responsable raisonne et agit — pour le choix des sites d'implantation — en fonction de ses critères propres de rentabilité ou d'efficacité. Par ailleurs, les temps de maturation ou les retards de certains projets engendrent eux-mêmes de nouvelles contraintes pour les secteurs utilisateurs. Ainsi, le logement est-il devenu un bien « stratégique » qui conditionne l'efficacité de certaines actions économiques. Dans ce contexte, chaque centre de décision souhaite affecter des fonds à la réalisation de son propre programme. Faute d'un « planning » rigoureux, les équilibres emplois-logements se réalisent avec du retard ou sans coordination, à un coût plus élevé et sans assurer le brassage social souhaitable.

L'inégalité des revenus et des conditions de vie entre les villes et les campagnes entraîne la perpétuation d'un exode rural non maîtrisé. Celui-ci, joint à la forte poussée démographique, provoque une croissance urbaine démesurée. Alger, par exemple, conçue pour sept cent mille habitants, en accueille aujourd'hui près de deux millions sans pouvoir répondre aux besoins exprimés. Coupures d'eau, embouteillages, saturation des équipements et des transports publics perturbent l'activité de la capitale dont ils traduisent l'encombrement.

Ce tableau révèle l'absence d'un aménagement rationnel du territoire qui s'explique par les conditions objectives du lancement de l'économie algérienne. Il n'est que le « revers de la médaille » d'une industrialisation menée avec détermination. « *Nous n'avions que des problèmes de sous-développement, nous abordons maintenant ceux du développement, avec deux ans d'avance sur nos prévisions* », indique M. Fadhel, président de la commission « infrastructures et aménagement du territoire » de l'Assemblée populaire nationale. Donner du travail, asseoir les bases du décollage économique constituaient hier des priorités absolues. Aujourd'hui, la multiplication des projets et l'émergence des déséquilibres nécessitent une vision synthétique et cohérente du développement.

Lutter contre les disparités régionales

AMENAGER l'Algérie signifie d'abord occuper et équiper un territoire près de cinq fois grand comme la France, peuplé de 17,5 millions d'habitants, essentiellement constitué de terres arides, soumis à une pluviométrie capricieuse et à une érosion dévastatrice. La structuration d'un tel territoire exige des efforts d'une ampleur exceptionnelle, comme en témoignent la réalisation d'un barrage vert de 3 millions d'hectares pour stopper l'avance du désert ou la construction de routes à travers un Sahara hostile pour rompre l'isolement du Grand Sud.

Une répartition harmonieuse de la population et des activités se heurte incontestablement à une série d'obstacles naturels, eux-mêmes générateurs — au même titre que la croissance démographique élevée — de flux migratoires désordonnés vers les régions les plus prospères. La colonisation, en dépossédant les fellahs et en désorganisant l'agriculture traditionnelle, a, pour sa part, déclenché un mouvement d'exode rural qu'a ampaifié la politique de regroupement menée par l'armée française. En 1962, trois millions de déracinés, sans travail, s'entassaient à la périphérie des villes. Depuis, la création d'emplois, essentiellement à Alger, Oran et Annaba, a accentué la polarisation.

A l'indépendance, l'Algérie a hérité d'une économie extravertie et d'une infrastructure inapte à la promotion de l'ensemble du pays. Seule la bande côtière, fertile, bénéficiait d'une industrialisation embryonnaire et d'un environnement favorable au développement. Faute d'alternative, les premiers projets de l'industrie ont été localisés dans le Nord, accroissant ainsi les déséquilibres spatiaux.

L'exportation des hydrocarbures, seul moyen de financer le développement, bénéficiait d'une priorité absolue : les différentes unités ont donc été concentrées sur le littoral à Skikda et Arzew. Les projets suivants devaient à leur tour prendre en compte les « coups partis » : sidérurgie à El Hadjar, usine de mécanique près d'Alger... Le manque de disponibilités en eau, énergie, moyens de transport, personnel qualifié, etc., à l'intérieur du pays contrecarrait toute velléité de décentralisation : les villes du Nord ont drainé l'essentiel des investissements, des activités de services et des nouvelles populations. Cependant, dès 1966, la volonté politique de lutter contre les disparités régionales s'est précisée. A travers les « programmes spéciaux », les wilayate les plus déshéritées ont bénéficié d'équipements socio-culturels et d'investissements productifs destinés à lancer l'économie régionale. Ces programmes ont révélé l'aptitude des wilayate à planifier leur développement et ont encouragé l'administration à leur confier, depuis, la gestion des crédits qui leur sont affectés. De plus, un nouveau découpage administratif, en 1974, a permis une meilleure répartition des cadres et amorcé le processus de décentralisation. Le lancement d'un programme de cinq cents petites et moyennes entreprises dont les effets devraient se faire sentir dès l'an prochain matérialise pour sa part la volonté de diffuser les moyens du développement.

Des localisations volontaristes, notamment pour les industries de transformation comme à Sétif, Ghardaïa, Tiaret, Saïda, Reggane... ont été effectuées à l'extérieur des pôles d'attraction afin d'imposer l'extension des infrastructures, à peine développées depuis l'indépendance. Pour l'instant, telle usine assoiffe et pollue la ville voisine, telle autre éprouve des difficultés d'approvisionnement. La nécessité d'investir rapidement des devises sujettes à l'inflation, la priorité donnée à l'industrie, le rythme accéléré des réalisations livrées « clés en main » s'accommodent mal des années nécessaires à l'étude et à la réalisation d'un barrage, d'une route ou d'une voie ferrée. Pour ces investissements extrêmement lourds et non directement productifs, l'Algérie ne trouve d'ailleurs pas toujours des partenaires.

L'absence d'un aménagement concerté a surtout donné libre cours au « laisser-faire spatial ». L'agriculture, sans doute en raison de son dynamisme moins grand (elle n'a pas toujours utilisé les crédits qui lui étaient alloués et n'a pas su souvent s'opposer à certains projets), constitue sa première victime avec des transferts fonciers au bénéfice des secteurs non agricoles estimés à 250 000 hectares, dont près de 10 000 irrigués (1).

La mise en valeur de nouvelles superficies, dans le Sud ou ailleurs, coûteuse et aléatoire, ne saurait justifier la stérilisation de terres maraîchères. Telle est pourtant, dans certains cas, la conséquence de l'urbanisation, des constructions « sauvages » et des localisations malencontreuses d'usines, de locaux universitaires, de complexes touristiques comme celui des Andalouses près d'Oran, ou même d'installations para-agricoles (poulaillers, coopératives).

Dans une étude concernant les rapports entre industrie et agriculture dans la Mitidja orientale, le « verger algérois », des chercheurs du Centre national d'études et de recherches en aménagement du territoire ont dénoncé le processus de « rurbanisation » subi par l'espace rural, « *grignoté, morcelé, parfois phagocyté par des pénétrations industrielles et urbaines anarchiques* ». La législation foncière interdit pourtant toute construction sur les terres agricoles. Plusieurs projets justifient des dérogations. Pour les autres, les agents des services publics choisissent, comme de nombreux particuliers, la politique du fait accompli. Au dernier congrès de l'Union des paysans algériens, le président Boumediène a sonné l'alarme : « *Les terres irrigables, les bonnes terres doivent être préservées même s'il faut dépenser énormément, car elles doivent produire pendant des siècles* ».

Parallèlement, les efforts consentis pour l'intensification des cultures se trouvent annihilés au fur et à mesure de l'accaparement des faibles disponibilités en eau par les villes et les industries. Celles-ci pompent dans les nappes, au détriment de l'irrigation, ce qui entraîne la baisse des rendements et des revenus agricoles. Les chercheurs du Bureau national d'études et de développement rural recommandent d'inclure désormais dans le coût des futurs investissements localisés sur des terres cultivées la valeur des ressources détournées et des équipements détruits tels que plantations, réseaux d'irrigation ou de drainage, bâtiment d'exploitation, etc.

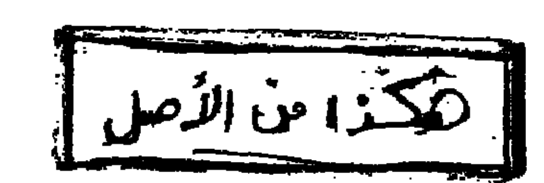
Enfin, l'agriculture subit une troisième concurrence au niveau des hommes. Attirés par les revenus supérieurs et réguliers et les avantages sociaux plus substantiels offerts par les secteurs industriel et tertiaire, les travailleurs jeunes et qualifiés abandonnent la terre. Les transfuges gardent leur logement, aggravant ainsi les difficultés pour tout nouveau recrutement ou tentative de remembrement.

Rendre les campagnes attractives

LES décrets de 1963 sur l'autogestion, et la révolution agraire, lancée en 1971, ont amorcé une plus équitable répartition des terres et la transformation des rapports de production : le secteur socialiste comprend trois cent mille travailleurs exploitant 3 300 000 hectares ; le secteur traditionnel un million de petits paysans et 4 700 000 hectares. Mais ils n'ont permis d'assurer des revenus suffisants ni aux coopérateurs ni aux agriculteurs privés, en raison notamment du comportement bureaucratique et parasitaire des structures de commercialisation et de l'insuffisance des prix à la production.

La grande majorité des douars disposent maintenant de l'électricité, d'une école et d'un centre médical algériens, mais des inégalités profondes subsistent dans les conditions de vie en ville et à la campagne. Elles tendent à s'effacer avec la réalisation des villages socialistes, prévus au nombre de mille, à travers l'ensemble du territoire. Le site d'implantation de chaque village, pôle structurant du monde rural, doit être choisi judicieusement, de même que les moyens de

(1) Ces chiffres, fournis par les services dépendant du ministère de l'agriculture sont jugés excessifs par les autres ministères qui évaluent à 10 000 hectares maximum les bonnes terres occupées par des projets industriels. Ils notent, en revanche, que depuis l'indépendance, plus de 40 000 hectares ont été perdus sous l'effet de l'érosion, les services compétents n'ayant pris longtemps que des mesures dérisoires pour lutter contre ce phénomène.



هكذا من الأصل

renforcer sa viabilité. La création d'unités agro-industrielles ou artisanales est notamment envisagée dans le cadre d'un aménagement intégré et dynamique pour « optimiser » l'utilisation de l'espace rural et éliminer le sous-emploi existant ou prévisible dans certaines zones. Actuellement, trois cents « plans communaux » permettent d'allouer aux centres ruraux les plus défavorisés les moyens financiers nécessaires pour assurer l'alimentation en eau potable, l'aménagement de pistes, de marchés et la création de nouvelles activités économiques pourvoyeuses d'emplois : « *L'aménagement du territoire, c'est une politique de revenus* » déclare un responsable du secrétariat d'Etat au plan. De son côté, la commission « infrastructure et aménagement du territoire » de l'Assemblée estime qu'il faut orienter le maximum d'investissements vers les campagnes pour les rendre *attractives* et *éviter* d'avoir à recourir à des mesures autoritaires de fixation des populations.

Le refus de voir les zones rurales se vider, notamment les montagnes, coïncide avec la nécessité de freiner l'accroissement des villes. Le taux d'urbanisation est déjà passé de 31 % en 1966 à 41 % en 1977. L'accroissement de la population urbaine (5,1 % par an) dépasse les capacités d'absorption des villes. Les équipements collectifs sont saturés, les services publics débordés, les logements surpeuplés. Le développement d'un *habitat précaire et la spéculation* sur les loyers illustrent un déficit estimé au minimum à cinq cent cinquante-deux mille logements urbains. Toute une série de contraintes, depuis la pénurie de ciment jusqu'au manque d'entreprises de réalisation, expliquent un tel retard. Le ministère de l'habitat planifie dès maintenant ses moyens pour assurer la livraison de cent mille logements par an d'ici quelques années. Les « plans de modernisation urbaine » de quarante villes permettent, quant à eux, de réduire le retard en équipements collectifs primaires. Ces « P.M.U. » constituent par ailleurs une esquisse d'aménagement spatial : *coordination des actions* au niveau local, lien entre la planification économique nationale et la planification urbaine.

Une ceinture industrielle sur les Hauts-Plateaux

JUGEE inadaptée et figée, la législation française sur l'urbanisme a été abrogée en 1976. Depuis, les assemblées populaires communales jouissent du monopole *sur les transactions foncières*, ce qui leur offre un instrument remarquable pour maîtriser leur développement. Tout en limitant la propriété de la terre aux besoins familiaux, la constitution de réserves foncières doit faciliter l'inscription au sol des investissements et favoriser la promotion de coopératives immobilières.

En dépit des diverses mesures de redressement, les tensions et les incohérences *s'aggravent* au point d'affecter le développement lui-même. Ni les réajustements conjoncturels ni une thérapeutique d'ensemble ne sauraient éclipser l'intérêt d'une politique « préventive » par la localisation rationnelle des investissements en fonction de leurs retombées économiques et sociales. Après « *une décennie aux mains des opérateurs* » non exempte de « *pratiques d'une économie de marché* », les responsables prennent conscience de la nécessité de maîtriser la croissance de façon plus rigoureuse. La création du *Comité interministériel d'aménagement* du territoire (CIMAT), en 1976, reflète bien cette volonté, mais ne semble pas fournir une solution adéquate : les secrétaires généraux des ministères se concertent et prennent des décisions au cas par cas, sans études préalables approfondies et impartiales. Aussi le CIMAT suscite-t-il bien des critiques, dont celle d'être le lieu privilégié d'expression des rapports de force.

La notion de coordination et la recherche d'un développement harmonieux font cependant leur chemin, comme le montre la prise en compte des études d'aménagement régional de l'Oranie. D'après les responsables, l'implantation dans la région des multiples projets qui y sont prévus (soixante mille emplois industriels, cent vingt mille emplois induits) entraînerait inexorablement une aggravation de l'exode rural, un phénomène de connurbation (2) sur des *terres agricoles* et une concentration inquiétante d'industries polluantes. En fait, pour les deux plus importants projets, sidérurgie de l'Ouest à La Macta — site réputé pour sa faune et sa flore exceptionnelles — et *usine d'automobiles d'Oran*, les sociétés nationales concernées étudient maintenant les possibilités de fractionner et de « délocaliser » leurs installations.

Ces « délocalisations », recommandées depuis deux ans par les séminaires nationaux sur l'aménagement, s'inscrivent dans le cadre de la création d'une nouvelle *ceinture industrielle sur* les Hauts-Plateaux qui doit, indique la charte nationale, « *étendre les limites de l'Algérie utile et moderne au-delà des Atlas tellien et saharien* ». Cette option, volontariste et irrémissible, augure *favorablement* d'un rééquilibrage entre le Nord et le Sud et du plein emploi dans des zones traditionnellement réservées à l'élevage. Elle demande cependant à être affinée afin de ne pas entraver les efforts de restructuration du monde pastoral lancés dans le cadre de la troisième phase de la révolution agraire.

Le manque d'infrastructures ne *devra pas handicaper* l'industrialisation des Hauts-Plateaux. Une nouvelle rocade routière et une ligne *ferroviaire* y sont projetées. La mobilisation des ressources hydrauliques a commencé. Enfin, la décision est prise de réaliser simultanément les usines et les logements. Il reste à trancher sur l'opportunité des « cités *ouvrières* » *et* des villes *nouvelles*. La volonté s'affirme de promouvoir des villes moyennes à taille humaine. Dans ce cadre, la concentration à l'est d'Alger de l'ensemble des activités tertiaires apparaît remise en cause au bénéfice d'une décentralisation impérative des différentes directions des sociétés nationales siégeant dans la capitale.

Aujourd'hui, les déclarations d'*intention ne suffisent plus*, estiment plusieurs responsables. La nécessité se fait sentir d'une loi-cadre sur l'aménagement du territoire, d'un schéma national et d'un exécutif. Des études socio-économiques et physiques sont nécessaires, pour connaître les potentialités avant d'en définir l'utilisation des sols. Le secrétariat d'Etat au plan, qui dispose d'études régionales, prévoit d'élaborer des schémas d'aménagement national et régional à partir de ses « perspectives *économiques 1990* » *et* après *discussions* avec les échelons décentralisés. Il se charge de définir les grands équilibres en emplois et équipements et de localiser les projets d'intérêt national, mais souhaite confier des responsabilités aux wilayate *dans l'attribution* des terrains. Dans cette optique, les planificateurs s'attachent à promouvoir une *juste* répartition des cadres dans les régions afin de permettre à celles-ci de prendre des décisions et de consommer tous leurs crédits.

Un responsable du ministère de l'habitat estime, quant à lui, qu'il faut créer un centre de production d'études pour capitaliser les données afin que les décisions soient prises en connaissance de cause. « *Les atermoiements coûtent cher ; les décisions ne doivent plus être discutées, la planification spatiale doit être impérative*, observe-t-il. *C'est un impératif absolu.* » Pour sa part, la *commission* « infrastructures et aménagement du territoire » a mené une réflexion globale sur l'aménagement spatial susceptible de se concrétiser par l'adoption d'une législation adaptée aux réalités et aux perspectives du *développement* algérien. Elle a *choisi* une *série de paramètres* souples, mais permanents, à prendre en compte pour l'élaboration d'une *politique de planification* spatiale : géographie, option socialiste, eau, terres, ressources naturelles, *population et* environnement. Pour la commission, le développement a pris un *tel* essor qu'il requiert désormais une coordination beaucoup plus poussée au niveau du secrétariat d'Etat au plan mais sans excès de rigidité. « *La planification économique doit être démocratique dans son élaboration et impérative dans son application* » indique la charte nationale. L'aménagement du territoire appartient à cette planification.

MARTINE ROSSARD.

(2) Phénomène de deux villes qui se rejoignent.

L'eau, produit stratégique

DEPUIS des siècles, les Sahariens déploient leur génie pour recueillir l'eau nécessaire à la survie. Vers Adrar, des kilomètres de *fogaras* (galeries souterraines) transportent l'eau de la nappe vers les palmeraies. Dans le M'Zab, quelque trois mille puits, actionnés par des ânes, fertilisent une terre réputée ingrate. Ces dernières années, *les motopompes* ont fait leur apparition ; des forages remplaceront demain les antiques systèmes.

Le ministère de l'hydraulique *compte effectuer un effort particulier* dans les zones sahariennes, notamment dans le *Touat*, le *Gourara* et *la région* de l'Oued-R'Hir qui recèlent d'importantes ressources en eau. Dans le nord de *l'Algérie*, des installations existent *sur* des périmètres aménagés de longue date, mais une reprise en main des réseaux d'irrigation est nécessaire. Dans *ce cadre*, les vallées du Bas-Chéliff et de La Mina vont être prochainement rénovées. La charte nationale envisage la *mise en valeur* de 800 000 hectares. C'est une œuvre de longue haleine. Les grandes réalisations, comme celle de la plaine d'Adadla en plein désert, ne répondent pas toujours aux espoirs placés en elles. Tout en lançant de nouveaux grands barrages, le ministère va développer la petite hydraulique : barrages collinaires, *forages, prélèvements* à partir des oueds, etc.

L'irrigation ne consitue pas la seule prérogative de l'hydraulique. L'alimentation des populations en eau potable doit jouir désormais de la priorité. Des travaux d'adduction ont commencé pour réduire le déficit que traduisent de fréquentes coupures d'eau dans les centres urbains. Il faut également répondre aux besoins des unités industrielles existantes et projetées. Mais l'eau, considérée comme produit stratégique, va constituer un outil arbitral dans l'aménagement du territoire.

L'industrie pourrait être *appelée à reconsidérer ses* implantations ou ses choix technologiques et à s'équiper dans *la perspective d'un recyclage* des eaux usées.

Depuis l'élargissement de ses fonctions, le *ministère de l'hydraulique, de la mise en* valeur des terres et de l'environnement mène une enquête approfondie de connaissance des *sols et des ressources* en eau. Il prévoit la mise au point de textes fondamentaux relatifs à *l'eau et à l'environnement.*

POUR mener à bien sa tâche, le ministère joue à fond la décentralisation : relance des directions de wilayate, création d'entreprises de réalisation et de bureaux d'études régionaux et autonomes. *Une entreprise sous* sa tutelle doit par ailleurs commencer la production de matériels hydrauliques, notamment des *éoliennes*. Quant à l'investissement, il devrait progresser rapidement pour rattraper les retards considérables accumulés par l'ancien secrétariat d'Etat à l'hydraulique, qui avait consommé moins du tiers des crédits alloués (10 milliards de dinars) *par le second plan quadriennal* et avait fait preuve d'une surprenante impéritie.

Depuis l'Indépendance, quatre barrages importants ont vu le *jour*, mobilisant globalement 1,5 milliard de mètres cubes d'eau. La réalisation d'une quarantaine *de nouveaux grands* barrages est prévue pour assurer la retenue des eaux nécessaires *d'ici à l'an 2000* aux villes et à l'industrie (2 milliards de mètres cubes) et au développement de l'agriculture (4 milliards de mètres cubes).

M. R.

La société Nationale de transports et de travail aériens Air Algérie.

ou

Les grandes routes aériennes de l'Algérie vers l'Afrique, le Moyen Orient et l'Europe.

Cheminer côte à côte avec la vie d'**AIR ALGERIE** représente une expérience particulièrement riche et un exemple à références pour celui qui s'intéresse à la grande aventure de l'aviation civile internationale et aux horizons illimités que le transport aérien ne cesse de percer depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

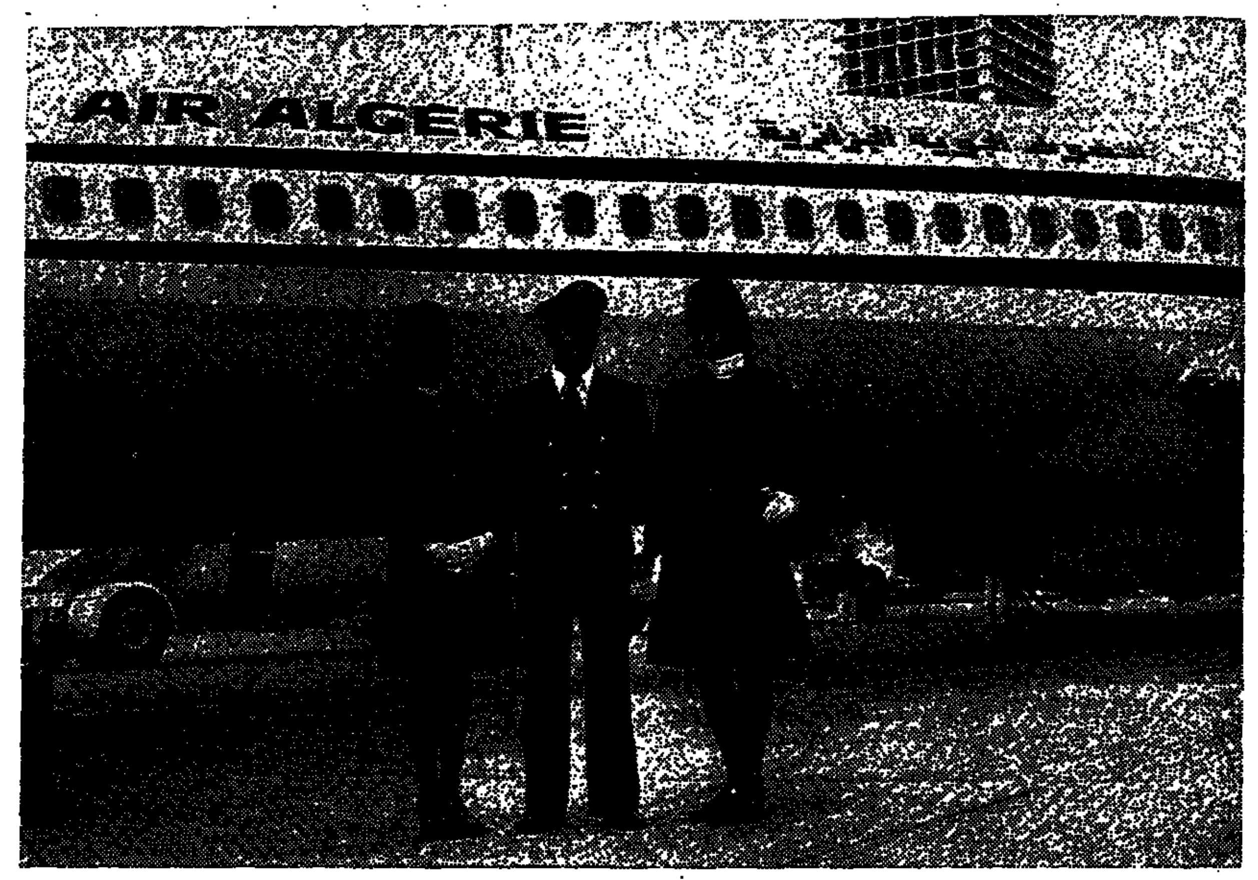
Du moteur à hélices au turbofrein, en l'espace de trois courtes décennies à peine, c'est toute la structure des rapports humains qui a changé par l'effet maîtrisé de la vitesse qui a effacé d'un seul trait les murs des frontières et laissé place à la recontre possible des regards.

Celui de l'Algérie, ce généreux pays qui se sent si légitimement africain, maghrébin et arabe parce que situé au carrefour des civilisations et qui projette sa longue silhouette sur 1 300 kilomètres adossée à la Méditerranée qu'il veut lac de paix parce que la reconquête de son indépendance s'est payée au tarif élevé des meurtrissures et des offenses, ce regard donc a aujourd'hui son messager : la société nationale de transports et de travail aériens **AIR ALGERIE.**

Autrefois, petite compagnie au réseau orienté vers la France et possédant de ce fait une activité régionale et complémentaire, **AIR ALGERIE** dans une première phase devenait, le 18 février 1963, compagnie nationale, l'Etat algérien ayant acquis 51 % du capital social, pour se transformer le 12 décembre 1972 en une entreprise totalement nationale à l'issue du rachat des dernières parts détenues par les organismes étrangers.

Seize ans à peine après la reconquête de l'indépendance nationale, **AIR ALGERIE** est aujourd'hui un important transporteur aérien inscrivant son action dans le processus accéléré du développement global de la nation, performant et compétitif au plan international, présent dans vingt-cinq pays d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique.

A nos lecteurs nous ouvrons les pages d'histoire d'**AIR ALGERIE.**



EVOLUTION DU TRAFIC

Pour mieux apprécier le taux d'efficacité d'**AIR ALGERIE**, il est tout indiqué de citer les résultats du trafic passagers de 1974 à 1977, époque correspondante au deuxième plan quadriennal national, en les comparant à ceux enregistrés durant le premier plan 1970/1973.

Ainsi donc le nombre total des passagers transportés entre 1974 et 1977 s'élevant aux alentours de 7 millions : 1 200 000 en 1974, 1 690 000 en 1975, 1 819 000 en 1976 et plus de 2 millions en 1977 (chiffre prévu) et celui réalisé entre 1970-1973 étant de 3 070 704, le premier résultat représente un pourcentage d'augmentation remarquable de 128 %.

Dans le domaine du fret, dont l'activité laisse entrevoir de grandes possibilités avec les moyens correspondants, le tonnage acheminé a atteint 55 894 tonnes en 1974, 10 934 tonnes en 1975, 21 500 tonnes en 1976 et 27 600 tonnes en 1977.

Les recettes réalisées ont parallèlement la même courbe ascendante, s'élevant en 1974 à 414 025 660 DA, en 1975 à 584 006 253 DA, en 1976 à 703 466 080 DA, alors que les estimations pour 1977 sont tout aussi encourageantes selon les premiers relevés.

Pour apprécier toute la valeur de ces résultats, il suffit de souligner qu'**AIR ALGERIE** a enregistré neuf exercices bénéficiaires successifs depuis 1968, ce qui est réellement remarquable lorsque l'on sait la situation particulièrement difficile de la plupart des transporteurs aériens à travers le monde, et mêmes parmi les plus grands.

AIR ALGERIE AU SUD DU SAHARA

La pénétration d'**AIR ALGERIE** en Afrique, au sud du Sahara, répond à des préoccupations fondamentales.

Il s'agissait en premier lieu de moduler son activité en fonction de la stratégie et des orientations nationales, l'Algérie ayant toujours préconisé la plus étroite collaboration entre les différents Etats membres de l'O.U.A. pour assurer le développement des peuples africains qui y aspirent si ardemment.

Du fait des caractéristiques géographiques et économiques du continent, l'avion constitue le mode de transport privilégié et un facteur de progrès irremplaçable au vu de l'état de l'infrastructure des transports par voie de surface.

AIR ALGERIE devenait ainsi un outil efficace de promotion des échanges intra-africains.

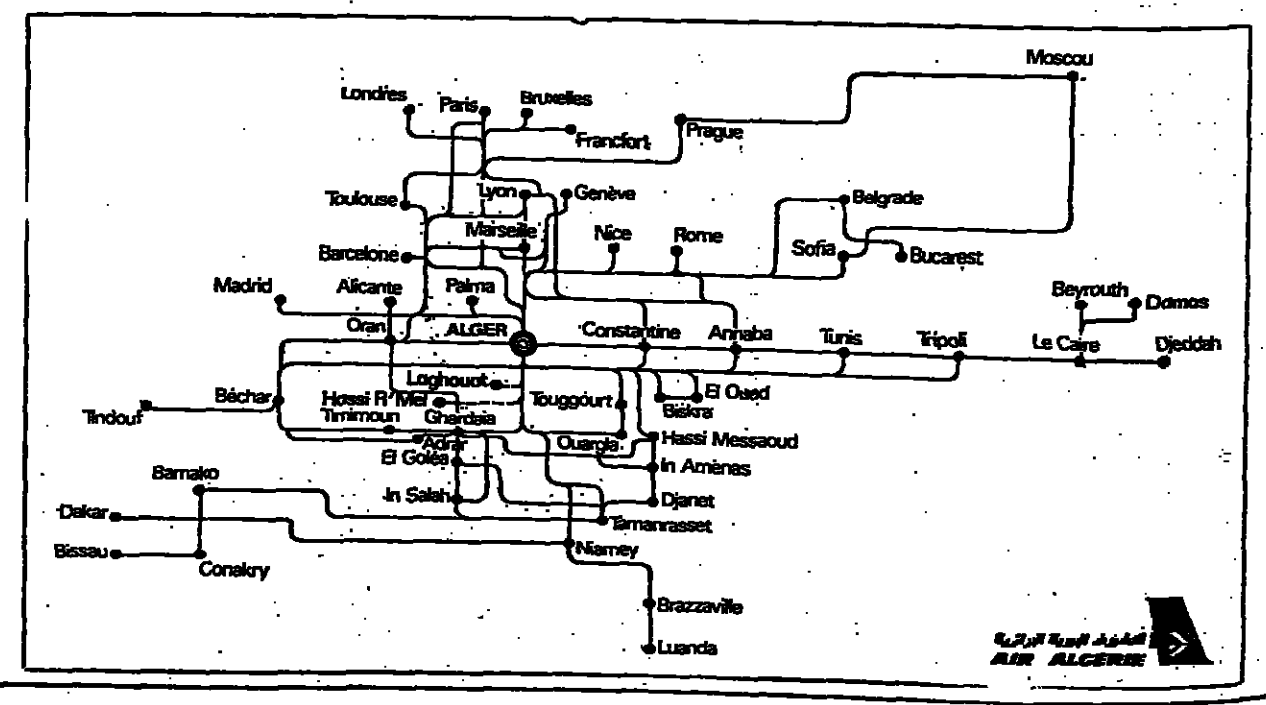
Soucieuse par ailleurs de diversifier et de réorienter son propre réseau trop dépendant de certains marchés, la Société nationale se devait, pour assurer un accroissement harmonieux de ses capacités, d'exploiter de nouveaux courants de trafic.

La structure des routes aériennes africaines fut donc modelée dès 1972 par l'ouverture de services réguliers vers NOUAKCHOTT, NIAMEY, BAMAKO et CONAKRY.

L'extension alla désormais très vite : en 1973 LAGOS et BRAZZAVILLE furent adjointes au programme, puis DAKAR via NOUADHIBOU en 1974, BISSAU-DOUALA et KINSHASA en 1975 et LUANDA, enfin, en 1976.

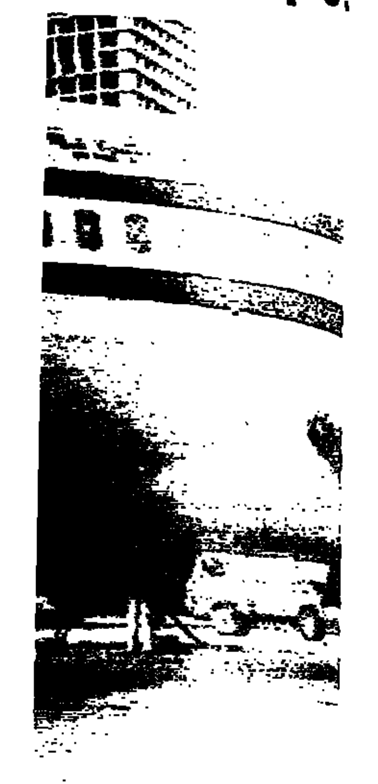
Remodelé suivant les nécessités et contraintes d'exploitation, le réseau africain d'**AIR ALGERIE** se présente aujourd'hui sous forme de trois grandes routes aériennes, reliant plusieurs capitales entre elles en une seule journée. A partir d'ALGER, vous pouvez aujourd'hui vous rendre à NIAMEY - MAMAKO - CONAKRY - BISSAU chaque lundi ; à NIAMEY et DAKAR le samedi, et à NIAMEY, BRAZZAVILLE et LUANDA le jeudi.

Il est bien évident que le transport aérien en Afrique n'étant pas encore accessible à toutes les catégories sociales



sports
érie.

le l'Algérie
l'Europe.





pour des raisons historiques objectives et le tissu industriel du continent n'atteignant pas la surface désirée, les capacités *offertes ne peuvent être rentabilisées* que dans des délais raisonnables : néanmoins, les *résultats enregistrés par* **AIR ALGERIE** ne sont pas à négliger en tenant compte également de la *« jeunesse »* du réseau et des habitudes de la clientèle qui, par manque de liaisons inter-africaines et étant donnée la nécessité de déplacements rapides, continue à transiter par des escales hors d'Afrique.

Le nombre de passagers *réguliers* transportés pour l'ensemble du réseau, enregistré au niveau *de la représentation générale* **AIR ALGERIE** à DAKAR, atteint donc les chiffres 13 022 en 1975, 9 970 en 1976 et 10 916 en 1977.

L'activité fret, liée au degré de développement de l'Afrique, a connu tout naturellement des débuts timides, mais des possibilités réelles existent pour acheminer des volumes *importants* dans le sens Afrique-Europe et retour : c'est ainsi qu'en 1977 349 000 kilogrammes ont été livrés en Boeing 737 tout cargo **AIR ALGERIE.**

En conclusion, l'Afrique a un besoin vital de moyens de transports : lorsque les moyens *matériels et humains*, tels que ceux mobilisés par **AIR ALGERIE,** auront été mis en place ; lorsque le désir de collaboration entre les Etats africains se transformera en réalité grâce au développement continu, à la *persévérance des responsables et à* la soif de promotion des peuples, l'industrie du transport aérien en *Afrique connaîtra un essor* dont les limites sont encore insoupçonnées.

AIR ALGERIE : DES MOYENS D'EXPLOITATION

Composée à la fin de 1962 de quatre Caravelle SE-210, de dix DC-4 et trois DC-3, la flotte de la naissante société nationale **AIR ALGERIE** avait atteint un état de vétusté entraînant de gros frais d'entretien et se trouvait inadaptée à la nouvelle mission que devait assumer l'entreprise.

La modernisation du parc avions devenait vite une nécessité : l'opération débuta le 26 mars 1971 par la réception de deux superjets Look B. 727-200 commandés en 1970.

Le 7 janvier 1972, arrive à Alger deux autres appareils B. 737-200 *« Advanced »* faisant d'**AIR ALGERIE** le premier transporteur au monde à utiliser ce type d'aéronef.

L'opération d'envergure de modernisation de la flotte entrait ainsi rapidement dans les faits et devait se poursuivre à un rythme de commandes élevé jusqu'en 1977, pour atteindre dix-neuf appareils jets : six Boeing 727-200 et treize Boeing 737-200 programmés sur l'ensemble des vols internationaux et sur certaines lignes domestiques.

Pour son réseau africain, **AIR ALGERIE** utilise le dernier-né, Boeing 737-200, équipé du système Gravel-Kit et antidérapage, appareil totalement adapté à l'infrastructure aéroportuaire du continent.

En plus des dix-neuf Boeing *précités*, le parc avions est équipé de deux Convair-640 et de cinq Nord 262 à turbopropulseurs *pour certaines escales particulières* du réseau intérieur.

Parallèlement à l'activité *passagers et fret*, **AIR ALGERIE** *est investie d'une mission complémentaire* portant sur le travail *aérien et agricole, cette* tâche étant particulièrement importante pour assurer le support adéquat dans le cadre de la stratégie de développement industriel et agricole qui restent les objectifs majeurs de la politique algérienne.

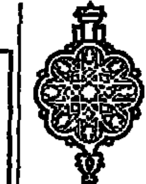
Quatorze Grumman AG CAT-600, un Piper PaWnee et un Piper Cherokee GB *pour l'aviation agricole*, huit Beechcraft-70 et sept Beechcraft-80 pour le *taxi aérien, constituent* la flotte dégagée pour cette activité spécifique d'**AIR ALGERIE.**

AIR ALGERIE - L'AVENIR

L'année 1979 verra la mise en application du IIIe plan quadriennal, qui dégagera, à son terme, les moyens suffisants au véritable décollage économique de l'Algérie : secteur-clef de cette volonté, les moyens de transports bénéficieront de nouveaux moyens et d'investissements proportionnels à la nouvelle dimension de la mission qui leur sera confiée.

Outil majeur de ce développement, **AIR ALGERIE** *se trouve d'ores et déjà en face de nouveaux besoins en infrastructures,* en flotte, en moyens humains toujours aussi qualifiés.

L'enrichissement de la flotte prévisible permettra ainsi d'élargir et d'étoffer le réseau *d'exploitation, notamment en* Afrique où les potentialités de trafic existent : l'établissement *de nouveaux rapports dans* les échanges économiques entre le Nord et le Sud, la collaboration *nécessaire entre les pays* du tiers-monde et à l'intérieur du continent africain, la prise en *considération des intérêts des* Etats africains au sein de l'IATA et des organismes régionaux, la soif de connaissances et de rencontres des peuples africains entre eux sont autant de raisons qui militent en faveur de cette nouvelle dimension que prendra l'avion, **AIR ALGERIE,** par l'exemple qu'elle donne, *en ayant peut-être déjà appréhendé* toute la valeur et l'importance.



Dix millions en 1962...
...trente cinq millions en l'an 2 000

Par CLAUDINE RULLEAU

NOUS serons trente-cinq millions en l'an 2000 ; il faut donc accroître la production pour nourrir toutes les nouvelles bouches qui nous arrivent chaque année, a dit, en substance, le président Boumediène au millier de délégués réunis en avril dernier pour le deuxième congrès de l'Union nationale des paysans.

Le dépouillement du second *recensement effectué depuis* l'indépendance (1), entre le 12 et le 27 février 1977, a en effet confirmé la force de l'expansion démographique que les planificateurs connaissaient déjà. Sur la base des premiers résultats, les services du secrétariat d'Etat au plan estiment la population résidant en Algérie (2) au 1er janvier 1978 à dix-sept millions quatre cent vingt-deux mille personnes (dix-huit millions deux cent cinquante mille si l'on y ajoute les émigrés). A l'indépendance, on comptait environ dix millions d'Algériens : l'accroissement en quinze ans est donc considérable, et le bond des naissances, enregistré après la guerre de libération et commun à nombre de pays sortant d'hostilités longues et douloureuses n'a pas notablement fléchi. Le taux de natalité reste, en effet, *de 4,6 % en moyenne* (4,8 % selon une enquête de 1970, qui relevait un taux de 4,3 % pour Alger mais de 5,54 % en zones rurales éparses regroupant, il est vrai, peu d'habitants) ; celui de mortalité étant de 1,4 %, le taux de croissance démographique s'établit à 3,2 %. L'Algérie, qui enregistre chaque année deux cent quarante mille décès pour sept cent quatre-vingt neuf mille naissances, doit donc nourrir, éduquer, habiller, soigner puis envoyer à l'école plus de cinq cent cinquante mille nouveaux venus.

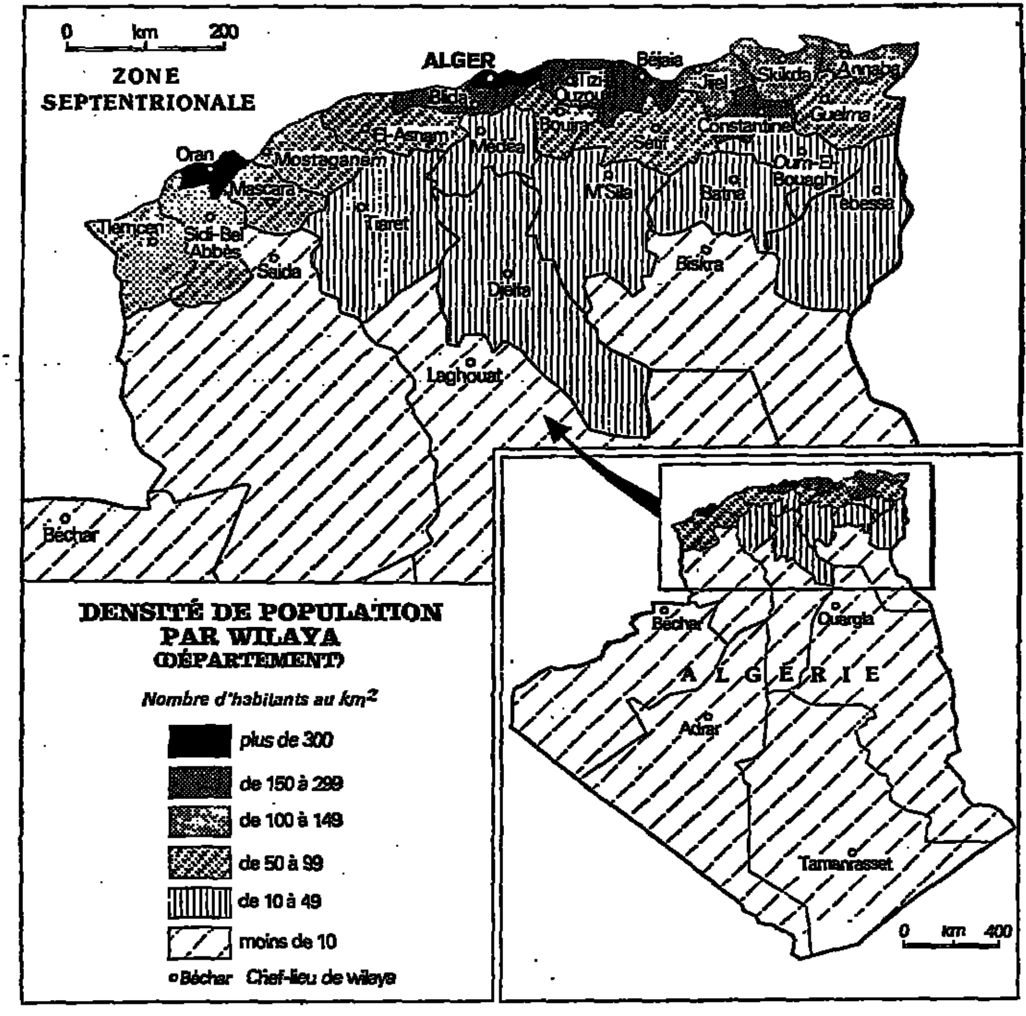
Ces chiffres expliquent déjà en eux-mêmes la charge qui pèse sur le développement algérien. Un examen un peu plus poussé révèle deux caractéristiques également *contraignantes. La pyramide* des âges a une base très large : 54,2 % de la population a moins de dix-huit ans (voir tableau), pour une population *active de 23 %* (3) ; en outre, la répartition géographique de la population est très déséquilibrée : 96 % des habitants vivent au nord du pays sur un sixième du territoire environ : autrement dit le Centre et le Sud soit les cinq-sixièmes du pays, n'abritent *que 4 % d'Algériens. Le* terme de « désert » n'est pas un vain mot ! La densité moyenne de 7,31 habitants au kilomètre carré ne représente pas grand-chose ; si Alger a aujourd'hui une densité de deux mille cinq cent trente personnes au kilomètre carré (contre mille quatre cent quatre-vingt trois en 1966), les trois grandes wilayate (préfectures) du Sud ont chacune moins d'un habitant au kilomètre carré (4) : Ouargla (0,36), Adrar (0,34) et Tamanrasset (0,08) contre, respectivement, 0,25, 0,24 et 0,05 en 1966. En supposant même que quelques centaines, voire quelques milliers de nomades aient échappé au recensement, la densité n'en augmente pas pour autant de façon décisive.

La pression des jeunes

CES deux caractéristiques pèsent à leur tour sur le développement. L'extrême jeunesse de la population a exigé et exige encore des investissements massifs. Santé et soins ont fait l'objet d'un grand effort, à travers les centres de protection maternelle et infantile qui ont contribué, par des campagnes de vaccination systématiques, à réduire considérablement la mortalité infantile et à endiguer les risques de grandes épidémies ; la scolarisation a bénéficié des mêmes attentions : quatre mille classes primaires nouvelles et une centaine de lycées et collèges sont livrés en moyenne chaque année. L'Etat consacre à peu près constamment 30 % de son budget annuel de fonctionnement à l'éducation et à la formation. Mais les administrations s'essouflent à suivre *le rythme, car il ne s'agit pas* seulement d'un problème technique. On construit plus vite une école *ou* un dispensaire qu'on ne forme le maître ou le médecin *qui en aura la charge ; d'où* des dispensaires de campagne qui ne fonctionnent pas ou qui ne fonctionnent qu'à temps partiel faute de praticiens, de sages-femmes, d'infirmiers ; d'où des effectifs pléthoriques dans de nombreuses classes voir page 37, l'article sur la formation et l'éducation).

En revanche, le déficit en logements se fait de plus en plus cruellement sentir. L'accroissement rapide de la population n'est pas seule responsable de cette carence (voir page 35 l'article sur l'habitat et l'urbanisme). Dans le prochain plan en cours d'élaboration, le logement va devenir une des priorités ; il faudrait, estime le ministère de l'habitat, construire cent cinquante mille logements par an pour en revenir simplement à la situation de 1966.

La répartition déséquilibrée de la population pose d'autres problèmes au gouvernement : si l'exode rural se fait davantage dans le sens campagnes-villes que Sud-Nord l'immensité du territoire exige des efforts financiers colossaux pour la construction des infrastructures (routes, aéroports, barrages, etc.) et la mise en valeur industrielle et agricole (prospection et exploitation des hydrocarbures, recherche minière dans le Hoggar). *Malgré le recours au volontariat* des étudiants et aux jeunes du service *national* pour l'accomplissement de certaines tâches (transsaharienne et barrage *vert), des difficultés supplémentaires* contrecarrent cet effort : manque de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans l'agriculture et les travaux publics, surcoûts *pour* l'Etat, *qui doit* encourager cadres, techniciens, etc., à descendre travailler dans le Sud par des primes, des exonérations fiscales ou des avantages divers ou les contraindre par le biais de mesures administratives (instauration du service civil de cinq ans pour plusieurs professions).



Comment planifier les naissances ?

DANS ce tableau, *a priori sombre, apparaissent* cependant quelques touches plus claires. Les retombées du développement industriel et du redécoupage administratif *commencent seulement à se faire* sentir. Le nombre des wilayate, porté de quinze à trente et une en 1974, et la création de nouvelles dairate (sous-préfectures) (5) à la fois rapprochent administration et administrés et favorisent nouveaux emplois et nouveaux services ; qui dit daïra dit, évidemment, siège de la daïra mais aussi école ou collège, agence bancaire, postale, etc., tous établissements susceptibles de fixer les habitants. La revalorisation de l'agriculture, le lancement des villages socialistes agricoles œuvrent dans le même sens.

(Lire la suite page 34.)

(1) Le premier s'est déroulé en 1966.

(2) Non compris les étrangers.

(3) Le pourcentage des femmes *exerçant une activité rémunérée*, expression qui nous paraît préférable à celle d' « active » ou de « *non-active* », *reste faible*. Les trois wilayate où il est le plus élevé sont Oran (10 %), Alger *(9,6 %) et Annaba (7 %).*

(4) Ouargla : cent quatre-vingt dix-neuf mille six cent quatre-vingt-onze habitants ; Adrar : cent quarante deux mille quarante-six et Tamanrasset : quarante cinq mille six cent vingt-deux. Les autres wilayate du Sud ou du Centre (Béchar, Saïda, *Laghouat et Biskra*) ont chacune moins de dix habitants par kilomètre carré.

(5) Il y a cent soixante daïrate.

DÉMOGRAPHIE

Trente cinq millions en l'an 2000

(Suite de la page 33.)

Cependant, deux séries de mesures, qui ont fait l'objet de débats au sein des cercles dirigeant depuis quelques années, reviennent sur le tapis : d'une part, limiter autoritairement l'afflux des populations vers les grands centres par l'instauration d'une sorte de « permis de résidence » ; d'autre part, en venir à une politique concertée de contrôle des naissances. Lorsqu'en 1966, le docteur Ahmed Taleb Ibrahimi, alors ministre de l'éducation (6), avait prôné une telle politique, il n'avait guère été entendu par les milieux gouvernementaux. Depuis, l'idée a fait son chemin. On peut résumer schématiquement l'esprit ambiant de ces dix dernières années par la formule : *« la meilleure pilule, c'est le développement »*. Celui-ci n'ayant fait baisser le taux des naissances que très faiblement, on se demande aujourd'hui, semble-t-il, si l'explosion démographique n'est pas la *« meilleure pilule »* pour freiner les bénéfices du développement. Quelles que soient les projections démographiques, « hautes » ou « basses », auxquelles aboutira le secrétariat d'Etat au plan, les problèmes demeureront considérables au cours des deux prochaines décennies.

Il est toutefois vraisemblable, en raison des pesanteurs sociologiques qu'on ne peut négliger, que soient adoptées des mesures draconiennes, qui ont souvent fait, ailleurs, la preuve de leur inefficacité. Mais différentes mesures d'incitation sont à l'étude pour favoriser une prise de conscience des couples ; les centres existants, dits d' *« espacement des naissances pour une meilleure santé morale et physique de la mère et de l'enfant »* pourraient être multipliés ; le quotient familial entrant en compte pour le calcul de l'impôt sur le revenu étant déjà plafonné à quatre enfants, on peut intervenir au niveau des allocations familiales ; celles-ci continueraient à être versées pour le premier et le second enfant, mais le troisième ferait diminuer ou disparaître la part attribuée au deuxième et le quatrième celle attribuée au premier. Enfin, le recensement ayant relevé que 50 % des habitants sont encore analphabètes (contre 80 % en 1966), une meilleure information au niveau des mass media — surtout de la radio et de la télévision qui couvre maintenant pratiquement tout le territoire — peut être entreprise. Pour être efficace, elle devrait, disent les planificateurs, ne pas heurter les consciences et n'être pas trop hermétique : elle devrait aussi s'accompagner, parallèlement, d'un effort soutenu pour résorber l'habitat insalubre et assurer à chaque famille un minimum d'hygiène et de confort.

CLAUDINE RULLEAU.

(6) Actuellement ministre-conseiller auprès de la présidence.

PLUS DE LA MOITIE DES ALGERIENS ONT MOINS DE DIX-HUIT ANS

Tranches d'âge	Sexe — Masculin	Sexe — Féminin	Total
5 ans et moins	11,3 %	10,7 %	22 %
6 — 14 ans	13 %	12,5 %	25,5 %
15 — 17 ans	3,4 %	3,3 %	6,7 %
Total moins de 18 ans	27,7 %	26,5 %	54,2 %
18 — 59 ans	19,3 %	20,8 %	40,1 %
60 ans et plus	2,7 %	3 %	5,7 %
Ensemble	49,7 %	50,3 %	100 %

Exode rural et remodelage de l'espace

Par MICHEL NANCY *

DANS un pays en voie de développement comme l'Algérie, la situation générale du monde rural est l'un des indicateurs les plus sûrs de la nature des carences à moyen et à long terme, des chances et des possibilités d'un effort économique et social concernant la société dans son ensemble.

« Si la ville, avec ses techniques, ses institutions, ses hommes, ses apports indispensables, ne va pas vers les masses rurales, c'est la misère paysanne, l'exode paysan, qui viendraient à elle, pour l'assiéger de leurs débris anachroniques et de leurs valeurs déracinées » (1). C'est en se fondant sur cette idée essentielle et sur la nécessité de mieux valoriser l'espace rural que la révolution agraire a été lancée en 1971 en se fixant comme objectif à long terme une profonde modification de la relation ville-campagne. La décennie qui s'achèvera en 1980 en sera la première étape : à l' « horizon 2000 », la population algérienne devrait vivre pour 60 % dans des centres urbains. Quels sont les éléments essentiels de cette mutation sociale ?

Le phénomène urbain

D'UNE manière générale, on assiste aujourd'hui à l'accélération du rythme d'urbanisation dans le monde et particulièrement dans les pays sous-développés. Ce phénomène ne s'accompagne pas toujours d'une croissance économique correspondante, comme tel avait été le cas lors de la première urbanisation des pays capitalistes à l'époque de leur industrialisation.

La population rurale en Algérie est évaluée à 55 % et celle des centres urbains à 45 %. C'est donc le passage « à la ville » de 15 % de la population rurale, d'ici à l'an 2000, qu'il faut planifier. Deux problèmes se posent alors : si l'urbanisation quantitative est effective, est-elle pour autant accompagnée d'une urbanisation socio-culturelle ? Doit-on parler d'urbanisation et de développement ou bien d'urbanisation au service du rural ?

La spécificité du monde urbain algérien contemporain résulte de la période coloniale. C'est un phénomène de bordure (littoral). Entre 1954 et 1966, la croissance urbaine — déjà importante depuis une quarantaine d'années — s'est effectuée d'une façon brutale. M. Marc Cote a mis en évidence l'accélération de ce phénomène en comparant la population communale des principales villes algériennes de 1954 à celle de 1966 (2). Les cent dix-sept localités (Alger comprise) qui, en 1954, avaient 2 194 600 habitants en comptaient 3 903 200 en 1966, soit un taux de croissance de 78 %.

Les seules informations sur les phénomènes migratoires en Algérie provenant des résultats des différents recensements, il est difficile, pour le moment, de chiffrer le mouvement des populations de 1966 à 1977, les chiffres officiels du dernier recensement n'étant pas tous encore parus. Les premières estimations semblent montrer une certaine constante du phénomène migratoire vers les centres urbains. *El Moudjahid* du 6 mars 1978 indiquait que, sur les 10 376 000 habitants des zones rurales, 154 000 iront tous les ans vivre en ville à partir de 1980, contre 130 000 actuellement. Pourtant, il faut nuancer ces chiffres car ce n'est plus vers les mêmes centres urbains que le déplacement s'effectue.

Depuis 1970, la croissance urbaine en Algérie est différente de l'ancienne : les objectifs d'industrialisation des pôles secondaires (villes de moyenne importance) et de décentralisation administrative et des services commencent à produire leurs effets. L'implantation de nouveaux centres urbains à l'intérieur du pays transforme profondément les relations entre le rural et l'urbain. L'accroissement des services rendus par les villes moyennes à la campagne est en mesure de changer structurellement les migrations internes. Les mouvements de population se feront plus certainement à l'intérieur de chacune des wilayate (départements) que du sud au nord, comme c'était le cas jusqu'à présent.

La transformation des conditions sociales du monde rural impliquait nécessairement une politique de l'habitat. L'habitat rural devenait donc l'un des moyens essentiels de la réalisation des objectifs économiques, sociaux, culturels et politiques de la révolution agraire. C'est dans ce cadre que l'opération Mille villages socialistes a été lancée. Ce projet vise à favoriser un nouveau type de rapports sociaux. En effet, il ne s'agit pas tant d'implanter des bâtiments dans l'espace rural que de constituer de nouveaux ensembles sociaux intéressant tous les ruraux

Le deuxième plan quadriennal fixait comme objectif la réalisation de trois cents villages. Au 31 mars 1977, la situation était la suivante :

Villages inscrits : 271.
Villages achevés : 61.
Villages habités : 52.

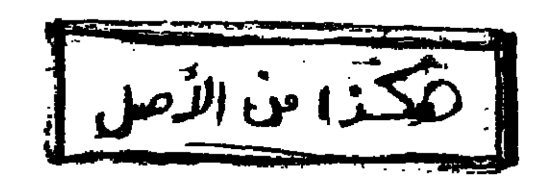
Sur le plan technique, les villages offrent un habitat de bonne qualité, de type rural et moderne. Chaque logement doit comporter un revêtement de béton au sol, des sanitaires avec eau courante, une cheminée, l'électricité et le gaz quand cela est possible. Si l'on considère, selon une étude faite par l'AARDES (3), que la moitié de la population rurale est mal ou très mal logée et qu'elle est potentiellement demandeur de logement, on imagine l'impact positif de l'opération « villages socialistes » sur les masses rurales. L'impact quantitatif est encore faible : la population bénéficiant d'ores et déjà et directement de l'opération se chiffre à 78 000 personnes seulement. Pourtant, en 1981, elle sera de l'ordre de 1 500 000 personnes, soit près de 15 % de la totalité de la population rurale — qui atteindra alors 10 400 000 habitants.

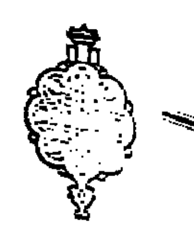
Si l'on ajoute encore les programmes d'autoconstruction et de résorption de l'habitat précaire, c'est à une transformation radicale du visage rural de l'Algérie que l'on devrait aboutir. Si les trois demandes fondamentales des ruraux sont satisfaites — résidence, services et emploi — les « pôles ruraux » que se proposent d'être les villages socialistes représenteront pour les masses rurales démunies un lieu où l'on se fixera plutôt que de migrer vers les villes.

On peut se demander, toutefois, si ces nouveaux villages joueront le rôle prévu de frein à l'exode rural si l'on n'y crée pas des activités complémentaires échappant aux aléas climatiques pour assurer aux paysans la stabilité, la sécurité et la continuité dans le travail. Il faut, pour terminer, souligner l'importance de cette profonde mutation sociale. Les responsables algériens ont conscience de l'enjeu et essaient, en dépit de flottements, de maîtriser les conséquences sociales du développement agricole et industriel.

(1) « De la révolution agraire à la révolution sociale », Mostefa Lacheraf, in *El Djeich*, août 1972.
(2) Fiches documentaires, *Annales de géographie*, juillet-décembre 1967.
(3) *Etude socio-économique sur les attributaires de la première phase de la révolution agraire*, Cap VIII, Conditions souhaitées de logement, AARDES, juin 1975.

* Assistant à l'université d'Essen.







L'habitat devient une priorité

Par ABDULLAH BENMATTI et MOHAMED CHERROUX *

LA situation de l'habitat en Algérie se caractérise par la vétusté, la précarité et le surpeuplement quasi général du parc de logements, par la faiblesse des équipements socio-économiques et par la saturation des divers réseaux (d'assainissement, d'alimentation en eau et en énergie, de communication, etc.). La distorsion entre les besoins et leur satisfaction est aujourd'hui considérable.

Cette situation s'explique par des raisons historiques et de sous-développement économique. En effet, à l'indépendance, l'Algérie a hérité d'une situation économique et sociale des plus difficiles. Pour y faire face, elle a engagé un processus de développement par étapes : elle a commencé par récupérer ses richesses nationales et mis en place une industrie de base en vue d'assurer son indépendance économique et de créer des emplois. Elle a également mis l'accent sur l'éducation et la formation. Ces choix ont certes permis d'engager un processus irréversible de croissance économique, mais ils ont accentué les problèmes liés au cadre de vie des Algériens, tout en faisant passer à l'arrière-plan les besoins en matière d'habitat.

En 1963, le parc de logements en dur était estimé à 1 950 000 (1 160 000 remplissant les conditions d'habitabilité) et le taux d'occupation moyen par logement était de 5,3 (taux supérieur à celui de 1954). Ce taux masquait cependant de grandes disparités : compte tenu de l'existence d'une population privilégiée en matière d'habitat, le surpeuplement réel des logements habités par la majorité des Algériens était, en fait, énorme. La guerre d'indépendance avait entraîné la destruction de milliers d'habitations essentiellement rurales et le plan de Constantine n'avait pas permis de construire plus de 5 logements par 1 000 habitants et par an pendant sa période d'application la plus intense.

Depuis, la situation ne s'est pas améliorée : *la demande s'est* fortement accrue — la population a augmenté de plus de *7 000 000* de personnes — et s'est fondamentalement transformée alors que le nombre les constructions nouvelles était à peine supérieur aux besoins liés au renouvellement du parc existant. Entre 1962 et 1977, on a recensé 200 000 nouveaux logements. *En fait, des milliers d'au*tres ont été réalisés : principalement des bidonvilles au sein des agglomérations, et des « gourbis » en milieu rural. Pour maintenir la situation qui prévalait *en* 1962, il *aurait fallu* construire plus d'un million de logements. Or, à la demande directement liée à l'accroissement démographique, il faut ajouter celle qui découle de la transformation des structures sociales : distribution de nouveaux revenus grâce à l'effort d'investissement et éclatement de la famille traditionnelle qui fait que chaque *couple est désormais un deman*deur de logement.

Pour un plan d'action d'envergure

LA faiblesse des investissements sociaux — pris en *compte sans constituer pour* autant une priorité dans la stratégie du développement — risque de freiner l'essor économique. Ainsi, les planificateurs ont-ils constaté que la crise du logement a eu des effets négatifs sur la réalisation de certains objectifs planifiés. C'est pourquoi le deuxième plan de 1974-1977 a prévu la livraison de 90 000 logements urbains et autant de ruraux, le lancement de 300 villages agricoles, la réalisation de 20 000 logements ruraux par l'extension de villages existants, l'aide à l'auto-construction de 40 000 logements et, surtout, la mise en place de structures de production devant permettre de livrer 100 000 logements par an dès 1980. Ces objectifs n'ont pas tous été atteints, en raison de multiples contraintes, notamment la faiblesse quantitative et qualitative des moyens d'études et de réalisation dont la plus grande partie a, *en outre, été* affectée aux bâtiments industriels, administratifs, éducatifs, etc. Ces contraintes ont fait boule de neige : en retardant *la réalisation des programmes* d'habitat, elles ont accru le coût de production qui, à son tour, a limité l'impact de l'effort de financement.

Malgré la complexité de la situation dans ce secteur, les pouvoirs publics sont décidés, pour la prochaine décennie, à mobiliser tous les efforts afin de livrer, en moyenne et par an, 100 000 logements, sachant qu'une livraison minimum de 70 000 permettrait tout au plus de ne pas aggraver la crise actuelle. Il incombe donc au ministère de l'habitat et de la construction, créé lors du remaniement gouvernemental d'avril *1977,* de *préparer un plan* d'action d'envergure pour réaliser des programmes intégrés. Cela suppose : une politique cohérente de l'habitat ; la coordination entre la planification des objectifs et celle des moyens nécessaires pour les atteindre, *contrairement à ce qui a été fait* jusqu'ici ; l'adéquation entre la planification économique et la planification spatiale. Pour y parvenir, il faut réduire les contradictions de tous ordres, c'est-à-dire :

— Définir clairement les différents statuts de logement et le rôle des organismes promoteurs et gestionnaires, et préciser la nature et l'importance de l'initiative privée en matière de promotion, de production et de consommation ;

— Etablir *des prévisions* de financement public réalistes et réduire les coûts de réalisation et de *frais financiers* par des *subventions* et par l'incitation à l'épargne pour résoudre la distorsion entre *le prix du logement* et les revenus ;

— Mener à bien une standardisation des logements et des équipements d'accompagnement adaptée au contexte algérien et normaliser les procédés et les matériaux de construction.

Il est également nécessaire d'accélérer le rythme de production en consacrant à la construction une part de plus en *plus* importante du revenu national tout en déterminant, de façon précise et quantifiée, au niveau de la planification nationale, tous les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs inscrits. Il faut, en outre, concevoir et appliquer un « plan construction » afin de mieux utiliser et de développer tous les *moyens existants. Il faut, enfin,* au niveau de l'intervention étrangère, instaurer une coopération globale et à long terme qui, tout en respectant les intérêts réciproques, dépasse les simples relations commerciales.

Une telle politique suppose *que* l'on définisse les conditions d'une occupation rationnelle de l'espace afin d'éviter que les problèmes d'urbanisme ne s'accentuent. Ceux-ci sont conditionnés par trois facteurs principaux. Le premier concerne la situation qui prévalait à l'indépendance. En effet, la politique de ségrégation pratiquée par la colonisation entre popu*lation européenne et population* algérienne a préfiguré l'urbanisation des villes avec un dualisme flagrant entre « les quartiers riches et les quartiers pauvres ». De plus, la destruction de nombreux villages et l'institution de zones interdites pen*dant* la *guerre de libération* se sont traduites par d'importants déplacements de populations et ont entraîné une urbanisation anarchique au lendemain de 1962. Le retour des réfugiés et la désagrégation des centres ruraux de regroupement ont provoqué un important afflux vers les villes, principalement celles du nord du pays, qui exerçaient une *attraction* d'autant plus grande que la colonisation y avait concentré les activités économiques et les principaux équipements sociaux.

Le deuxième facteur concerne la priorité accordée, dans un premier temps, aux investissements directement productifs. Il en est résulté une dégradation du cadre de vie dans les grands centres urbains, les crédits ayant été principalement consacrés à réduire les déséquilibres, d'une part entre la ville et la campagne, d'autre part entre les différentes régions du pays. Le troisième concerne l'important accroissement démographique.

La conjugaison de ces facteurs s'est répercutée sur le plan de l'urbanisme. L'inadéquation entre les différentes fonctions socio-économiques s'est traduite par une absence d'harmonie et de rationalité dans l'utilisation de l'espace urbain dont la trop forte densité a désorganisé les relations sociales et *suscité* des difficultés pratiques de gestion pour les pouvoirs publics. De *plus,* la *réalisation de construc*tions en dehors des règles les plus élémentaires en matière d'aspect *architectural* et d'harmonie globale des différents quartiers a engendré des situations souvent *irréversibles* dans la perspective d'un développement rationnel des villes. Ces dernières ont vu se développer des bidonvilles, car elles ne disposaient pas du minimum de structures d'accueil appropriées pour les populations venues des *zones rurales insuffisamment* développées. Enfin, l'extension des principales agglomérations du nord se fait souvent aux dépens de l'agriculture, la capitale constituant, à cet égard, un cas exemplaire.

Deux déclarations du président Boumediène, du 4 septembre 1965 et du 30 avril 1969, illustrent ces phénomènes : « *Il existe malheureusement deux Algérie aux conditions économiques fort inégales : celle des villes et des régions riches, d'une part, et, d'autre part, celle des campagnes et des régions pauvres en général. Les conditions d'existence de nos masses urbaines sont certes difficiles mais elles le sont davantage pour nos masses paysannes déshéritées qui forment la majorité du peuple. C'est là une situation qui ne saurait se perpétuer. C'est là une injustice flagrante qui va à l'encontre de la simple solidarité nationale.* » « *Une politique qui ne tiendrait pas compte de toutes les parties du territoire national, des villes comme des villages, du nord comme du sud, ne saurait avoir pour ambition de promouvoir le pays dans son intégralité.* »

Les solutions pour faire face à la crise

DIFFERENTES mesures ont donc été prises pour lutter contre ces disparités et éliminer les causes profondes du phénomène migratoire vers les zones urbaines, ce phénomène étant considéré comme transitoire et inévitable tant que l'économie nationale n'est pas en mesure de répondre aux besoins essentiels des populations là où elles se trouvent. Ainsi, entre 1966 et 1973, des programmes spéciaux de développement au profit des régions les plus défavorisées se *sont ajoutés aux plans d'inves*tissements nationaux. Puis, des plans communaux de développement ont été insérés dans le deuxième plan quadriennal pour les 704 communes du pays avec un effort particulier en faveur des 300 plus pauvres. Des plans de modernisation urbaine ont été élaborés prévoyant d'importants crédits pour les équipements collectifs. Enfin, un important programme d'habitat rural intégré a été lancé dans le cadre de la révolution agraire, dont le projet de 1 000 villages socialistes constitue le fleuron ; leur construction, totalement prise en charge par l'État, doit permettre le *passage, en milieu rural,* d'un habitat dispersé à un habitat groupé *(lire page 34 l'article de Michel Nancy)*.

Parallèlement à ces efforts d'investissements, des mesures réglementaires ont été prises depuis 1970 : plans d'urbanisme directeur des agglomérations, création et aménagement de *zones nouvelles d'habitat urbain,* affectation, par les autorités locales, de terrains aux différents programmes de construction à travers des « réserves foncières communales », localisation et programmation des villages socialistes, règles d'attribution des permis de construire, fixation des règles de fonctionnement des commissions de choix de *terrains coordonnant la localisa*tion des investissements. Dans le même temps, des organes d'étude et de contrôle ont été créés ou réactivés : relance de la Caisse *algérienne d'aménagement* du territoire, création d'un Comité permanent d'études, de développement, d'organisation et d'aménagement de l'agglomération d'Alger (COMEDOR), et d'un Comité interministériel d'aménagement du territoire, mise en place d'une Direction de la planification et de l'urbanisme et d'une *Direction de l'infrastruc*ture et de l'aménagement du territoire au sein des ministères de l'habitat et de la construction et du plan. Toutefois, malgré ces procédures et ces outils, le développement des agglomérations, l'implantation des villages *socialistes et des zones* industrielles n'ont pas toujours obéi, pour ce qui est de leur localisation, aux principes et règles établis, en raison de la faiblesse des moyens humains de l'administration et du manque de concertation entre les organismes concernés.

La situation qui prévaut, l'importance des différents programmes de construction en cours, l'ampleur des programmes *d'habitat nécessaires à court* terme pour faire face à la crise imposent la recherche d'une coordination afin de permettre l'application de la politique arrêtée en matière d'urbanisation; de protection de l'économie agricole et de l'environnement et, en règle *générale,* de *l'équilibre* ville-campagne. Il importe donc d'intégrer l'ensemble des actions de développement local dans les plans d'aménagement communaux et d'inscrire ces derniers dans un schéma d'aménagement du territoire ayant une double dimension nationale et régionale. « *Le moment est venu de mettre davantage l'accent sur les équipements sociaux et, notamment, sur l'habitat* », a déclaré le président Boumediène dans son message sur l'état de la nation, en mai 1978. Le troisième plan, actuellement en préparation, ne peut manquer d'accorder une attention particulière à ce *secteur, non seulement* en raison de son rôle social mais aussi à cause de son impact *économique,* le *développement* des moyens de production du domaine bâti permettant la création de nombreux emplois et l'élargissement du marché de l'industrie nationale.

* Directeurs de la planification au ministère de l'habitat et de la construction.

ADMINISTRATION

Le risque bureaucratique

(Suite de la page 23.)

S'agissant des méthodes d'intervention administrative, les différents organismes qui doivent assumer des tâches nouvelles (d'ordre économique) et urgentes (priorités socio-politiques) se sont efforcés d'adapter leurs instruments ou d'en proposer d'autres, mais ils n'ont pas toujours réussi à le faire ; au lieu d'aller au-devant de l'événement, ils ont continué à le subir et, faute de recul suffisant ou de vision prospective, en l'absence d'une planification véritable des fins et moyens, ils sont condamnés soit à plaquer maladroitement des méthodes traditionnelles sur des situations nouvelles, soit à improviser et à risquer certaines erreurs. Cela a pour effet de multiplier les démarches et les papiers, d'allonger et d'alourdir les constitutions de dossiers, suscitant ainsi la contestation de l'administration non seulement par les citoyens mais encore et surtout par les entreprises publiques qui exigent des décisions rapides et efficaces pour mener à bien les investissements et les actions de développement. C'est à ce moment précis que le grief bureaucratique prend forme et relief pour devenir, d'abord, le centre d'une controverse entre le secteur « administratif » et le secteur « économique », puis le lieu et l'enjeu d'un débat plus vaste sur les rapports entre l'Etat et ses entreprises.

Les entreprises publiques, dont le nombre et l'importance ne cessent de croître, reprochent à l'Etat d'avoir, à leur égard, une attitude contradictoire : d'un côté, il les considère comme les véritables responsables du programme industriel et commercial ; de l'autre, il les tient en suspicion et les soumet à des interventions incessantes, selon des procédures longues et complexes qui confondent la gestion administrative classique avec l'action économique à vocation socialiste : l'administration privilégie l'aspect juridique et formel sur l'opportunité socio-économique, stérilise l'initiative et le dynamisme des unités et des entreprises. De son côté, l'administration réplique en accusant les entreprises de spéculer sur leur nature publique et la priorité accordée au développement pour esquiver tout contrôle et en disqualifier toute manifestation sous prétexte qu'il s'agit de procédures bureaucratiques. Ce procès mutuel, non exempt de simplification et de polémique, est révélateur d'un décalage sérieux et de contradictions entre les nécessités d'une action économique cohérente, efficace et les voies et moyens d'une non moins nécessaire intervention administrative. La controverse demeure au stade de déclarations générales et de vœux quant à l'urgence de réformes, alors qu'il convient surtout d'identifier concrètement des procédures et les méthodes de telle ou telle structure administrative qui méritent une révision, un remplacement ou une suppression.

En ce qui concerne les structures, un effort constant a été accompli pour rechercher une organisation administrative et territoriale adaptée aux besoins du développement économique et social, rapprochée du citoyen et de ses besoins ; les différents codes (communal, de wilaya, des marchés publics...) en témoignent dans la mesure où ils tentent, selon le cas, de décentraliser ou de déconcentrer la décision ou la gestion. Toutefois, ces réformes ont parfois débouché, quelles qu'aient été les intentions ou les virtualités contenues dans les textes, non pas sur un redéploiement des structures et unités productives, mais sur un renforcement des structures administratives classiques, une multiplication et un resserrement des procédures et contrôles. Autrement dit, lorsque l'administration centrale semble renoncer à une prérogative, c'est pour créer, à un autre niveau ou à un autre endroit, une structure qui prend le relais : ainsi la décentralisation ou la déconcentration, faute de certaines précautions, peuvent aboutir parfois à un transfert ou à un enchevêtrement administratif.

Le problème des hommes

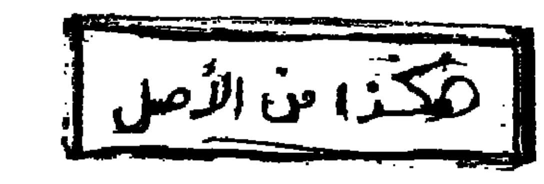
LA situation peut devenir fâcheuse si elle entraîne, par mimétisme, les entreprises publiques elles-mêmes à s'organiser et à se développer par référence à un modèle bureaucratique. En effet, la tentation est grande pour elles, face à un projet prioritaire, de se soucier d'abord de sa gestion administrative, c'est-à-dire de créer un état-major essentiellement administratif, de lui trouver des locaux confortables dans la capitale et de lui fournir du matériel de bureau, au lieu de se soucier surtout des techniciens, des exigences du chantier et des équipements productifs. L'influence du modèle bureaucratique transparaît dès lors que l'appareil administratif, simple support des opérations de développement, tend à devenir un but en soi, et l'indice manifeste s'observe lorsque le recrutement de l'ouvrier spécialisé ou l'acquisition d'un outillage cède le pas devant le recrutement de l'appariteur ou l'acquisition d'un ameublement de bureau.

En évoquant l'appariteur, devenu figure symbolique de l'administration, on soulève le problème des hommes. Là, encore, il ne faut pas oublier le point de départ, quand le pays a dû affronter les tâches aussi considérables qu'urgentes de l'indépendance et combler le vide incroyable créé par l'exode du personnel administratif : il est à peine besoin de souligner la somme d'énergie et de dévouement qui a permis à de simples citoyens, sans formation particulière et sans initiation aux rites et pratiques étatiques, de s'emparer des leviers administratifs et de trouver les voies et moyens d'une remise en marche économique dans un climat d'incertitude et d'insécurité. Toutefois, on peut se demander si cette expérience si riche et si passionnante n'a pas eu son revers, peut-être parce qu'elle n'a permis que le déploiement d'une forme d'action au détriment d'autres. En effet, l'expérience des premières années a rapidement privilégié l'organisation administrative et la restructuration des appareils pour répondre à certaines nécessités, engendrant un primat de l'activité bureaucratique sur l'activité directement productive, faisant naître et encourageant un réflexe tourné vers les bureaux qui s'amplifie sans cesse.

Un attrait excessif

L'OBSERVATION révèle présentement, d'abord, un attrait excessif vers les fonctions administratives non seulement au sein des appareils étatiques mais encore — ce qui est plus préoccupant — au sein des unités de production ; ensuite, une concentration des hommes au niveau de la capitale soit dans les administrations centrales, soit auprès des sièges des entreprises. Ce phénomène, dont l'ampleur s'accuse au fur et à mesure que les universités et les instituts de technologie fournissent d'importants contingents de diplômés, peut déboucher sur le paradoxe suivant : le projet économique dont l'objectif est de multiplier les emplois industriels engendre une prolifération de postes administratifs et l'excroissance d'une superstructure qui retentissent sur l'action de développement. C'est donc à juste titre que la charte nationale insiste et met en garde contre les tendances qui se manifestent dans les divers appareils de l'Etat, des collectivités locales et des entreprises ; elle en appelle au contrôle et à la participation des travailleurs qui constituent *« l'antidote le plus actif pour prévenir et enrayer les risques provenant de la bureaucratie »*. Il est évident que, si les remèdes à ces risques relèvent en partie d'une thérapeutique interne aux structures administratives, la solution réelle dépasse l'administration ; elle est d'ordre politique et concerne la place et le rôle des différentes institutions nationales, notamment le parti, le syndicat, les organisations de masse, l'Etat, les collectivités locales et les entreprises. Seule une articulation précise et concrète, jointe à une vision globale et cohérente de leurs rapports respectifs et de leurs rapports avec les forces populaires, permettra l'affermissement d'une véritable administration économique, c'est-à-dire à la fois peu coûteuse et orientée effectivement vers le développement.

AHMED MAHIOU.





Vers une refonte totale du système de formation

Par ABDERRAHMANE REMILI *

A l'image de nombreuses institutions économiques et sociales algériennes, le système d'éducation et de formation est en continuelle transformation depuis 1962. Le départ massif de la majorité des personnes qui avaient bénéficié de l'appareil d'éducation colonial, les options socialistes du pays et la *philosophie arabo-islamique* ont, en effet, suscité un prodigieux foisonnement d'initiatives tendant *à aménager le schéma légué.*

De la guerre de libération à nos jours, les doctrines politiques en matière d'éducation ont présenté à la fois une remarquable continuité (1) et une certaine ambiguïté qui a permis diverses interprétations idéologiques et pédagogiques de chacune des orientations souhaitées du système éducatif. A partir de 1966, les fonctions de ce système ont pu être progressivement précisées dans le cadre de la triple révolution agraire, industrielle et culturelle, dont les interdépendances ont été constamment soulignées (2). Il a cependant fallu attendre le 1er plan quadriennal (1970-1973) pour que se précise une vision commune des réformes nécessaires à entreprendre. Néanmoins, elles n'ont pu toujours être appliquées d'une manière *cohérente en* l'absence d'une doctrine globale de développement politique et social; *celle-ci sera définie par la charte* nationale en 1976.

Des progrès très rapides ont pourtant été accomplis en seize ans : les effectifs des élèves et des étudiants ont globalement quadruplé, un processus de démocratisation a fortement réduit les inégalités et les disparités socio-territoriales héritées de la colonisation, une « algérianisation » *substantielle des programmes et* des cadres a été réalisée et l'enseignement a été partiellement *arabisé. L'effort d'investissement* a été en *outre* considérable : les crédits de fonctionnement attribués à l'éducation et à la formation représentent plus de 30 % du budget national depuis huit ans; le *pourcentage* du P.N.B. consacré à ce secteur en dépenses de fonctionnement et d'équipement a *constitué* un record mondial avec 11 % contre 7 à 8 % aux Etats-Unis et en U.R.S.S.

L'éducation définie comme devant être « *nationale, révolutionnaire et scientifique* », une transition a été aménagée dans le cadre *scolaire existant*, en attendant une refonte totale du système. Pour mettre en place un *système éducatif proprement* national mais ouvert aux influences nécessaires du monde *moderne*, deux *objectifs* ont été poursuivis : l'arabisation et l'algérisation du personnel, des institutions et du contenu de l'enseignement, afin de permettre « *le recouvrement de l'authenticité nationale, l'épanouissement des valeurs culturelles et spirituelles des générations futures par la récupération de notre patrimoine de civilisation arabo-islamique* » (3).

Actuellement, dans le primaire, l'enseignement est dispensé exclusivement en arabe les deux premières années; au-delà, il devient bilingue. Dans le secondaire, la langue nationale est étudiée dans toutes les classes *selon* un *horaire variable et certaines* matières sont également enseignées en arabe. Un tiers des classes des *lycées* a été progressivement arabisé à partir de 1971 tandis que, parallèlement, des collèges et des lycées étaient institués pour les élèves dont la scolarité s'était faite uniquement en langue arabe. Dans le supérieur, une licence de lettres arabes a été créée en 1968. Adopté pour une licence en droit, l'arabe faisait également son entrée à partir de 1971 en mathématiques, en physique et en chimie.

Au niveau du personnel, des *efforts* considérables *ont été déployés pour confier* les responsabilités du système éducatif à des cadres algériens. Pour ce qui est des *enseignants*, la relève de la coopération dans le primaire — objectif du 1er plan — a été pratiquement achevée en 1974. En revanche, aucune échéance n'a encore été fixée pour l' « algérianisation » du second cycle du second degré et du supérieur, en raison de l'accroissement spectaculaire des effectifs et de la pénurie d'enseignants.

En ce qui concerne les programmes, certains enseignements — histoire, géographie, littérature, philosophie — ont été adaptés en fonction des impératifs *de la décolonisation culturelle* pour permettre une meilleure connaissance de l'environnement *national, de la* civilisation arabo-islamique et du monde arabe. De même, un baccalauréat algérien et des diplômes d'enseignement en arabe ont été instaurés.

Se voulant révolutionnaire, l'enseignement l'a été par certaines de ses méthodes et par son rythme d'expansion depuis l'indépendance. C'est ainsi que *des aménagements ont été* introduits, notamment dans le secondaire, pour privilégier la *culture technique et technologique*, rompant de la sorte avec les préjugés des élèves, des parents et des enseignants. De plus, dans un souci de justice et de promotion, les plans de scolarisation totale ont accordé la priorité aux zones rurales les plus déshéritées dans le cadre de « rattrapage » économique et social de ces régions. Cet effort a été assorti d'un développement considérable des œuvres sociales (bourses, cantines scolaires, etc.). Enfin, un système extra-scolaire, à commencer par l'alphabétisation et la *formation générale*, a été mis en place en faveur des personnes qui n'ont pu être scolarisées ou suivre un *cursus scolaire normal.*

Enfin, l'enseignement entend être *scientifique* en accordant une *place importante aux* sciences dans le primaire et le secondaire de sorte que l'audience de ces *disciplines augmente sans* cesse dans le supérieur. En plus du renforcement des horaires consacrés à ces *matières*, différentes mesures ont été prises pour accentuer l'orientation scientifique et technique de l'enseignement. La multiplicité des centres de décision et l'intensité de la demande de main-d'œuvre qualifiée ont suscité d'autres initiatives; elles ont, par la mise en place d'institutions qui n'existaient pas à l'indépendance, *complété le système éducatif* hérité, afin de réduire au maximum le recours à la formation *à l'étranger. Dépendant des différents* ministères, ces institutions assurent, selon les besoins, une *formation polyvalente* ou spécialisée : Ecole polytechnique d'El Harrach, Ecole d'ingénieurs des travaux publics, Ecole nationale d'administration, Centre africain des hydrocarbures et des textiles, etc. Des centres assurant, enfin, des formations de niveaux moins élevés et dépendant du ministère du travail et de la quasi-totalité des autres *ministères et des entreprises* publiques ont permis de créer ou de développer des *enseignements professionnels pour* les *ouvriers*, les agents de maîtrise et les cadres moyens.

* Economiste algérien.

De profonds bouleversements

REVELATEUR le plus marquant de l'inadaptation du système hérité, le premier plan quadriennal va y apporter de profonds bouleversements, grâce au renforcement des structures *socialistes et au désir du pouvoir* de porter la révolution dans l'agriculture et l'industrie (4). En attendant une réforme globale, le plan de 1970-1973 procède à deux innovations importantes et complémentaires en prévoyant une formation *spécialisée dans les instituts de technologie* et en créant une structure d'*éducation* permanente avec le CNEG (Centre national d'enseignement généralisé).

Les instituts de technologie (5) marquent la première rupture décisive avec le schéma de type académique et universitaire inspiré des pays développés libéraux. Ils visent à former, au niveau de la fin des premier et second cycles du second degré, des techniciens et des cadres spécialisés en fonction des exigences quantitatives et qualitatives formulées par les utilisateurs. Les employeurs n'étant pas en mesure d'assurer valablement l'adaptation professionnelle aux postes de travail, il importe que les stagiaires des instituts — *qui touchent tous un pré-salaire* — soient opérationnels dès la fin de leurs études.

Principal chaînon d'une structure d'éducation permanente en cours de gestation, le CNEG a pour *principales fonctions* de fournir un enseignement de base à ceux dont la scolarité a été interrompue et d'assurer la formation ou la pré-formation dans des secteurs géographiques et professionnels définis en fonction des exigences du développement. Il renforce aussi, par des moyens divers, les actions entreprises par les collectivités publiques.

La nouvelle université algérienne a également été définie au cours du premier plan. La réforme de 1971 en fait une université intégrée formant des cadres opérationnels. L'enseignement *est fondé sur le système* des modules, l'élaboration des programmes et le déroulement du cursus étant coordonnés à l'échelon de chaque institution universitaire, non au niveau des instituts (unités de base) comme dans le système classique. Ce nouveau mode de formation organisé autour de filières et de « profils de formation » incite les universités à se spécialiser, comme l'université des sciences et des techniques de Bab Ezzouar, près d'Alger.

L'adoption du IIe plan (1974-1977) a donné lieu à une réforme *appelée à se généraliser à* « l'horizon 1985 » : « l'enseignement fondamental » de neuf ans. Cet *enseignement général* commun qui suppose la reconversion du cycle moyen et sa combinaison avec le *cycle* élémentaire *qui* le précède, doit être progressivement « polytechnisé » en commençant par la dernière année. Il vise « *à faire disparaître à terme la sélection opérée à l'entrée du cycle moyen et à éliminer le grave problème posé par les jeunes pour recevoir une formation professionnelle... Au niveau des programmes, leur nécessaire unicité et leur plus grande ouverture sur la vie économique et sociale... sont de nature à donner des chances de promotion égales à tous* » (6). L'enseignement polytechnique vise, lui, à véhiculer les valeurs de l'humanisme technologique et à allier la théorie à la pratique.

Un double défi

LE système d'éducation et de formation connaît des problèmes découlant du double défi qu'il doit relever puisqu'il lui faut à la fois faire face à l'explosion démographique et répondre aux ambitions économiques et socio-culturelles du pays. Ces *problèmes, auxquels le pouvoir* accorde une grande attention, sont de trois ordres : amélioration de la qualité de l'éducation; développement de l'enseignement scientifique et technique; extension de la *formation générale* et professionnelle des adultes.

EVOLUTION DES EFFECTIFS EN SEIZE ANS

ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE	1962-1963 : 777 000 élèves. 1977-1978 : 2 900 000 élèves.
ENSEIGNEMENT MOYEN	1962-1963 : 14 000 élèves. 1977-1978 : 590 000 élèves.
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1962-1963 : 20 000 élèves. 1977-1978 : 140 000 élèves.
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	1962-1963 : 3 718 étudiants inscrits. 1977-1978 : 70 000 étudiants inscrits.
FORMATION PROFESSIONNELLE C.F.P.A.	1962-1963 : 5 000 postes de formation. 1977-1978 : 17 000 postes de formation.
INSTITUTS TECHNOLOGIQUES	1962-1963 : néant. 1977-1978 : 25 000 élèves (cadres moyens et cadres supérieurs).

L'amélioration *qualitative* passe par le développement intensif de la recherche pédagogique et *de la formation des enseignants.* Elle suppose aussi une programmation plus fine des efforts et une préparation plus minutieuse des moyens destinés à concrétiser les options fondamentales, notamment celle de l'arabisation. A cet égard, il est impératif d'élever et d'homogénéiser la qualification des enseignants des cycles primaire et secondaire.

Les problèmes *concernant* le développement de l'enseignement technique et scientifique sont également analysés. En *effet*, la suppression, en 1971, du premier cycle de l'enseignement technique, *en l'absence de structures* de remplacement appropriées du fait des difficultés enregistrées *dans la mise en place* des technicums destinés à former des ouvriers professionnels (7), a *incité* les utilisateurs à développer leurs propres structures de formation sans réussir pour autant à couvrir les besoins. En outre, même si l'Algérie, qui ne disposait à l'indépendance que de mille médecins (elle en forme actuellement mille par an) et de quelques centaines d'ingénieurs, a réussi à quintupler *ou* à décupler ces chiffres, il importe de revoir la politique d'orientation à la fin du cycle du second degré pour que la priorité donnée à l'enseignement scientifique devienne davantage une réalité.

La formation des adultes *mobilise* aussi l'attention, les structures existantes (alphabétisation et enseignement généralisé) ayant souffert tant de l'insuffisance des moyens que de la faible motivation des responsables et des bénéficiaires eux-mêmes. Elles sont appelées à se développer considérablement car *elles répondent au grand dessein* des réformateurs du système éducatif algérien qui voulaient le *situer dans* une perspective d'éducation permanente seule solution au dilemme « quantité/qualité » et au dépassement de la dichotomie « enseignement *technique / enseignement général* ».

La charte nationale de 1976 déclare sans ambages : « *Si les autres catégories de la culture, en Algérie, ont besoin d'être améliorées ou transformées dans leurs structures et leur contenu idéologique ou intellectuel, l'éducation, elle, exige plus que cela : une refonte totale, une pédagogie de pointe, une unité de rigueur excluant l'existence de deux secteurs juxtaposés, des hommes, des choix, des principes et une substance scolaire absolument nouveaux.* »

Une première application de la charte, en 1977, a vu la *suppression des structures* de l'enseignement originel (8) et de l'enseignement *privé* (9). C'est un premier pas vers l'unité d'orientation idéologique du système d'éducation. En 1978, un Conseil national consultatif de la formation professionnelle a été constitué pour harmoniser les moyens tendant à valoriser les ressources humaines. En fait, l'idéal socialiste d'une éducation généralisée et de qualité ne deviendra une réalité, dans les prochaines décennies, que si l'application de la charte permet de mettre en place un système repensé totalement, au-delà de l'ensemble des institutions plus ou moins adaptées qui existent actuellement, tant au niveau des structures que des moyens, pour tenir compte des exigences de *la nouvelle étape qui a commencé* en 1976.

(1) *A la veille de l'indépendance*, le programme de Tripoli se prononçait déjà sur le contenu, les structures et les méthodes d'enseignement impliquant un système éducatif complètement repensé, en fonction d'une culture « *nationale, révolutionnaire et scientifique* ». Cette formulation sera reprise par la charte d'Alger (1964) et, depuis, dans *les discours des dirigeants* politiques.

(2) Cf. Ahmed Taleb Ibrahimi, *De la décolonisation à la révolution culturelle*, SNED, Alger, 1973.

(3) Note d'orientation du ministère des enseignements primaire et secondaire, mars 1974.

(4) Le 5 décembre 1969 était installée la commission nationale de réforme qui devait concevoir un projet global de réforme du système éducatif. Un mois plus tard, le premier plan quadriennal optait pour des réformes d'attente importantes néanmoins par leur portée.

(5) *Il en existe plus de soixante* sous la tutelle d'une douzaine de *ministères. Les deux* tiers dépendent du ministère de l'éducation, les autres relèvent de l'agriculture (I.T.A. de Mostaganem et I.T. dans une quinzaine de wilayats), de l'industrie (entretien électro-ménager), des travaux publics, du plan, des P. et T., etc.

(6) Rapport général du deuxième plan quadriennal, page 240.

(7) *Les difficultés ont été dues* à l'insuffisance de la définition de ces établissements et de l'étude du contenu des *programmes*. L'autre facteur de l'échec a été le manque critique d'enseignants du technique en raison des faibles effectifs formés à l'Ecole normale supérieure d'enseignement technique.

(8) Etablissements islamiques d'enseignement religieux créés au lendemain de l'indépendance aux niveaux primaire et secondaire.

(9) Il comprenait, aux niveaux primaire et secondaire, des écoles religieuses et des écoles à but *lucratif*, principalement dans le secteur commercial.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Une diplomatie au service du développement

Par NICOLE GRIMAUD *

Avant d'être reconnue en tant qu'Etat, l'Algérie s'est manifestée par sa diplomatie. Se propulsant sur la scène mondiale, les envoyés du F.L.N., puis les jeunes gens du G.P.R.A., ont appris le métier sur le tas et, par leur talent, ont assuré à la lutte armée une audience internationale indispensable à son aboutissement. Draper sa faiblesse dans une intransigeance absolue à propos de l'héritage saharien et arracher à de Gaulle, en même temps que l'intégrité territoriale de la nation, le gage de sa prospérité future, n'était-ce pas déjà, pour la diplomatie, rendre un immense service ?

Lui déniant toute vocation autonome, les responsables algériens insistent sur la prééminence de la politique intérieure, facteur déterminant de leurs options internationales. Reflet et auxiliaire de leur volonté de développement, la politique extérieure l'est le plus souvent, ce qui n'exclut pas l'établissement de relations dialectiques assez subtiles entre les deux champs d'action.

CONÇUS pour rassurer les Européens et les inciter à s'adapter à la situation nouvelle, les accords d'Evian ne pouvaient manquer de susciter l'appréhension des Algériens, au sortir d'un dur combat. Il était facile d'imaginer que la communauté « pied-noir », fût-elle substantiellement réduite, aurait tendance à tenir un rôle plus que proportionnel à son poids démographique. De plus, la sujétion créée par le respect des intérêts français était particulièrement contraignante. Nulle part ailleurs, les attaches résultant ici de cent trente-deux ans de présence n'avaient atteint une telle intimité, concrétisée par des liens commerciaux et financiers presque exclusifs. Le patrimoine français de consistance très variée — terres, immeubles, entreprises commerciales et industrielles — était si considérable qu'il représentait l'essentiel des richesses.

L'Algérie nouvelle est trop démunie pour faire fi de l'assistance de l'ex-métropole mais, ne se sentant pas concernée par les règles d'indemnisation issues du droit international classique, elle se refuse à racheter son propre pays, morceau par morceau. Le voudrait-elle qu'elle ne le pourrait matériellement (1).

Cependant, elle prétend non seulement éviter une rupture avec la France mais, encore, agir en amitié avec elle. Dans ce réseau de contradictions, sa marge de manœuvre est étroite. Heureusement, elle détient un atout qui accroît sa liberté d'action : le dessein gaulliste veut faire de la bonne entente de l'ex-métropole avec sa dernière terre libérée le prototype de la reconversion de la présence française dans le tiers-monde et de la coopération, une entreprise susceptible d'effacer dans l'opinion française les séquelles de la perte de l'Algérie.

Dans ce cadre général, la diplomatie procédera par touches, durant dix années, à la clarification des rapports. Tâche délicate où la sensibilité ambiguë des relations psychologiques interférera sans cesse dans le débat sur les enjeux concrets. Les mesures unilatérales prises en 1963 (2) font perdre à l'Elysée ses dernières illusions.

Une lutte âpre et inégale

A PARTIR de là, les investissements français vont être progressivement repris et affectés comme dotation des sociétés nationales, instrument de la politique d'industrialisation qui se dessine. Cela n'exclut d'ailleurs pas leur utilisation comme moyen de pression, l'arme de la nationalisation constituant un élément d'appoint dans la lutte inégale et âpre devant conduire à se dégager de l'emprise française (3).

Pressés de sortir de l'épure d'Evian, qui symbolise leur handicap d'ex-colonisés, les Algériens vont obtenir de la France, non la révision globale qu'ils souhaitent, mais la modification de certains chapitres. Contestation, négociation, accord, tel est le cycle qui se répète jusqu'en juin 1968, la défense des intérêts de chacun donnant lieu à des affrontements prolongés, mais la solution trouvée étant célébrée comme un triomphe de l'esprit de coopération.

Priorité est donnée dès janvier 1964 au statut des hydrocarbures. Déplorant d'être réduite à la portion congrue des bénéfices et exclue de l'activité pétrolière, la Sonatrach obtiendra par l'accord du 29 juillet 1965 le relèvement substantiel de ses revenus, la possibilité de faire son apprentissage sur le terrain, la disposition commerciale de son gaz et des crédits pour l'industrialisation. Cette entrée dans la voie pétrolière est acquise grâce à une appréciation réaliste et courageuse des possibilités du moment qui a obligé les experts algériens à surmonter leur infériorité technique pour imaginer avec leurs partenaires une transaction novatrice.

Fruit de discussions ardues (4), mais également très satisfaisant, est le quitus donné au Trésor algérien pour la plupart des dettes mises à sa charge par les accords d'Evian mais qu'il considère comme des « *factures coloniales* ». Par l'accord de décembre 1966, les comptes avec l'Etat français sont apurés (5). Enfin, en juillet 1967, un accord de partage du pavillon ouvre à la marine marchande naissante le droit de transporter la moitié du fret entre les deux pays.

A l'inverse, il est des domaines où la France souhaite pour des raisons intérieures revenir sur des dispositions souscrites en 1963, alors que leur maintien serait favorable à l'Algérie. Par accord, en avril 1964, est sévèrement limitée l'entrée des travailleurs en France et des arrangements moins restrictifs en 1968 et 1971 ne seront obtenus qu'avec réticence. De même, ayant accepté en 1964 de consolider pour quatre ans le débouché traditionnel du vin algérien sur son marché, la France l'importera avec retard et évitera ensuite tout engagement ferme. Malgré son origine purement coloniale, ce fardeau restera à la charge de l'économie algérienne : il en résultera en 1968 des représailles commerciales et, en mai, la nationalisation d'une cinquantaine d'entreprises industrielles françaises importantes. Mais la bataille la plus rude sera celle du pétrole.

La solution adoptée en 1965 ayant un caractère transitoire, l'étape suivante a été préparée avant même que les désillusions ne conduisent à sa remise en cause. Après l'échec de sept mois de pourparlers limités à la révision de la fiscalité, l'équipe d'Alger décide, durant l'été 1970, de *contrôler* sa *principale richesse*. Décision irrévocable, dont seules les modalités peuvent prêter à discussion. Or, illustrant la puissance des technocrates dans les rouages des Etats modernes et leur suprématie sur les politiques, les pétroliers français vont tenter de s'y opposer. Malgré les diverses formules intermédiaires avancées par le partenaire, l'Algérie acquiert par nationalisation, le 24 février 1971, les 51 % des parts, dominant ainsi des « *2 % de l'indépendance* » les sociétés françaises ramenées à 49 %. « *Notre pays était comme un sac de semoule répandu sur le sol. Cette semoule, nous l'avons ramassée, pincée par pincée. Il s'agit maintenant de faire du bon pain avec cette semoule* », aurait dit, de façon imagée, une vieille nomade après la nationalisation du pétrole (6). Coûteux sur le moment, le dernier épisode de la décolonisation multiplie les disponibilités à consacrer au développement et accroît l'audience d'un pays qui a su joindre l'exemple à la parole.

Il n'y a pas rupture mais bien complémentarité entre la volonté de récupérer ses richesses naturelles et la conscience que l'Algérie a très tôt exprimée de l'injustice des relations internationales. C'est la même quête d'un statut d'égalité qui guide sa démarche. Lors de son intronisation à l'ONU, l'Algérie ne réclame-t-elle pas une révision de la charte ? Le grand débat de politique extérieure à l'Assemblée nationale constituante, le 24 novembre 1962, contient déjà les thèmes principaux de la problématique du tiers-monde : aggravation des inégalités entre pays industrialisés et sous-développés ; distorsion entre les prix des matières premières et ceux des biens d'équipement ; nécessité de dépasser le cadre afro-asiatique pour intégrer l'Amérique latine dans un combat dont seule l'unité de rangs assurera le succès. L'Algérie a joué un rôle actif à la première réunion de la CNUCED (Genève, 23 mai-16 juin 1964) et a été présentée comme un des leaders de la conférence des non-alignés réunie au Caire du 5 au 10 octobre 1964 et qui, pour la première fois, prône « *la révision radicale de l'ordre économique* ». L'intention annoncée du président Boumediène était bien de canaliser dans des objectifs économiques les discordances prévisibles de la conférence afro-asiatique de 1965, finalement annulée (7). Ces épisodes un peu oubliés montrent la permanence des orientations de la politique économique extérieure d'un pays qui fut prompt à établir la correspondance entre ses terribles difficultés du début et leur aggravation imputable au système international.

La perception de l'intérêt collectif du tiers-monde ne demande à l'Algérie aucun effort d'imagination puisqu'elle en trouve la preuve quotidienne dans les péripéties de son industrialisation. La dégradation du pouvoir d'achat de son pétrole et les réticences de la Banque mondiale à son égard ne limitent-elles pas encore ses moyens financiers ? Elle veut édifier une sidérurgie et voilà qu'elle se heurte au refus des firmes occidentales de divulguer leurs brevets. A la différence d'Etats moins bien dotés par la nature, l'Algérie acquiert une expérience irremplaçable de l'infériorité multiforme et « institutionnelle » du pays en voie de développement (P.V.D.) confronté aux pratiques du monde développé. Son sens de l'égalité, la force de conviction de ses diplomates et les atouts conférés par sa situation privilégiée d'Etat-charnière (appartenant à la fois aux mondes arabe, africain, méditerranéen, islamique, non-aligné et pétrolier) vont la conduire à prendre en charge la cause des déshérités, seul moyen d'assurer efficacement la défense de ses propres intérêts.

Une politique de présence systématique

NON pas que sur le plan des idées elle prétende avoir tout réinventé. La présence de Raul Prebisch à la tête de la CNUCED dès 1964 lui permet de bénéficier de l'apport théorique des chercheurs de l'Amérique latine, grands précurseurs dans la réflexion sur les causes du sous-développement et dans l'action. Mais, pour ne prendre qu'un exemple, son désir d'acquérir les techniques d'avant-garde l'autorise à enrichir la discussion sur les pièges du prétendu transfert de technologie, moyen de domination des économies avancées. Les inconvénients du contrat « clés en main » lui font inventer la formule « produits en main » dans l'espoir d'une meilleure initiation aux techniques qui tarira à terme cette nouvelle dépendance (8). Le second mérite de l'Algérie est une politique de présence systématique dans toutes les enceintes internationales (F.A.O., F.M.I., CNUCED, ONUDI, O.I.T., conférences sur le droit de la mer ou la population, etc.), où elle arrive avec des documents préparatoires solides exprimant ses propres vues qui fréquemment s'imposent comme base de discussion : la délégation algérienne est souvent l'artisan de la mise au point de compromis acceptables. Enfin, il lui est revenu de synthétiser et de rationaliser des revendications éparses afin de sécréter une doctrine cohérente et globale, de plus en plus précise, qui sert de pôle de rassemblement aux pays en voie de développement et d'outil de négociations avec les pays nantis.

Cette cristallisation s'est opérée avec le temps. La charte d'Alger, élaborée lors de la conférence préparatoire de la deuxième CNUCED, fut un jalon important en 1967 car elle fournit une plate-forme qui consolidait le « groupe des 77 » comme acteur collectif de la politique internationale. Cependant, un tournant encore plus significatif, selon nous, intervient en 1969 quand la Yougoslavie prend des contacts en vue d'un troisième « sommet » des non-alignés. L'Algérie, qui tente alors de rallier Tito à sa propre vision d'un mouvement radical ouvert à un nombre restreint de pays réellement anti-impérialistes et progressistes, doit convenir que son attitude est minoritaire (9). Elle va alors faire sienne la seconde option possible : la reconversion du non-alignement à l'indépendance économique (10).

La division du monde entre riches et pauvres

FACE à la coexistence pacifique, les clivages idéologiques perdent de leur acuité et la division du monde entre pauvres et riches s'impose comme le problème majeur. N'ayant pu s'opposer à la libération politique des peuples colonisés, les puissances industrielles s'y sont adaptées pour perpétuer leur mainmise sur les ressources du tiers-monde. Les attaquer sur ce plan, c'est poursuivre le même combat. Parée du prestige de la récupération diplomatiquement et matériellement réussie de son pétrole, l'Algérie organise alors avec brio des Etats généraux du tiers-monde à Alger en septembre 1973. Elle peut y lancer sans complexe le mot d'ordre : « *compter d'abord sur soi* » et y exposer sa conviction profonde : l'aide internationale est un dû pour les Etats les plus pauvres, mais la justice impose d'abord de payer les matières premières à leur vrai prix et d'indexer leurs cours sur les équipements, les services et les denrées agricoles achetés en échange. Aussitôt après ce succès, le président Boumediène voit dans la crise de l'énergie, qui sévit depuis 1971 et pour laquelle la guerre israélo-arabe constitue un accélérateur, l'occasion de passer du plan économique au plan politique, de sortir de la rhétorique pour entrer dans l'action. Il juge le moment venu d'utiliser le levier de l'énergie que l'OPEP a bien en main pour poser conjointement la question des matières premières et du développement, où le tiers-monde est demandeur. En qualité de président des non-alignés en exercice jusqu'en 1976, il suscite deux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale des Nations unies (avril-mai 1974, septembre 1975) pour éviter un affrontement en amenant les pays riches à reconnaître l'interdépendance de la communauté internationale. Puis débute à Paris un débat dont les pays en voie de développement escomptent des résultats concrets et qui, si son objet est global, est conduit par un petit nombre de pays des deux camps (11). Dans cette première phase du dialogue Nord-Sud, l'Algérie, qui n'a pu obtenir la création à Alger d'un secrétariat permanent des non-alignés, va jouer un rôle de premier plan. Son représentant, M. Aït Chaalal, ambassadeur auprès de la C.E.E., ex-secrétaire général du « sommet » d'Alger, va, comme coprésident de la commission pour le développement, être le porte-parole des pays en voie de développement (12). Cette commission, justement celle où les acquis sont les plus décisifs, voit aboutir certaines suggestions algériennes : l'augmentation de l'effort de solidarité des pays industrialisés, porté à 0,7 % de leur P.N.B., distribué de façon plus libérale ; le financement effectif du programme spécial d'action d'un milliard de dollars en faveur des plus défavorisés, dont le président Boumediène avait lancé l'idée en avril 1974. Des revendications intéressant particulièrement le développement algérien sont entérinées : tel l'engagement de mettre en œuvre les résolutions de la quatrième CNUCED sur les transferts de technologie et la décision d'une « Décennie africaine des transports et communications 1977-1987 ».

* Attachée de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques (C.E.R.I.).

Un renouveau de la guerre froide

SI l'absence d'accord en matière d'énergie n'a pas mis en valeur les concessions déjà arrachées (13), il serait naïf de s'étonner que dix mois n'aient pas suffi à venir à bout des oppositions des puissances industrielles assaillies par le long catalogue des *desiderata* de leurs partenaires, d'ailleurs parfois contradictoires et présentés sans ordre de priorité. Si, comme il est prévisible, l'asymétrie des relations internationales n'est corrigée que de façon échelonnée, le danger pressenti par Alger depuis longtemps est l'affaiblissement de la coalition du tiers-monde. En mars 1975, le « *sommet* » de l'OPEP a été voulu par le président Boumediène afin de tempérer par une solidarité financière les effets négatifs des prix du pétrole sur les économies les plus obérées. Le même souci a inspiré le « sommet » arabo-africain du Caire en mars 1977 (14). Mais l'hétérogénéité des intérêts économiques des pays en voie de développement n'en demeure pas moins vraie.

Le second risque est que les conflits locaux en Afrique et ailleurs, coïncidant avec un renouveau de la guerre froide, ne viennent ébranler une unanimité fragile. La ligne de partage entre modérés et radicaux, que la « détente » avait relativisée, reprendrait alors de la vigueur. Jusqu'à quel point le dénominateur commun économique y résistera-t-il ?

L'OPEP elle-même, jusqu'ici chance du tiers-monde, n'échappe pas à cette évolution. Souveraine en matière de prix depuis le 16 octobre 1973 et n'ayant recueilli du dialogue Nord-Sud ni promesse d'indexation ni garantie monétaire, elle pourrait tirer les conséquences de l'affaiblissement du dollar et de l'inflation. C'est le vœu de l'Algérie, moyen producteur, très attentive au maintien de son pouvoir d'achat — que M. Ghozali dit érodé de plus de la moitié depuis 1974. Le haut niveau de ses importations d'équipement lui faisant subir de plein fouet les effets de l'inflation, elle est par nécessité plus encline à la hausse qu'à la stabilisation (15). Devant le « sommet » de l'OPEP, l'Algérie avait préconisé une ligne raisonnable faisant la part de l'érosion monétaire et des difficultés des pays industrialisés : elle s'est prononcée pour un « gel » des prix durant 1975 et à Bali, en 1976, a sacrifié ses revenus immédiats à la cohésion de l'organisation (16). Mais la domination de l'Arabie Saoudite — principal producteur, dont les liens avec les Etats-Unis, principal consommateur, sont faits d'intérêts politiques réciproques et d'imbrications économiques — ne permet à l'OPEP de continuer à jouer son rôle que de plus en plus difficilement. Déjà, au cours du premier semestre 1977, le front a été rompu (17) et la poursuite du « gel » des prix à l'issue de la réunion de Caracas, à la fin de 1977, provient d'une absence d'entente et non d'une décision.

A l'argument des revenus, s'en ajoute un autre : M. Aït Lahoussine, vice-président de la Sonatrach, avertit inlassablement qu'une crise des approvisionnements pétroliers est prévisible vers le milieu des années 80 et que la recherche de sources de substitution doit être stimulée par une augmentation des prix de 50 % durant la prochaine décennie, soit une hausse annuelle réelle de 5 % majorée de l'inflation d'environ 10 % (18). Si le cheikh Yamani semble partager cette analyse sur le long terme, il est partisan de ménager l'économie occidentale au moins encore toute l'année 1978 (19). L'Algérie se trouve donc impuissante, prisonnière au sein de l'OPEP de la règle d'or du tiers-monde : « *Hors de l'union, point de salut.* »

En un mot, grâce à son équipe de diplomates, l'Algérie a conduit avec maestria sa décolonisation économique, ménageant avec pragmatisme une étape intermédiaire pour la reprise de ses intérêts pétroliers qui, ne serait-ce l'obstination de certains, aurait dû intervenir sans drame en 1971. Par sa politique dilatoire, elle est parvenue à ne verser en 1974 qu'une compensation symbolique pour les entreprises industrielles nationalisées. Enfin, elle a réussi à garder le bénéfice de la coopération française qui, bientôt concentrée dans le domaine culturel, a permis aux cadres algériens de se diriger massivement vers le secteur économique.

Sur le plan multilatéral, sa persévérance a facilité la maturation des thèses du tiers-monde et leur a assuré une audience. L'objectif n'est cependant pas complètement atteint et ses ambitions étaient plus étendues. Le maintien de son audience auprès du tiers-monde dépend pour une part de son aptitude à maîtriser sa croissance économique et à préserver la paix dans la région, mais la diplomatie algérienne a des qualités offensives qui la prédisposent mieux aux grandes batailles qu'à la routine. Cependant, avec la présence de M. Lamine Khène à la direction exécutive de l'ONUDI jusqu'à la fin de 1978 au moins, et de M. Idriss Djezairy à la présidence du comité plénier, nouvel instrument du dialogue Nord-Sud dans le cadre de l'ONU, l'Algérie occupe deux postes stratégiques qui la mettent en mesure de participer efficacement aux prolongements d'un combat dont elle a, dans une large mesure, été l'initiatrice.

---

(1) Ces vues ont été développées *a posteriori* par M. Bedjaoui (Mohammed) : deuxième rapport sur la succession d'Etat dans les matières autres que les traités. *Les droits acquis économiques et financiers et la succession d'Etat*, Commission du droit international, vingt et unième session, 13 juin 1969, 86 pages, multigr. (Nations unies, Assemblée générale). La moitié de ce rapport est consacrée à l'étude du cas particulier de la décolonisation.

(2) Décrets de mars sur l'autogestion ; nationalisation des terres le 1er octobre.

(3) On verra alterner négociations et nationalisations, celles-ci intervenant toujours en des circonstances judicieusement choisies pour appuyer celles-là, bien qu'officiellement Alger ait toujours nié que la simultanéité des décisions puisse, en fait, recouvrir une relation de cause à effet.

(4) La suspension de ces négociations, le 30 avril, est suivie, le 8 mai, de la nationalisation de onze mines métalliques avec promesse d'indemnisation et de la transformation des biens vacants en « biens d'Etat », mesure qui n'ouvre droit à aucun dédommagement.

(5) Il reste à la charge de l'Algérie un solde de 400 millions de F.F. remboursable en trente-trois annuités.

(6) Citée par *El Moudjahid*, 15 mai 1971.

(7) Cf. le discours du président Boumediène à l'inauguration de la foire d'Alger, 4 septembre 1965.

(8) Cf. Abdallah-Khodja (K.), « Nouvelle vision du transfert des techniques », *le Monde diplomatique*, mars 1975, et Benachenou (A.), « Les firmes étrangères et le transfert des techniques vers l'économie algérienne », *Cahiers du CREA*, n° 2, octobre-décembre 1977.

(9) Mortimer (Robert A.), « Algeria and the politics of international economic reform », *Orbis* 21 fall 1977 : 671-700.

(10) Après le « sommet » de Lusaka (septembre 1970), la conférence de Georgetown, quatrième conférence des ministres des affaires étrangères non alignés (8-13 août 1972), adopte un programme d'action économique.

(11) La Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.), dont l'initiative revient à la France, s'est déroulée à Paris. Après deux réunions préparatoires (7-16 avril 1975 et 13-16 octobre 1975), elle a siégé du 16 décembre 1975 au 17 juillet 1976, puis de septembre à décembre 1976 et sa phase finale s'est déroulée en avril-mai 1977. Elle a rassemblé dix-neuf pays en voie de développement, mandatés par le « groupe des 77 » sur la base du Programme de Manille, et huit pays industrialisés, dont la C.E.E.

(12) L'Algérie a également été membre de la commission énergie. Rappelons aussi que M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères, est élu président de l'Assemblée générale des Nations unies.

(13) Pour un bilan synthétique, voir La Serre (F. de), « Dialogue Nord-Sud », *Regards sur l'actualité*, n° 33, juillet-août 1977.

(14) Au début de 1976, l'OPEP a créé le Fonds d'aide au tiers-monde, doté de 800 millions de dollars, auquel l'Algérie a contribué pour 20 millions. L'Algérie a également apporté 20 millions de dollars au capital de la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA) et la même somme au Fonds arabe spécial pour l'Afrique (FASA).

(15) L'Algérie est le seul membre de l'OPEP dont le commerce extérieur ait été déficitaire en 1976 et encore plus en 1977.

(16) A la réunion de Bali, où, contrairement à ses partenaires, l'Arabie Saoudite était favorable à une prolongation du « gel » des prix jusqu'à la fin de l'année, l'Algérie s'est ralliée à la position saoudienne car l'Arabie aurait menacé de se retirer de l'OPEP si elle était isolée.

(17) A la réunion de Doha, en décembre 1976, l'Arabie et les Emirats ont décrété une hausse de 5 % tandis que les autres membres appliquaient une augmentation de 10 % des tarifs.

(18) Cf notamment sa conférence du 11 mars 1978 devant l'Oxford Energy Policy Club in *Pétrole et gaz arabes*, n° 219, 1er mai 1978.

(19) Cf. les déclarations du cheikh Yamani, *le Monde* du 21 décembre 1977.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Au Conseil de sécurité : augmentation des effectifs de la FINUL...

ACQUIESÇANT à une demande de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, le Conseil de sécurité a accepté le 3 mai de porter de quatre mille hommes à six mille environ l'effectif de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). La décision a été prise par douze voix et avec deux abstentions (U.R.S.S. et Tchécoslovaquie), la Chine ne participant pas au scrutin.

...et condamnation de l'invasion de l'Angola par la République sud-africaine

Réuni d'urgence le 5 mai à la suite d'une plainte angolaise faisant état de parachutages de soldats sud-africains en Angola et de bombardements sur Kassinga, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution condamnant vigoureusement la dernière invasion armée de l'Afrique du Sud en Angola et exigeant le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces sud-africaines, tout en réitérant son soutien au peuple namibien luttant pour l'indépendance. En même temps, le Conseil a condamné l'utilisation par l'Afrique du Sud du territoire namibien contre l'Angola et demandé à Pretoria de cesser immédiatement son occupation illégale de la Namibie.

Le 5 mai, le Conseil des Nations unies pour la Namibie s'était réuni d'urgence et avait adopté, lui aussi, une déclaration condamnant l'agression sud-africaine contre l'Angola et le peuple namibien. Semblable condamnation a été prononcée le 9 mai par le comité spécial contre l'apartheid.

A l'Assemblée générale : huitième session extraordinaire sur le financement de la FINUL...

A l'issue de sa huitième session extraordinaire, qui s'est tenue à New-York les 20 et 21 avril, l'Assemblée générale de l'ONU a approuvé par 99 voix contre 14 (Albanie, R.D.A., Biélorussie, Bulgarie, Cuba, Hongrie, Laos, Mongolie, Pologne, Syrie, Tchécoslovaquie, Ukraine, U.R.S.S. et Vietnam) et sans abstention un crédit de 54 millions de dollars pour le financement de la *FINUL* du 19 mars au 18 septembre 1978. La répartition de ce montant entre les Etats membres est précisée par l'Assemblée selon un arrangement spécial. En outre, elle autorise le secrétaire général à engager 6 millions de dollars par mois, du 19 septembre au 31 octobre, au cas où le mandat de la force serait prolongé au-delà de six mois par le Conseil de sécurité.

...neuvième session extraordinaire sur la Namibie...

Du 24 avril au 3 mai, l'Assemblée générale s'est de nouveau réunie à New-York pour les travaux de sa neuvième session extraordinaire, consacrée à la question de Namibie, conformément à une décision prise lors de sa trente-deuxième session ordinaire. Le ministre canadien des affaires étrangères a d'abord présenté à l'Assemblée la proposition des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité en vue d'arriver à un règlement, et a annoncé l'acceptation de ce plan par Pretoria.

Le 3 mai, une déclaration et un programme d'action pour l'autodétermination et l'indépendance de la Namibie ont été adoptés dans une résolution votée par 119 voix, avec 21 abstentions (dont celles de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, du Canada et de la R.F.A., auteurs de la proposition occidentale de règlement). *La résolution votée par* l'Assemblée ne fait d'ailleurs aucune mention de ce « *plan de paix* ».

Dans sa déclaration, l'Assemblée exprime notamment son appui sans réserve à la lutte armée de libération du peuple namibien sous la direction de son seul et authentique représentant, la SWAPO. Elle réaffirme que la Namibie relève directement de la responsabilité de l'ONU jusqu'à l'indépendance nationale dans le cadre d'une Namibie unie. Quant au programme d'action, il engage notamment les Etats membres à rejeter sans équivoque toute manœuvre conçue pour priver le peuple namibien de son droit légitime à l'indépendance. L'Assemblée y prie tous les Etats de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour obliger l'Afrique du Sud à renoncer à ses revendications illégitimes sur Walwis-Bay, à respecter l'intégrité du territoire namibien et à s'en retirer immédiatement.

...ouverture de la session spéciale sur le désarmement

La session spéciale de l'Assemblée générale sur le désarmement s'est ouverte le 23 mai à New-York et doit durer jusqu'au 28 juin. Un document en quatre parties lui a été soumis par le comité préparatoire : il consiste en un préambule, une déclaration sur le désarmement, un programme d'action et une partie concernant les mécanismes de négociation. Après M. Kurt Waldheim, les délégués, chefs de gouvernement ou chefs d'Etat participant à la session au nom des cent quarante-neuf Etats membres ont commencé à présenter leurs suggestions.

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES À VOCATION MONDIALE

PROBLEME DE CHYPRE. — *Le représentant permanent de la Turquie a transmis le 13 avril au secrétaire général des Nations unies les propositions de la communauté chypriote turque en vue de résoudre le problème de Chypre. Le 2 mai, un porte-parole des Nations unies a fait savoir que le président Kyprianou estimait que ces propositions ne sauraient servir de base à la relance des pourparlers intercommunautaires.*

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) a terminé les travaux de sa session le 3 mai, après avoir adopté une série de résolutions et de décisions et procédé aux élections habituelles pour renouveler les principaux organes qui dépendent de lui. Durant cette session, l'ECOSOC s'est occupé plus particulièrement de l'organisation de la conférence mondiale de lutte contre le racisme, qui doit avoir lieu à Genève du 14 au 25 août, et de la Décennie de lutte contre le racisme. Les droits de l'homme, la promotion de la femme, la lutte contre les stupéfiants et l'aide aux régions de l'Ethiopie victimes de la sécheresse sont les principaux thèmes ayant fait l'objet de décisions. Signalons aussi qu'un groupe de travail composé de quinze Etats membres a été créé pour assister le Conseil économique et social à analyser les rapports des Etats parties au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.*

COMITE PLENIER SUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES. — *Créé par l'Assemblée générale pour surveiller l'application des accords résultant des négociations relatives à l'instauration d'un nouvel ordre économique international, le comité plénier sur les questions économiques a siégé le mois dernier.*

CONFERENCE SUR LE DROIT A LA MER. — *Réunie depuis le 28 mars à Genève pour sa septième session, la troisième conférence des Nations unies sur le droit à la mer a suspendu ses travaux le 19 mai en décidant de se rassembler à nouveau à New-York du 21 août au 15 septembre prochain.*

PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT. — *Le conseil d'administration du programme des Nations unies pour l'environnement a tenu sa sixième session à Nairobi du 9 au 25 mai. Il s'est préoccupé notamment des questions suivantes : désertification, établissements humains, partage des ressources naturelles et fonds de l'environnement, ainsi que les activités générales du programme.*

ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE. — *Le sous-comité juridique du comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a conclu sa dix-septième session le 7 avril en adoptant un rapport faisant état de progrès limités en ce qui concerne trois points prioritaires inscrits à son ordre du jour : principes régissant les émissions de télévision directes par satellites, conséquences juridiques de la télé-observation de la Terre par satellite et projet de traité relatif à la Lune.*

● COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE. — *Dans l'affaire du plateau continental de la mer Egée, engagée le 10 août 1976 par la Grèce contre la Turquie devant la Cour internationale de justice (C.I.J.), la Grèce avait déposé les pièces de la procédure écrite portant sur la question de la compétence de la Cour dans le délai prévu. En revanche, le gouvernement turc n'avait pas déposé de contre-mémoire dans le délai imparti (fixé au 24 avril 1978). Le greffier de la Cour a reçu à cette date une lettre l'informant que le gouvernement turc, estimant la Cour incompétente, n'avait pas l'intention de nommer un agent ni de présenter un contre-mémoire.*

● ENFANCE. — *Le bureau pour l'Europe du Fonds des Nations unies pour l'enfance a annoncé le 21 avril l'envoi au Mozambique et en Zambie de matériel médical et de couvertures pour venir en aide aux victimes de l'inondation provoquée par le Zambèze, l'une des plus catastrophiques du siècle.*

● REFUGIES. — *En avril dernier, le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés a lancé des appels pour obtenir des fonds qui lui permettront d'aider les réfugiés dans la corne de l'Afrique et en Asie du Sud-Est. Dans l'un et l'autre cas, les programmes sont évalués respectivement à 12 millions de dollars et à 12 260 000 dollars.*

Commission économique pour l'Europe

Bilan de la trente-troisième session

AU cours de sa trente-troisième session qui s'est tenue à Genève du 11 au 21 avril, la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU) a décidé qu'une réunion de haut niveau sur la protection se tiendra (sans préciser de date), sous son égide pour traiter de deux grands thèmes : la pollution atmosphérique transfrontières à grande distance et la technique peu polluante ou sans déchets et la réutilisation et le recyclage des déchets. La Commission prendra connaissance des travaux préparatoires à cette conférence lors de sa prochaine session en 1979.

Outre son débat sur les activités de la Commission, la session a discuté de la coopération économique dans la région de la Méditerranée à la lumière de l'Acte final de la conférence d'Helsinki et du développement du commerce et de la coopération industrielle. Un important débat a eu lieu à propos de la situation économique en Europe. Des résolutions ont aussi été adoptées en ce qui concerne le rôle de la C.E.E.-ONU comme instrument de coopération ; les problèmes de l'énergie ; le travail migrant ; la femme ; la science et la technique ; la gazéification et la liquéfaction du charbon ; l'eau ; les industries mécaniques et électriques ; l'automatisation ; la normalisation ; l'utilisation des sols et leur planification, etc. L'Albanie a précisé qu'elle n'était liée par aucun document, décision ni résolution adoptés à propos de la C.S.C.E., lors de cette session.

UNESCO

La liberté de l'information

DEVANT le conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réuni à Paris depuis le 24 avril pour les travaux de sa cent quatrième session, M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Organisation, a évoqué le rôle de l'Organisation en matière d'information. Il soumettait au conseil exécutif son rapport sur les principales activités de l'UNESCO depuis la précédente session du conseil en octobre dernier, parmi lesquelles la politique en matière d'information tient en effet une grande place. M. M'Bow s'est vivement élevé contre « *des allégations erronées et tendancieuses diffusées à ce propos par certaines agences et certains organes de presse* » et selon lesquels l'emprise des grandes agences serait visé par cette politique. M. M'Bow a précisé que l'Organisation « *est pour la liberté totale de l'information, qui suppose aussi bien la liberté totale que la protection des informateurs, ces derniers étant, bien entendu, responsables de la diffusion de nouvelles objectives* ».

Le directeur général de l'UNESCO s'est également élevé contre la thèse suivant laquelle les agences des pays en voie de développement ne pourraient être en mesure de diffuser des informations exactes, estimant « *inacceptable* » cette discrimination entre pays développés et pays en voie de développement. Il a exprimé le souhait que la commission d'étude des problèmes de communication que patronne l'UNESCO contribue à dissiper les malentendus en ce domaine *(on trouvera un bref résumé des travaux du conseil exécutif dans le prochain numéro du* Monde diplomatique).

La commission d'étude des problèmes de communication, que préside M. Sean Mac Bride, a précisément organisé à Stockholm, du 24 au 27 avril dernier, un séminaire sur les conditions de la circulation de l'information dans le monde. Les représentants des grandes agences de presse, des principaux journaux et des organes de radiodiffusion et de télévision ont pris part à ses travaux. A la suite de cette réunion, la commission a tenu une session de deux jours et a commencé à élaborer un rapport à l'intention de la prochaine conférence générale qui doit siéger à l'automne prochain. La commission se réunira à nouveau à Paris du 10 au 14 juillet.

NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE ET CULTUREL INTERNATIONAL. — *La division de la philosophie de l'UNESCO a organisé à Paris, en avril dernier, une réunion d'experts chargés de s'interroger sur les droits et devoirs qui découlent, pour les Etats et les groupes, de l'établissement d'un nouvel ordre économique et culturel international.*

Agence atomique

La protection des matières nucléaires

LES représentants de quarante-trois gouvernements se sont réunis du 10 au 20 avril à Vienne sous les auspices de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), pour poursuivre la mise au point d'une convention sur la protection physique des matières nucléaires. Le projet prévoit que les Etats devraient coopérer entre eux pour protéger les matières nucléaires et retrouver celles qui auraient été perdues ou volées (en général uranium ou plutonium). Par ailleurs, certains actes seraient considérés comme constituant un délit sur le plan international, et les Etats s'engageraient soit à exercer des poursuites contre leurs auteurs présumés soit à les extrader. Les négociations reprendront en septembre prochain, puis en février 1979.

FOURNITURE DE COMBUSTIBLE NUCLEAIRE AU PEROU. — *Le 9 mai, deux accords ont été signés, autorisant l'Argentine, avec l'assistance de l'A.I.E.A. et la participation des Etats-Unis, à transférer au Pérou du combustible nucléaire destiné à l'exploitation dans ce pays d'un réacteur de recherche de puissance nulle : un projet d'accord entre le Pérou et l'A.I.E.A. et un accord de fourniture (auquel l'Argentine, le Pérou, les Etats-Unis et l'A.I.E.A. sont parties). Pour la première fois, une aide est fournie par un pays en voie de développement à un autre pour encourager les applications pacifiques de l'énergie nucléaire. Ces accords avaient été approuvés par le conseil des gouverneurs de l'A.I.E.A. en février dernier.*

NOMINATIONS. — *Au début du mois de mai, le directeur général de l'A.I.E.A. a annoncé la nomination de cinq nouveaux directeurs : MM. Vital Frolov (Union soviétique), directeur de la division de la recherche et des laboratoires ; Hans-Juergen Laue (République fédérale d'Allemagne), directeur de la division de l'énergie d'origine nucléaire et des réacteurs ; Georges B. Le Guelte (France), secrétaire des organes directeurs ; Harold E. Pryor (Etats-Unis), directeur de la division de la documentation scientifique et technique, et Krishna Sundaram (Inde), directeur de la division des sciences biologiques.*

F.A.O.

Au comité sur la sécurité alimentaire : pénuries dans vingt-six pays

REUNI à Rome le mois dernier pour sa troisième session, le comité de la sécurité alimentaire du conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) a examiné les activités menées jusqu'à présent par le programme F.A.O. d'assistance pour la sécurité alimentaire.

M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O., s'est inquiété des points faibles qui se cachent sous l'impression de sécurité apparente qu'inspirent les hauts niveaux actuels des réserves mondiales de céréales : perspectives de disettes au Sahel et en Asie du Sud-Est, conséquences de nouvelles réductions des emblavures aux Etats-Unis, suggérées par certains et lenteur des négociations portant sur l'élaboration d'un nouvel accord international sur les céréales qui doit remplacer l'accord international sur le blé de 1971.

De son côté, Mme A.K. Binder, qui dirige le système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la F.A.O., a indiqué que vingt-six pays souffrent actuellement de pénuries alimentaires « *anormales* » provoquées pour la plupart par une insuffisance de la production alimentaire l'an dernier. La plupart des Etats qui figurent sur cette liste, a-t-elle précisé, « *font partie du groupe des pays les plus durement touchés. Ils représentent une population totale de deux cent trente millions d'habitants* ». La situation serait critique dans de nombreuses parties de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Est. En Afrique, outre les pays du Sahel, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Togo, le Burundi, l'Ethiopie, le Mozambique et le Zaïre, notamment, souffrent de pénuries alimentaires.

CREATION D'UN RESEAU SCIENTIFIQUE SUR LA PRODUCTION FOURRAGERE. — *Au cours d'une consultation organisée sous les auspices du bureau régional de la F.A.O pour l'Europe, qui s'est tenue du 26 au 28 avril à Florence, les délégués de vingt-sept institutions scientifiques de quatorze pays ont décidé de rechercher en commun les moyens d'améliorer la production fourragère. Le centre de coordination de ce nouveau réseau sera l'Institut d'agronomie et de cultures herbacées de l'université de Florence.*

LUTTE ANTI-ACRIDIENNE. — *Des insecticides et du matériel, pour une valeur approximative de 800 000 dollars, ont été expédiés d'urgence au début du mois de mai par le programme de coopération technique de la F.A.O. à certains pays d'Afrique et du Proche-Orient pour les aider à combattre les criquets pèlerins avant que le fléau ne gagne d'importantes régions des deux continents.*

PECHE. — *Les experts de plusieurs pays se sont réunis le 28 avril au siège de la F.A.O., à Rome, pour tâcher d'accélérer le progrès des activités de pêche au Sahel. Ils ont approuvé des programmes à cet effet. Les participants, qui comprennent à la fois des membres du club des Amis du Sahel (qui réunit les principaux pays donateurs) et ceux du comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (qui groupe les huit pays de la zone), ont donné leur accord pour la mise en place à Mopti (Mali) d'un centre régional de formation des cadres de la pêche et de recherche hydrobiologique pour les pêches continentales de la zone.*

SUCRE. — *Un ralentissement de l'expansion de la demande, des importations en baisse dans les pays développés et une concurrence accrue représentée par un nouveau produit adoucissant à base de maïs : ces facteurs pourraient provoquer un fléchissement de la production et du commerce du sucre d'ici à 1985, estime la F.A.O. dans des* « projections » *concernant la production, la consommation et le commerce du sucre qui ont été publiées en mai et qui inaugurent une série de publications concernant les produits.*

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *Le Programme alimentaire mondial (PAM) a décidé de fournir une aide alimentaire au Mozambique pour l'aider à installer dans le pays 42 000 réfugiés en provenance du Zimbabwe.*

NOMINATION. — *Le directeur général de la F.A.O. a nommé M. Almany Sylla (Mali) secrétaire général de la conférence et du conseil de la F.A.O. à compter du 1er juin. M. Sylla remplace également M. Harold W. Mandefield (France) comme sous-directeur général chargé du département des affaires générales et de l'information.*

● DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *Les contributions volontaires versées par les gouvernements au Fonds de développement industriel, créé pour doter l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) de ressources accrues, atteignaient, à la fin du mois d'avril, 9,5 millions de dollars. La création du fonds, qui remonte à la fin de 1976, est une conséquence directe de la deuxième conférence générale de l'ONUDI à Lima (Pérou), en 1975.*

— La mise en place d'un système mondial de consultations pour accélérer le développement industriel, l'exécution de programmes d'assistance en faveur de cent vingt-huit pays en voie de développement et les plans d'aide à la Namibie et au peuple palestinien étaient au centre de débats qui, ouverts le 2 mai à Vienne, devaient durer un mois dans le cadre de l'ONUDI : réunion du comité permanent du 2 au 12 mai (qui a recommandé notamment une coopération avec l'Organisation de libération de la Palestine), douzième session du conseil du développement industriel, du 16 au 26 mai (le conseil, composé des représentants de quarante-cinq pays et qui est chargé, sur la base des rapports du comité permanent, de définir les options fondamentales de l'ONUDI, examinera des programmes allant jusqu'à 1983).

● NAVIGATION MARITIME. — *Le comité de sécurité maritime de l'Organisation consultative intergouvernementale de la navigation maritime (O.M.C.I.) s'est réuni à Londres le 17 avril. Avant l'ouverture de cette réunion, le secrétaire général de l'organisation avait reçu une note, datée du 3 avril, du secrétaire général de la marine marchande française,* « relative aux mesures à prendre pour éviter le renouvellement de catastrophes telles que celle de l'*Amoco-Cadiz* ».

● ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — *Selon un rapport du conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) publié au mois d'avril, le niveau de la sécurité aérienne s'est amélioré sur les vols réguliers en 1977 et a approché le niveau record de 1975. Vingt-cinq accidents d'avions mortels se sont produits en 1977 sur les services réguliers, provoquant la mort de 530 personnes ; en 1976, les chiffres correspondants étaient de vingt-cinq accidents et de 1 187 décès. Par rapport au volume du trafic, le nombre de passagers tués par 100 millions de passagers/kilomètres est passé de 0,18 en 1976 à 0,08 en 1977. Par contre, le nombre de passagers tués sur les vols non réguliers a sensiblement augmenté en 1977 : 38 accidents mortels ayant entraîné la mort de 844 passagers se sont produits en 1977 (contre 29 accidents mortels et 300 passagers tués en 1976). Cet accroissement du nombre de passagers tués est dû surtout à l'accident survenu le 27 mars 1977 à l'aéroport de Tenerife (îles Canaries) : cet accident, qui a fait 555 morts, a été le plus grave de toute l'histoire de l'aviation civile.*

— Une réunion « O.A.C.I., Exploitation tous temps » à l'échelon division, a rassemblé, du 4 au 21 avril à Montréal, les représentants de soixante-treize Etats contractants et de quatre organisations internationales. Elle a recommandé au conseil de l'organisation l'adoption du système américano-australien TRSB / INTERSCAN comme nouveau système normalisé de guidage non visuel de précision pour l'approche et l'atterrissage. Ce système devrait donc remplacer le système d'atterrissage aux instruments, choisi par l'O.A.C.I. en 1949 et actuellement utilisé dans le monde entier.

• ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE. — *M. Davies, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.), a annoncé le 1er mai que la République populaire de Chine avait décidé de participer à l'Expérience météorologique mondiale (PEMG) qui doit commencer en décembre 1978.*

• SANTÉ. — *La trente et unième session de l'assemblée mondiale de la santé, qui s'est tenue à Genève du 8 au 24 mai, a nommé le Dr H. Mahler pour un nouveau mandat de cinq ans en qualité de directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.). On trouvera dans le prochain numéro un bref résumé des travaux de cette session qui a rassemblé plus de huit cents participants représentant la plupart des cent cinquante et un Etats membres de l'Organisation.*

• TRAVAIL. — *Plusieurs textes et rapports préparés à l'intention de la soixante-quatrième session de la conférence internationale du travail (qui se tient à Genève du 7 au 28 juin) ont été publiés au mois d'avril et de mai, notamment un rapport sur* La durée du travail et les périodes de repos dans les transports routiers, *des projets de normes destinées à favoriser la mise en œuvre des politiques nationales du travail (grâce à une définition des fonctions et des structures des administrations nationales du travail), un rapport sur les progrès accomplis par les Etats membres depuis l'adoption en 1965 de la recommandation de l'O.I.T. sur l'emploi des femmes ayant des responsabilités familiales, et un projet de révision de la convention de 1932 sur la protection des dockers contre les accidents.*

— Quatre-vingts cas de progrès ont été observés dans la législation et dans la pratique de quarante-sept pays, à la suite des commentaires formulés par la commission de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) chargée du contrôle de l'application des normes internationales du travail. C'est ce qui ressort du rapport annuel publié le 16 mai par une commission composée de dix-sept experts indépendants, après examen de 1 500 rapports présentés par les gouvernements des Etats membres de l'O.I.T.

• UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS. — *Le conseil d'administration de l'U.I.T. s'est réuni à Genève le 15 mai, pour sa trente-troisième session qui devait durer jusqu'au 2 juin. La Journée internationale des télécommunications a eu lieu le 17 mai.*

• UNION POSTALE UNIVERSELLE. — *Le conseil exécutif de l'Union postale universelle (UPU) a tenu sa session annuelle à Berne du 5 au 11 mai. A l'ordre du jour de cette session (précédée par les réunions des dix commissions du conseil) : l'assistance technique aux pays en voie de développement, les relations avec l'Organisation des Nations unies et les autres organisations internationales, la tarification des différentes catégories d'envois postaux et les taux des paiements inter-administrations.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international de développement

Dixième réunion du comité intérimaire

LA dixième session du comité intérimaire du Fonds monétaire international (composé de vingt ministres qui représentent, soit individuellement, soit par groupe, les cent trente-trois pays membres du Fonds) s'est tenue les 29 et 30 avril à Mexico sous la présidence de M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier du Royaume-Uni. Un point essentiel de cette session aura été l'accord sur les « *grandes lignes* » d'une « *stratégie coordonnée* » visant à stimuler la croissance de l'économie mondiale sans raviver l'inflation en tenant compte des « *différences profondes* » existant entre les pays. Le comité a arrêté cette stratégie au cours de séances de travail consacrées essentiellement à l'examen d'une note présentée par M. Johannes Witteveen, directeur général du F.M.I., dans laquelle ce dernier exposait ses vues sur « *les perspectives de l'économie mondiale et le fonctionnement du processus d'ajustement* ».

D'autres questions furent également abordées, notamment sur les points suivants : amélioration des caractéristiques du D.T.S. et élargissement de ses utilisations, création d'un compte de substitution facilitant une allocation de D.T.S. ; examen du rapport sur la septième révision générale des quotes-parts... Les discussions n'ayant pu aboutir, le comité intérimaire a invité les administrateurs à lui présenter plusieurs rapports, lors de sa prochaine réunion qui aura lieu le 24 septembre prochain à Washington, à l'occasion de l'assemblée annuelle du F.M.I. Il les a chargés notamment de préparer un rapport sur les autres utilisations éventuelles du D.T.S. ainsi que de mettre au point des propositions et un projet de recommandation sur une nouvelle allocation de D.T.S. Il leur a, en outre, demandé un rapport sur la proposition du directeur général, selon laquelle l'allocation de D.T.S. pourrait être liée à une réduction des montants existants de monnaies de réserve par la voie d'un compte de subvention qui serait géré par le Fonds.

Les membres du comité ont d'autre part confirmé la nomination de M. Jacques de La Rosière (France) au poste de directeur général du Fonds. Il prendra ses fonctions en août prochain après le départ de M. Johannes Witteveen.

Rappelons que cette session avait été précédée le 28 avril par une réunion du comité du développement (sous la présidence de Sir Richard King) et par une réunion du groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales, réuni au niveau des suppléants le 27 avril et au niveau ministériel le 28.

VENTE MENSUELLE D'OR. — *Le 3 mai, le F.M.I. a procédé, pour le compte du fonds fiduciaire, à sa vente mensuelle d'or par adjudication. 524 800 onces d'or fin, soit la quantité totale mise en adjudication, à l'exception d'une fraction de barre standard, ont été mises en vente au prix moyen de 170,40 dollars l'once (entre 170,11 et 171,50 dollars).*

CREDITS « STAND-BY » ET ACHATS DANS LE CADRE DU FINANCEMENT COMPENSATOIRE. — *Le 24 avril, le Fonds monétaire a accordé un crédit « stand-by » à la Turquie l'autorisant à effectuer, au cours des deux prochaines années, des tirages équivalent à 300 millions de tirages spéciaux. Le même jour, un achat par ce pays d'un montant équivalent à 74,5 millions de D.T.S. a été autorisé dans le cadre du financement compensatoire du Fonds.*

D'autre part, le 26 avril, le Fonds a donné son accord à l'octroi d'un crédit « stand-by » à la Zambie lui permettant de réaliser des tirages au cours des deux prochaines années jusqu'à concurrence de 250 millions de D.T.S. L'achat d'un montant équivalent à 48,75 millions de D.T.S. dans le cadre du financement compensatoire a été approuvé le même jour par le F.M.I.

NOUVEAU MEMBRE. — *Le Surinam est devenu, le 27 avril dernier, le cent trente-quatrième membre du Fonds. Sa quote-part s'élève à 25 millions de D.T.S.*

Groupe de la Banque mondiale

Prêts de la Banque

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a annoncé l'octroi d'une série de prêts en faveur des pays suivants :

— Mexique (1er mai) : trois prêts d'un montant total de 119 500 000 dollars. 56 millions de dollars pour le financement d'un projet d'accroissement de la production agricole dans les basses terres tropicales de ce pays ; 47 millions de dollars pour la réalisation d'un projet visant au développement de petites et moyennes entreprises industrielles ; 16 500 000 dollars pour le financement des dépenses de construction de logements à bon marché et la création de services urbains dans la région de Lazaro-Cardenas ;

— Brésil (1er mai) : 114 millions de dollars pour la remise en état de 1 500 kilomètres de routes environ et le lancement d'un programme d'entretien du réseau routier dans l'Etat de Parana ;

— Colombie (1er mai) : 24 800 000 dollars contribueront à améliorer le niveau de vie des habitants de vingt-trois villes ;

— Philippines (1er mai) : 15 millions de dollars consentis à l'Organisation philippine des réseaux d'investissements pour lui permettre de financer des opérations de prêts à moyen et à long terme en faveur des entreprises industrielles ;

— Portugal (1er mai) : 21 millions de dollars pour la réalisation d'un projet d'enseignement ;

— Thaïlande (1er mai) : 8 600 000 dollars pour un programme de construction de logements et de création de services publics ;

— Mexique (4 mai) : 100 millions de dollars destinés au financement des opérations de prêts à long et à moyen terme en faveur d'entreprises industrielles ;

— Yougoslavie (4 mai) : 73 millions de dollars pour développer l'énergie hydraulique en Bosnie-Herzégovine ;

— Argentine (11 mai) : 60 millions de dollars pour un projet de crédit agricole visant à relever la productivité dans les régions de pampas situées entre deux fleuves ;

— Brésil (11 mai) : 88 millions de dollars pour améliorer les services de transports urbains dans cinq villes et 85 millions de dollars pour la construction d'une usine de traitement des matières premières et de service qui constituera le noyau du troisième complexe pétrochimique du pays ;

— Indonésie (11 mai) : 10 millions de dollars pour le financement du coût d'une étude technique qui déterminera la possibilité et la justification économique de l'utilisation du charbon de Sumatra à la place du pétrole comme combustible d'une future centrale thermique construite à Java ;

— Panama (15 mai) : 12 millions de dollars pour un projet d'entretien des routes à grande circulation ;

— Philippines (15 mai) : 150 millions de dollars pour la réalisation d'un programme à buts multiples pour la fourniture de services d'irrigation et de l'énergie électrique ;

— Brésil (18 mai) : 100 millions de dollars pour le financement des services de vulgarisation agricole dont bénéficieront 1,3 million d'agriculteurs ;

— Mexique (18 mai) : 200 millions de dollars pour un projet de crédit agricole ;

— El Salvador (22 mai) : 23 millions de dollars pour un programme de développement des télécommunications et 9 millions de dollars pour le financement d'un programme de formation industrielle et agricole ;

— Philippines (22 mai) : 80 millions de dollars pour le financement des crédits d'investissement de la Banque de développement des Philippines qui prêtera ces fonds à des entreprises industrielles petites et moyennes ;

— Libéria (22 mai) : 13,8 millions de dollars pour aider ce pays à développer son réseau de routes de liaison.

CREDITS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *L'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, a approuvé une série de crédits :*

— 6 millions de dollars au Lesotho (1er mai), pour financer un programme de services agricoles de base afin d'augmenter la production des cinq principales denrées alimentaires d'origine agricole ;

— 11 500 000 dollars à la République arabe du Yémen (1er mai), pour un projet routier ;

— 9 millions de dollars au Zaïre (4 mai), pour le développement de la production d'huile de palme ;

— 23 millions de dollars au Kenya (11 mai), pour le financement d'un programme de formation agricole, technique et administrative ;

— 14,5 millions de dollars au Népal (15 mai), destinés à un projet de télécommunications ;

— 11,25 millions de dollars à la Zambie (15 mai), pour l'amélioration de l'entretien des routes à grande circulation ;

— 4,5 millions de dollars au Niger (18 mai), pour un projet de plantations d'arbres, les ressources forestières étant actuellement en diminution ;

— 53,5 millions de dollars à la Tanzanie (18 mai), pour financer trois projets de développement agricole dont bénéficieront les petits exploitants : un projet de développement de noix de cajou (27,5 millions de dollars) ; un projet de développement rural (12 millions de dollars) ; un projet de manutention du tabac (12 millions de dollars) ;

— 15 millions de dollars à Haïti (22 mai), pour la reconstruction et l'amélioration des tronçons routiers et des installations de cabotage à Port-au-Prince et dans deux autres ports ;

— 14 millions de dollars à l'Inde (22 mai), destinés à un projet horticole d'amélioration de la production et de la commercialisation des pommes et des noix dans l'Etat de Jammu et Kashmir ;

— 16 millions de dollars au Soudan (22 mai), pour la réalisation d'un projet de mécanisation agricole ;

— 10,5 millions de dollars à la République arabe du Yémen (22 mai), pour un programme de développement agricole.

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *La Société financière internationale (S.F.I.) a, de son côté, annoncé les opérations suivantes :*

— Prêt de 1 150 000 dollars (le 24 avril) à la société Canning et compagnie de Trinité et Tobago, filiale à 100 % de la société Neal and Massy Holdings et un des principaux producteurs et distributeurs de denrées alimentaires du pays. Le prêt de la S.F.I. permettra de moderniser les opérations de traitement des volailles de cette société ;

— Investissement dans l'industrie yougolave (27 avril), pour la création d'une usine de compresseurs hermétiques. Les dépenses du projet seront couvertes par une participation au capital du promoteur, Metalworking Industry Soko, d'un montant de 16 300 000 dollars, un prêt de la S.F.I. de 7 millions de dollars, un prêt de 5 millions de dollars accordé par diverses institutions bancaires et des crédits fournisseurs d'un montant total de 12 200 000 dollars accordés par l'Export-Import Bank des Etats-Unis et par des banques ;

— Appui à l'industrie soudanaise (1er mai), pour la construction d'une usine textile intégrée traitant le coton à Wad-Medani, deuxième ville du Soudan. La S.F.I. accorde un prêt de 6,5 millions de dollars, prend une participation de 1,5 million de dollars et souscrit un engagement conditionnel de 375 000 dollars ;

— Premier investissement de la S.F.I. au Mali (15 mai), sous forme d'un prêt de 600 000 dollars pour le financement de l'extension de la société Mamadou Sada Diallo et Frères, une des principales entreprises industrielles du pays.

CONFERENCE DES DONATEURS SUR LE GROUPE DES CARAIBES. — *Une conférence de pays donateurs et d'institutions de développement sur le groupe des Caraïbes s'est tenue à Paris les 16 et 17 mai afin de discuter l'ampleur et la nature des besoins pour la région des Caraïbes pendant la période 1978-1980. Selon des documents préparés par la Banque mondiale, on estime que les besoins de la région en aide publique extérieure ont doublé depuis la période 1974-1976 ; il semble que les programmes de prêts correspondent aux besoins du groupe. D'autre part, il a été convenu que la première réunion du groupe des Caraïbes pour la coopération en matière de développement économique se tiendrait à Washington du 19 au 23 juin prochain.*

GROUPE D'AIDE AU NEPAL. — *Les gouvernements et organismes s'intéressant à l'aide au développement accordée au Népal se sont réunis à Paris le 3 mai. Les participants sont convenus de continuer leur assistance à ce pays, en augmentant leur aide en capitaux et en assistance technique.*

GROUPE D'AIDE AU SRI-LANKA. — *Le groupe d'aide au Sri-Lanka, réuni à Paris le 5 mai sous la présidence de la Banque mondiale, a pu mesurer les problèmes de ce pays à la lecture de deux documents exposant les difficultés économiques héritées du précédent gouvernement.*

La délégation du Sri-Lanka a souligné la priorité accordée au programme de développement de Mahaweli Ganga, visant à développer les ressources du plus grand fleuve de ce pays ; ce projet devrait être assorti d'une augmentation substantielle des investissements. Les déclarations des pays membres du groupe permettent d'espérer des contributions en ressources extérieures pour une mise en place accélérée de ce programme.

Banque arabe pour le développement économique en Afrique

Réunion du conseil des gouverneurs

LA quatrième assemblée annuelle ordinaire du conseil des gouverneurs de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) s'est tenue à Ryad les 19 et 20 avril sous la présidence du cheikh Aba El Kheil, ministre des finances et de l'économie nationale de l'Arabie Saoudite.

Au nombre des décisions importantes adoptées, figurent l'approbation du rapport annuel sur les activités de la Banque et la fixation des modalités de libération, par chaque pays membre, du montant de la souscription à l'augmentation du capital de la BADEA. Le conseil a également chargé la Banque d'entreprendre une étude portant sur les besoins urgents des pays africains touchés par la sécheresse et il a approuvé le principe d'un programme d'aide administré par la Banque à des conditions préférentielles qui restent encore à définir.

Par ailleurs, ont été élus pour quatre ans, à compter du 11 janvier 1979, en qualité de membres du conseil d'administration de la Banque, les représentants de la Syrie, de l'Egypte, du Maroc et de la Palestine.

La cinquième session annuelle du conseil aura lieu en avril 1979.

DEUX NOUVEAUX PRETS. — *Deux prêts ont été accordés aux pays suivants : Zambie (8 avril), : 10 millions de dollars pour le financement d'un tronçon routier de la route Ndola-Kitwe ; Madagascar (30 avril) : 10 millions de dollars, pour la construction de la centrale hydraulique de l'Andekaleda.*

Rappelons que les prêts de la BADEA sont consentis pour vingt ans, après une franchise de remboursement de cinq ans et au taux de 4 %.

Banque asiatique de développement

Publication du rapport annuel

SELON le rapport annuel de la Banque asiatique de développement rendu public le 12 avril dernier, cet organisme s'est particulièrement attaché à aider au développement des pays membres les plus défavorisés. Au cours de l'exercice écoulé, le montant total des prêts accordés a augmenté de 14,3 %, passant de 776 millions de dollars en 1976 à 887 millions de dollars en 1977. Le secteur le plus favorisé aura été celui de l'agriculture, qui a bénéficié de 29 % des prêts consentis (énergie : 25 % ; transports et communications : 16 % ; industrie : 16 % ; réseaux d'adduction d'eau et assainissement des zones urbaines : 12 % ; éducation : 2 %).

Deux autres faits doivent être aussi mentionnés : l'augmentation du capital, fixé à 3 711 millions de dollars, et la diminution du taux d'intérêt : 8,70 % en janvier 1977, 8,30 % au 1er juillet et 7,65 % au 1er janvier 1978.

Banque centraméricaine d'intégration économique

Prêts au Costa-Rica, au Nicaragua et au Honduras

LA Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) annonce l'octroi de trois prêts en faveur des pays suivants :

— Costa-Rica : 4 950 000 dollars consentis à l'Instituto Costarricense de Electricidad pour financer la construction d'une ligne de haute tension et les travaux d'agrandissement des installations des sous-centrales de Canas et de Barranca ;

— Nicaragua : 1 800 000 dollars pour le financement de cinq projets de construction de réseaux routiers ;

— Honduras : 600 000 dollars accordés à l'Empresa Nacional de Energia Electrica pour la mise au point définitive du projet hydro-électrique « El Nispero » dans le département de Santa-Barbara. Ce projet permettra de satisfaire les besoins en énergie prévus pour la période triennale 1981-1983.

ACCORD DE PRET AVEC LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT. — *Dans le cadre de leurs relations financières et techniques inaugurées en 1961, la B.C.I.E. a signé le 3 mai, avec la Banque interaméricaine de développement (BID), à l'occasion de la dix-neuvième réunion de l'assemblée des gouverneurs de cette institution, un accord de prêt de 18 000 000 de dollars, en vue de promouvoir le développement industriel de la région.*

Banque de développement des Caraïbes

Réunion du conseil des gouverneurs

REUNI pour sa quarante-sixième session le 24 avril à Georgetown (Guyana), le conseil des gouverneurs de la Banque de développement des Caraïbes a approuvé plusieurs prêts :

— 924 000 dollars à la Barbade pour le développement de l'agriculture et de la pêche ; un second prêt de 3 440 000 dollars a aussi été consenti pour le financement d'un important complexe industriel ;

— 995 000 dollars à la Corporation pour le développement de l'industrie et de l'agriculture de Grenade pour l'amélioration de la production agricole ; ce pays a également reçu un prêt d'un montant de 127 037 dollars pour financer des études sur le commerce, l'industrie, le tourisme, l'agriculture, la recherche scientifique, l'éducation et la santé ;

— 225 000 dollars aux îles Turks et Caïcos pour la réalisation d'un programme de développement du tourisme.

Banque européenne d'investissement

Prêts à l'Italie et à l'Ecosse

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a annoncé l'octroi d'une série de prêts :

— Sept prêts (24 avril) à l'Italie, d'une contre-valeur totale de 177 milliards de lires (164,9 millions d'u.c.) pour le développement du Mezzogiorno et la mise en valeur de ressources énergétiques : deux prêts accordés à l'Istituto Mobiliare Italiano - IMI (pour dix ans, à 7,65 %) ont été rétrocédés à la société Fiat pour la restructuration et l'agrandissement de deux usines d'assemblage à Cassino (40 milliards de lires) et à Termini Imerese en Sicile (8 milliards) ; un prêt à l'IMI (pour dix ans, à 7,65 %) pour le financement d'un autre investissement industriel à Scoppito dans les Abruzzes (5 milliards) ; un prêt accordé par l'intermédiaire de l'IMI (pour vingt ans, à 9,20 %) rétrocédé à la Societa Italiana per l'Ezercizio Telefonico de Turin pour l'amélioration des télécommunications en Sardaigne (45 milliards de lires) ; deux prêts attribués à la Cassa per il Mezzogiorno dont le premier (30 milliards de lires, pour vingt ans, à 9,20 %) financera la première tranche des travaux de développement de l'infrastructure du port de Cagliari et le second (45 milliards de lires, pour vingt ans, à 9,20 %) financera des travaux d'infrastructures routières, d'assainissement des eaux usées dans l'aire industrielle d'Augusta-Priolo-Syracuse en Sicile ; un prêt de 4 milliards de dollars consenti à l'Ente Nazionale Idrocarburi (pour douze ans, à 7,90 %) destiné à l'exploitation d'un gisement de gaz en mer Ionienne.

D'autre part, le 18 mai, un prêt d'une contre-valeur de 15 milliards de lires (14 millions d'u.c.) a été accordé pour le financement d'une partie de l'aciérie de Dalmine (Italie) ; ce prêt d'une durée de huit ans porte intérêt à 7,2 % ;

— Des prêts (le 27 avril) à l'Ecosse, d'une contre-valeur de 13,5 millions de livres (19,9 millions d'u.c.) pour le financement de projets routiers et de projets d'amélioration des réseaux d'alimentation en eau et de collecte des eaux usées ; un prêt de 5 millions de livres (pour quinze ans, à 9,4 %) consenti au Grampian Regional Council ; un prêt de 8,5 millions de livres (pour quatorze ans et demi, à 9,4 %) accordé au Lothian Regional Council.

Opération dans le cadre de la convention de Lomé

Dans le cadre de la convention de Lomé, la B.E.I. a accordé une aide de 6,5 millions d'u.c. pour le financement d'une usine textile au Soudan. Ce prêt, le premier consenti par la Banque à ce pays, a pris la forme d'un prêt conditionnel au taux de 5,5 % (prêt dont le remboursement n'intervient qu'après la réalisation de certaines conditions, indiquant que l'investissement a surmonté les risques inhérents à la période de démarrage, ou a atteint une certaine rentabilité).

Banque interaméricaine de développement

Prêts au Costa-Rica, à la Guyana et au Mexique

LA Banque interaméricaine de développement a annoncé en mai l'octroi de trois prêts aux pays suivants :

— Costa-Rica (5 mai) : 30 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour trente-cinq ans à 2 % l'an) affectés au financement d'un programme de développement de l'enseignement ;

— Guyana (11 mai) : 8,8 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) pour améliorer les services de santé dans les zones rurales les plus défavorisées ;

— Mexique (11 mai) : 30 millions de dollars (à l'aide des ressources interrégionales de la Banque, pour vingt ans à 7,5 % l'an) pour financer un programme de développement de l'industrie hôtelière à Mexico.

EMISSION D'OBLIGATIONS. — *La Banque interaméricaine a annoncé, le 4 mai, la vente sur le marché américain d'une émission privée d'obligations d'un montant de 4,4 millions de dollars prise ferme par Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith Incorporated et revendue à différentes sociétés.*

Cette vente entre dans le cadre d'un accord d'emprunt de 50 millions de dollars conclu par la Banque. Des obligations complémentaires seront vendues de temps à autres en divers versements, pendant un an, à partir du 4 avril prochain.

Le taux d'intérêt de ces obligations à trente ans venant à échéance le 1er avril 2008 sera fixé avant chaque vente ; le taux de la prochaine émission sera de 6 3/4 %.

Corporation andine de développement

Trois prêts à la Bolivie

LA Corporation andine de développement (CAF) a approuvé le 21 avril trois prêts en faveur de la Bolivie :

— 38 000 dollars destinés à une étude sur la construction d'un système d'irrigation dans la commune agricole de Villamontes ;

— 144 000 dollars pour financer une étude sur la construction d'un hôtel de tourisme à Sucre ;

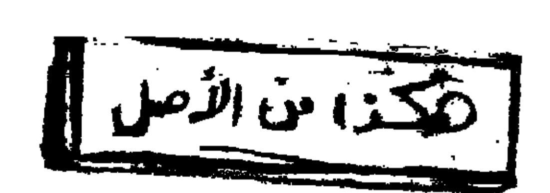
— 36 000 dollars pour la réalisation d'un projet de fabrication de pièces pour l'industrie automobile.

Fonds européen de développement

Nouvelles décisions de financement

A LA suite de l'avis favorable émis par le comité du Fonds européen de développement, la Commission des Communautés européennes a pris les 23 février et 2 mars des décisions de financement sur les ressources du quatrième FED. Il s'agit des interventions suivantes :

— Barbade : aide non remboursable de 100 000 u.c.e. en matière de commercialisation.



de recherche et d'assistance technique ; ce pays a reçu également une seconde aide non remboursable d'un montant de 100 000 u.c.e. pour la réalisation d'un projet touristique ;

— Mali : aide non remboursable de 8 640 000 u.c.e. pour la deuxième phase d'un projet de développement de la riziculture dans la région de Ségou ;

— Zaïre : aide non remboursable de 3 030 000 u.c.e. pour l'achèvement du projet théicole de Butuhé ;

— Malawi : aide non remboursable de 2 200 000 u.c.e. pour la réalisation d'un projet pilote de tabac ;

— Grenade : aide non remboursable de 1 440 000 u.c.e. pour la réfection de la route côtière est ;

— Gambie : aide non remboursable de 1 531 000 u.c.e. pour la construction et l'équipement du Briskama College ;

— Tchad : aide non remboursable de 267 000 u.c.e. pour la réalisation de la première tranche de la zone industrielle de N'Djamena ;

— Samoa occidentale : aide non remboursable de 110 000 u.c.e. pour le financement d'un programme pluriannuel de formation ;

— Tonga : aide non remboursable de 20 000 u.c.e. pour le financement d'un programme de formation pluriannuel dans les domaines de l'agriculture et de la fonction publique ;

— Fidji : aide non remboursable de 100 000 u.c.e. pour couvrir les frais d'un programme de formation pluriannuel ;

— Togo : aide non remboursable de 4 270 000 u.c.e. pour financer un programme d'alimentation en eau des zones rurales ;

— Jamaïque : aide non remboursable de 930 000 u.c.e. destinée à la formation préscolaire pour les enfants de quatre à six ans.

D'autre part, à la suite d'avis favorables émis par le comité du FED lors de sa cent vingt-cinquième réunion, le 7 mars 1978, la Commission des Communautés européennes a pris le 13 et 20 mars neuf décisions de financement sur les crédits du quatrième FED et une décision sur les ressources du deuxième FED :

— Empire centrafricain : aide non remboursable de 765 000 u.c.e. et prêt spécial de 535 000 u.c.e. pour le lancement de l'office de promotion des petites et moyennes entreprises ;

— Bénin et Niger : aide non remboursable de 4 000 000 d'u.c.e. pour l'amélioration de l'état de la route reliant Niamey à Cotonou ;

— Gabon : prêts à conditions spéciales d'un montant de 2 577 000 u.c.e. pour financer les aménagements et équipements complémentaires au port d'Owendo ;

— Grenade : aide non remboursable de 80 000 u.c.e. pour le financement d'un programme pluriannuel de formation ;

— Niger : aide non remboursable de 2 100 000 u.c.e. pour la construction de points d'eau dans le Damergou ;

— Madagascar : aide non remboursable sur le deuxième FED d'un montant de 1 250 000 u.c.e. et aide non remboursable sur le quatrième FED d'un montant de 893 000 u.c.e. pour l'aménagement de la troisième tranche d'aménagement hydro-agricole du périmètre du Bas-Mangoky ;

— Iles Bahamas : aide non remboursable de 43 000 u.c.e. pour le financement d'un programme de formation pluriannuel ;

— Lesotho : aide non remboursable de 2 000 000 d'u.c.e. pour le développement de la zone de Mphaki ;

— Soudan : aide non remboursable de 2 100 000 u.c.e. pour des études de développement dans la région du canal Jonglei.

des Caraïbes a siégé à La Barbade les 17 et 18 avril pour préparer la conférence annuelle des ministres de la santé qui aura lieu à Sainte-Lucie les 26 et 27 juillet prochain.

• CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT. — *Un comité intérimaire, composé de représentants de douze pays, s'est réuni à Genève du 1er au 5 mai sous les auspices de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour élaborer un projet d'arrangement international destiné à remplacer l'accord international sur le blé (1971). Le comité a été créé par la conférence des Nations unies qui s'est ajournée le 23 mars après six semaines de délibérations (voir le Monde diplomatique du mois d'avril 1978). Une deuxième réunion du comité intérimaire était prévue du 22 au 29 mai à Londres, avant la réunion de la conférence plénière en septembre.*

— Un groupe de travail composé des représentants de quarante-cinq pays s'est réuni à deux reprises — du 17 au 21 avril puis du 22 au 26 mai — à Genève, pour essayer de parvenir à un accord sur le mandat, la structure administrative et les besoins financiers d'un organisme intergouvernemental permanent du cuivre. Il doit maintenant présenter un rapport à la quatrième réunion préparatoire sur le cuivre qui aura lieu du 19 au 23 juin.

— Les possibilités de parvenir à un consensus sur la plupart des éléments d'un arrangement international relatif à la fibre de jute se sont améliorées après les progrès réalisés par le groupe de travail intergouvernemental sur le jute, réuni pour sa deuxième session à Genève du 10 au 14 avril.

— Le secrétariat de la CNUCED a publié le 17 avril le «Manuel de statistiques du commerce international et du développement : supplément 1977», qui rassemble des données analytiques détaillées sur les pays en voie de développement dans le cadre de l'économie mondiale.

• CONSEIL OLEICOLE INTERNATIONAL. — *La trente-huitième session du Conseil oléicole international (C.O.I.) s'est déroulée du 8 au 12 mai à Madrid, avec une participation plus large que pour les sessions précédentes (depuis le 1er janvier dernier, les Etats membres de la Communauté économique européenne et la Commission européenne en tant que telles sont membres du C.O.I.). A l'ordre du jour de cette session : la situation des participations à l'accord international sur l'huile d'olive ; les recommandations en vue de la signature et de l'entrée en vigueur du protocole adopté le 7 avril dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), pour la reconduction de l'accord pour un an ; la préparation d'un nouvel accord à négocier au printemps 1979 ainsi que les questions économiques relatives au marché mondial de l'huile d'olive. Le conseil a notamment adopté une résolution préconisant des mesures pour relancer la consommation d'huile d'olive, à préserver la bonne réputation du produit et à harmoniser les efforts pour une meilleure régulation du marché international.*

• ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES. — *Selon l'O.C.D.E., la hausse des prix à la consommation dans les pays membres a été, en mars, de 0,8 %, continuant ainsi la réaccélération constatée en début d'année. L'augmentation sur douze mois est demeurée inférieure à 8 % et, pour les six mois se terminant en mars, les taux annuels d'augmentation, corrigés et non corrigés des variations saisonnières, ont été légèrement supérieurs à 7 %. Comme en février, la réaccélération des prix a été surtout ressentie en Amérique du Nord et reflète, pour une grande part, l'influence nettement défavorable des prix alimentaires de détail.*

— Parmi les récentes publications de l'O.C.D.E. : L'Australie *et* Le Danemark *dans la série «Etudes économiques» ; un rapport intitulé* Mesures du loisir, de l'égalité et du bien-être, *publié dans le cadre du programme de l'O.C.D.E. sur les indicateurs sociaux (69 pages, 1978) ; un rapport sur les* Indicateurs d'environnement urbain, *qui contient une série d'études de cas fondées sur l'utilisation de ces indicateurs (au nombre de vingt-deux et qui mesurent les conditions de logement, l'accessibilité et la qualité des services et de l'emploi, le milieu ambiant et les nuisances) pour une meilleure gestion des villes (302 pages, 1978).*

• ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PETROLE. — *La réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), initialement prévue pour le 3 avril, s'est tenue les 6 et 7 mai à Taïf (Arabie Saoudite). Une commission composée de représentants des cinq pays fondateurs de l'OPEP (Arabie Saoudite, Irak, Iran, Koweït et Venezuela) a été créée pour définir une stratégie à long terme. Selon le secrétaire général de l'organisation, M. Ali Jaidah, cette commission n'aura pas le temps de présenter des propositions pour la prochaine réunion ordinaire des ministres du pétrole, prévue pour les 17 et 18 juin à Genève.*

— Pour leur troisième session ordinaire, les ministres des finances de l'OPEP n'ont siégé que quelques heures à Vienne, le 23 mai. Selon le communiqué officiel, cette brève rencontre aurait été consacrée à un «échange de vues» relatif aux perspectives et au fonctionnement de plusieurs institutions financières internationales comme le FIDA (Fonds international de développement agricole, auquel l'OPEP participe), le F.M.I. (Fonds monétaire international, qui vient de retenir deux monnaies de pays de l'OPEP pour la définition des droits de tirage spéciaux) et le Fonds de stabilisation prévu par la CNUCED.

• SYSTEME ECONOMIQUE LATINO-AMERICAIN. — *A l'initiative du Système économique latino-américain (SELA), les représentants des pays d'Amérique latine auprès des Nations unies se sont concertés le mois dernier afin d'arrêter une position commune en vue de la conférence des Nations unies sur la coopération technique entre pays en voie de développement qui est prévue pour le début de septembre à Buenos-Aires.*

Dix principes ont été arrêtés quant au plan d'action de la réunion. Ils font ressortir, en particulier, le rôle de la coopération technique comme élément essentiel d'un effort global de coopération mutuelle pour résoudre les problèmes spécifiques du développement et contribuer à l'établissement d'un nouvel ordre économique international.

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Association européenne de libre-échange

Nouveau prêt au Portugal

L'ECONOMIE portugaise a reçu 941 millions d'escudos (23,5 millions de dollars) du Fonds *de développement industriel créé à son profit* par l'Association européenne de libre-échange.

Dans son rapport faisant le bilan de la première année de fonctionnement terminée le 31 janvier, le Fonds précise que ces prêts sont destinés à la modernisation ou à la création de petites et moyennes entreprises au Portugal.

Ils devraient assurer la création de mille emplois lorsque les nouvelles usines et leurs équipements seront installés. D'autres prêts sont destinés à des investissements en biens d'équipements nouveaux qui augmenteront la productivité assurant ainsi, souligne le rapport, une meilleure sécurité de l'emploi.

Les prêts concernent treize des dix-huit *districts du Portugal. En tout le Fonds* a approuvé quarante-sept projets d'un coût global dépassant 1 800 000 000 d'escudos, dont 887 millions destinés à l'acquisition de machines et autres équipements.

Le Fonds de l'A.E.L.E. pour le Portugal, créé pour une période de vingt-cinq ans, est doté d'un montant équivalant à 100 millions de dollars mis à sa disposition en cinq versements par les sept membres de l'Association (Autriche, Finlande, Islande, Suède, Norvège, Portugal et Suisse).

LA SIXIEME SERIE DE NEGOCIATIONS AVEC L'ESPAGNE *s'est terminée le 19 mai à Genève, sans qu'un accord commercial soit conclu entre les deux parties. Les discussions doivent reprendre dans le courant du mois de juin. L'objectif de ces négociations, commencées en juin 1977, est d'instaurer entre l'Espagne et l'A.E.L.E. le même système de libéralisation des échanges que celui existant déjà entre Madrid et la C.E.E.*

LES ECHANGES DE L'A.E.L.E. EN 1977. — *Selon le* Bulletin de l'A.E.L.E. *du mois de mai, le fléchissement observé dans le commerce mondial en 1977 (un taux de croissance de 4 % en volume comparé à 11 % en 1977) s'est reflété dans les échanges de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.). Tous les pays de l'A.E.L.E. ont enregistré une augmentation de leurs importations et de leurs exportations et, bien que cette augmentation reflète plus la hausse des prix qu'une augmentation en volume des échanges, leurs exportations ont progressé de 12,2 % en valeur (contre 10,3 % d'augmentation en 1976). D'autre part, les pays de l'A.E.L.E. ont constaté une nette aggravation de leur déficit commercial en 1977.*

Groupe andin

La commission adopte le protocole d'Arequipa

A SA vingt-quatrième session, tenue à Lima, puis à Arequipa, du 17 au 24 avril dernier, la commission de l'accord de Cartagena a approuvé le protocole d'Arequipa modifiant l'accord de Cartagena et le protocole de Lima (qui avait été adopté le 30 octobre 1976). Les changements ainsi apportés prévoient essentiellement l'allongement des délais prévus pour la mise en œuvre de certaines mesures d'intégration ; ils concernent plus particulièrement les articles 47, 52, 53, 62, 100 et 104 de l'accord de Cartagena et les articles 1, 3, 4, 9 et 10 du protocole de Lima. Le protocole d'Arequipa prendra effet dès qu'il aura été ratifié par les cinq gouvernements.

Parmi les autres questions traitées par la Commission : le rapport de la troisième session du conseil de la politique fiscale (Lima, 9-10 mars) sur l'accord portant suppression de la double imposition (décision n° 40) ; la proposition du comité relative à la création d'un conseil pour la communication sociale ; la position commune des *cinq pays dans* les négociations commerciales multilatérales du GATT ; le rapport du groupe d'experts sur les négociations avec l'Argentine, le Brésil et le Mexique ; enfin, le plan d'action du Groupe andin pour la *période 1978-1980.*

Les échanges commerciaux en 1977

A l'occasion du neuvième anniversaire de la signature de l'accord de Cartagena portant création du Groupe andin, les représentants du comité réunis le 26 mai à Lima, ont examiné les résultats des échanges commerciaux en 1977.

Par rapport à l'année précédente, le commerce global de la sous-région s'est accru en valeur de 15,3 %, passant de 26 milliards de dollars à presque 30 milliards (1). Cette augmentation a été due en partie au raffermissement des cours du pétrole, du café et du cacao, ainsi qu'à la hausse des prix unitaires des importations.

Les exportations des cinq pays (FOB) se sont élevées à 15 769 millions de dollars, alors que leurs achats n'ont atteint que 13 969 millions de dollars. La balance commerciale de la sous-région a donc enregistré un solde excédentaire de 1 800 millions de dollars. Les échanges intérieurs se sont, quant à eux, accrus de 22 %, à un rythme supérieur à celui du commerce global. Cependant, avec un montant de 775 millions de dollars, il ne représente encore guère plus que 4 % du commerce global (en 1969, année de la conclusion de l'Accord de Cartagena, leur niveau dépassait à peine 112 millions de dollars).

Le Venezuela, dont les échanges globaux représentent 38 % du commerce sous-régional, se place en tête des cinq pays, suivi par la Colombie (28 %), le Pérou (23,6 %), l'Equateur (14 %) et la Bolivie (1 %). Ces pourcentages cachent cependant de grandes différences dans la position relative de chaque pays selon que l'on considère séparément ses exportations et ses importations. A côté du fort excédent de la balance commerciale du Venezuela et de l'Equateur, suivis de loin par la Colombie, le Pérou enregistre un *déficit commercial considérable* représentant plus de trois fois le montant de ses exportations vers les marchés de ses partenaires. Le Venezuela, premier exportateur des cinq pays, n'occupe que la troisième place en tant qu'importateur, loin derrière le Pérou et, dans une moindre mesure, la Colombie, seul pays dont l'achat et les ventes atteignent un niveau proche de l'équilibre.

(1) Le Chili s'est retiré du Groupe andin le 30 octobre 1976.

VERS L'INSTALLATION D'UN RESEAU D'INFORMATION COMMERCIALE. — *Les directeurs des offices nationaux d'information commerciale des cinq pays ont tenu leur deuxième réunion à Lima du 3 au 5 mai. Après avoir entendu un exposé du représentant du comité sur le système andin d'information des marchés agricoles et de l'élevage, ils ont examiné les moyens d'améliorer le fonctionnement des systèmes d'information commerciale des pays membres en vue de l'établissement d'un réseau andin d'information commerciale actuellement à l'étude.*

STATISTIQUES. — *Le groupe de travail des statistiques de l'agriculture et de l'élevage a tenu sa deuxième session à Lima du 17 au 19 avril. Les représentants des cinq pays ont étudié à cette occasion un certain nombre de questions se rapportant à la structure des coûts dans le secteur agricole et la formation des prix du marché. Ils ont aussi discuté du problème de l'information statistique dans le cadre du système sous-régional d'informations statistiques.*

Marché commun centraméricain

Vingt-neuvième session des secrétaires d'Etat à l'économie

LES secrétaires d'Etat à l'économie des pays membres du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) ont tenu leur vingt-neuvième session à Guatemala du 20 au 22 avril dernier. Ils se sont livrés à une première approche des questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion spéciale qu'ils consacreront ce mois-ci à la politique commune en matière de commerce extérieur.

Outre d'autres questions spécifiques, les secrétaires d'Etat ont aussi examiné le sort de deux importantes décisions prises par eux en février dernier et dont on attend l'entrée en vigueur : la résolution n° 1-78 prévoyant la prolongation des avantages *fiscaux consentis aux entreprises* pour favoriser la relance des investissements industriels et la résolution 2-78 qui doit faciliter la circulation, sur le réseau routier centraméricain, des véhicules utilitaires affectés au transport régional de marchandises.

• ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE-COMMERCE. — *Les directeurs des services fiscaux des pays membres de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC) ont tenu leur septième session à Montevideo, du 21 avril au 2 mai. Ils ont repris, à cette occasion, l'étude de questions relatives au régime d'imposition des marchandises et des services, à la fiscalité des entreprises industrielles et commerciales et aux problèmes de la double imposition, qui faisaient déjà l'objet de leurs travaux depuis plusieurs années.*

— La dixième réunion annuelle du groupe d'experts des problèmes de la valeur en douane, qui s'est tenue dans la capitale uruguayenne du 3 au 8 mai, a été l'occasion, pour toutes les délégations des pays membres, de faire le point des progrès réalisés dans l'application de la définition de la valeur de Bruxelles et l'adoption de droits ad valorem. Il en ressort que la définition de la valeur de Bruxelles a été incorporée dans les législations nationales de tous les pays membres à l'exception du Brésil et du Mexique. Quant aux droits ad valorem, ils figurent dans les tarifs nationaux de neuf pays membres et leur champ d'application, au cours de l'année écoulée, s'est, pour certains d'entre eux, relativement étendu. Seuls la Bolivie et le Pérou ne les ont pas encore adoptés. Malgré ces résultats, le groupe d'experts a constaté que l'application de la valeur et l'adoption des droits ad valorem continuent de se heurter à diverses difficultés.

— De son côté, le groupe d'experts des techniques douanières a tenu sa treizième session à Montevideo du 8 au 13 mai. Les travaux ont porté notamment sur l'élaboration d'un modèle uniforme de déclaration de transit en douane et sur l'examen de plusieurs avant-projets d'accords multilatéraux de coopération administrative entre les directions des douanes nationales.

• COMMUNAUTÉ DES CARAIBES. — *Le comité scientifique et technique de la conférence des ministres de la santé des pays de la Communauté*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Accord sur les prix agricoles, le problème du vin et l'aide aux régions méditerranéennes

LES ministres de l'agriculture des Neuf qui n'avaient pas réussi à s'entendre après quatre jours de négociations à la fin du mois d'avril se sont mis d'accord le 12 mai à Bruxelles sur une hausse moyenne de 2,25 % des prix agricoles européens et sur une série de mesures connexes, au terme d'un des plus longs et difficiles « marathons » de l'histoire de l'Europe verte.

En effet, à côté du niveau général de hausse des prix, attendu avec impatience par les neuf millions d'agriculteurs européens, les Neuf ont dû résoudre le difficile problème du vin et de l'aide aux régions méditerranéennes (midi de la France et sud de l'Italie) exigée par Paris et Rome dans la perspective de l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne.

Le problème des montants compensatoires monétaires, qui entraînent des distorsions de concurrence dans les échanges de produits agricoles entre pays de la C.E.E., a été réglé dans le secteur du porc d'une manière très satisfaisante pour la France. En revanche, le niveau général des prix n'a pas posé de grands problèmes. Les pays à monnaie faible (France, Italie, Grande-Bretagne et Irlande) ont obtenu des « rallonges » sous forme de dévaluation de leurs « monnaies vertes », ce qui se traduit par une augmentation correspondante du revenu de leurs agriculteurs exprimé en monnaies nationales. Les agriculteurs français toucheront 5,85 % d'augmentation en moyenne, les *Italiens* 7,25 %, *les Britanniques* 9,75 % et les Irlandais 8,25 %.

L'Allemagne de l'Ouest, pays à monnaie forte, n'obtient qu'un peu moins de 2 % en moyenne (1,95 %) pour ses agriculteurs, tandis *que le Danemark et les pays du* Benelux bénéficient de majorations de 2,25 % en moyenne.

Quant au dossier méditerranéen il comprenait deux volets :

1) L'aide communautaire aux structures (irrigation, restructuration, aide technique) qui intéresse au premier chef l'Italie mais concerne aussi le sud de la France (Languedoc-Roussillon). Finalement, les Neuf ont accepté de payer 800 millions d'u.c. (1 u.c. = 1,25 dollar), soit 4,8 milliards de francs pour ces régions. L'Italie, qui a demandé 200 millions d'u.c. supplémentaires pour le reboisement, n'a pas obtenu satisfaction, ce qui explique sa réserve générale sur l'accord.

2) Le problème du vin, qui a opposé uniquement la France et l'Italie. Les Français exigeaient, pour protéger leurs viticulteurs contre l'afflux de vin bon marché en provenance d'Italie, la mise en place d'un prix-plancher intracommunautaire pour les vins courants. L'Italie de son côté, au nom de la « liberté des échanges », a refusé ce système. Finalement un compromis a été trouvé. La France a obtenu un engagement contraignant du conseil des ministres d'adopter une série de mesures en cas de crise, comprenant notamment le prix-plancher.

Par ailleurs, les Neuf ont accepté de réduire de moitié, ou plus exactement de 14,7 à 6,5 %, le montant compensatoire sur le porc qui agit comme une prime à l'importation pour les producteurs néerlandais, danois et allemands.

Les agriculteurs belges ont obtenu une petite satisfaction sous forme d'une réduction de 1,5 à 0,5 % de la fameuse taxe de coresponsabilité sur le lait instituée à l'automne 1976 pour pénaliser les agriculteurs produisant des excédents de produits laitiers.

De son côté, la Grande-Bretagne a obtenu le maintien de son office de commercialisation du lait (Milk marketing board).

Enfin, la Commission européenne a tenu deux de ses paris : obtenir des Neuf une hausse très modeste des prix moyens européens pour ne pas encourager la production de nouveaux excédents et poursuivre le démantèlement des montants compensatoires qui agissent comme des facteurs de distorsion de concurrence dans les échanges agricoles de la C.E.E.

Depuis le 22 mai, les montants compensatoires ne sont plus que de 10 % en France, un peu *moins* de 5 % en Irlande, 10,5 %

en Italie et 0 % au Danemark. Seule la Grande-Bretagne conserve des montants compensatoires élevés de l'ordre de 32 %, ce qui permet à Londres de bénéficier d'une subvention considérable pour tous ses achats de produits agricoles dans la C.E.E.

L'aide aux secteurs en difficulté et l'élargissement

Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont eu le 2 mai à Bruxelles des échanges de vues politiques sur deux sujets essentiels pour l'avenir de la C.E.E. : l'aide communautaire aux secteurs industriels en difficulté et l'élargissement du Marché commun à trois nouveaux pays du Bassin méditerranéen (Grèce, Portugal et Espagne).

Le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Otto Lambsdorff, s'est fait le défenseur du libéralisme. Il a demandé aux partenaires européens de freiner les interventions communautaires dans les secteurs industriels en difficulté (acier, textiles, chaussures et chantiers navals) afin de ne pas gêner la liberté des entreprises, seules aptes, selon lui, à réaliser les adaptations structurelles nécessaires.

Cet acte de foi a été accueilli avec beaucoup de réserves par la majorité des ministres présents, notamment les Français, les Britanniques et les Belges. Ces derniers estiment qu'il faut lier le problème de la liberté des échanges au problème du maintien de l'emploi et aux problèmes monétaires.

D'autre part, les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. ont fait un premier tour de table sur la « fresque méditerranéenne » présentée par la Commission européenne à propos des candidatures de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne. Ce premier débat n'a guère apporté d'éléments nouveaux.

IMPASSE SUR LA PECHE DANS LES EAUX COMMUNAUTAIRES. — *Les ministres de la pêche des neuf pays du Marché commun, réunis le 24 avril à Luxembourg, ont prolongé un accord conclu entre la Commission européenne, les îles Féroé, la Norvège et la Suède.*

En outre, ils ne se sont fixés aucun nouveau rendez-vous pour définir enfin un régime interne de pêche dans les eaux communautaires de 200 milles. La Commission européenne avait proposé au conseil des ministres de ratifier, pour toute l'année 1978, les accords qu'elle venait de négocier avec ces trois pays. Mais les ministres ont considéré qu'en l'absence d'une politique commune de pêche dans les eaux de la C.E.E., ils ne pouvaient apposer leurs signatures au bas d'un tel accord.

Par ailleurs, le ministre britannique de la pêche et de l'agriculture, M. John Silkin, a démenti certaines rumeurs selon lesquelles un accord sur le dossier pêche était lié à l'éventualité d'une échéance électorale dans son pays.

Enfin, les ministres ont demandé à M. Finn Olav Gundelach, commissaire européen chargé du dossier pêche, de poursuivre ses contacts bilatéraux entre les différents pays du Marché commun. M. Gundelach avait entrepris une tournée des capitales européennes dès le 30 janvier dernier, date de l'échec retentissant des négociations dans la mise en place d'une politique commune de pêche.

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR TERTIAIRE. — *Les ministres du travail de la C.E.E., la Confédération des syndicats (C.E.S.) et l'Union patronale européenne (UNICE), regroupés dans le « comité permanent de l'emploi », se sont réunis le 12 mai pour examiner le rôle du secteur tertiaire « dans la réalisation de la croissance, de la stabilité et du plein emploi ».*

Cependant, les trois délégations ont reconnu la difficulté de cerner avec précision le secteur tertiaire. Les syndicats ont fait remarquer l'absence de données statistiques en la matière et la disparité des professions qu'il englobe. L'UNICE a néanmoins mis l'accent sur la difficulté de créer de nouveaux emplois dont il faudrait auparavant trouver le mode de financement dans ce secteur. De plus, elle reproche à la Commission européenne et aux Etats membres leurs rôles de plus en plus dirigistes tant dans le secteur public que privé.

Reprenant à son compte de récentes déclarations du ministre ouest-allemand de l'économie au conseil des affaires étrangères de la C.E.E., l'UNICE a demandé que le rôle de l'Etat se borne à créer les conditions et le cadre de l'économie au lieu d'intervenir directement dans certaines branches. Cette intervention, a-t-elle ajouté, risque de fausser la compétitivité.

Plusieurs ministres, dont le belge et le britannique, ont demandé à la Commission européenne de terminer ses travaux sur la définition du secteur tertiaire avant la réunion de novembre prochain de la conférence tripartite regroupant les partenaires sociaux et les ministres du travail.

L'AIDE AUX PAYS ASSOCIÉS. — *Les ministres de la Communauté européenne, réunis en conseil le 25 avril à Luxembourg, ont approuvé le programme d'aide du Marché commun aux pays en voie de développement non associés à la C.E.E.*

En 1978, la C.E.E. distribuera 150 000 tonnes de poudre de lait et 45 000 tonnes d'huile de beurre (butter oil) *à ces pays. A ce titre, elle participera à un programme pluriannuel d'aide alimentaire et de développement rural en faveur de l'Inde. En association avec la Banque mondiale, ce programme d'une durée de sept ans (1978-1985) et d'un coût annuel pour la C.E.E. de 83 millions d'unités de compte (1 u.c. = 1,25 dollar), devrait permettre à l'Inde de s'autosuffire en produit laitier dès 1985.*

En outre, le conseil a approuvé la répartition géographique de l'aide aux pays en voie de développement non associés à la C.E.E. dont le Parlement européen a fixé la somme globale à 70 millions d'unités de compte pour 1978 contre 45 millions d'u.c. l'année dernière.

L'Asie recevra la majeure partie de cette aide, 47,5 millions d'u.c., l'Amérique latine 13,5 millions, l'Afrique — et ceci pour la première fois à la suite d'une demande française. — 3 millions d'u.c.

Il est prévu une réserve de 5 millions d'unités de compte pour le financement d'intervention d'urgence et un million d'u.c. pour la couverture de travaux d'études.

Le conseil a également fixé une série de priorités pour l'utilisation et la distribution de cette aide. Elle devra servir en premier lieu aux pays les plus défavorisés et pour des programmes de développement rural et régional. Le cofinancement de certains projets par la C.E.E. et par divers organismes internationaux sera discuté cas par cas.

L'ADHESION DE L'ESPAGNE. — *A l'issue d'une visite officielle de deux jours à Madrid, M. Roy Jenkins, président de la Commission des Communautés européennes, s'est refusé, le 28 avril, à fixer un calendrier pour l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E.*

Le 25 avril dernier, M. Leopoldo Calvo Sotelo, ministre espagnol chargé des relations avec la C.E.E., avait estimé que les pays membres de la Communauté européenne ratifieraient l'adhésion de l'Espagne à la fin de 1982 ou au début de 1983.

S'adressant aux journalistes, M. Roy Jenkins n'a pas exclu une adhésion simultanée à la C.E.E. des trois pays candidats, l'Espagne, la Grèce et le Portugal. Il a cependant précisé que l'avancement des négociations avec la Grèce laissait prévoir une adhésion plus rapide de ce pays. Quant au dossier portugais, a relevé le président de la Commission de la C.E.E., son étude a été retardée par les difficultés de la négociation entre Lisbonne et le Fonds monétaire international.

ACCORD AVEC L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *La Communauté économique européenne et l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale, ont signé le 3 mai à Bruxelles l'accord relatif à la mise en œuvre et à la gestion de la contribution communautaire à l'action spéciale décidée dans le cadre de la conférence Nord-Sud.*

Sur l'initiative de la C.E.E., les pays industrialisés étaient en effet convenus d'un programme d'action spéciale d'un milliard de dollars dans le but d'aider différents pays à faibles revenus — qui sont confrontés à des problèmes de transfert de ressources entravant leur développement. — à satisfaire leurs besoins immédiats.

La Communauté avait décidé d'y contribuer avec un montant de 385 millions de dollars se répartissant de la manière suivante : Belgique, 15,90 millions de dollars ; Danemark, 11,28 millions de dollars ; République fédérale d'Allemagne, 119,08 millions de dollars ; France, 56,48 millions de dollars ; Irlande, 1,04 million de dollars ; Italie, 34,92 millions de dollars ; Luxembourg, 0,5 million de dollars ; Pays-Bas, 30,80 millions de dollars, et Royaume-Uni, 115 millions de dollars.

L'accord confie à l'Association internationale de développement la gestion de cette contribution de la C.E.E. dans le cadre d'un compte spécial séparé et de critères objectifs fournis par la Communauté. La contribution de la C.E.E. sera utilisée sous forme de crédits additionnels au programme normal de l'A.I.D. et aux conditions usuelles de celle-ci, à savoir : prêts sans intérêts, remboursables en cinquante ans, avec période différée de remboursement de dix ans.

CECA

M. Davignon menace les sidérurgistes d'un renforcement de la réglementation

LE plan anti-crise de la Commission européenne connaît des hauts et des bas. Après un démarrage marqué par un double succès — le relèvement des prix intérieurs, grâce à la fixation des tarifs minimaux et des prix d'orientation acceptés par les professionnels ; puis la signature d'accords sur les quantités livrées et les prix pratiqués avec de nombreux pays tiers : pays de l'A.E.L.E., Japon, Afrique du Sud, Tchécoslovaquie, Hongrie, Espagne, etc., bientôt sans doute Brésil, Bulgarie et Corée du Sud, — voici que le système se fissure de l'intérieur.

Nous avions indiqué précédemment que plusieurs sidérurgistes européens, à l'instar de ceux de Brescia (Italie), refusaient plus ou moins nettement d'appliquer les prix-planchers ou les tarifs conseillés fixés par la Commission de Bruxelles. Mais les experts communautaires espéraient vaincre ces réticences et convaincre les récalcitrants de rentrer dans le rang, au nom de l'intérêt commun. Une ultime rencontre avait eu lieu avec les « Bresciani » à cet effet, dont Bruxelles espérait tirer profit en direction des producteurs allemands et belges indisciplinés.

Au début de mai, M. Davignon, commissaire européen chargé du dossier, avait fait part de ses espoirs — et de ses craintes — à ce propos, aux neuf ministres des affaires étrangères. Il avait souligné que des amendes allaient être rendues publiques, pour sanctionner les violations de tarifs minimaux (sur les ronds à béton, les laminés marchands et les rails) et le non-respect systématique des prix d'orientation (sur les poutrelles et les fils machine, notamment). M. Davignon avait en outre demandé l'aide des Etats pour contrôler le dispositif communautaire, demandant que les « certificats de conformité » que doivent transmettre les négociants lui soient fournis plus rapidement qu'auparavant.

« *C'est la dernière tentative pour assurer dans un esprit de solidarité le fonctionnement du plan anti-crise,* ajoutait-il. *Si elle échoue, il faudra faire appel à d'autres formules* », faisant ainsi allusion à un éventuel recours à l' « *état de crise manifeste* », qui donne des pouvoirs d'intervention plus considérables à la Commission sur le plan actuellement appliqué, mais qui a l'inconvénient d'être d'un maniement très pesant.

Moins d'une semaine après cette déclaration, on apprenait que les « Bresciani » refusaient de créer l'organisme central d'achat que leur proposaient de constituer leurs collègues français, allemands et belgo-luxembourgeois, désireux de s'assurer que les petits producteurs italiens respecteraient effectivement les règles européennes. Et qu'en particulier ils pratiqueraient bien les prix minimum de Bruxelles sur les livraisons préalablement convenues : 21 000 tonnes de laminés par mois vers la France, 24 000 tonnes vers la République fédérale, 6 000 tonnes vers la Grande-Bretagne, et 2 000 tonnes vers le Benelux.

Ce refus italien d'accepter la vérification du respect des engagements pris va constituer, évidemment, un puissant encouragement à d'autres sidérurgistes de la CECA pour ne pas respecter les règles de Bruxelles. M. Davignon interprétera-t-il l'affaire comme l'échec de sa « dernière tentative » ? Ou sera-t-il enclin à fermer les yeux, attendant d'autres infractions plus graves ? L'affaire n'est pas que technique et juridique. Elle est d'abord politique. Car si la Commission peut, en vertu du traité de Paris, décréter l' « *état de crise manifeste* » qui lui permet de réglementer strictement les prix et les échanges, il va de soi à Bruxelles que l'on ne s'orientera dans ce sens qu'avec l'accord des Etats, du moins des principaux de ceux qui sont concernés, les autorités communautaires ne voulant pas s'engager dans la voie d'une réglementation paperassière sans être assurées de pouvoir la faire respecter.

Entrée de l'Etat dans la sidérurgie belge ?

Le conflit du Zaïre — qui a surchargé l'emploi du temps du gouvernement belge — aussi bien que le raidissement syndicat durant la seconde quinzaine de mai ont empêché qu'aboutisse aussi vite que prévu la mise au point du plan gouvernemental à la sidérurgie belge.

Ce plan prévoit tout à la fois une restructuration de cette industrie autour de trois pôles : Liège, Cockerill, le centre (Boel, Clabecq, Fabrique de fer), ainsi que de l'axe belgo-luxembourgeois, constitué par l'ARBED et le groupe Frère de Charleroi ; une participation de la puissance publique au capital des aciéries, par transformation en actions de 10 milliards de francs belges de prêts publics (l'Etat devenant ainsi majoritaire chez Cockerill) et ayant, dit-on, 35 % dans Hainaut-Sambre, 27 % dans Thy-Marcinelle-Monceau, 25 % dans Clabecq, 37 % dans Alz, à Genk, et 33 % dans Sidmar ; une augmentation et une prolongation de prêts bancaires à la sidérurgie ; la diminution du nombre des emplois dans ce secteur et une diminution du temps de travail, points sur lesquels les syndicats estiment n'avoir pu encore obtenir les garanties suffisantes (le rapport McKinsey, rédigé à la demande du gouvernement, proposait la suppression de sept mille à huit mille emplois en trois ans).

Le dossier va être rouvert en juin, avec comme objectif officiel une conclusion rapide des pourparlers entrepris avec les partenaires sociaux.

Aide communautaire aux charbonnages

En dépit d'une légère reprise de la production industrielle en Europe, la situation charbonnière ne s'améliore pas. Bien que la production de houille des Neuf ait tendance à fléchir (— 1,4 % en moyenne au premier trimestre, par rapport à 1978, et même — 5,6 % en France et — 8,9 % en Belgique), les stocks à la même période continuent à gonfler : 34,3 millions de tonnes (équivalent de sept semaines de production) au dernier pointage, contre 30,3 un an plus tôt ; soit + 13,2 % en un an (27,4 % en Allemagne et 20,2 % en France).

Il était donc probable que le conseil des ministres de la Communauté consacré aux problèmes de l'énergie se montrerait favorable au plan d'aides communautaires en faveur des échanges de charbon destiné aux centrales électriques proposé par la Commission. La grande majorité des délégations acceptent le principe d'un tel soutien qui vise à améliorer la compétitivité du charbon vapeur communautaire par rapport au charbon d'importation en provenance des pays tiers ; l'Italie était le seul pays à maintenir encore une réserve générale sur ce point. La France estime que cette aide devrait être versée tant aux consommateurs qu'aux producteurs (la Commission et les huit autres délégations étant en faveur d'un paiement aux seuls producteurs). L'Allemagne a exprimé le souhait que le conseil marque son accord de principe pour poursuivre et améliorer le régime d'aides actuel en faveur des charbons à coke dont la révision a été convenue par les Neuf dès mars 1977.

LA SOLLAC *a obtenu de Bruxelles un prêt de 130 millions de francs pour contribuer au financement de deux lignes de coulée à l'usine de Sérémange, en Lorraine ; cette somme complètera un prêt antérieur de 350 millions ayant le même objet.*

L'ACIERIE DE DALMINE *(province de Bergame), du groupe FINSIDER, vient d'obtenir un prêt de 15 milliards de lires (14 millions d'unités de compte européennes) pour la construction d'une nouvelle installation de fabrication de tubes sans soudure qui remplacera des unités de production vétustes. Le projet, dont le coût est estimé à environ 150 milliards de lires, a déjà bénéficié d'un prêt de 13 milliards de lires de la Banque européenne d'investissements en 1976. Ce projet revêt une importance capitale pour la région, puisque l'usine occupe environ six mille cinq cents personnes et que trois mille emplois en dépendent étroitement.*

LE NATIONAL COAL BOARD *a obtenu un prêt de 65 millions de livres sterling qui sera affecté à la mine de Selby (Yorkshire) qui sera, après le percement de nouveaux puits, l'une des plus grandes et des plus productives de la Communauté.*

UN PRET A ETE ACCORDE AUX P.M.E. DE SARRE *pour permettre le réemploi de mineurs et de sidérurgistes sarrois ; il s'élève à dix millions de deutschemarks.*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Agence spatiale européenne

Mise sur orbite du satellite de télécommunications O.T.S.-2

LE premier satellite de télécommunications O.T.S.-2 de l'Agence spatiale européenne (ASE), lancé à partir de Cap-Canaveral (Floride) dans la nuit du 11 au 12 mai par une fusée américaine Delta-3914, a été placé en orbite géosynchrone après la mise à feu de son moteur d'apogée. Cette opération a été effectuée le 13 mai par télécommande à partir du Centre européen d'opérations spatiales de l'Agence (ESOC), à Darmstadt (République fédérale d'Allemagne). Satellite expérimental, O.T.S.-2 exécutera un programme défini par l'ASE en liaison avec les administrations des télécommunications des pays membres de la Conférence européenne des postes et télécommunications (CEPT), de l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.), ainsi que des universités et des centres de recherche européens. Ce programme prévoit principalement des essais d'acheminement du trafic de téléphonie et de télévision qui seront effectués à l'aide de plusieurs grandes stations terriennes dont la création est envisagée par les administrations nationales des P.T.T. d'Italie, de France, d'Allemagne occidentale, de Grande-Bretagne et d'Espagne. Conçu pour une durée de vie minimale de trois ans, O.T.S.-2 a été construit par les firmes industrielles de dix pays européens groupées au sein d'un consortium industriel. Il a remplacé le satellite O.T.S.-1 détruit par l'explosion de son lanceur Delta-3914 immédiatement après le décollage en septembre 1977.

FINANCEMENT DES FUSEES ARIANE. — *Le conseil de l'A.S.E. a voté, le 26 avril, le financement de cinq exemplaires du lanceur Ariane (ce vote confirmant celui d'une réunion précédente, au début du mois, qui ne prévoyait qu'un financement intérimaire).*

TROIS SCIENTIFIQUES POUR LA MISSION SPACELAB. — *L'A.S.E. a désigné, le 18 mai, un groupe de trois spécialistes qui joueront le rôle de* « spécialistes charge utile » *en soutien de la première mission Spacelab, prévue pour la fin de 1980. Sur ces trois personnes choisies parmi plus de 2 000 candidats ressortissants des Etats membres, un seul volera effectivement dans l'espace, avec un « spécialiste charge utile » de la NASA.*

INAUGURATION DE LA STATION SOL D'ESPAGNE. — *La station sol de l'A.S.E., située à Villafranca del Castillo (Espagne), a été inaugurée le 12 mai. Cette station, dont l'édification avait été décidée en août 1974 par le gouvernement espagnol et l'A.S.E., a été conçue pour assurer la surveillance et le contrôle du satellite scientifique I.U.E. (lancé en janvier dernier), du satellite géostationnaire de télécommunications O.T.S.-2 et du satellite de télécommunications maritimes Marots (qui doit effectuer sa mission à partir de 1981).*

Conseil de l'Europe

A l'Assemblée parlementaire : la liberté de la presse

LA protection de la liberté de la presse a été l'un des sujets de préoccupation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, réunie pour sa session de printemps à Strasbourg du 24 au 28 avril. Sur un rapport présenté par M. Arne Christiansen (libéral, Danemark), l'Assemblée a proposé la mise à l'étude d'une série de mesures destinées à protéger la liberté de la presse. Elle s'est prononcée en faveur de l'adoption « *de législations nationales restrictives sur les monopoles et concentrations de presse* » en soulignant que « *la liberté de la presse ne peut être garantie seulement par les règles de la libre entreprise* ». Elle met en cause le pouvoir de la publicité sur le contenu rédactionnel.

Pour l'audio-visuel, l'Assemblée souhaite la multiplication des canaux de diffusion indépendants afin de « *casser les monopoles* ». Elle demande aussi la mise en place de « *statuts du personnel de rédaction, des moyens de communication de masse* » qui contribueraient à garantir la liberté d'expression et de commentaires des journalistes devant les tentatives des propriétaires ou des syndicats visant à les limiter. Parmi les autres sujets à l'ordre du jour de la session : les résultats de la conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, les négociations commerciales dans le cadre du GATT et le nouvel ordre économique international.

A l'ouverture de la session, M. de Koster (libéral, Pays-Bas) a été élu, par 86 voix contre 56, président de l'Assemblée, en remplacement de M. Karl Czernetz (socialiste, Autriche).

AU COMITE DES MINISTRES. — *Les droits de l'homme en Europe et dans le monde ont été le thème principal de la soixante-deuxième session du comité des ministres du Conseil de l'Europe, réunie à Strasbourg le 27 avril. C'est sous cet angle que les ministres des affaires étrangères des vingt pays membres ont examiné les développements des travaux des Nations unies et les suites données à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, après la réunion de Belgrade. Les ministres ont approuvé le texte d'une déclaration sur les droits de l'homme, pour marquer le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de la convention européenne des droits de l'homme (qui est aussi le trentième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies).*

DROITS DE L'HOMME. — *Par un arrêt prononcé à Strasbourg le 25 avril dans l'affaire Tyrer, qui concerne le Royaume-Uni, la Cour européenne des droits de l'homme a constaté que le châtiment judiciaire corporel infligé à M. A.M. Tyrer, en application de la législation en vigueur dans l'île de Man, a enfreint l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme. La Cour constate notamment que si la peine infligée à M. Tyrer ne constitue ni une* « torture » *ni une* « *peine* « inhumaine », *elle constitue cependant une* « peine dégradante ».

— Des audiences ont eu lieu devant la Cour les 24 et 25 avril à Strasbourg dans l'affaire Sunday Times *contre le Royaume-Uni qui concerne la décision d'un tribunal interdisant la publication dans le* Sunday Times *d'un article sur les enfants victimes de la thalidomide.*

— Au cours de sa cent trente-troisième session à Strasbourg, du 1er au 12 mai, la Commission européenne des droits de l'homme a statué sur la recevabilité de quelque quatre-vingts requêtes. Elle a repris l'examen de plusieurs requêtes déjà déclarées recevables et de diverses autres qui ont été portées à la connaissance des gouvernements mis en cause. La Commission a tenu des audiences au cours desquelles elle a entendu les exposés des parties dans les affaires suivantes : Pat Arrowsmith contre le Royaume-Uni (condamnation d'une pacifiste aux termes de la loi réprimant l'incitation à la désobéissance militaire) ; X... contre Royaume-Uni (condamnation aux termes de la loi sur les infractions en matière sexuelle) ; Y... contre Belgique et A... contre République fédérale d'Allemagne (requêtes concernant le statut juridique des personnes qui ont changé de sexe).

Organisation des Etats américains

A la CECON : les exportations de sucre vers les Etats-Unis

LA huitième session annuelle de la commission spéciale de consultation et de négociation (CECON) — qui sert de cadre aux discussions des problèmes du commerce entre les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes d'une part, et des Etats-Unis d'autre part — a eu lieu à Saint-Domingue du 25 au 29 avril. La CECON a fait siennes les préoccupations exprimées récemment par le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) au sujet des tendances protectionnistes de la politique commerciale américaine. Elle a examiné l'incidence des mesures restrictives prises par les Etats-Unis au titre de la loi sur le commerce international (et qui sont entrées en vigueur au début de l'année) et qui affectent les exportations de sucre en provenance de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Autre motif de préoccupation : le glissement des cours constaté actuellement par rapport au niveau du prix-plancher fixé en janvier. En effet, la livre de sucre brut n'était plus cotée qu'à 7,5 cents à la fin du mois d'avril contre 9 cents en janvier. Outre les problèmes de commercialisation, la CECON a mis à profit les difficultés du marché pour faire un examen critique de la politique sucrière des pays producteurs de l'Amérique latine et des Caraïbes ; elle a formulé des recommandations destinées à corriger son orientation.

CONTROLE DES ELECTIONS. — *Le gouvernement panaméen a communiqué à l'O.E.A., le 18 mai, une note témoignant de son désir d'accueillir des personnalités internationales qui, en qualité d'observateurs, suivraient, le 6 août prochain, le déroulement des élections législatives dans le pays. Le gouvernement dominicain avait consenti à une semblable procédure de contrôle, en vue des élections du mois dernier.*

AVANT LA SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE. — *Lors de sa séance ordinaire du 3 mai, le conseil permanent de l'O.E.A. a décidé par acclamation de proposer à l'Assemblée générale, dont la huitième session s'ouvrira à Washington le 21 juin, d'octroyer au Saint-Siège, à titre exceptionnel, la qualité d'observateur permanent auprès de l'organisation. Au cours des interventions, plusieurs délégations ont mis en relief l'action du Vatican en faveur du rapprochement entre les Etats-Unis et l'Amérique latine.*

Pays non alignés

Première réunion des ministres du travail

L'emploi et la mise en valeur des ressources humaines furent au centre des travaux de la première conférence des ministres du travail des pays non alignés (auxquels s'étaient joints des représentants d'autres pays en voie de développement), qui s'est tenue à Tunis du 24 au 26 avril. Il s'agissait notamment, pour les soixante-dix pays participants, de définir un programme de coopération horizontale dans le domaine de l'emploi.

La conférence a adopté deux rapports formulant une série de recommandations, qui seront présentées en septembre à Buenos-Aires, à la conférence des Nations unies sur la coopération technique entre pays en voie de

développement, puis en juin 1979, à Genève, à la 65e session de la conférence internationale du travail. L'accent a été mis sur l'accroissement des investissements dans les industries de main-d'œuvre, le développement rural et la nécessité de profondes réformes relatives à la répartition des revenus, l'éducation des travailleurs, le statut de la femme, la formation de la jeunesse. La conférence a ainsi tenu à souligner que les efforts déployés par les pays en voie de développement étaient freinés par un contexte international *« hostile »* : politiques protectionnistes, disparités des prix, détérioration des termes de l'échange et inflation.

La conférence a insisté sur la nécessité d'un accroissement de l'aide bilatérale et multinationale, des échanges d'informations, d'expériences, de recherches et d'études et surtout de la coopération technique, *« élément du nouvel ordre économique international »*. Elle a souligné l'intérêt que représente l'organisation de la *« mobilité »* de la main-d'œuvre entre les pays en voie de développement, ce qui pourrait être favorisé par la création de banques régionales et interrégionales chargées de recueillir, de traiter et de diffuser les informations relatives aux besoins et aux excédents de main-d'œuvre de chaque pays. D'autre part, une concertation a été recommandée en vue d'arrêter une politique d'ensemble d'émigration de la main-d'œuvre vers les pays développés en vue *« du respect des droits et des intérêts économiques, sociaux, culturels et moraux et de la dignité des travailleurs migrants »*.

SESSION DU BUREAU DE COORDINATION. — *Le bureau de coordination des pays non alignés a tenu sa sixième session à La Havane du 15 au 19 mai. Une déclaration publiée à l'issue de ses travaux indique que les pays non alignés vont mettre à l'étude un projet de création d'une autorité internationale du désarmement qui fonctionnerait en tant qu'institution permanente dans le cadre des Nations unies. Le bureau a invité l'Assemblée générale des Nations unies à prendre* « des mesures précises pour mettre fin à la course aux armements et plus particulièrement aux armements nucléaires ».

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *Un séminaire sur le choléra et certaines autres maladies épidémiques, organisé conjointement par le Fonds de coopération technique du Commonwealth, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) et la Commission du Pacifique sud (C.P.S.) s'est tenu à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), du 24 au 28 avril.*

● CONFERENCE ISLAMIQUE. — *La neuvième session des ministres des affaires étrangères de la conférence islamique, qui rassemble quarante-trois pays dont la population est en totalité ou en majorité musulmane, s'est tenue du 24 au 28 avril à Dakar (Sénégal). Les travaux ont été, pour l'essentiel, consacrés à des problèmes d'organisation et à des questions de coopération économique, sociale et culturelle. Des résolutions ont été adoptées pour renforcer la coopération entre les pays membres et apporter leur soutien au « fait palestinien ». L'une d'elles condamne l'aide militaire et financière accordée par les Etats-Unis à Israël ; elle demande également au gouvernement américain de reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), d'ailleurs représentée à la conférence. La conférence a aussi lancé* « un vibrant appel au peuple tchadien » *pour un* « strict respect du cessez-le-feu » *et* « permettre une poursuite normale du processus de réconciliation nationale ».

● CROIX-ROUGE. — *L'appel lancé le 22 mars par le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) pour son action au Liban a été couvert en quelques jours. Des contributions en espèces (plus de 3 millions de francs suisses) ont été annoncées par une quinzaine de gouvernements et de sociétés nationales de la Croix-Rouge. Au 20 avril, les dons en nature totalisaient 160 tonnes de secours (soit environ 800 000 francs suisses). Avec les fonds reçus, le C.I.C.R. a procédé à d'importants achats de secours destinés à soutenir l'action d'assistance en faveur des personnes déplacées du Sud-Liban, d'origine libanaise et palestinienne.*

— Les autorités iraniennes ayant autorisé le C.I.C.R. à ouvrir un bureau à Téhéran pour une période d'essai d'un an, un délégué s'est installé au début de mai dans la capitale iranienne.

— A la suite du voyage d'un représentant du C.I.C.R. en Rhodésie (Zimbabwe) du 16 au 22 avril, le président de l'United African National Council a annoncé que son mouvement avait décidé de « respecter les règles humanitaires et les principes contenus dans les conventions de Genève et dans le premier protocole additionnel ».

● ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD. — *Les ministres de la défense des pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) se sont réunis à Bruxelles du 17 au 19 mai. On trouvera un bref résumé de leurs travaux dans notre prochain numéro.*

● ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE. — *La commission du travail de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) s'est réunie à Tunis dans le courant du mois d'avril pour harmoniser et coordonner les positions des pays africains dans les instances internationales et plus particulièrement au sein de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Les délégués ont affirmé* « l'impérieuse nécessité de démocratiser davantage l'O.I.T. en vue de la mettre en conformité avec les nouvelles réalités politiques internationales et les profondes aspirations des peuples du tiers-monde à l'instauration d'un nouvel ordre international ».

● PACTE DE VARSOVIE. — *Le conseil militaire du pacte de Varsovie s'est réuni du 16 au 19 mai à Budapest, sous la présidence du maréchal Viktor Koulikov, commandant en chef des forces armées du pacte.*

● UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE. — *La commission des affaires générales de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.), réunie à Paris le 16 mai, a adopté (par 14 voix contre 3) un projet de recommandation présenté par son rapporteur, M. Frederic Bennet (conservateur britannique), sur les relations entre l'Europe et la Chine. Le projet, qui sera soumis le 19 juin à l'assemblée, recommande à l'U.E.O. d'* « examiner avec attention le rôle que peut jouer la Chine à l'égard de la sécurité de l'Europe », d' « étudier avec soin » *ses vues sur les* « menaces pesant sur la paix », *d'encourager le commerce avec la Chine et de considérer* « avec faveur » *ses demandes en matière de technologie industrielle.*

● UNION INTERPARLEMENTAIRE. — *L'Union interparlementaire a tenu du 3 au 9 mai, à Vienne, sa troisième conférence sur la coopération et la sécurité européennes. Cent quarante-trois parlementaires, venus de trente pays qui avaient participé à la conférence sur la coopération et la sécurité et coopération en Europe (C.S.C.E.), ont examiné la mise en œuvre de l'acte final de la conférence d'Helsinki et ont adopté plusieurs résolutions par consensus. En particulier, à propos de la sécurité en Europe, la conférence a invité les Etats de la C.S.C.E. à progresser dans l'application des dix principes énoncés dans l'acte final d'Helsinki et invité instamment les Parlements et gouvernements des Etats participants à s'employer à mettre en œuvre et à étendre davantage les mesures en vue de renforcer la confiance. Elle a aussi recommandé que les efforts tendant à une réduction substantielle des forces en Europe centrale soient intensifiés et demandé aux Parlements et gouvernements de prendre toutes mesures tendant à assurer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales par tous les Etats.*

D'autres textes adoptés concernent la coopération dans les domaines de l'économie, de la science, de la technique et de l'environnement, la sécurité et la coopération en Méditerranée et la coopération dans les domaines humanitaires et autres.

L'ENDETTEMENT DU TIERS-MONDE

De modestes progrès au terme de trois ans de négociations

Par MARIE-CLAUDE CELESTE

IL faudra attendre au moins mai 1979, date de la prochaine session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), pour être en mesure de dresser un véritable bilan des négociations qui, depuis la Conférence de Paris sur la coopération économique internationale (1975-1977), ont été consacrées au problème de l'endettement du tiers-monde.

Grâce aux efforts du secrétariat de la CNUCED, les positions respectives des Etats industrialisés et des pays en voie de développement sont aujourd'hui moins figées qu'elles ne l'étaient au départ ; le tiers-monde a abandonné quelques-unes de ses revendications initiales, notamment celle d'un moratoire généralisé pour tous les pays en voie de développement ; des Etats industrialisés n'excluent plus la possibilité, dans des cas particuliers, d'une remise ou d'une conversion en dons de dettes publiques de pays pauvres. Mais il est peu probable qu'au-delà de ce « double déblocage » les positions évoluent encore sensiblement dans un avenir proche.

Le tiers-monde souhaiterait que l'ensemble des mesures envisagées pour alléger ou réaménager la dette des pays en voie de développement constitue, selon les termes de M. Kawata Bwalum, ministre zaïrois du commerce, *« un des éléments clés du nouvel ordre économique mondial »*. Pour le « groupe des 77 », les solutions à l'étude devraient notamment traduire une volonté politique de réduire l'écart entre les performances actuelles du tiers-monde et les objectifs de la stratégie globale de développement fixés en 1970 ; car la dette croissante des pays en voie de développement — qui représentait, à la fin de 1977, 250 milliards de dollars — et le fardeau de plus en plus contraignant du service de cette dette auront contribué à accentuer ce décalage.

Face à l'aggravation du déficit de leurs balances des paiements, due à une détérioration accrue des termes de l'échange, elle-même accentuée par l'inflation et la récession économique, les pays en voie de développement ont en effet été conduits à contracter de nouveaux emprunts, en particulier sur le marché des capitaux. Considérés comme insuffisamment solvables pour y avoir accès, les plus démunis d'entre eux se sont trouvés dans l'obligation de réduire le rythme de leurs importations, compromettant ainsi leurs plans de développement.

Entre 1970 et 1978, le taux annuel moyen de croissance des Etats du tiers-monde non producteurs de pétrole n'a été que de 5,1 %, soit environ 1 % de moins que l'objectif de la stratégie globale de développement. Pour les seuls Etats les moins avancés (1) et les plus gravement touchés par la crise économique (2), le chiffre correspondant pour la même période n'était que de 3,4 % environ.

Ponctuelles, limitées, les solutions envisagées par les pays industrialisés pour alléger ou réaménager la dette du tiers-monde sont sans commune mesure avec les objectifs que voudrait lui assigner le « groupe des 77 ».

Quelques Etats (Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne et Danemark) ont annoncé qu'ils pourraient, dans certains cas, annuler ou convertir en dons des prêts contractés auprès d'eux par des pays en voie de développement. Pour saisir la portée réelle de ces initiatives, il convient de rappeler que, dans un appel en faveur de l'annulation de la dette publique de quarante à cinquante pays du tiers-monde en décembre dernier, la Suède indiquait qu'une telle mesure représenterait une vingtaine de milliards de dollars. La Suède estimait que ce *« modeste geste de solidarité »* ne nécessiterait pas d'*« efforts insurmontables »* de la part des Etats industrialisés ; car, remarquait-elle, *« en 1975, le service de la dette au titre de crédits affectés à l'aide publique au développement en faveur des pays du tiers-monde les plus pauvres s'élevait à 550 millions de dollars environ, soit 4 % de l'aide publique nette au développement pour la même année »*. Une annulation par l'Allemagne de l'Ouest de la dette publique de vingt-huit des vingt-neuf pays les plus pauvres (3), portant sur les intérêts et le capital, ne lui coûterait que 50 à 80 millions de marks par an.

Selon le secrétariat de la CNUCED, par contre, la conversion en dons de la dette publique des vingt-neuf pays les plus pauvres et un assouplissement des modalités de remboursement des prêts de seize autres Etats parmi les plus gravement touchés représenteraient, pour ces pays, une économie annuelle de 600 millions de dollars.

Malgré tout, l'exemple de la Suisse, des Pays-Bas, du Canada et de la Suède n'a pas trouvé l'écho escompté chez les autres pays créditeurs. Le gouvernement américain a récemment indiqué que la loi Humphrey — prévoyant des mesures d'allègement et de rajustement de la dette de certains pays pauvres — *ne serait pas automatiquement appliquée*, même en cas d'approbation par le Congrès.

Pour expliquer leurs réticences face aux revendications du tiers-monde, les Etats industrialisés invoquent des arguments multiples.

Selon le représentant de la France à la CNUCED, M. Stéphane Hessel, également président du « groupe B » (pays industrialisés), *« pour les pays engagés dans une politique à long terme d'aide au développement, la question de la dette et la façon de traiter les échéances de la dette ne peuvent qu'être incluses dans une politique de développement, et un pur geste de remise de dettes n'aurait tout simplement, tant au plan économique que financier, pas de sens »*.

On insiste surtout sur le risque que l'éventuel bénéficiaire d'une remise de dette ne perde sa crédibilité internationale. Mais les Etats dont la dette a déjà été annulée n'ont pas eu à en pâtir. En outre, le problème de la crédibilité ne pourrait se poser que dans le cas d'emprunts sur le marchés internationaux des capitaux auxquels les éventuels bénéficiaires d'une annulation de la dette publique n'ont pratiquement pas accès.

Un examen cas par cas ?

LES pays industrialisés estiment aussi qu'un moratoire ou un rajustement de la dette du tiers-monde constituerait une prime à la mauvaise gestion. Les cas économiquement discutables d'allocations de ressources extérieures — absorbées par la consommation de luxe, les dépenses de prestige ou le budget d'armées pléthoriques — sont trop notoires pour qu'on puisse sérieusement les nier. Mais on ne saurait attribuer à la seule mauvaise gestion les problèmes du tiers-monde en matière d'endettement en faisant table rase de facteurs externes déterminants tels que l'inflation, la récession et la baisse des prix des matières premières.

Les pays industrialisés entendent surtout procéder à un examen « cas par cas » des problèmes du tiers-monde. Seule cette approche permettrait, selon eux, de prendre en compte la diversité des situations.

En effet, certains pays en voie de développement particulièrement démunis n'ont pas, de toute façon, la possibilité d'assurer un service de la dette trop contraignant. Pour d'autres Etats du tiers-monde, les difficultés sont d'ordre conjoncturel.

Lors de la session ministérielle du conseil de la CNUCED, en mars dernier, le « groupe des 77 » avait d'ailleurs formulé plusieurs séries de revendications. Contrairement à une opinion répandue, la demande de moratoire généralisé et immédiat ne concernait que la dette publique des pays les moins avancés, enclavés et insulaires. Pour les pays les plus affectés par la crise économique, le « groupe des 77 » préconisait des conditions d'octroi de prêts aussi favorables que les crédits de l'Association internationale de développement (A.I.D.), filiale de la Banque mondiale. Quant à la dette commerciale, elle faisait l'objet d'une demande spécifique de consolidation et de rééchelonnement des paiements sur une période d'une vingtaine d'années.

En fait, l'analyse « cas par cas » paraît inévitable mais elle ne devrait pas servir de moyen de préserver l'influence des pays industrialisés dans le tiers-monde. L'élaboration, sur proposition du « groupe des 77 », de normes internationales destinées à guider les opérations futures d'allégement ou de réaménagement de la dette devrait contribuer à dissiper les craintes des pays en voie de développement à cet égard.

Comme le remarque le secrétaire général de la CNUCED, M. Gamani Corea, en l'absence de tels concepts de base, il est difficile de donner une définition claire du problème de la dette. Cette dernière constitue-t-elle un problème quand un pays a atteint la limite de sa capacité de paiement ou dès lors que le poids du service de la dette sur sa balance des paiements l'oblige à renoncer à des importations nécessaires à son développement ? Le tiers-monde est partisan de cette deuxième définition ; mais, pour les pays industrialisés, les mesures de réaménagement ne devraient intervenir que dans les cas où les débiteurs se trouveraient *« dans l'impossibilité immédiate ou imminente d'assurer le service de la dette »*.

Les revendications du tiers-monde en matière commerciale ont pour l'instant reçu une attention moindre. Non que cet aspect du problème soit mineur. En 1976, la dette privée des pays en voie de développement — y compris les prêts garantis par l'Etat — représentait plus de 40 % du montant global de la dette. L'accroissement de ce pourcentage a même constitué une donnée essentielle de l'évolution de la dette du tiers-monde au cours des dernières années *(voir tableau)*. En effet, face aux limites de l'action de la Banque mondiale et du F.M.I. — malgré les nouvelles facilités élargies — et aux conditions de leurs interventions, les pays en voie de développement ont été incités à multiplier leurs emprunts auprès des organismes privés (4). Cette tendance pourrait s'accentuer dans l'avenir du fait de la réorientation de l'aide publique des Etats industrialisés désormais dirigée en priorité vers les pays les plus pauvres, dans le cadre de la « stratégie des besoins essentiels ». La volonté de certains Etats riches de subordonner l'octroi de l'aide au respect des droits de l'homme dans les pays récipiendaires pourrait avoir un effet similaire (en 1977, les Etats-Unis ont bloqué dix-huit prêts d'un montant de 500 millions de dollars à neuf pays accusés de violation des droits de l'homme.

Soulignant la difficulté de concilier les conditions des prêts commerciaux avec les impératifs du développement, le « groupe des 77 » préconise, outre la consolidation de la dette privée et un rééchelonnement des paiements, la mise en place d'un mécanisme de refinancement des emprunts à court terme déjà contractés.

Ces revendications se heurtent à une double réticence. Des pays à revenu moyen ou supérieur — en particulier latino-américains — dont la dette commerciale représente, dans certains cas, jusqu'à 70 % du montant global de la dette mais qui n'éprouvent pas de difficultés à en assurer le service, craignent que la renégociation proposée par le « groupe des 77 » ne porte atteinte à leur crédibilité auprès des créanciers. A leur demande, le « groupe des 77 » précise que ses revendications ne concernent que les pays « intéressés ». Quant aux Etats industrialisés, il n'est évidemment pas question pour eux d'intervenir dans les opérations d'organismes privés.

L'examen de ce problème a donc été remis à une date ultérieure. Il ne revêt d'ailleurs pas le même caractère d'urgence que celui de la dette publique qui concerne, lui, les pays les plus pauvres.

En tout état de cause, le règlement du problème de la dette ne saurait constituer, à lui seul, une solution aux difficultés économiques du tiers-monde. L'aide, dans le cas des pays les plus pauvres, et le commerce, pour les Etats plus avancés, en seront des éléments plus déterminants ; si toutefois les tendances actuelles en la matière étaient inversées dans l'avenir...

---

(1) Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Burundi, Empire centrafricain, Ethiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Haute-Volta, Laos, Lesotho, Mali, Népal, Niger, Ouganda, Rwanda, Samoa occidental, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Yémen (République arabe), Yémen (République démocratique populaire).

(2) Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Birmanie, Burundi, Cameroun, îles du Cap-Vert, Empire centrafricain, Côte-d'Ivoire, Egypte, El Salvador, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Haute-Volta, Honduras, Inde, Kampuchea démocratique, Kenya, Laos, Lesotho, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, Pakistan, Rwanda, Samoa occidental, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri-Lanka, Tanzanie, Tchad, Yémen (R.A.), Yémen (R.D.P.).

(3) Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Botswana, Burundi, Empire centrafricain, Ethiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Haute-Volta, Laos, Lesotho, Malawi, îles Maldives, Mali, Népal, Niger, Ouganda, Rwanda, Samoa occidental, Sikkim, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Yémen (R.A.), Yémen (R.D.P.).

(4) Cf. l'article de Georges Corm : « l'Endettement vertigineux du tiers-monde », dans *le Monde diplomatique* de juin 1977.

L'ACCROISSEMENT DE LA DETTE DE QUATRE-VINGT-QUATRE PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

(estimation en millions de dollars)

	Dette auprès du secteur privé (a)	Dette auprès du secteur public (b)	Total	Part en pourcentage de la dette auprès du secteur privé
1969	17 643	44 901	62 544	28,1
1970	20 870	50 528	71 398	29,3
1971	25 106	58 394	83 500	30,1
1972	29 361	67 612	96 573	30,4
1973	37 811	78 983	116 794	32,4
1974	52 314	95 430	147 744	35,4
1975	66 601	107 311	173 912	38,3
1976	87 799	124 500	212 200	41,1

Source : Banque mondiale, *World Debt Tables*, vol. I, septembre 1977.

a) Les chiffres comprennent la dette publique et la dette garantie par l'Etat qui correspondent à des prêts d'institutions financières privées, à des crédits-fournisseurs et à d'autres créances du secteur privé.

b) Les chiffres comprennent la dette publique et la dette garantie par l'Etat, qui correspondent à des prêts publics bilatéraux et multilatéraux.

Le carnet des ambassades

● A l'occasion de la visite en France de la délégation du groupe parlementaire d'amitié Mongolie-France, **M. Bat-Otchirya Gotov**, ambassadeur de la République populaire de Mongolie, a offert une réception le 8 mai.

● **M. Dimitri Papaioannou**, ambassadeur de Grèce, a donné une réception le 22 mai en l'honneur de **M. Evanghelos Averoff**, ministre de la défense nationale de Grèce, à l'occasion de la publication en France de son livre « Veloce, pigeon-flèche ».

● A l'occasion de la nomination de **Mlle Jacqueline Gonzalez Quintanilla**, ministre conseiller à l'ambassade, au poste de consul général du Mexique à Milan, l'ambassadeur du Mexique et **Mme Flores de la Pena** ont offert une réception le 23 mai.

● **M. Maurice Schumann**, président de l'Association des amis de la République française, a donné une réception le 23 mai en l'honneur des chefs de mission diplomatique en France.

● A l'occasion du vingt-neuvième anniversaire de la proclamation de la loi fondamentale, **M. Axel Herbst**, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne a offert une réception le 23 mai.

● **M. Constantin Athanassov**, ambassadeur de la République populaire de Bulgarie, a donné une réception le 24 mai à l'occasion de la fête de la culture bulgare.

INTERROGATIONS

Plus créatif que de réussir...

Par RENÉ LOURAU *

« *PEUT-ETRE découvrirons-nous un jour, avec terreur et soulagement, que nous ne sommes qu'apparence, que quelqu'un d'autre est en train de nous rêver.* » Cette phrase un peu métaphysique de Jorge Luis Borges peut aisément être transposée dans le registre de la science politique.

Du savoir social le plus ancien et le plus incommunicable (par exemple celui des adeptes de la sorcellerie) au savoir institué le plus académique, le plus spécialisé, la société tente de se comprendre, de s'analyser, de découvrir un sens à son histoire. Or un obstacle insurmontable impose sa désespérante présence au bout des chemins les plus divers du savoir. Cet obstacle, c'est le problème posé par la forme que prennent les forces sociales quand elles s'institutionnalisent. L'institution, comme Castoriadis n'a cessé de le montrer depuis plus de dix ans, est la « *borne historique* » de la pensée qui prétend objectiver la société, d'Aristote à Marx et à leurs modernes disciples. Et si l'on considère non seulement les formes sociales en général (la famille, l'école, l'entreprise industrielle, la police, l'armée, le parti politique) mais la force — elle-même institutionnalisée — qui leur confère en dernière *instance* la légitimité, on est bien obligé de nommer l'Etat.

Monstre brumeux aux formes aussi incertaines que celles d'une charogne entièrement recouverte de fourmis, l'Etat dirige les moindres de nos représentations, l'Etat nous pense, l'Etat nous analyse, l'Etat nous rêve.

CE « *quelqu'un d'autre* » dont parle Borges a été divinisé par diverses cultures, dont la culture occidentale depuis environ trois siècles. La planète entière a été convertie. Mais si l'Etat succède aux religions (parfois en s'appuyant sur elles), il fonde sa propre légitimité-légitimante sur quelques formes qui peuvent être soit de la force nue (l'institution militaire), soit des succursales de la légitimation : par exemple la forme « parti politique ».

Le dépérissement de la forme « parti » est déjà bien avancé. La concurrence des associations contestataires (comités de citoyens, de locataires, d'usagers, comités d'action, comités de défense) manifeste la puissance du nouvel avant-gardisme élargi à la lutte quotidienne, anti-institutionnelle. Mais, en même temps, ces associations servent de courroie de transmission entre les idées nouvelles et les vieilles structures des partis et des syndicats. Pas une seule innovation ne pousse sur ces tombeaux du mouvement social. En revanche, rares sont les innovations irrécupérables par les syndicats et les partis comme par l'appareil d'Etat.

A CEUX qui persistent à proclamer que les partis sont des instruments indispensables au pluralisme démocratique et que, pour être efficaces, ils doivent « *emprunter les armes de l'adversaire* » — c'est-à-dire de la machine à tout centraliser qu'est l'Etat — il suffit de rappeler quelques rudiments sur la genèse des partis de type moderne. Loin d'être la forme que prennent les mouvements sociaux qui luttent contre l'ordre établi ou lui résistent, les partis de gauche, historiquement, se fondent sur le ralentissement ou l'échec de ces mouvements. Héritiers des anciennes révoltes, usufruitiers des grandes idées mythifiées, spécialistes de la résignation et du compromis, gestionnaires de l'absence : absence des luttes passées comme des luttes présentes, absence des militants de base et des électeurs « représentés » par les dirigeants. Oui, vraiment, il y aurait urgence à s'attaquer à une analyse institutionnelle des partis...

Souvent, la droite n'institutionnalise pas ses forces dans des formes aussi structurées et aussi dynamiques que la gauche : aujourd'hui, en France, quelle organisation de droite peut être comparée à la forme du parti communiste ou du parti socialiste ? Ou bien il s'agit de rassemblements autour d'un personnage charismatique ou de ses héritiers (gaullisme) ; ou bien on a affaire à un appareil reposant sur un réseau de notables (radicaux de droite, lecanuettistes, parti républicain ; ou encore, comme c'est le cas avec l'U.D.F., on constate la formation laborieuse et souvent éphémère d'une coalition purement électorale. Le gaullisme lui-même, avec ses modifications de sigle à l'occasion des consultations nationales (du R.P.F. à l'U.N.R. et de l'U.D.R. au R.P.R.), manifeste sa nature d'affiche électorale plutôt que d'organisation fortement implantée dans la vie quotidienne des entreprises, des services, des syndicats.

D'autre part, lorsqu'il arrive que la droite se constitue en parti bien structuré et bien implanté dans la population, avec une « ligne », des congrès réguliers, des mots d'ordre pour les divers secteurs de la vie sociale, bref à la manière des partis de gauche, la faiblesse, pour ne pas dire l'inexistence, d'une idéologie, programmatique ou non, devient rédhibitoire.

Comme on le voit, par exemple, avec la démocratie chrétienne italienne, le courant de droite organisé selon la forme « parti » est condamné à recevoir soit les mêmes critiques qui s'adressent aux formations de gauche, soit des critiques plus générales, touchant à l'hégémonie visqueuse dont ce type de droite imprègne l'ensemble de la population. Au-delà de ce seuil d'imprégnation totale, c'est la domination totalitaire des partis de type fasciste, lesquels dépassent le consensus mou dont se contente la droite traditionnelle en s'imposant non seulement par la force armée mais par une idéologie dogmatique.

IL est une situation, néanmoins, où la critique de droite peut précéder l'autocritique du fonctionnement de la gauche : c'est lorsque l'objet de la critique est le parti unique, totalitaire, du type « communiste » stalinien. Naturellement, la sévérité ou l'ironie qui s'adressent alors aux bureaucrates rouges oublient de frapper aussi les bureaucrates noirs des partis de type fasciste. Il n'en reste pas moins qu'avant-guerre certaines critiques du stalinisme, en France, étaient prises en charge par des éditeurs « de droite » — ce qui les disqualifiait un peu trop facilement aux yeux des membres du P.C.F. Un des meilleurs exemples est celui de Ciliga et de la première partie de son rapport sur le « *pays du mensonge déconcertant* », tellement plus crédible que la plupart des dénonciations des actuels « nouveaux philosophes ».

Quant aux groupes d'avant-garde qui pratiquent la critique dite « radicale » de l'intitutionnalisation des partis, ils sont aussi bien artistiques, culturels ou artistico-politiques que politiques. Et, surtout depuis 1968 en France, en Europe, au Canada et aux Etats-Unis, il faut leur ajouter les *nouvelles avant-gardes*, issues de la crise de l'avant-gardisme classique, de son éclatement, de son autodissolution (1).

Toutes ont produit ou sont en train de produire un autodépassement capital sur les plans théorique et politique. Ce qui commence à se faire jour, c'est la nécessité d'appliquer à son propre fonctionnement la critique qui, pendant longtemps, ne s'adressait qu'aux autres — aux grandes organisations sclérosées et aussi aux autres groupes avant-gardistes rivaux.

En 1971, l'Internationale situationniste, qui avait connu son triomphe, sa « réalisation », en 1968, se dissout. Un document ronéotypé, signé Guy Debord (cofondateur et leader du groupe français), nous dit « *L'I.S. ne s'est pas appliquée jusqu'à appliquer sa propre théorie dans l'activité même de la formulation de cette théorie... Il fallait appliquer à l'I.S. la critique qu'elle a appliquée, souvent si bien, à la société dominante moderne.* »

En 1976, la section d'Aix-en-Provence du M.L.A.C. (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) prononce l'autodissolution du mouvement tout entier : « *Le M.L.A.C., ce mouvement qui a regroupé des milliers de femmes et d'hommes dans une lutte pour la liberté de l'avortement et de la contraception, n'existe plus. La structure nationale et légale du M.L.A.C., mise en place à ce moment-là pour des raisons d'unité et d'efficacité, est devenue une coquille vide ; elle n'est plus l'émanation des centaines de groupes de base qui constituaient réellement le mouvement et lui ont donné sa force et sa créativité...* » (*Libération*, novembre 1976.)

En 1973, les maoïstes de la Gauche prolétarienne annoncent qu'ils ont pris la décision de se dissoudre dès 1970. Il s'agit « *de disloquer l'instrument organisationnel. (...) Cela signifie (...) que toute organisation doit apprendre constamment à mourir, à refuser de persévérer dans son être, quand elle est désaccordée par rapport aux exigences du mouvement de masse.* » (*Cahiers prolétariens*, janvier 1974.)

CETTE stratégie — l'éclatement dans les masses, le retour aux sources « maternelles » trahies par l'institutionnalisation, — les maoïstes et d'autres l'expriment de façon lancinante.

Dans le même texte de la Gauche prolétarienne, on souligne la nécessité d'éclater « *partout dans les masses afin d'élargir la résistance. (...) Une organisation doit être subordonnée au mouvement des masses* ». Et, bien entendu, cela ne signifie plus, comme à la belle époque de la Troisième Internationale, s'affilier à un « grand parti de masse ». Tout au contraire...

En 1972, l'avis de décès de la librairie militante « la Vieille Taupe » se fondait sur les constatations suivantes : « *Il ne peut exister de théorie révolutionnaire séparée de l'établissement de liens pratiques pour agir. (...) Aujourd'hui, le mouvement communiste se manifeste partout. Les signes abondent qui permettent de penser que mai 68 apparaîtra un jour comme une timide ébauche de ce qui se prépare.* » (Tract-affiche « Bail à céder ».)

Même les chrétiens contestataires sont pris dans le processus d'autodissolution commandé par la volonté de se fondre dans le mouvement. En 1975, l'association *Echanges et dialogues*, fondée au lendemain de 1968, se dissout en invitant ses membres à entrer dans un mouvement plus large : « *Le Mouvement du 3 novembre*, Echanges et dialogues, *reconnaissant que son projet est repris et amplifié par le « Mouvement chrétiens critiques » (...) prononce sa propre dissolution.* »

* Sociologue, université de Paris VIII.

LE comité de rédaction de la revue *Actuel*, annonçant en 1975 son sabordage, ne parle pas autrement : « *En devenant massives, détournées aux fins d'un système, les idées d'une minorité perdent bizarrement leur force.* » Les surréalistes, les situationnistes, optent pour l'autodissolution parce qu'ils voient la réalisation-récupération de leurs idées, et non parce qu'ils auraient « échoué ». Brigitte Bardot, procédant à la dissolution de la Fondation pour les animaux créée à peine trois mois plus tôt, déclare lucidement : « *L'abondance du courrier reçu, l'ampleur des problèmes posés, nécessitent une véritable gestion et une structure administrative qui ne peuvent être assurées que par des bénévoles, et je ne veux pas que l'argent reçu serve à payer des bureaucrates.* » Admirable formule que les dirigeants des grandes formations politiques, trop conditionnés par leur rôle institutionnel, ne pourraient pas imaginer.

La contradiction entre la « prophétie » initiale du mouvement et l'institution récupératrice du mouvement c'est ce que je nomme *l'effet Mühlmann*, du nom de l'ethnologue allemand qui a dégagé ce phénomène à partir de plusieurs études sur le devenir des mouvements de libération dans le tiers-monde (2). Contradiction véritablement « insoluble »... sauf par et dans la pratique de l'autodissolution.

La « muhlmannisation », l'institutionnalisation, la courbure que les procédures de la politique instituée impriment à toutes nos représentations, comment en trouver une explication non réductrice, non tautologique, sinon en invoquant l'idée d'un *inconscient étatique* (3) ?

A l'époque de la mondialisation de la forme étatique — phénomène bien souligné par les recherches d'Henri Lefebvre (4), — l'uniformisation, l'unification de tout désir comme de toute stratégie s'opèrent sous le signe de cette super-institution, foyer de toute légitimation (y compris la légitimation du système économique de moins en moins crédible) : l'Etat.

LES partis politiques, de gauche comme de droite, n'échappent pas à cette surdétermination universelle. Le moindre groupuscule ou particule se constituant, par exemple, en vue d'une très légitime lutte de libération nationale est déjà, dès sa naissance, traversé par son destin futur de forme équivalente aux autres formes institutionnalisées par la puissance étatique. La lutte consistera aussi ou essentiellement à tout faire pour se faire « reconnaître » par d'autres organisations du même type, sur le territoire national et à l'étranger ; puis par les institutions de l'appareil d'Etat, par d'autres Etats et, finalement, par l'ONU. Quant aux partis déjà installés, depuis longtemps « muhlmannisés », intégrés plus au moins profondément dans la culture nationale et dans la combinatoire institutionnelle, en tant qu'éléments indispensables au fonctionnement de la représentation, de la délégation de pouvoir, c'est l'Etat qui les légitime, et c'est l'Etat qu'ils rêvent de conquérir partiellement ou totalement. Cercle éminemment vicieux, courbure des projets qui, à la fin, se fait boucle, cercle parfait, anneau de Moebius : là où, auparavant, on observait deux faces, deux projets — celui de l'Etat et celui du parti d'opposition, — on n'observe plus qu'une seule surface, un seul projet. L'Etat, producteur inépuisable et unique du *principe d'équivalence* de toutes les formes centralisées, créées ou reconnues par lui, a, une fois de plus, gagné. La surface unique, sans limites, de l'anneau de Moebius a de quoi affoler.

---

(1) Cf. René Lourau, *Tzara-Lénine, autodissolution de l'avant-gardisme* (titre provisoire), à paraître aux éditions Savelli.

(2) Mühlmann, *Messianismes révolutionnaires du tiers monde*, traduit de l'allemand, Gallimard, Paris, 1968. J'ai donné une petite illustration de l'effet Mühlmann à propos de l'institutionnalisation du Mouvement des forces armées (M.F.A.) au Portugal, *le Monde*, 20 mars 1975.

(3) Cf. René Lourau, *l'Etat inconscient*, à paraître aux Editions de Minuit.

(4) Henri Lefebvre, *De l'Etat*, quatre tomes, U.G.E., collection « 10/18 », Paris, 1976-1978.

Dans ce numéro :

Le numéro du « Monde diplomatique » de mai 1978 a été tiré à 109 000 exemplaires.
Depuis le 9 mars, les publications du « Monde », y compris « le Monde diplomatique », ne sont pas distribuées en Tunisie.

